

R 8^o sup. 2789

SUPERSTITIONS ET SURVIVANCES

ÉTUDIÉES AU POINT DE VUE DE LEUR ORIGINE ET DE

LEURS TRANSFORMATIONS

OUVRAGES PUBLIÉS PAR L'AUTEUR

- Traité de l'immobilisation directe des fragments dans les fractures et les réssections.** in-8°, 700 pages et 103 figures, Paris, Delahaye, 1860. Ouvrage récompensé par l'Institut (Académie des sciences).
- Traité des Fractures non consolidées ou pseudarthroses.** in-8°, 780 pages et 103 figures, Paris, Delahaye, 1871. Récompensé par l'Académie de médecine.
- De la Fièvre mélanurique au Sénégal.** in-8°, 480 pages, Paris, Delahaye, 1873. Récompensé par l'Institut (Académie des sciences).
- De la Fièvre jaune au Sénégal.** in-8°, 460 pages, Paris, Delahaye, 1874. Récompensé par l'Académie de médecine.
- Traité clinique des Maladies des Européens au Sénégal.** 9 vol. in-8°, de 600 pages, avec tableaux et une carte, Paris, Delahaye, 1875-77. Récompensé par l'Institut (Académie des sciences).
- De la Fièvre bilieuse, inflammatoire, aux Antilles.** in-8°, Paris, Delahaye, 1878. Récompensé par l'Institut (même récompense que le précédent ouvrage).
- De la Fièvre jaune à la Martinique.** in-8°, 460 pages, Paris, Delahaye, 1878. Récompensé par l'Institut (Académie des sciences).
- Traité clinique des Maladies des Européens aux Antilles (Martinique).** 9 vol. in-8°, 600 pages, avec tableaux et une carte, Paris, O. Doin, 1881. Récompensé par l'Institut (même récompense que le précédent ouvrage).
- Les Peuplades de la Sénégambie (histoire ethnographique, mœurs et coutumes légendes, etc., etc.),** in-8°, 420 pages, Paris, Ernest Leroux, 1880.
- Salut-Mandrier, près Toulon (continuation à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime).** in-8°, 525 pages, avec dessins, plans, cartes, etc., etc., Paris, Ernest Leroux, 1881.
- Traité théorique et clinique de la dysenterie.** in-8°, 705 pages, Paris, O. Doin, 1883.
- La Race provençale au point de vue de ses origines.** in-8°, 420 pages, Paris, O. Doin, 1884.
- Traditions et reminiscences populaires de la Provence.** in-8°, 406 pages, Ernest Leroux, 1885.
- Contes populaires de la Sénégambie.** Paris, E. Leroux, 1885.
- Contes populaires des Provençaux de l'antiquité et du moyen âge.** Paris, E. Leroux, 1887.
- Leçons cliniques sur les tumeurs de l'homme.** 1^{re} édition, in-8°, 308 pages, Paris, O. Doin, 1888.
- Légende de la Provence.** in-8°, 410 pages, C. Leroux, 1888.
- Traité théorique et clinique de la fièvre jaune.** in-8°, 935 pages, Paris, O. Doin, 1891.
- Leçons cliniques sur les tumeurs de l'homme.** 2^e édition, 560 pages, Paris, O. Doin, 1894.
- La Campagne de Marius en Provence.** 552 pages et 3 planches, Paris, Ernest Leroux, 1895.
- Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations (tomes 1^{er}, 2^e et 3^e).** in-8°, 550 pages, Paris, Ernest Leroux, 1896.

SUPERSTITIONS

ET

SURVIVANCES

ÉTUDIÉES AU POINT DE VUE DE LEUR ORIGINE ET DE
LEURS TRANSFORMATIONS

PAR

L.-J.-B. BÉRENGER-FERAUD



TOME TROISIÈME

PARIS

ERNEST LEROUX, éditeur

RUE BONAPARTE, 28

1896

TOUS DROITS RÉSERVÉS

20,698 TOLON. — IMPRIMERIE DU « PETIT VAR »
Angle boulevard de Strasbourg et rue d'Antrechaus.

SUPERSTITIONS ET SURVIVANCES

TOME TROISIÈME

CHAPITRE PREMIER

L'Engloutissement des Impies

I

CRÉOULIÈRES DE LA PROVENCE

Au cours de mes recherches, touchant les survivances et les superstitions, j'ai recueilli, en Provence, un certain nombre de récits se rattachant à la donnée bien connue, dans les pays les plus divers : « de l'Engloutissement des Impies ». Ces récits, que les bonnes femmes font, comme s'ils dataient d'hier, à peine, remontent à l'antiquité la plus reculée; ils procèdent d'une idée bizarre, et ont subi, suivant les temps et les localités, des transformations assez curieuses pour mériter de nous arrêter un instant.

Voici d'abord les légendes provençales qui ont servi de point de départ à mon étude ; elles sont au nombre d'une douzaine environ ; et je dois ajouter : que je n'ai pas la prétention de les avoir toutes recueillies. Il est probable qu'avec un peu de soin, on pourrait en découvrir plusieurs autres dans la contrée. Cependant, si je ne me trompe pas, j'ai rencontré les principales variantes de la donnée fondamentale ; les aventures qui n'ont échappé n'apporteraient pas, je crois, d'élément nouveau, pour l'étude de cette croyance populaire.

L'étang de Bras. — Dans la commune de Bras, entre Barjols et Brignoles, se trouve un étang de minime étendue, mais d'une profondeur relativement grande ; il passe, dans l'esprit des crédules de la localité, pour avoir une origine surnaturelle. — Il y avait, jadis, dit la tradition, un village, à l'endroit où se trouve cet étang ; les habitants se laissaient aller à tous les vices ; et ils furent irrévérencieux pour la fête de la Sainte-Magdeleine, qui est très respectée dans le pays. — Dans la nuit qui suivit cette fête, il survint un déluge d'eau, qui dévasta la région ; et le lendemain matin, on ne trouva plus que l'étang actuel, à l'endroit où était, jusque là, le village. La chose est si vraie, et le châtement est si palpable, ajoute-t-on, que toutes les années, pendant la nuit qui précède la fête de Sainte-Magdeleine, on entend distinctement : les cris de douleur et de désespoir des malheureux villageois qui ont été condamnés aux supplices de l'Enfer. — Le châtement de ces irreligieux avait, même, jadis, un certain air de menace pour les habitants de Bras, car on disait : que,

si le jour de Saint-Marc (25 avril), ils avaient négligé de faire une procession autour de l'étang, des flammes sorties de la nappe d'eau, seraient venues détruire leur village.

L'Étang de Bossac. — A Bossac, près de Carnoules, sur le chemin de fer qui relie la grande ligne de Toulon à Nice, avec celle qui va de Marseille à Aix, il y a un étang qui possède une légende à peu près semblable à celle de Bras. Elle dit : qu'un jour de Fête-Dieu, pendant que la procession faisait le tour du village, la population, irrévérencieuse pour les choses saintes, s'amusa à chanter des chansons licencieuses. Lorsqu'elle vit, surtout, le Saint-Sacrement, porté par le curé, que personne ne suivait, elle redoubla d'impiété. Le saint homme, outre de colère, éleva les bras au-dessus de sa tête, en disant : « Bon Dieu, punissez ces impies ». Au même instant, un bruit effroyable se produisit : la terre, s'ouvrit, le village entier disparut dans les entrailles de la terre et une nappe d'eau le recouvrit à jamais.

Lorsqu'on va près de l'étang le jour de la Fête-Dieu, à l'heure précise où la procession se faisait, le jour du cataclysme, on entend, encore aujourd'hui : le son des cloches, les chants religieux de la procession, et les cris de désespoir des impies, succédant à leurs chants de débauche.

L'Étang de la Rochebrissanne. — Dans les environs de ce village qui, comme le précédent, n'est guère éloigné de Brignoles, il y a, aussi, un étang qui a, confusément, la réputation de devoir son origine à un événement surnaturel.

On a dit longtemps dans la localité, que, si, à certains moments de l'année, on n'était pas allé processionnellement le bénir, il aurait vomé des flammes.

L'Arbre de Sainte-Anne. — L'aventure que l'on raconte pour les étangs dont je viens de parler, est attribuée aussi, en Provence, à certains endroits où il n'y a pas de nappe d'eau.

Dans les environs de Toulon, je connais trois quartiers qui l'ont dans leur arsenal légendaire. C'est : 1° à Sainte-Anne-d'Évènos, près du Boussot; 2° Dans la plaine de Reyrier, près de Six-Fours; 3° Dans la plaine de la Crau, près d'Hyères. C'est-à-dire, que ces trois légendes ont cours dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres à peine. Si je voulais énumérer toutes les localités qui se l'attribuent, j'arriverais, peut-être, à une centaine, pour toute la Provence. Quoi qu'il en soit, voici le fond de l'aventure :

Un jour de la fête de Sainte-Anne, au moment où chacun se livrait à la dévotion, un paysan irréligieux voulut aller fouler son blé. Un de ses voisins, qui le vit passer avec ses chevaux, lui dit, d'un air étonné, « Comment, vous allez travailler le jour de Sainte-Anne ».

Le mécréant lui répondit : « *Qué siégue Sant'Anno ou Sant'Announ, foue qué caouqui noun garberoun.* » (Que ce soit Sainte-Anne ou Saint-Annon, il faut que je foule mon petit gerbier ».

Il se mit, donc, à l'ouvrage; mais au moment de midi, la terre s'entr'ouvrit, tout-à-coup, et l'engloutit avec ses chevaux et son blé, sans laisser la moindre trace de son existence. Depuis ce temps, ajoute-t-on, les

personnes qui passent à cet endroit, au moment de midi, le jour de Sainte-Anne, entendent le bruit que font les chevaux en foulant, les claquemets du fouet et les cris du paysan qui excite ses bêtes, sans rien voir qui puisse justifier ce tapage.

Le Cataclysme de Roquebrune. — Dans le quartier de Pelignan, voisin du pie de Gaudi, sur le territoire de Roquebrune, près de Fréjus, les bonnes femmes racontent : qu'une vieille mendicante demanda, un soir, l'hospitalité dans cet endroit. Chacun la repoussa ; et elle allait être obligée de coucher à la belle étoile, quand elle rencontra un paysan charitable qui lui permit de se remiser dans sa grange. Au milieu de la nuit, la vieille se lève, frappe à coups redoublés à la porte de la chambre de son hôte, et l'engage à aller, sans retard, sur une petite éminence voisine.

Le conseil fut suivi, et le lendemain matin, le paysan put constater : que tout le quartier avait été dévasté par le débordement d'un ruisseau voisin, qui avait couvert les maisons de gravier. Tous ses voisins avaient péri ; et avaient eu leurs terres dévastées : lui seul, avait été sauvé, dans sa personne et ses propriétés.

Notre-Dame-de-la-Roque, du Muy. — Dans le quartier de Notre-Dame-de-la-Roque, près du Muy, dans le département du Var, il y a un endroit, où se trouvent des blocs de rochers paraissant provenir d'un éboulis de montagne.

La légende prétend : qu'il y a, sous ces pierres, une habitation qui fut engloutie, parce que ses propriétaires étaient des impies.

La Catastrophe de Thoard. — Dans les environs de la commune actuelle de Thoard, dans les Basses-Alpes, il y a un quartier dit : de la Heaucoure, où l'on voit les débris d'une habitation ensevelie par l'éboulement des rochers voisins. La légende locale raconte : que cet effondrement survint, pour la punition de gens impies, qui habitaient cette ferme.

La Catastrophe de Barrême. — Saint Isarn, abbé de Saint-Victor, de Marseille, venant un jour à Barrême, près de Digne, dans les Basses-Alpes, pour y visiter les domaines de son abbaye, fut mal reçu par les habitants, qui s'entendirent pour lui refuser l'hospitalité. Le saint abbé courait grand danger de coucher dans la rue, et sans souper, quand une pauvre veuve, touchée de compassion, l'accueillit, et l'hébergea de son mieux. Or, pendant la nuit, un orage épouvantable fondit sur le village; la terre se mit à trembler et les maisons furent détruites, autant par ce tremblement de terre, que par l'incendie, allumé par la foudre. Seules, l'église et la maison de la veuve, furent épargnées.

L'Engloutissement de Draix. — Dans les environs du village de Draix, de l'arrondissement de Digne, dans les Basses-Alpes, on parle d'une catastrophe survenue à un hameau, qui fut enseveli sous un éboulement de rochers, par la colère divine.

La disparition de l'ancien Vergons. — Dans les environs du petit village de Vergons, des Basses-Alpes, on voit un éboulement de la montagne de Chamasse, qui a couvert une partie de la vallée. La tradition locale assure : qu'il y avait là, jadis, une cité

populeuse qui se laissa aller au vice, et qui fut engloutie par un éboulement surnaturel du pic voisin.

La Ville disparue des Lecques. — A une cinquantaine de milles marins, dans l'ouest des îles d'Hyères, dans le quartier des Lecques, aux environs de la Ciotat, sur l'emplacement où s'éleva, jadis, la ville maritime de Tauroentum, devant laquelle se livra un mémorable combat naval, lors du siège de Marseille, par Jules César, on raconte la légende de la ville disparue par une irruption de la mer. Les hommes et femmes racontent : que lorsque l'eau est bien tranquille, on voit au fond, des traces de murs de maisons, de jardins, etc. Pour un peu plus, elles ajouteraient : qu'on distingue encore les personnes, au milieu de leurs ustensiles ou de leurs propriétés. Pour bien montrer que la population fut surprise par un événement imprévu ; et ce qui donne la preuve de l'allure superstitieuse du récit, c'est qu'elles affirment : que, seule, l'église de cette ville n'a pas subi les dégradations des autres constructions ; qu'on la voit, tout entière bien conservée, et, même, avec son clocher, comme si elle avait servi au culte il y a quelques instants à peine.

La Ville submergée des environs de l'Estérel. — Dans son charmant roman de : *La Chèvre d'Or*, Paul Arène a rapporté la légende d'une ville disparue, en tout semblable à celle du golfe de Lecques, qui a cours chez les pêcheurs des environs de Fréjus, c'est-à-dire à une cinquantaine de mille marins dans l'est des îles d'Hyères. Cela nous prouve : que la donnée est familière aux habitants du littoral, depuis Marseille jusqu'à Nice.

II

CRÉDULITÉS DES AUTRES PROVINCES DE FRANCE

La Provence n'a pas le monopole de ces légendes d'engloutissement des impies ; en cherchant dans les aventures merveilleuses des autres pays, je n'en ai pas trouvé moins de 323. Et, encore, je n'ai pas poussé mes investigations bien loin.

Je suis convaincu qu'avec un peu de persévérance, on atteindrait facilement le chiffre de trois mille.

Il en existe même peut-être cinq ou six mille, mais quelques-unes d'entre elles étant plus complètes ou plus dramatiques que les autres ont frappé davantage l'esprit. Voici la collection que j'ai pu faire, dans mes recherches à ce sujet.

La lague de Xaintrailles (Lot-et-Garonne). — Dans l'arrondissement de Nérac, se trouve la lague de Xaintrailles. Jadis il y avait là un beau domaine, dont le seigneur était méchant. Un soir de Noël, il refusa à manger, à boire et à coucher à un pauvre. Au coup de minuit, le château fut englouti sous les eaux. Depuis, toutes les années à ce moment même, on entend le chant du coq, le braiement de l'âne et le tic-tac du moulin qui se trouvaient sur ce domaine maudit (*R. d. t.* 1891. p. 434).

Le lac de Campou (Gascogne). — Dieu, déguisé en

mendiant, fut repoussé d'un hameau qui a été englouti sous un lac ; un pauvre vacher qui l'accueillit, fut seul sauvé (*R. d. t.* 1893, p. 401).

Le lac de Lourdes. — Le Bon Dieu, transformé en paysan, fut rebuté par tous les habitants, excepté par une pauvre femme, qui fut la seule sauvée du cataclysme (BLADÉ. *Contes de la Gascogne et R. d. t.* 1890, p. 484).

Le lac de Lhéou. — Même légende que pour Lourdes, dans la même province de Bigorre.

La légende de la Maladetta. — Dans les Pyrénées, il y a, au sujet de l'origine du pic de la *Maladetta*, une légende sinistre qui se rattache à l'engloutissement, ou à la pétrification des impies.

Le Château de Mandroux. — Près de Virson, dans la Charente-Inférieure, il y a la fontaine de Mandroux, sous laquelle le château de ce nom fut englouti, parce que la jeune fille qui l'habitait, voulut se soustraire à la poursuite d'un amoureux. — On voit, parfois, le fantôme de cette jeune fille (*R. d. t.* p. 559).

L'église engloutie de Chatellaillon (Charente). — Dans le département de la Charente, on voit souvent, pendant la nuit, des fantômes de moines descendre des hauteurs de Chiraty, pour aller à un office, dans une église engloutie sous les eaux, lorsque les cloches sous-marines les appellent. — Les pêcheurs voient, quelquefois, cette église et ces cloches, au fond de la mer (*R. d. t.* 1893, p. 220).

Les villes englouties du Berry. — Il y a dans le Berry, des légendes d'engloutissement, au sujet de

huit villes, à savoir : Vaton, Neuvy-Saint-Sépulcre, Laos, Levroux, Belleville, Sens-Beaujou, Lignières, Bourges (*R. d. t.* 1892, p. 558). — Ce sont peut-être des souvenirs de cités lacustres.

La disparition de Lemps, en Poitou. — Il y avait jadis dans le Poitou, près de Lussac (Vienne), une ville appelée Lemps, dont les habitants étaient vicieux. Le Bon Dieu, transformé en mendiant, alla y demander l'aumône et fut rebuté partout, excepté chez une veuve qui avait deux filles. — Dieu leur ordonna de sortir de la ville, sans regarder derrière. — La ville fut engloutie. Mais, les trois femmes s'étant retournées furent changées en grues. On voit, quelquefois, le clocher du village sous l'eau. A minuit, le jour de Noël, on entend sonner les cloches de Lemps.

Une fois, les habitants du voisinage résolurent de s'emparer de ces cloches, qui apparaissent, pendant la nuit de Noël, dans une prairie. Ils les avaient déjà attachées à des cordes, quand l'un d'eux dit : « Maintenant nous les avons ; et, c'est bien le diable si elles nous échappent. Aussitôt les cordes cassèrent, et les cloches furent de nouveau englouties pour toujours (*R. d. t.*, 1890, p. 483).

Le Lemps est une vaste surface marécageuse, dans laquelle on rencontre des ruines de constructions antiques, ça et là.

Les danseurs engloutis (Poitou). — Près de Lussac-les-Châteaux, dans la Vienne, là où il y a déjà la légende d'une ville engloutie, il y a celle des danseurs qui ne voulurent pas aller à la messe, le jour de Pâques, et qui

furent engloutis à l'endroit où sort actuellement une source appelée « le Gouffre » (*R. d. t.* 1890, p. 679).

Les mineurs de Massiac. — Jadis, les mineurs de Massiac, en Auvergne, avaient l'habitude de faire une prière avant de commencer leur travail. Un jour, ils oublièrent de la faire, et ils furent engloutis par un éboulement. Trois, d'entre eux, eurent la pensée d'invoquer Dieu, qui leur envoya : un morceau de pain et un peu d'huile, pour leur lampe, par un ange. Ce pain et cette huile durèrent pendant sept ans, moment où ils furent délivrés.

Les cloches de Pierre-Perthuis. — Lorsque la Cure brisa les montagnes qui l'empêchaient de se diriger vers la Loire, l'église de Pierre-Perthuis, située à quelques kilomètres de Veselay, fut détruite ; et ses cloches englouties dans un abîme. On essaya de les retirer, et on avait déjà passé des cordes autour d'elles, quand un ouvrier dit : « Par tous les diables nous les tenons ». Les cordes cassèrent, et on ne pût plus les atteindre, désormais. Elles sonnent pour annoncer les grandes fêtes (*R. d. t.* 1892, p. 273).

Les cloches d'Argental. — A quelques kilomètres d'Argental, dans la Corrèze, près d'un rocher qui a la forme d'un moine pétrifié, il y a un gouffre dans lequel se trouvent les cloches d'un monastère de Glessy, englouti. On entend sonner ces cloches à certaines époques (*R. d. t.* 1891, p. 582).

La tour de l'Espinasse. — Dans une prairie marécageuse des bords de la Tessonne, dans le Forez, se trouve la tour de l'Espinasse, débris d'un château du

moyen âge. La légende prétend : qu'il y avait jadis une ville en cet endroit. Cette ville appartenait au seigneur de la Becquelandière, dont la vie avait été un tissu de débauche. Or, un soir, après boire, ne sachant quel bon tour jouer aux braves gens, ce seigneur feignit d'être malade et envoya quérir un moine pour lui administrer les derniers sacrements. Le saint homme accourut ; mais le Seigneur voulut l'obliger à donner la communion à un vieux bouc qu'il avait fait coucher dans son lit. Pour éviter ce sacrilège, le moine avala l'hostie lui-même. Aussitôt un coup de tonnerre effondra le château, et engloutit la ville dans la prairie marécageuse. Toutes les nuits, ajoute-t-on, on entend le bruit des voix, des cloches, etc., etc., de cette ville disparue ; et on voit le fantôme d'une femme pleurer, sur les bords de la rivière (NOELAS. *Légendes Forez.* p. 105).

Amyons. — Le village d'Amyons, dans le Forez, est voisin du lieu où s'éleva jadis la ville de Mediolanum Segusiavorum. Il y a là une légende locale de ville considérable qui fut engloutie, en punition de l'impiété de ses habitants. Il s'agit d'une vieille femme qui demande infructueusement l'aumône à toutes les maisons, et qui ne reçoit bon accueil que chez une pauvre mendiante. Or, cette vieille voyageuse n'était autre chose que Notre-Dame-du-Val. La mendiante, pour ne pas la laisser traverser seule le bois, pendant la nuit, voulut l'accompagner : et, à peine furent-elles arrivées près d'un quadrivium, situé sur un lieu élevé du voisinage, la mendiante s'aperçut que la ville avait disparu, et

que sa maison seule était restée debout (NOELAS, p. 371).

Le lac de Paladru (Isère). — Près du village de Paladru, dans l'Isère, il y a un lac où l'on trouve des restes d'habitations lacustres. — La légende dit : qu'une ville y a été engloutie ; et qu'on entend encore, le bruit des cloches, la veille des jours de fête. On voit les ruines au fond de l'eau (CHORIER, *Hist. du Dauphiné* et *R. d. t.* 1891, p. 747).

Le lac de Moras (Dauphiné). — Sous le lac de Moras, il y a un village englouti, à cause de l'impiété de ses habitants. Un seul homme fut sauvé ; et sa femme fut pétrifiée comme celle de Loth. (*R. d. t.* 1893, p. 603).

La catastrophe de Myans. — Dans la Savoie, il y a au sujet de la Vierge noire de Myans, où se fait un pèlerinage très renommé, la légende suivante :

En 1240, le Pape Innocent IV, étant en guerre contre l'Empereur Frédéric, voulut s'attirer le concours du prince Thomas de Savoie, et n'hésita pas, pour cela, à donner à son favori Bonnivard, la propriété d'un magnifique prieuré, qui était sur le versant du mont Grenier, dans la petite ville de Saint-André. Les moines, chassés par Bonnivard, implorèrent la Vierge noire, au moment où il se gaudissait avec ses amis, dans une grande fête donnée, dans le prieuré même, qu'il tenait de la libéralité coupable du Pape. Or voilà que tout-à-coup, quoique le ciel fut serein et que la lune éclairât paisiblement l'atmosphère, on entendit des vents épouvantables, on vit tomber de la grêle, la terre trembla et le sommet de la montagne Gre-

nier, s'éroula, détruisant la ville de Salut-André avec son prieuré et seize villages environnants; la légende raconte que les blocs de rochers vinrent s'arrêter aux pieds des moines, et qu'on entendit le diable crier à ses démons : « Poussez les pierres plus loin », mais que ceux-ci lui répondirent : « La Dame noire, nous le défend (*Diction. des Pèlerinages de la collect. Moxa.* t. 1, p. 1217).

La ville du lac d'Annecy. — A l'endroit où se trouve le lac d'Annecy, il y avait jadis un village. Une vieille fée vint y demander l'aumône; et comme tout le monde la lui refusa, elle engloutit le village. Pendant les nuits de pleine lune, on entend les coqs chanter, dans le lac (*Tuevener et R. d. t.* 1893, p. 484).

La mer de glace de Chamounix. — La mer de glace près Chamounix, en Savoie, couvre un village, dont les habitants refusèrent l'aumône d'un morceau de pain, à un pauvre (*R. d. t.* 1892, p. 323).

Le château de Chapéron. — Dans l'Yonne, un château habité par des impies, a été englouti sous le murais de Chapéron (*R. d. t.* 1892, p. 539).

Le village de Marlay. — Sous le lac de Marlay, en Bourgogne, il y a une ville engloutie, à cause de l'impiété de ses habitants, qui refusèrent l'aumône à une mendiante. On y entend le chant du coq pendant la nuit de Noël (*R. d. t.* 1892, p. 569).

Les cloches de la Certenne. — Un bouvier, amenant sur son char les cloches de la chapelle de la Certenne, se mit à jurer. La charrette et les cloches furent aussitôt

englouties, on entend ces cloches sonner aux Avents de Noël (*R. d. t.*, p. 1893, p. 221).

Les cloches de Mhère (Bourgogne). — On raconte qu'à Mhère, les cloches de la paroisse, jetées jadis dans le précipice de la Causade, sonnent encore, la veille des grandes fêtes, sous l'out et la vase qui les recouvrent (*R. d. t.*, 1893, p. 221).

La ville de Colina (Loire-Inférieure). — A Conquerout, dans la Loire-Inférieure, il y a une grande excavation, dans laquelle la ville de Colina a été engloutie. On y entend souvent sonner les cloches, les jours de fête. C'est probablement une ancienne cité lacustre (*R. d. t.*, 1892, p. 210).

Le lac de Verton. — Sur l'emplacement où se trouve, aujourd'hui, le lac de Grand-Lieu ou de Verton, sur la rive gauche de la Loire, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Nantes, entre Bouaye et Saint-Philibert, il y avait jadis une ville, du nom d'Herbatilla ou d'Herbaugo, où se retirèrent, dit la légende, les habitants de Nantes, qui voulurent dérober leurs trésors à la rapacité de Jules César. Les habitants d'Herbatilla, très riches et très amis du plaisir, se livrèrent bientôt à la débauche, et ne voulurent pas écouter les exhortations de saint Martin de Verton qui, en 524 après Jésus-Christ, avait entrepris de les convertir. — Un habitant, nommé Romain, écouta, seul, ses paroles et l'accueillit même dans sa maison. Désespéré de son insuccès, saint Martin se plaignit à Dieu, qui résolut de venger son serviteur. Une nuit de Noël, saint Martin entendit une voix divine qui lui dit : « Fidèle confesseur de la

toi, éloigne-toi sans retard de cette cité pécheresse, sans regarder derrière toi. » Saint Martin réveilla aussitôt, Romain et sa femme, qui s'étaient convertis aussi; ils partirent sans tarder. A peine avaient-ils quitté la ville qu'elle fut submergée; tous ses habitants furent noyés. Saint Martin avait recommandé à Romain et à sa femme de ne pas regarder derrière eux; mais la femme ne put résister à la curiosité; elle fut aussitôt chargée en pierre. — Saint Martin faillit lui aussi mourir à ce moment; comme il ne marchait pas assez vite, l'eau le gagnait. — Dans un péril aussi pressant, il appela le Diable à son secours; et, celui-ci, hâta instantanément un pont en pierre, pour lui permettre de gagner la terre ferme. Ce pont se voit encore; après s'être appelé longtemps le Pont-du-Diable, il a pris celui de Saint-Martin. Depuis la destruction d'Herbauges, on entend fréquemment le bruit des cloches et les plaintes des habitants de la cité engloutie, quand on passe sur les bords du lac de Grand-Lieu, pendant la nuit (*Mém. de l'Acad. Celtiq.*, t. 5, p. 93).

La Foudrière de Radenac. — A Radenac, dans le Morbihan, il y a une foudrière, à laquelle se rattache une légende sinistre; et où l'on entend le son des cloches, pendant la nuit de Noël.

La destruction d'Is ou de Keris. — Dans son *Foyer Breton*, Emile Souvestre a rapporté la légende de la destruction de la ville de Keris, en Bretagne, qui mérite d'être citée en entier, ici, précisément à cause des fioritures merveilleuses, qui sont venues s'enteler, sur la donnée primitive, assez extraordinaire déjà par elle-même.

« Il y avait jadis, dans les Cornouailles, un roi puissant qui se nommait Grallon. C'était un homme, aussi averti du bien qu'aucun fils d'Adam, et qui accueillait à sa cour tous les gens de renom, qu'ils fussent nobles ou roturiers. Malheureusement, il avait pour fille une princesse de conduite déréglée; qui, pour échapper à sa surveillance, était allée habiter Koris, à quelques lieues de Quimper.

« Un jour que le roi Grallon chassait, avec sa suite, dans une forêt du Ménéhoué, ils se perdirent, et arrivèrent tous à l'ermitage du solitaire Corentin. Grallon avait entendu parler de ce saint homme, et il se réjouit d'avoir été conduit jusqu'à sa demeure; mais ses serviteurs, qui mouraient de faim, regardaient d'un air triste la pauvre logette du saint, en se disant, l'un à l'autre: qu'il faudrait souper d'oraisons.

« Corentin éclairé par Dieu, devina leur pensée; et il demanda au roi s'il ne voulait point accepter une collation; et, comme Grallon lui répondit qu'il n'avait rien mangé depuis le chant du coq, le saint appela l'échanson et le cuisinier, pour préparer un bon repas, après si longue continence. Il les conduisit, tous deux, à la fontaine, près de son ermitage, remplit d'eau la cruche d'or que portait le premier, coupa un morceau du petit poisson qui nageait dans la source, pour la donner au second; et recommanda, à tous deux: de mettre le couvert du roi et de sa suite. Mais l'échanson et le cuisinier se prirent à rire, et lui demandèrent s'il prenait les gens de cour pour des mendiants, d'oser offrir des arêtes de poisson, et son vin de grenouilles. Corentin leur

répondit, de ne s'inquiéter de rien ; et que Dieu pourvoit à tout.

« Ils se décidèrent, en conséquence, à faire ce qu'il avait ordonné ; et à leur grande surprise, les provisions du salut se réalisèrent. Car, d'un côté, l'eau qui avait été puisée dans la cruche d'or se changea en un vin aussi doux que le miel, et aussi chaud que le feu ; tandis que de l'autre, le petit morceau de poisson se multiplia, de manière à rassasier deux fois plus de convives que le roi n'en avait à sa suite.

« Grallon fut averti de ce miracle par ses deux serviteurs, qui lui montrèrent, par surcroît de merveille, le petit poisson, dont Corentin avait coupé une part, nageant dans la fontaine, aussi sain et aussi entier que si le couteau du saint ne l'eût jamais touché. A cette vue, le roi de Cornouailles fut saisi d'admiration, et dit à l'ermite : « Homme de Dieu, ce n'est pas ici votre place, car votre maître et le mien a défendu de garder la lumière sous le boisseau. Vous allez quitter cet ermitage, pour venir à Quimper, où je vous nomme évêque. Mon palais vous servira de demeure ; et toute la ville vous appartiendra. Quant à vos disciples, je leur bâtirai un monastère à Landevenec ; et vous nommerez vous-même l'abbé ».

« Le roi tint sa promesse, abandonna sa capitale au nouvel évêque ; et alla habiter la ville d'Is. Celle-ci s'élevait à la place où vous voyez aujourd'hui la baie de Douarnenez. Elle était si grande et si belle que, pour faire l'éloge de la capitale des Gallots, les hommes de l'ancien temps, n'ont rien trouvé de mieux que de

l'appeler Paris, c'est-à-dire l'égalé d'Is. Elle était bâtie plus bas que la mer, et défendue par des digues dont on ouvrait les portes, à certains moments, pour faire entrer et sortir les flots. La princesse Dahut, fille de Grallon, portait, toujours suspendues à son cou, les clefs d'argent de ces portes; ce qui fait que le peuple l'appelait la princesse Ale'huez, ou plus brièvement Akoz. Comme c'était une grande magicienne, elle avait embelli la ville d'ouvrages que l'on ne peut demander à la main des hommes. Tous les korrigans des Cornouailles et de Vannes, étaient venus, sur son ordre, pour construire les digues et forger les portes, qui étaient de fer. Ils avaient couvert le palais d'un métal semblable à l'or (car les korrigans sont d'habiles faux monnayeurs); et entouré les jardins de balustrades qui brillaient comme de l'acier poli. C'étaient eux qui soignaient les écuries de Dahut, pavées de marbre noir, rouge ou blanc, selon la couleur des chevaux et qui entretenaient le port où l'on nourrissait les dragons marins. Car Dahut, avait soumis par son art, les monstres de la mer; et en avait donné un à chaque habitant de Keris, qui s'en servaient comme d'un coursier, pour aller chercher au-delà des flots, les marchandises rares, ou pour atteindre les vaisseaux des ennemis. Aussi, tous ces bourgeois étaient si opulents, qu'ils mesuraient les grains avec des hanaps d'argent.

« Mais la richesse les avait rendus vicieux et durs, les mendiants étaient chassés de la ville comme des bêtes fauves. On ne voulait avoir partout que des gens gais, bien portants et vêtus de drap ou de soie. Le

Christ, lui-même, s'il fut venu en habit de toile, eût été repoussé. La seule église qu'il y eût dans la ville, était si délaissée, que le bedeau en avait perdu la clef. L'ortie poussait sur le souil, et les hirondelles nichaient contre les joints de la porte d'entrée. Les habitants passaient les jours et les nuits dans les auberges, les salles de danse, les spectacles, uniquement occupés de perdre leur âme.

« Dahut donnait l'exemple. C'était jour et nuit fête dans son palais. On voyait arriver, des pays les plus éloignés, des gentilshommes ; et jusqu'à des princes attirés par la renommée de cette cour. Grallon les recevait avec amitié, et Dahut, encore mieux ; car si c'étaient des jeunes gens de belle apparence ; elle leur donnait un masque magique, avec lequel ils pouvaient, dès le soir la rejoindre secrètement dans une tour, bâtie au bord des écluses. Ils restaient avec elle, jusqu'à l'heure où les hirondelles de mer recommençaient à passer devant les fenêtres de la tour. Alors, la princesse leur disait bien vite adieu ; et, pour qu'ils pussent sortir sans être vus, comme ils étaient arrivés, elle leur remettait le masque enchanté ; mais cette fois, il se resserrait de lui-même, et les étranglait ! Un homme noir prenait, alors, le corps mort, le plaçait en travers de son cheval, comme un sac de mouture, et allait le jeter au fond d'un précipice entre Huelgoat et Pontacien. Ceci est bien la vérité ; car, aujourd'hui-même, pendant les nuits sombres, on entend au fond de la ravine, les plaintes de leurs âmes. Que les chrétiens pensent à elles dans leurs prières !

« Corontin instruit de tout ce qui se passait à Koris, avait plusieurs fois averti Grallon, que la patience de Dieu était à bout ; mais le roi avait perdu sa puissance, et vivait seul dans une des ailes du palais, abandonné de tout le monde, comme un grand-père qui a livré son héritage à ses enfants. Aussi, Dahut ne tenait-elle nul compte des menaces du saint.

« Or, un soir qu'il y avait fête chez elle, on vint lui annoncer, un prince puissant venu des extrémités de la terre pour la voir. C'était un homme de grande taille, tout vêtu de rouge ; et si barbu, qu'on apercevait à peine ses doux yeux qui brillaient comme des étoiles. Il adressa à la princesse un compliment à rimes, si bien tourné, qu'aucun barvalet de Cornouailles, n'eût pu en inventer de pareil. Puis, il se mit à parler avec tant d'esprit, que tout le monde en demeura émerveillé. Mais, ce qui frappa surtout les amis de Dahut, ce fut de voir combien l'étranger était plus habile qu'eux dans le mal. Il savait, non seulement, tout ce que la malice humaine a inventé depuis la création, dans toutes les terres habitées par des êtres parlant, mais tout ce qu'elle inventera, jusqu'au moment où les morts se lèveront de leurs tombes pour être jugés. Akez et les gens de sa cour, reconnurent qu'ils avaient trouvé leur maître ; et tous résolurent de prendre des leçons du prince Barbu.

« Pour commencer, celui-ci leur proposa un branle nouveau, qui n'était autre que le passe-pied dansé en enfer, par les sept péchés capitaux. Il fit entrer, pour cela, un sonneur qu'il avait amené avec lui. C'était un

petit nain vêtu d'une peau de bouc; et qui portait, sous son bras, un bialou, dont le chalumeau lui servait de peuhoz. A peine, se fût-il mis à sonner, que Dahut et ses gens furent saisis d'une espèce de frénésie, et se mirent à tourner comme des tourbillons de mer. L'inconnu en profita pour enlever, à la princesse, les clefs d'argent des écluses, et pour s'échapper de la fête.

« Pendant ce temps, Grallon était seul dans son palais, situé à l'écart. Il se tenait dans une grande salle obscure; et il était assis sur l'âtre, près du feu éteint. Il sentait la tristesse lui tomber dans le cœur, lorsque tout-à-coup la porte s'ouvrit des deux côtés, et saint Corentin parut sur le seuil, avec un cercle de feu autour du front, la croix d'évêque à la main, et marchant dans un nuage de parfum. « Lovez-vous, grand roi, dit-il à Grallon,prenez ce qui vous reste ici de précieux; et fuyez, car Dieu a livré cette ville maudite au démon, » Grallon effrayé se leva, aussitôt, appela quelques vieux serviteurs; et, après avoir pris son trésor, il monta son cheval noir, et partit à la suite du saint, qui glissait dans l'air comme une plume.

« Au moment où il passait devant la digue, il entendit un mugissement de flots, et aperçut l'étranger barbu, qui avait repris sa forme de démon, occupé à ouvrir toutes les écluses, avec les clefs d'argent enlevées à Dahut. La mer descendait déjà sur la ville, en cascades; et l'on voyait les flots élever leurs têtes blanches au-dessus des toits, comme s'ils montaient à l'assaut. Les dragons enchaînés dans le port, mugissaient de terreur, car les animaux, aussi, sentaient la mort venir.

« Grallon voulut jeter un cri d'avertissement, mais Corentin lui répéta de fuir ; et il s'élança au galop vers le rivage. Son cheval traversa, ainsi, les rues, les places, les carrefours, poursuivi par les flots, et toujours les pieds de derrière dans la vague. Il passa devant le palais de Dahut, lorsque celle-ci parut sur le perron, les chevaux épars, comme une veuve, et s'élança derrière son père. Le cheval s'arrêta subitement, fléchit et l'eau monta jusqu'aux genoux du roi : « A moi, saint Corentin », cria-t-il, épouvanté « Secouez le péché que vous portez derrière vous » répondit le saint, et par le secours de Dieu vous serez sauvé ! Mais Grallon qui malgré tout était père, ne savait à quoi se résoudre. Alors, Corentin toucha avec sa croix d'évêque, l'épaule de la princesse qui glissa dans la mer et disparut au fond du gouffre, appelé depuis : le gouffre d'Akez. Le cheval, ainsi délivré de son fardeau s'élança en avant, et atteignit le rocher de Garrec, où l'on voit encore la marque d'un de ses fers.

« Le roi tomba d'abord à genoux, pour remercier le ciel, puis se retourna vers Keris, afin de juger le danger auquel il avait miraculeusement échappé ; mais il chercha en vain l'ancienne reine des mers. Là, où il y avait, quelques instants auparavant, un port, des palais, tant de richesses et des milliers d'hommes, on ne voyait plus qu'une baie profonde qui reflétait les étoiles, tandis qu'à l'horizon, debout sur les derniers débris des digues submergées, l'homme rouge montrait les clefs d'argent, avec un geste de triomphe.

« Plusieurs forêts de chênes, ont eu le temps de

naître et de mourir, depuis le jour où arriva cet exemple, mais les pères l'ont raconté aux enfants, d'âge en âge, jusqu'à notre temps. Avant la grande révolution, le clergé des paroisses riveraines s'embarquait, tous les ans, dans les canots des pêcheurs, et allait dire la messe sur la ville noyée. Depuis, cet usage s'est perdu avec beaucoup d'autres; mais, quand la mer est calme, on aperçoit encore, au fond de la baie, les restes de la grande cité; et les dunes d'alentour sont pleines de ruines qui prouvent sa richesse » (SOUVESTRE, *Le Foyer Breton*).

Les îles des Glenans. — Il y avait jadis une contrée fertile, là où s'élèvent les rochers des Glenans, sur les côtes de Bretagne. Les habitants de ce pays s'étant corrompus, Dieu les engloutit. Quand la mer est calme, on voit encore les ruines de leurs habitations (MAHÉ, *Morbihan*, p. 279).

Le cierge de Quimper. — Lorsque la ville d'Is, et celle de Pennmarck, furent submergées, en punition de leurs péchés, Dieu fit savoir aux habitants de Quimper: qu'il avait été sur le point de leur faire subir le même sort. Cette menace, venant après le terrible exemple qu'ils venaient d'avoir sous les yeux, les effraya tellement, qu'ils se conduisirent mieux; et ils promirent de ne plus retomber dans leurs fautes passées. Comme gage de leur promesse, il fut décidé: qu'ils entretiendraient, dans l'église cathédrale, un cierge perpétuellement allumé; et Dieu promit: que tant que sa flamme brillerait, Quimper serait préservé de la destruction. Aussi, pendant tout le moyen âge, et jusqu'à la fin du

siècle dernier, le cierge a brûlé dans l'église de Quimper. Depuis, il a été éteint, et les bonnes gens du pays ne sont pas sans appréhension, sur le sort réservé à leur ville.

La ville de Al-Lew-Drez. — Dans son livre le *Foyer Breton*, E. Souvestre dit qu'en Bretagne, on parle de la ville d'Al-Lew-Drez (la lieue de grève), qui fut engloutie par la mer, parce que ses habitants étaient impies. Toutes les années, à minuit, le jour de la Pentecôte, la mer se retire, on voit la ville avec ses habitants; puis la mer revient, et tout disparaît.

On sait que la côte de Bretagne paraît être rongée et envahie par la mer, depuis les temps les plus reculés de la présente période géologique; de sorte que la légende paraît être une réminiscence, obscurcie, de cet envahissement; légende à laquelle s'est mêlée la donnée des grandes marées, qui mettent les fonds à découvert, dans quelques circonstances.

La ville du Lou-du-Lac. — Près de Lou-du-Lac, en Bretagne, il y a un étang sous lequel est une ville engloutie. On y entend les cloches, à certains moments (*R. d. t.* 1892. p. 211).

La mort de Comorre. — Sur les rives du Blavet, en Morbihan, il y avait, jadis, un seigneur très vicieux, du nom de Comorre, et qui a servi à la légende si connue de *Barbe-Bleue*. Or, au moment où Comorre venait de tuer sa femme, saint Gildas, passant près de là, fut indigné contre ce criminel; il prit un peu de poussière de la route, la jeta en l'air; et il en résulta une pluie de pierres, qui détruisit le château maudit, et engloutit le meurtrier (*MAHÉ. Morbihan.* p. 452).

Le Château englouti de la plage de Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord). — Sur la grève de Saint-Michel, la légende prétend, qu'il y avait, jadis, un palais sous-marin, qui apparaissait à l'air, pendant la nuit de Saint-Jean. — Elle ajoute : qu'un jeune homme nommé Scouarn, eut le courage d'y pénétrer, et de sauver la princesse que le malin esprit y retenait prisonnière. Il l'épousa, fut désormais un riche seigneur, et fit bâtir la chapelle de Saint-Michel, qui existe encore, en souvenir de son aventure.

L'abbaye de Saint-Samson. — Les maires des communes riveraines des environs de Dinan, font enlever, toutes les années, à certaines époques, la marne qui est au fond de la Rance et qui sert d'engrais. — La crédulité publique dit : que, jadis, il y avait, en cet endroit, un convent, appelé : Abbaye de Saint-Samson ; il fut englouti, en punition des vices de ses moines ; et, c'est pour retrouver les cloches du convent, qu'on fouille, ainsi, la Rance de temps en temps. On entend ces cloches, souvent, sous l'eau (*R. d. t. 1887. p. 240*).

Le château de Saint-Jacques (Ile-Vilaine). — Dans la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, près de Rennes, il y avait un château dont le propriétaire refusa l'aumône à un pauvre, qui n'était autre que Jésus-Christ. Ce château fut englouti, au fond d'une mare (*R. d. t. 1892, p. 210*).

L'engloutissement de Gardanne (Bretagne). — Dans l'arrondissement de Saint-Malo, se trouve la mare de Saint-Coulman, qui était occupée, jadis, par la ville de

Gardanne, engloutie à cause des vices de ses habitants. (R. d. t. 1801, p. 435. ROMAIN D'AQUIN).

La ville de Nasado. — Gargantua maudit la ville de Nasado, dans les Côtes-du-Nord, qui fut engloutie (R. d. t. 1802, p. 558).

La ville du Vieux-Messey. — La ville du Vieux-Messey, en Normandie, fut engloutie comme celle du vieux Briouze (R. d. t. 1802, p. 560).

Le Vieux-Briouze. — La ville du Vieux-Briouze, en Normandie, fut engloutie à cause de l'impiété de ses habitants, pendant la nuit de Noël, on entend les cloches (R. d. t. 1803, p. 559).

L'étang de Flers. — Près de la ville de Flers, dans le département de l'Orne, se trouve un bois, dans lequel est un étang, auquel la légende prête une origine surnaturelle. Il y avait, jadis, là, dit-on, un couvent dont les moines se corrompaient, et passaient leur temps à boire et à manger, sans compter le reste. Un soir de Noël, ils étaient à table, en compagnie de jolies filles, au lieu d'aller à la messe de minuit. Mais, voilà que tout-à-coup, la cloche se met à sonner à toute volée, pour les rappeler à leur devoir ; et, comme ils s'en moquèrent, un coup de tonnerre effondra l'édifice, pendant que la terre s'entr'ouvant, le faisait disparaître dans sa profondeur. Le lendemain matin les passants effrayés, ne virent plus qu'une mare, à la place du couvent maudit.

La Roche du Diable de la Semoy. — Près des Rapides de Prades, sur la rive droite de la Semoy, il y a un rocher appelé : la *Roche du Diable*. La légende dit :

que des amants incestueux, s'étaient donné rendez-vous au pied de ce rocher ; et, qu'en punition de leur crime, ils furent dérasés par lui (Meynac).

Les cloches du seigneur. — Dans les Ardennes, on raconte : qu'un seigneur émigrait, en emportant sur des charlots, toutes ses richesses ; et, même, les cloches de la chapelle de son château. Or, arrivés dans une prairie marécageuse, ces charlots s'enlisèrent, et disparurent dans la vase. On dit que : de temps en temps, on entend ces cloches sonner pendant la nuit (Meynac. p. 327).

La chèvre d'or. — Une paysanne des Ardennes, qui n'avait pour tout bien qu'une chèvre, se trouvait si malheureuse, qu'elle évoqua, un jour, le diable, et lui vendit son âme, pour que la chèvre fut changée en or. Or, une fois la transformation de la chèvre opérée, la paysanne ne put aller la vendre, parce qu'elle était trop lourde pour être emportée. Désespérée, alors, elle invoqua Jésus-Christ, qui, d'un coup de tonnerre fit entr'ouvrir la terre, et la précipita dans un gouffre, où elle vivra jusqu'à la fin des siècles. On entend, de temps en temps, ses plaintes et ses soupirs (Meynac. p. 331).

Le Puiset des nonnes. — Entre Harricourt et Germont, dans les Ardennes, roule un petit ruisseau appelé : le Puiset des Nonnes. La légende raconte que, jadis, il y avait, dans le voisinage, un couvent de nonnes, qui avaient perdu l'habitude de prier, pour se livrer à mille débordements d'orgies. Un soir, Jésus-Christ, prenant les traits d'un vieux mendiant, vint demander l'aumône à ce couvent, mais il fut repoussé durement, par toutes les nonnes, excepté par la tourrière, qui

était une sainte fille, et qui l'accueillit, en cachette, dans sa cellule ; au milieu de la nuit, le vieux mendiant lui dit : « Levez-vous et suivez-moi. » Quand ils furent arrivés au ruisseau, la nonne voulut retourner au couvent, pour y prendre sa cornette, qu'elle avait oubliée ; mais elle s'aperçut que, depuis sa sortie, le couvent s'était effondré ; et que les ruines étaient couvertes par des eaux boueuses, sur lesquelles surnageait sa cornette (MERYAC, p. 318).

Le lac de Lamule (Vosges). — Dans les Vosges, entre Colles et Rubelleau, il y a le lac de Lamule, qui couvre un village, dont les habitants préfèrent le bal à l'église, le jour de Pentecôte. — Le jour anniversaire, on y entend les cloches. (*R. d. l.* 1892, p. 754).

III

FAITS DES AUTRES PAYS

Quelque richement doté qu'on puisse le croire, d'après cette longue liste d'engloutissements que je viens de fournir ; et, qui n'est, assurément, que la vingtième, la centième partie, peut-être, de ce qui a cours dans les traditions populaires locales. — La France est en réalité, une des régions les plus pauvres, sous le rapport, du nombre et des variétés, des légendes d'engloutissement. On va le voir par l'énumération suivante :

ESPAGNE, PORTUGAL, AÇORES, CANARIES, ETC., ETC.

Plusieurs légendes d'engloutissement d'impies, sont racontées, dans nombre de pays d'Espagne et de Portugal. Mais je n'ai pu, jusqu'ici, avoir une connaissance précise, que des suivantes :

Les villes du Littoral de la Méditerranée. — Iskender, ayant à se plaindre des habitants de quelques villes, situées sur les bords de la Méditerranée, en Algérie et en Espagne, fit percer le détroit de Gibraltar; et comme le niveau de l'océan, était plus élevé que celui de la mer intérieure, ces villes furent submergées (Eouris et R. d. t. 1887, p. 311 et 1892, p. 309).

Le lac de Carrengal (Portugal). — Dans l'endroit où se trouve aujourd'hui le lac de Carrengal, il y avait, jadis, la ville de Valverde, qui fut engloutie, parce que les habitants repoussèrent la Vierge, qui y était venue, déguisée en mendiante (Buxou. *Contos tradicionais do povo Portug.* 2 vol. et R. d. t. 1891, p. 435).

Le lac de Dominos. — Même légende que pour le lac de Carrengal.

Le lac de Rieya. -- La même légende que pour le lac de Carrengal.

La Canarie disparue. — Dans le *Voyage Pittoresque autour du Monde*, de Dumont D'Urville, on trouve (t. 1) la légende d'une île de l'archipel des Canaries, disparue. L'indication est très vague; on ne dit pas: à quelle cause est dûe la disparition. Ce pourrait

bien être un vestige du souvenir de la fameuse *Atlantide* des ancêtres.

Le lac de Saint-Michel (Azores). — Même légende que pour le lac de Carrangal, en Portugal. — Il s'appelle aussi le lac des Sept-Villes.

ITALIE

Les légendes de Pleurs, de Piperno et de Balos, que je vais rapporter sommairement, montrent que la crédulité qui nous occupe, est connue des Italiens modernes. Comme pour les légendes d'Espagne et de Portugal, je dois ajouter : que le nombre de celles qui ont cours dans les diverses localités de cette partie de l'Europe, est infiniment plus grand que ne semble l'indiquer, le chiffre peu élevé de mes citations.

La catastrophe de Pleurs. — Dans le courant du moyen âge, et au temps de la Renaissance, la société milanaise allait, pendant la belle saison, en villégiature, dans une ville qu'on appelait : Pleurs, et qui était voisine de celle de Chavanoz, sur les confins du Milanais et du pays des Grisons. On jouait beaucoup à Pleurs, et les mœurs y étaient très relâchées ; souvent, les ministres de la religion, avaient tonné contre l'impiété des habitants, et jamais leur voix n'avait été entendue, lorsque, le 25 du mois d'août 1618. — Au moment où l'on s'y attendait le moins, et par un beau temps — la montagne qui dominait la ville, se fendit et tomba sur elle,

dérasant plus de deux mille personnes, sans qu'une seule pût s'échapper (*Voy. d'Italie en 1764*, t. 1, p. 9).

L'étang de Piperno. — Près du village de Piperno, entre Terracine et Velletri, en Italie, il y a un gouffre, d'une vingtaine de mètres de diamètre, au fond duquel on voit de l'eau; la légende locale prétend qu'il y avait là, jadis, une hôtellerie, où se faisaient des choses; *ché noi concuciano*; et que, saint Nicolas irrité, ouvrit ce gouffre, qui engloutit la maison avec ses habitants. A certains moments, on entend, dit-on, le bruit de ces malheureux, condamnés à souffrir éternellement (*Obs. s. l'Italie*, par Gnoslex, 1774, t. III, p. 315).

Engloutissement de la ville de Tyro (près du lac Bolsena, en Italie). — Dans la *Vie de sainte Christine*, du dictionnaire d'hagiographie de Migne, il est question de l'engloutissement de la ville de Tyro, près Bolsena, à cause de l'impiété de ses habitants.

La catastrophe de Baïes. — Guillaume de Ville-nouve (*Mém. publiés à la suite de PHILIPPE DE COMMINES*, 1405. Paris 1379, p. 284), raconte: que la ville de Baïes, dans le golfe de Naples, fut submergée, parce que ses habitants avaient les vices de ceux de Sodome (*R. d. t.* 1891, p. 105).

La ville de Castron (Sicile). — Entre Chatro et Calasibate, il y a une ville engloutie dans un lac, parce que ses habitants étaient impies (*R. d. t.*, p. 565).

ILES BRITANNIQUES

Les légendes d'engloutissement des impies sont loin de faire défaut dans les Iles Britanniques ; les aventures que je rapporte, et après, nous montrent : que dans le Sud, comme dans le Nord ; en Ecosse, comme en Irlande et dans les petites Iles de cet archipel, la donnée a cours dans le populaire.

La ville de Lancarron. — Près de Crantoch, dans la Cornouaille anglaise, il y a un étang, sous lequel se trouve la ville de Lancarron, engloutie, parce que les habitants étaient impies (*R. d. t. 1891, p. 672*).

L'étang de Nowlin. — Dans la Cornouaille anglaise, il y a : l'étang de Nowlin, sous lequel a été englouti l'ancien village de Nowlin (*R. d. t. 1891, p. 673*).

Mounts-Bay. — Dans la Cornouaille anglaise, il y a un quartier appelé « Mounts-Bay » où la légende dit : qu'une montagne fut engloutie (*R. d. t. 1891, p. 673*).

L'étang de Brecknoshire. — L'étang de Brecknoshire, non loin de Merthyr-Tydvie, dans le comté de Brecknoc, dans l'Angleterre méridionale, couvre, au dire de la légende, un village d'impies (Léon PINEAU. *R. d. t. 1890, p. 484*).

La ville de Corbridge. — Pendant le moyen âge, on racontait : que la grande ville de Corbridge avait été engloutie par un tremblement de terre ; et que ses habitants étaient restés vivants sous terre. — On disait :

que Jean-sans-Terre avait essayé de les délivrer (*R. d. t.* 1893, p. 600).

Le pays de Lyonesse. — Entre les îles Scilly et le Lands-End, sur la côte d'Angleterre, il y avait, jadis, un pays très fertile et très peuplé, qui a été englouti dans une tempête. Soul, le seigneur de Lyonesse, s'échappa sur son cheval blanc (*R. d. t.* 1801, 673).

Le Loch-Ericht. — Sous le lac de Loch-Ericht, dans le comté d'Inverness, en Écosse, il y a deux paroisses englouties, parce que des jeunes gens avaient évoqué le Diable (*R. d. t.* 1894, p. 79).

Le lac d'Irlande. — Saint Saucé, voyageant en Irlande, demanda l'hospitalité dans un château ; on la lui refusa, et le château fut englouti. Un lac se forma dans cet endroit (ALHEUR-LE-GUARD. *Vie des saints de la Bretagne Armorique.* *R. d. t.* 1892, p. 25).

La sépulture des Cantillon (Irlande). — Près du rivage de Kelly, dans la baie de Bally-Heigh, il y avait une île, dans laquelle on ensevelissait les seigneurs de Cantillon. Cette île fut submergée, et des esprits de la mer continuèrent à y ensevelir les Cantillon, jusqu'au jour où un curieux voulut les épier (*R. d. t.* 1892, p. 306).

Les arbres des îles Feroë (Îles Britanniques). — Les habitants des îles Feroë, voulant tromper saint Olaf, pour ne pas payer l'impôt, lui dirent : qu'ils n'avaient pas un seul arbre dans leurs terres. Le saint, pour les punir dit : « Que ce qui est sous la terre vienne au-dessus, et que ce qui est au-dessus aille au-dessous. — Tout-à-coup, les forêts magnifiques qui couvraient les îles

Feröb, furent englouties, à l'exception d'un seul arbre, et des blocs de basalte émergèrent du sol (*R. d. t.* 1895, p. 338).

SUISSE

Nous trouvons, en Suisse, un grand nombre de légendes d'engloutissement des impes, dans tous les cantons.

Le Plan Néré (Alpes-Vaudoises). — Des habitants d'une riche métairie, ayant refusé l'aumône d'un morceau de pain à une vieille mendiante, furent engloutis, sous une avalanche ; et l'endroit est resté, depuis, couvert de neige (*R. d. t.* 1891, p. 322).

L'éboulement d'Yvorne. — Une vieille mendiante, demanda, en vain, l'aumône dans les villages de Corbeyrier et d'Yvorne, en Suisse ; et, comme elle fut repoussé partout, excepté chez une famille, elle engagea cette famille à s'en aller, sans retard. Quelques minutes après, les deux villages étaient écrasés, sous l'éboulement de la montagne (*R. d. t.* 1892, p. 327).

La catastrophe de Roll. -- Près de Rollingen, sur le lac de Thun, en Suisse, on dit : qu'il y avait, jadis, une ville du nom de Roll, qui fut détruite par le fait d'une punition surnaturelle : Un des esprits de la localité, qui se manifestait sous la forme d'un nain, fut surpris, un jour, par un orage ; et demanda asile à tous les habitants de l'endroit, successivement : il fut repoussé de partout, excepté de la cabane d'un vieux et pauvre paysan. Le

lendemain, on vit cet esprit perohé sur un rocher, criant aux habitants de Roll, que leur ville allait être engloutie, mais personne ne le crut. Bientôt, les rochers de la montagne s'écroulèrent, et détruisirent la localité de fond en comble, à l'exception de la maison du pauvre paysan hospitalier (*Wyss, Voyage dans l'Oberland bernois 1817, t. I, p. 295*).

Le lac Vert. — Sur un des revers du mont Blanc, en Suisse, il y a une contrée couverte de pierres et d'éboulis de la montagne. — Cet endroit, était une vallée fertile, qui a été bouleversée, dit la légende, par des esprits méchants, qui voulurent se venger du dédain des bonnes fées. — La réalité, c'est qu'en 1751, il y a eu un écroulement de la montagne (*R. d. t. 1892, p. 326*).

Le Turlersée. — Près d'Albis, en Suisse, un fermier livra sa fille au seigneur de Schnadelberg, par cupidité; mais au moment fatal, un orage effroyable survint, et engloutit les terres convoitées, ainsi que les impies (*R. d. t. 1895, p. 615*).

La ville de Zug. — La légende dit qu'en 1435, la ville de Zug eut deux rues englouties, à la suite d'une aventure, entre un jeune homme et une Nixe. Quand le temps est clair, on voit, encore, le clocher, on entend les chants et l'orgue, etc., etc. (*R. d. t. 1895, p. 615*).

Le château de Wasserbourg. — Près du lac de Constance, le château de Wasserbourg, fut englouti, parce que son seigneur impie fut attaqué par des rats, qui rongèrent les fondations (*R. d. t. 1895 p. 615*).

Le château de Bex (Suisse). — Près de Bex, en Suisse, on voit une mare, entourée d'une barrière en

bois, au pied d'un rocher à pic. La légende dit : qu'il y a là, un château englouti, parce que le seigneur refusa l'aumône à un pauvre (*R. d. t.*, 1894, p. 251).

L'escalier des fromages. — Wyss, dans son livre sur l'*Oberland bernois*, t. II, p. 13, raconte la légende d'une ferme engloutie, parce que ses habitants, trop riches et impies, avaient fait un escalier avec des fromages.

La Perrausas. — La vallée la Perrausas (la pierreuse) dans la Suisse, est un ancien pays très fertile, que les fées ont couvert de pierres, pour punir les habitants (*R. d. t.*, p. 325).

La montagne de Seefeld (Suisse). — Sur l'Alpe de Seefeld, dans le canton de Berne, une ville de méchants fut engloutie ; et on entend marcher les habitants sous terre. On appelle ce bruit « La Revue de Seefeld » (*R. d. t.*, 1894, p. 616).

La ferme d'Eichenzel. — Près d'Eichenzel et de Fulda, se trouve un étang. La légende dit : qu'il y avait là, une métairie dont le propriétaire était débauché — et ses valets gâtaient le bien du bon Dieu. — Un jour, un domestique essuya une ordure avec du pain ; et Dieu, irrité, engloutit la ferme. — Pendant la nuit, on voit encore les âmes de ces méchantes gens errer sur l'eau, et s'agiter ou siffler dans les environs (*R. d. t.*, p. 432).

Le fils ingrat. — Près des sources de la Reuss et de la Linthal, en Suisse, il y a un endroit désolé, qui a été dévasté, parce que son riche propriétaire avait laissé ses parents dans le besoin, tandis qu'il avait du superflu (*R. d. t.*, 1892, p. 324).

Le village d'Alpe-Boden. — Non loin d'Almajur, il y avait un village habité par des impies qui, ne sachant plus comment dépenser leur argent, avaient fermé les fenêtres de leurs maisons ; et s'éclairaient avec des cierges portés par des chandeliers d'argent. — Ce village fut englouti ; il apparaît, quelquefois, pendant un instant. Un jour, un hardi paysan osa y pénétrer, et en rapporta un chandelier d'argent ; il mourut le lendemain (*R. d. t.* 1891, p. 523).

Le mont perdu. — Il y avait jadis, au sommet du Sanetrich, une ferme dont la propriétaire très riche, refusa l'aumône à une pauvre mendicante ; et, en punition, cette ferme fut englouie (*R. d. t.* 1892, p. 328).

Le lac mort. — Dans le canton des Grisons, se trouve un lac, au fond duquel a été englouti un château, habité par un seigneur impie et cruel (Voir *PLUGI, VOLKAGEN, etc., etc., CAIRE 1873, p. 48* et *RENÉ BASSET, R. d. t.* 1891, p. 433).

BELGIQUE, PAYS-BAS, DANEMARCK, NORWÈGE, ETC.

De ce côté de l'Europe, les légendes qui nous occupent, ne font pas défaut, comme on va le voir ; et si mon énumération n'est pas longue, c'est uniquement parce que je n'ai pas puisé aux sources locales, où se trouvent les plus nombreux renseignements à cet égard.

Le château de Holzen. — Dans le Luxembourg, un château-fort a été englouti sous le marais de Focken-

moor. Son propriétaire était un impie. C'est une licorne, qui le fit mourir (*R. d. t.* 1895, p. 613).

Le château de Dippach. — Un château a été englouti à Brackerburg, près de Dippach, on ne sait pas pourquoi (*R. d. t.* 1895, p. 613).

Les cloches de Steenwerck (Flandre Orientale). — Il y avait, jadis, à Steenwerk, une grande ville, ayant une grande église. Le tout fut englouti, parce que les habitants étaient impies. — Une variante de la légende dit : que ce sont, seulement, les cloches de l'église qui furent englouties, à cause des jurons du charretier qui les transportait. — Toujours est-il, qu'en allant coller son oreille à terre, en un certain endroit, à minuit, le jour de Noël, on entend sonner ces cloches (*R. d. t.* 1891, p. 292).

Les danseurs d'Utrecht. — La légende raconte : qu'en 1277, des impies dansaient sur le pont d'Utrecht. — Le Saint-Sacrement vint à passer, ils ne voulurent pas s'arrêter ; et, tout-à-coup, le pont s'effondra, ils furent tous noyés (Bibl. JACOB. *Croy. pop. au Moyen Age*, p. 83, *R. d. t.* 1890, p. 336).

Le Véen de Zout-Leeuw. — A Zout-Leeuw, dans les Pays-Bas, on trouve une grande nappe d'eau, appelée : le Véen. La légende dit qu'en cet endroit, il y avait, jadis, une grande ville, habitée par une population riche et dépravée. — Une nuit de Noël, Dieu envoya l'ange Gabriel, déguisé en paysan, y demander l'aumône ; et, comme chacun resta sourd à ses prières, un orage terrible engloutit cette ville maudite.

Le château de Herzberg. — A l'endroit où se trouve

l'étang de Herzberg, en Hanovre, il y avait, jadis, un château-fort, dont la châtelaine fit donner à un pauvre, du pain frotté dans l'ordure. Dieu engloutit ce château et ses habitants. Les enfants nés le dimanche, peuvent en voir les tourelles, au fond de l'eau. Un jour, un plongeur voulut aller voir ces ruines; et il prévint que : si l'on voyait apparaître trois gouttes de sang, ce serait l'indice de sa mort. — Il plongea, et les trois gouttes de sang apparurent aussitôt (SCHAMBACH et MULLER et *R. d. t.*, p. 497).

Le Jungferusée (Schleswig Holstein). — A l'endroit où se trouve aujourd'hui ce lac, il y avait un château, habité par un débauché qui enlevait les filles du voisinage, et qui fut englouti. Pendant les nuits claires, on voit sortir de l'eau, des jeunes filles habillées de blanc ou de rose, qui chantent tristement (*R. d. t.* 1893, p. 475).

Le château de Borgdorff (Holstein). — Près de Nortof, dans le Holstein, le château de Borgdorff a été englouti, par punition divine (*R. d. t.* 1893, p. 478).

La ville de Ploën (Holstein). — La ville de Ploën, dans le Holstein, a été engloutie sous le lac de ce nom, à cause des péchés de ses habitants (*R. d. t.* 1893, p. 479).

Le village de Kuden. — Sous le Kattsée, il y a le village de Kuden, englouti à cause de l'impiété de ses habitants. — On pouvait, jadis, toucher avec une perche, le coq en métal du sommet du clocher (*Frahm Norddeustet Sagen, etc.*).

La profanation du pain. — Une servante de cam-

pagne, allant voir sa mère, reçut, de sa maîtresse, cinq pains, qui devaient assurer l'existence de cette pauvre femme, pendant quelques jours. — Or, comme elle rencontra un endroit mouillé sur la route, et qu'elle ne voulait pas salir ses souliers, elle eût l'idée de mettre deux de ces pains, au milieu de la boue, pour passer sur eux. — Mais, au moment où son pied appuya sur le pain, la terre s'ouvrit; et elle fut engloutie (*R. d. t.* 1892, p. 594).

La ville engloutie en Danemarck. — En Danemarck, on parle d'une ville d'impies, engloutie sous les eaux (Léon PINEAU. *R. d. t.* 1890, p. 484).

Le village de Tellingsted. — Dans le lac d'Esk, le village de Tellingsted, en Danemarck, a été englouti parce que ses habitants étaient impies (*R. d. t.* 1893, p. 477).

Le Wantelow (Norvège). — Dans le voisinage de Strussendorf, près de Bergen, il y a l'étang de Wantelow ou de Krutzendick, sous lequel fut englouti un château, on ne sait pourquoi. — De temps en temps, on entend le bruit des cloches (*R. d. t.* 1891, p. 746).

ALLEMAGNE

L'Allemagne est, certainement, le pays où les légendes d'engloutissement des impies sont les plus nombreuses et les plus variées : la longue énumération que je vais faire et dont la presque totalité a été



puisée par nous dans la *Revue des Traductions* ou M. René Basset, entre autres, publie une grande collection de ces faits d'engloutissement, le prouvera d'une manière évidente.

La ville de Wurzach. — En Bavière, la ville de Wurzach a été engloutie dans le marais de Schindelsée, pour avoir refusé l'hospitalité à une vieille sorcière. Ce nom de Wurzach, n'est pas celui qu'elle portait. Le vrai nom était : War, auquel la légende a ajouté le cri de : *ach !* que poussèrent les habitants, au moment suprême (*R. d. t.* 1893, p. 610).

Le château de Wesebye. — Près de Wesebye, sur la Schlee, en Bavière, il y avait un château habité par un méchant homme ; et par sa sœur, qui était très pieuse. Un jour, cette jeune fille promenant sur les bords de la rivière, dans les environs du château, vit venir, dans une barque, un homme, qui lui montra : qu'il faisait vaciller le château, en remuant un rocher déterminé. Quelque temps après, cette jeune fille attristée des crimes de son frère, lui en adressa des reproches, pendant qu'il faisait une orgie ; il se moqua d'elle, et lui donna un soufflet devant ses amis. Furieuse, elle alla, avec sa suivante, remuer le rocher ; et le château fut englouti dans la rivière (*R. d. t.* 1893, p. 476).

Le lac sans fond. — Entre Empfingen et Nordstetten, dans la principauté d'Hechingen, en Wurtemberg, il y a un petit lac, où était un couvent de religieuses, qui se débauchèrent ; et qui furent englouties. — Une variante de la légende dit : que c'était une auberge. — Dans les deux cas, il est parlé d'un fantôme, moitié

femme moillé poisson, pleurant, qu'on y voit, parfois, quand un malheur se prépare; ou bien, de fées blanches, qu'on voit voltiger pendant les nuits de l'Avent (MEIER, *Daustet Sagen et R. d. t.* 1891, p. 518).

L'étang de Gütchen (Thuringe). — Au nord-ouest de Halle, entre la porte de Geist et celle de Stoin, il y a un petit étang appelé Gütchenteich. La légende dit: qu'il y avait là, un château qui fut englouti. On peut voir, encore, au fond de l'eau, le sommet de sa tour (SOMMER'S *et R. d. t.* 1891, p. 519).

Le Burghalde. — Sur le Burghalde, près Ochensauern, en Souabe, un château a été englouti, sans qu'on en sache la cause. — L'âme de la femme de chambre du comte qui possédait ce château, est apparue à un journalier, pour lui révéler: qu'il y a un trésor, en cet endroit (*R. d. t.* 1895, p. 611).

Le château de Hohberg (Souabe). — Sur le sommet de l'Urschelkepg, en Souabe, il y avait jadis un château, qui a été englouti dans la montagne, avec de grandes richesses. — Une nuit, un individu alla vers cet endroit, il vit le château, sonna à la porte. Une jeune fille vint lui ouvrir. Comme il était très saisi de peur, il lui dit, quand elle lui demanda ce qu'il voulait, qu'il s'était égaré. — Elle le reconduisit chez lui, sans qu'il osât lui parler davantage (*R. d. t.* 1891, p. 521).

Le moulin englouti. — Entre Menimingen et Otto-Bruren, en Souabe, un meunier jaloux de son voisin, jeta une hostie consacrée, dans la roue de son moulin, pour lui nuire. Or, la roue s'arrêta,

l'hostie fut retrouvée; mais, au même instant, le moulin de l'impie était englouti (*R. d. t.* 1895, p. 610).

Le château de Waldhausen. — Entre Douhendorf et Unter-Eusingen, en Souabe (Wurtemberg), il y a un marais, où un château maudit a été englouti. On y voit des apparitions (MEIER et *R. d. t.* 1891, p. 516).

Le Federsee. — En Souabe, on dit qu'il y a une ville d'impies, engloutie sous le Federsee. Quand l'eau est basse, on voit encore le clocher, dit la légende (*R. d. t.* 1895, p. 610).

Le château de Lachen. — Près de Reimlingen, en Souabe, un château a été englouti. Trois jours après la catastrophe, on entendait encore le coq chanter (*R. d. t.* 1895, p. 613).

Le château des Templiers. — Près de Dietenheim, en Souabe, un château des Templiers fut englouti. — On rencontre, parfois, l'âme de la cuisinière (*R. d. t.* 1895, p. 613).

Le village d'Oberkirheim. — Sur l'Alpe Souabe, près de Heimostein, il y a une tourbière, sous laquelle a été englouti le village d'Oberkirheim, parce que : de trois religieuses, qui se partageaient de l'argent, deux trompèrent la troisième qui était avougle. On entend, parfois encore, le chant du coq, en cet endroit (MEIER et *R. d. t.* 1891, p. 517).

Le Bibersée. — Le lac de ce nom, dans la Haute-Souabe, recouvre les ruines d'un château maudit. On peut voir, parfois encore, la tour de ce château, au fond de l'eau (MEIER et *R. d. t.* 1891, p. 516).

Le château de Schlosrrain. — Près de Friedige-

rode, en Hesse, un château a été englouti, on ne sait pourquoi. La légende parle ; de trois jeunes filles, qui sortaient de terre, pour venir passer la soirée avec des paysans voisins. S'étant attardées, elles dirent : que si on voyait l'eau du puits ensanglantée, ce serait le signe de leur mort (*R. d. t.* 1895, p. 611).

Le château d'Aichstetten. — Entre Aichstetten et Lauthirk, en Souabe, un château d'impies fut englouti, pour refus d'aumône à une mendicante (Variante : emploi du pain pour approprier un enfant) (*R. d. t.* 1895, p. 614).

L'auberge du Kapelisberg. — Près de Rathenberg, en Souabe, sur le Kapelisberg, une auberge où étaient des impies, qui se moquèrent d'un prêtre qui portait le Viatique, fût engloutie. Il est resté un trou carré, qu'on n'a jamais pu combler ; et où l'herbe ne pousse pas (*R. d. t.* 1895, p. 614).

Le marais d'Igersheim. — La vieille ville d'Igersheim, en Souabe, fut engloutie, jadis, parce qu'on y dansait un jour de fête ; elle a été rebâtie : plus à l'ouest de son ancienne position (*R. d. t.* 1895, p. 615).

Le lac d'Hoskirch. — Entre Osterach et Althausen, dans la Haute-Souabe, il y a le lac d'Hoskirch, sur l'emplacement duquel était un couvent qui fût englouti. Une cloche est restée suspendue dans les eaux de ce lac (MEIER *Deustet Sagen.* etc., etc. Stuttgart. 1852 et *R. d. t.* 1891, p. 613).

Le lac de Schelein. — Dans la Haute-Souabe, se trouve le lac de Schelein, qui a une légende semblable à celle d'Hoskirch. — De temps en temps, on voit le

clocher du couvent émerger de l'eau, dit-elle (MEIER, *Leustet Sagen et R. d. t.*, 1801, p. 513).

Le château de Nachtraulinsloch. — Près du village de Nachtraulinsloch, en Souabe, il y a un endroit, où il y avait, jadis, un château-fort, qui a été englouti. Ce château apparaît, quelquefois, et disparaît aussitôt (*R. d. t.*, 1891, p. 520).

Le château de Mulsberg. — En Saxe, près Almannshofen, un château a été englouti, à cause de l'impiété de ses habitants, qui refusèrent l'aumône à un paysan, qui était Jésus-Christ (*R. d. t.*, 1893, p. 612).

L'engloutissement d'Hilbersdorf. — Dans la Hesse-Supérieure, il y a, derrière le château de Nordock, l'étang d'Hilbersdorf, qui est sur l'emplacement d'un village, englouti sous l'eau, à la suite d'un tremblement de terre (*R. d. t.*, 1891, p. 432).

Le lac Alsée. — Entre Hollstein et Oudenhain, non loin de Birustein, existe, sur une hauteur, le lac Alsée, sous lequel un château de géants fut englouti (*R. d. t.*, 1895, p. 603).

Le lac de Koberstadt (Hesse). — Près de Koberstadt, dans la Hesse, il y a un lac dans lequel furent engloutis des impies. On voit : le roi du pays, errer pendant la nuit (*R. d. t.*, 1895, p. 495).

Poppenrode. — Dans les environs de Rhou, entre la Bavière et la Hesse, il y avait, jadis, un village du nom de Poppenrode, dont les habitants étaient vicieux et criminels. Un jour, Dieu, fâché contre eux, provoqua un cataclysme ; et le village fut englouti sous les eaux. Aujourd'hui, un marais existe en cet endroit ; et pendant

la nuit, on entend les voix plaintives des jeunes filles de Poppenrode ; de même qu'on voit : leurs âmes, errer sur le marais, sous forme de foux follets.

Le village de Moor (Franconie). — Ce village voisin de celui de Poppenrode, eût le même sort (*R. d. t. 1892, p. 759*).

Le château de Steinech (Franconie). — Dans la forêt de Questenborg, le château de Steinech, a été englouti, à cause de l'implété de ses habitants, pendant la nuit de Noël (*R. d. t. 1892, p. 752*).

Le bourg englouti. — Entre Themar et Lengfeld, en Franconie, il y a un emplacement, où un bourg fut englouti. Un seul habitant, porteur d'eau, échappa à la catastrophe, parce que son âne ne voulut pas avancer (*R. d. t. 1892, p. 751*).

L'église de Lantergrund. — Dans la vallée de Lantergrund, en Franconie, il y avait un village d'impies, qui ne voulurent pas prier, le jour des morts. Dieu, envoya une maladie qui emporta les enfants ; et, quand les cercueils furent dans l'église, celle-ci s'engloutit. Aux jours de fête, on entend les cloches (*R. d. t. 1892, p. 750*).

Le château de Dreistelz. — Près de Brückenau, en Franconie, le château de Dreistelz fut englouti, parce qu'il y avait trois jeunes filles orgueilleuses. Tous les trois ans, le jour anniversaire, le coq chante sous le lac ; et les trois jeunes filles disent l'*Ave Maria* (*R. d. t. 1892, p. 763*).

Le village d'Otelhausen. — Près de Werneck, en Franconie, il y avait jadis un village du nom d'Otel-

hausen, dont les habitants qui, après s'être convertis redevinrent païens. Saint Killian les maudit, et ils furent engloutis. On a trouvé une cloche de ce village (*R. d. t.* 1894, p. 613).

Le village d'Erbrechthausen. — Entre Konisberg et Bramberg, il y a une forêt, dans laquelle était le village d'Erbrechthausen, qui fut englouti. Pendant le clair de lune, le village réapparaît; et la chapelle Saint-Jacques reprend son éclat (*R. d. t.* 1894, p. 610).

La prairie d'Ilzen. — Entre Kissingen et Klaushof, en Franconie, il y a sous la prairie d'Ilzen, un village appelé: Brenesdorf, qui fut englouti, il y a *une centaine d'années*, parce que ses habitants étaient méchants (*R. d. t.* 1894, p. 614). (On y voit encore quelques pans de mur).

Le Heppberg. — La montagne de Heppberg, en Franconie, près d'Oberelsbach, renferme un château et toutes ses dépendances, qui y fut englouti, on ne sait pourquoi (*R. d. t.* 1894, p. 613).

La plaine d'Eckartsdorf. — Près des ruines de Geiessberg, il y avait un village, du nom d'Eckartsdorf, qui fut englouti, à cause de la méchanceté de ses habitants (*R. d. t.* 1894, p. 616).

L'église engloutie. — Entre Kaferde et Dellingsen, en Basse-Saxe, il y a une prairie, où la légende dit: qu'une église a été engloutie. Elle prétend, qu'on entend, encore, sonner ses cloches, de temps en temps.

La mare de Lüthorst. — Près de Lüthorst, en Basse-Saxe, il y avait un château-fort, dont le seigneur enleva une jeune paysanne, après lui avoir promis

mariage. S'étant fatigué d'elle, il voulut la renvoyer avec de l'argent; et se disposa à se marier avec une autre femme. Mais, la pauvre délaissée, devenue folle, le maudit; et, tout-à-coup le château et ses habitants furent engloutis (SCHAMBACK et MULLER et *R. d. t.* 1891, p. 498).

Le château de Seeburg (Basse-Saxe). — A l'endroit où se trouve le lac de Seeburg, il y avait jadis un château-fort, qui appartenait à un seigneur impie et barbare. Ce seigneur violentait toutes les filles qui tombaient sous sa main. Il voulut, un jour, faire violence à sa sœur qu'il avait enlevée dans un couvent, sans la reconnaître. Mais elle demanda à Dieu, d'empêcher ce crime. Le château fut englouti; seulement, le comte parvint à s'échapper et se convertit (*R. d. t.* 1891, p. 496).

Le puits des Prêtres. — Près du chemin qui va de Wetterdorf à Pintak, dans la Saxe-Transylvanie, il y a un marais, que la légende dit: être la place d'un couvent, dont les moines, qui étaient débauchés, furent écrasés sous les décombres de l'édifice. De temps en temps, on entend le bruit qu'ils font. Tout individu ou tout animal qui s'égare dans les environs, est perdu (MULLER. *Sichenburgisit Sagen.* 1885 et *R. d. t.* 1891, p. 516).

L'étang de Sinke (Saxe-Allembourg). — Dans le Hozland, en Saxe, il y a un marais appelé l'étang de Sinke, sous lequel a été engloutie une jeune fille orgueilleuse, qui ne fit pas l'aumône à un vieux mendiant, un jour qu'elle promenait en carrosse (KURT. *Gress. Hozlandsagen.* 1870 et *R. d. t.* 1891, p. 524).

Le lac d'Ihlow (Frise). — Dans la forêt d'Ihlow, dans la Frise-Orientale, un prêtre impie fut englouti, avec son église et ses pénitents (*R. d. t.* 1892, p. 734).

La ville de Bism. — Dans les Iles Frisonnes, il y avait, jadis, une ville appelée : Bism, qui a été engloutie, à cause de l'impiété de ses habitants. On voit ses cloches sous l'eau, on entend le bruit d'une ville ; et, même, on voyait, jadis, des habitants paraître à la surface du lac (*R. d. t.* 1893, p. 476).

Le Bartschsee. — Au fond du lac de Bartsch, près de Paulshort et Ruppin, non loin de Fustenberg, dans la direction du sud-ouest, se trouve un village englouti, on ne sait pas pourquoi. Les pêcheurs accrochent souvent leurs filets au clocher de ce village, dont les cloches sonnent le jour de la Saint-Jean, entre midi et une heure (*FRANC. Norddeutsch sagen von Schierwig Holstein 1890. R. d. t.* 1893, p. 475).

La topographie de la contrée porte à penser, qu'il y a eu là, de vastes espaces marécageux, où ont existé des cités lacustres ; de sorte qu'on peut penser : que la légende est née, du fait des filets pris dans les ruines de la cité ; et, pour cette raison, est restée muette sur la cause de l'événement.

Le lac de Gohlitz. — Dans la Marche-Prussienne, il y a un lac qui porte le nom de Gohlitz. — Il y avait, jadis, en cet endroit, un village, dans lequel, les habitants impies, se servaient de pain pour essuyer les ordures de leurs enfants. Dieu engloutit ce village ; et, à l'heure de midi, on voit encore sous l'eau, le clocher de l'église ; on entend aussi les cloches (*R. d. t.* 1891, p. 499).

Le lac de Mûnchen (Marche-Prussienne). — Près du village d'Osterloz, on voit une mare appelée : le Muchensée, sous laquelle, a été englouti un couvent. Chaque année on entend, le premier janvier, le son des cloches et des chants religieux. On y voit aussi, parfois, de petites flammes bloues (*Temme die Volksagen der Attmark* et *R. d. t.* 1891, p. 522).

Le lac sacré (Prusse). — Près de Postdam, il y avait au XI^e siècle, une chapelle qui fut subitement engloutie, le jour de la Pentecôte, avec tous ses paroissiens. Le jour anniversaire, on entend sonner la cloche (*R. d. t.* 1891, p. 523).

L'étang de Lindstadt (Prusse). — Près de Postdam, non loin du nouveau palais, il y a un étang dans lequel fut engloutie, jadis, une énorme pierre consacrée au Diable (*R. d. t.* 1891, p. 527).

Le moulin de Boblitz (Prusse). — Le vieux moulin de Boblitz fut englouti par la haine d'un Nix. — Un jour, des pêcheurs sentirent les meules s'entrechoquer sous l'eau (*R. d. t.* 1891, p. 616).

Le lac de Byhlegure. — Sous le lac de Byhlegure, en Prusse, il y a une ville engloutie, dont on voit les tours sous les eaux (*R. d. t.* 1894, p. 614).

Le lac de Byhlen. — Sous le lac de Byhlen, en Prusse, le village de Klein-Cottbus fut englouti, à cause de l'insolence de ses habitants. Une cloche a paru à la surface (*R. d. t.* 1894, p. 615).

Le lac du Diable (Prusse). — Au pied du Ravensberg, près de Bargholz, il y a un lac, dans lequel fut engloutie, par un orage, une idole païenne, le jour où un moine

y montra la croix, pour la première fois. — On l'appelle : Teufelsée « le lac du Diable » (*R. d. t.*, p. 525).

Le château de Schlossberg. — Près de Burg, sur le Schlossberg, en Prusse, habitait jadis un roi, qui était un brigand ; et qui fut englouti avec son château, sous la montagne (*R. d. t.* 1894, p. 612).

La ville de Straupitz engloutie. — Près de Straupitz, en Prusse, il y a un lac, sous lequel une ville a été engloutie. Un jour, deux jeunes gens parièrent qu'ils traverseraient ce lac à la nage ; l'un d'eux se reposa sur un mur ; et vit près de lui, un fantôme de génisse. Il en fût si effrayé qu'il mourut (*R. d. t.* 1894, p. 613).

Le cabaret d'Eicho. — A Eicho, en Prusse, il y avait un cabaret, où l'on dansait toujours ; et qui a été englouti, par punition, dans l'étang. On voit les murs en brique sous l'eau (*R. d. t.* 1894, p. 616).

Le lac de Koboldsée. — Le lac de Koboldsée, en Prusse, recouvre un château englouti, qui reparait tous les ans, à la Saint-Michel, pour disparaître encore. On voit souvent : un nix à bonnet rouge, en cet endroit (*R. d. t.* 1894, p. 614).

Le château du maudit. — Près de Schuppinen et de Ragint, dans la Prusse-Orientale, un château, habité par un homme qui avait fait pacte avec le Diable, fût englouti (*R. d. t.* 1893, p. 476).

L'étang de Salische. — Près du village d'Astingersleben, dans le cercle de Gardelegen, en Prusse, il y avait un étang sur l'emplacement duquel avait existé la ville de Sela, engloutie jadis. Cet étang a été dessé-

ché ; et on n'y voit plus qu'une grande prairie (*R. d. t.* 1891, p. 520).

Le lac d'Arend. — A l'endroit où se trouve le lac d'Arend, en Prusse, près de Salswedel, il y avait jadis un grand château qui fut englouti par les eaux. Ce lac est sans fond, dit la légende. Une voix menaçante est entendue, dès qu'on essaie de le sonder ; et si l'imprudent ne s'en va pas de suite, il est englouti lui-même (*R. d. t.* 1891, p. 495).

Le Schwielochsée. — En Prusse, on dit qu'il y a une ville engloutie sous l'étang de Schwielochsée, un homme passant près de là, pendant la nuit, rencontra une sorcière qui la lui montra (*R. d. t.* 1895, p. 612).

Le château de Burgwal. — Dans le château de Burgwal, en Mecklembourg, il y avait deux frères ennemis, qui se battirent ; et Dieu engloutit ce château, Ces deux fantômes apparaissent, le jour de Saint-Jean (*R. d. t.* 1892, p. 210).

Le lac de Kemlade. — (Mecklembourg). — Près du village de Barkow, en Mecklembourg, est le lac de Kemlade, dans lequel des impies ont été engloutis. On y voit des restes d'habitations lacustres incendiées, et la légende dit, qu'avant d'être engloutis, ils furent brûlés (*R. d. t.* 1892, p. 307).

Le château d'Arend (Mecklembourg). — Près de Nesselberg, non loin de Reissberg, un château d'un impie, fut englouti par la colère de la divinité (*R. d. t.* 1892, p. 305).

Prob-Iésar (Mecklembourg). — Près de Lubthem, au village de Prob-Iésar, en Mecklembourg, il y a un

lac qui engloutit une forêt ; et qui aurait, pour un peu plus, englouti le village (*R. d. t.* 1892, p. 584).

Le village de Furstemberg (Mecklembourg). — Le village de Furstemberg, en Mecklembourg, était habité par des impies ; il fut englouti sous un lac de grande profondeur qu'on appelle : la mare du cordonnier (*R. d. t.* 1892, p. 304).

Le lac de Massowsée (Pomeranie). — Dans la Basse-Pomeranie-Orientale, près de Pesth, il y a le lac de Massowsée, sous lequel a été englouti un château de brigands (*R. d. t.* 1894, p. 612).

Le château de Darkow. — Près de Stolzenburg, en Pomeranie, un château fut englouti dans l'étang de Darkow, sans qu'on en sache la raison. — On voyait, jadis, le jour de Saint-Jean, les cloches paraître à la surface de l'eau. Une d'elles, resta, un jour, retenue par les effets de la poupée, qu'une petite fille avait mis à sécher sur elle ; et elle fut transportée à Baudelow.

Le lac de Grandelesmor (Transylvanie). — Sur la montagne, en face de Windan, en Transylvanie, il y a un marais, sous lequel un laboureur impie a été englouti, avec ses six bœufs, pour avoir blasphémé contre le soleil (*R. d. t.* 1893, p. 478).

Les trois mineurs de Kuttemberg. — Les Frères Grimm, (*Veillées Allemandes*, t. 1), rapportent la légende des mineurs de Massiac (Auvergne), comme se racontant en Allemagne.

Le château de Misteck (Moravie). — En Moravie, il y a une mare sous laquelle a été englouti le château de Misteck, pendant que son seigneur faisait une orgie.

On entend, encore, les plaintes des damnés (*R. d. t.* 1892, p. 749).

Le château de Pelfried (Moravie). — Au temps de la guerre des Hussites, le château de Pelfried, près de celui de Bachdalow, fut englouti (*R. d. t.* 1892, p. 751).

La ville de Wsetin (Moravie). — En Moravie, la ville de Wsetin fut engloutie, à cause de l'impiété de ses habitants (*R. d. t.* 1892, p. 751).

Le village de Bissmitz. — Entre Gobbin et Dumertevitz (Rugen), il y avait, jadis, le village de Bissmitz, englouti, à cause de l'impiété de ses habitants (*R. d. t.* 1891, p. 637).

Le château de Sarpin. — Près de Ketschshagen et de Puthus (Rugen), il y a une prairie provenant d'un lac desséché. En 1848, un château y a été englouti, dit la légende, en punition de la méchanceté de son maître. Une variante dit, que c'était une tour habitée par deux frères ennemis. Une autre, parle d'une châtelaine païenne qui dédaigna l'amour du chevalier chrétien. — Enfin, une quatrième version dit, qu'il y avait là un seigneur païen, très méchant qui, apprenant que son ennemi, dont le fils avait tué le sien, allait bâtir un château près du sien, se voua au Diable (*R. d. t.* 1891, p. 637).

Les remparts de Garz. — Il y avait, jadis, près de la ville de Garz (Rugen), un château que le Seigneur fit abattre et remplacer par un couvent de religieuses ; mais celui-ci s'effondra subitement. Une de ces religieuses garda un trésor, qui pourra appartenir à celui qui sera assez hardi pour aller : nu à reculons, la nuit de

Saint-Jean, jusqu'au sommet de la montagne, où il jettera par dessus son épaule, une pantoufle. Le couvent et les religieuses reviendront alors à la lumière (*R. d. t.* 1891, p. 635).

La redoute des Suédois. — Près de la ville de Garz (Rugen), il y a un endroit, appelé : la redoute des Suédois. La légende dit qu'une tour, dans laquelle habitait une princesse, y a été engloutie; elle pourrait être délivrée, comme la religieuse dont il a été question dans l'autre légende de la même ville (*R. d. t.* 1891, p. 630).

La nonnécée de Bergen (Rugen). — A l'endroit où se trouve le lac de ce nom, il y avait jadis un couvent de nonnes, qui fut englouti parce qu'elles étaient débauchées. — Le lundi de la Pentecôte, on entend encore sonner les cloches sous l'eau (*R. d. t.* 1891, p. 743). Un jour, les paysans aperçurent une grosse cloche, au fond de ce lac; et ils parvinrent à la retirer, après maints efforts; ils la placèrent dans un village voisin (*R. d. t.* 1891, p. 745).

La ville d'Arkona (Rugen). — Il y avait, jadis, dans l'île de Rugen, une ville du nom d'Arkona, qui fut submergée, avec toutes les richesses; et tous les sept ans, on la voit apparaître un instant sur les flots (*R. d. t.* 1891, p. 746).

L'église de Strelau. — Près de Strelau, en Posnanie, il y a un lac sous lequel une église a été engloutie. Jadis les cloches surnageaient et sonnaient. le jour de la Pentecôte, il y a une légende d'ondins, touchant ce lac (*R. d. t.* 1895, p. 313).

L'étang de Miloslaw (Posnanie). — Près de Miloslaw, il y a un étang, sous lequel il y a un château englouti, à la prière de ses habitants, qui ne voulaient pas être pris par l'ennemi. — Dans cet étang, on entendait des bruits de chaînes. Il y avait, aussi, une légende d'Ondino (*R. d. t. 1895, p. 314*).

Le marais de Winie (Posnanie). — Près de Winie, district de Mogilno, en Posnanie, il y a un marais, sous lequel une auberge fut engloutie. — On y entend des gémissements pendant la nuit (*R. d. t. 1895, p. 316*).

Le lac de Marcinkowo (Posnanie). — Près du village de Marcinkowo, en Posnanie, il y a un lac, sous lequel une église fut engloutie, parce que le prêtre plaisanta à l'occasion du tonnerre. Tous les ans, à l'anniversaire, on voit le prêtre dans le feu (*R. d. t. 1895, p. 101*).

Le lac d'Obra (Posnanie). — Près du village d'Obra, il y a un lac, sous lequel une ville a été engloutie. On prétend : que certains jours, on peut distinguer les maisons, les rues, etc., etc. On rencontre les âmes des noyés, pendant la nuit, autour de ce lac (*R. d. t. 1895, p. 313*).

Le lac de Mogilno (Posnanie). — Près de Mogilno, en Posnanie, il y a un lac, sous lequel furent engloutis des impies. — Le jour de Saint-Jean, on entend le son des cloches (*R. d. t. 1895, p. 495*).

Le lac de Lossée (Posnanie). — Dans le voisinage de Schoulake, il y a le lac de Lossée qui recouvre des impies engloutis (*R. d. t. 1895, p. 494*).

Le lac de Kolmar (Posnanie). — Dans le voisinage de Kolmar, en Posnanie, il y a un lac appelé Konetchnick,

qui se trouve, dit la légende, sur l'emplacement d'un village englouti, à cause de l'impiété de ses habitants. Le jour de Saint-Jean, à midi, on entend le son des cloches de l'église de ce village ; et on voit sortir de Peau, une main tenant une assiette (*R. d. t. 1895, p. 404*).

Le lac Ferguson (Posnanie). — Au sud-est de Lohsens, il y a trois lacs, celui du milieu, couvre une ville engloutie dans des circonstances merveilleuses (*R. d. t. p. 103*).

Le Stilzée (Posnanie). — Près du village de Lissen, dans le cercle de Transtadt, le lac de Stilzée, recouvre la ville païenne de Stilz, détruite, à cause de l'impiété de ses habitants. On y entend chanter (*R. d. t. 1895, p. 102*).

Le marais de Scharwzenau (Posnanie). — Près de Scharwzenau, il y a un marais, sous lequel une église, fut engloutie. La cloche sonne le glas, à l'heure de minuit, à la nuit de Noël. On y voit des fantômes (*R. d. t. 1895, p. 315*).

La ville de Chraplewo (Posnanie). — Près du village de Grunberg, dans le cercle de Sainter, est un marécage, sous lequel fut engloutie la ville de Chraplewo. On y entend les cloches, on dit y avoir vu les tours (*R. d. t. 1895, p. 104*).

La chapelle de Ritschenwald (Posnanie). — A Ritschenwald, il y a une chapelle engloutie dans un étang. Le jour de la Pentecôte, les habitants du village voisin viennent s'y baigner ; et pendant ce temps, les cloches englouties sonnent (*R. d. t. 1895, p. 312*).

AUTRICHE, PRINCIPAUTÉS, GRÈCE, TURQUIE, ETC., ETC.

Cette région de l'Europe ne manque pas non plus de légendes d'engloutissement des impies, comme nous allons le voir, par les quelques exemples venus à ma connaissance.

Le glacier de Marmolata (Trentin). — Le glacier de Marmolata, dans le Trentin, couvre la métairie d'un avare, qui travaillait le dimanche (*R. d. t.* 1892, p. 323).

La mare de Lah (Tyrol). — Entre Zell et Gerlos, dans la vallée de Zullor, en Tyrol, il y a un petit étang, sous lequel s'est abaissée une maison, dont les habitants étaient méchants. — Il arrivera, un jour, que cette mare débordera et inondera la vallée (*Von Alperbung, Mythen, and. Sagen Tirols* et *R. d. t.* 1891, p. 636).

La mare de Plan K'n-Sée (Tyrol). — Près de Latzfons, il y a une mare, dans laquelle une métairie a été engloutie, parce que ses habitants étaient méchants. Deux bergers, qui s'amusaient à jeter des pierres dans la mare, entendirent les imprécations des submergés; et n'ayant pas tenu compte de l'avertissement, ils furent poursuivis par le maître de la métairie, qui en tua un, l'écorcha et le pendit à un arbre (*R. d. t.* 1891, p. 635).

La Biburgée (Tyrol). — Près du village d'Octz, est le lac de Bibur, sur l'emplacement duquel il y avait, jadis, un château-fort, habité par une femme impie, qui nettoyait les ordures de son fils, avec du pain frais. —

Pour la punir, Dieu engloutit ce château et transforma la femme en dragon (*R. d. t. 1891, p. 745*).

Le lac de Lamsersée (Tyrol). — Ce lac a la même légende que celui de Kitabuol (*R. d. t. 1891, p. 744*).

Le lac de Kitabuol (Tyrol). — Près de ce village, il y avait, jadis, une belle forêt, qui appartenait à un paysan. Un de ses voisins, homme cupide et déshonorable, lui en contesta la propriété; et fit rendre, moyennant finance, au juge de l'endroit, un jugement inique qui déposait le légitime propriétaire. Comme celui-ci se désolait, en entendant la sentence, le cupide dit en plein tribunal : « Que mille diables dévasaient cette forêt, si je n'en suis pas le vrai et légitime propriétaire ». — Il n'avait pas fini, qu'un orage terrible gronda, et que la forêt fût engloutie, sous le lac que l'on voit aujourd'hui. — Lorsque le temps est très beau, on peut voir, encore, au fond de ce lac, les arbres; et même la demeure de l'impie (*R. d. t. 1891, p. 743*).

Le lac Weerer. — (Tyrol). — Dans la vallée de Weerer, en Tyrol, il y a un lac, sous lequel un château a été englouti, à cause de l'impiété de ses habitants (*R. d. t. 1891, p. 637*).

Le village de Flies (Tyrol). — Dans l'Inn-Supérieur, en Tyrol, le village de Flies fut englouti à cause de l'impiété de ses habitants (*R. d. t. 1892, p. 752*).

Le Lago-Santo (Tyrol). — Sur la montagne de Cembrahal, en Tyrol, il y a un lac, sous lequel a été engloutie une riche paroisse, dont les habitants repoussèrent les prières d'un mendiant. Seule, une pauvre veuve lui donna un morceau de pain. — Le mendiant

lui dit : « Cette nuit, vous entendrez un grand bruit, gardez-vous bien de regarder par la fenêtre. — Le lendemain matin, la maisonnette, seule, de la veuve, était restée hors de l'eau. On voit encore les maisons sous l'eau ; et même, on distingue le pasteur qui se promène au fond, en lisant son bréviaire.

Le lac d'Autholy (Tyrol). — Dans la vallée de Puster, il y a le lac d'Autholy, sous lequel sont trois métairies englouties, parce que les habitants refusèrent l'aumône à un pauvre (*R. d. t. 1891, p. 522*).

Le lac Piller (Tyrol). — Près du village de Saint-Ulrich, se trouve le lac Piller. Il y avait là, un village de gens riches et dépravés. Un jour qu'ils voulaient jouer aux quilles, ils prirent du beurre en guise de boules ; et le village fut tout-à-coup englouti. Un musicien, homme pieux, qu'on avait forcé à jouer des airs de danse, le dimanche, fut seul sauvé. Ce lac n'a pas de fond : on entend souvent des cris sous l'eau ; un jour, un imprudent voulut sonder ce lac, mais une voix lui cria : « Si tu me sondes, je t'engloutis ! » — Les gens qui passent près de là, pendant la nuit, sont attirés par ce lac (*R. d. t. 1891, p. 521*).

Le lac Warther (Carinthie). — Sous le lac Warther, qui va de Lorette à Velten, il y a une ville d'impies engloutie, parce qu'ils ne voulurent pas faire pénitence (*R. d. t. 1892, p. 305*).

Les Bouches de Cattaro. — Dans les Bouches de Cattaro, il y a la légende d'une ville engloutie. On voit, dit la légende, les ruines sous l'eau (*R. d. t. 1892, p. 560*).

Le lac Blato (Albanie). — Sous le Blato, dans la région appelée: *fuscha proneve* (la plaine des torrents), il y a plusieurs villages engloutis, qu'on voit à travers les eaux (*R. d. t.* 1892, p. 748).

Le pont de Ulo (en Hersegowine. — Dans le district de Newerinjé, il y a un vieux pont démoli, sur la Narenta. Il s'est écroulé sur un méchant qui avait médité d'une jeune fille (*R. d. t.* 1892, p. 22).

La submersion de Rapha (Chypre). — Dans les *Secondes Annales de Tolède*, il est dit, qu'en 1222, des ermites partirent d'Acre, pour l'île de Chypre, où ils abordèrent à Rapha. Les habitants impies leur refusèrent toute hospitalité. Les ermites repartirent le 12 mai, jour de l'ascension. Un vent violent s'éleva après leur départ; et la ville tout entière fut engloutie (*R. d. t.* 1893, p. 314).

L'étang de Serbie. — On montre, en Serbie, un étang, sous lequel la légende prétend, qu'une ville impie fut submergée (LÉON PINEAU. *R. d. t.* 1890, p. 484).

RUSSIE

Dans le grand empire de Russie, un grand nombre de légendes d'engloutissement des impies se rencontrent. La courte énumération que je fournis ci-après, ne montre que la pauvreté de mes informations.

L'engloutissement de Kitège. — Dans le district de Makariew, du gouvernement de Nijni-Novogorod, se

trouve le lac Svelloiar, sous lequel la ville de Kitège a été engloutie. On y entend les cloches ; et, tous les dimanches, les habitants de cette ville vont au marché, acheter du pain.

La légende dit : que la ville de Kitège fut engloutie à la prière de ses habitants, lors de l'invasion des tatares musulmans. La ville et ses habitants continuent à vivre sous l'eau.

Cette ville ne reverra le jour, qu'à la venue de Jésus-Christ. Dans les environs de ce lac, on a trouvé beaucoup d'instruments de pierre (*R. d. t.* 1895. p. 368).

Le clocher de Vitchoraiché (Ukraine). — Dans les environs de Vitchoraiché, district de Skvira, gouvernement de Kier, en Ukraine, il y a un clocher englouti, dont on entend les cloches le jour de Pâques (*R. d. t.* 1895. p. 312).

Le lac saint de Bazorovo (Russie). — Dans le village de Bazorovo, district de Mourom (Nijni-Novogorod), à 5 kilomètres du fleuve Oka, des habitations et des plantations ont été englouties tout-à-coup. Un lac s'est produit instantanément, en cet endroit. Près de ce village, il y avait déjà un lac, appelé le « lac saint », qui recouvre, dit-on, un village et une forêt engloutis de la même manière (*R. d. t.* 1896. p. 310).

L'église de Fchopova (Russie). — Dans le district de Kynnytzia, en Podolie, il y a, pour la source minérale de Fchopova, une légende d'église engloutie. On entend les cloches sonner, à la fête de Pâques (*R. d. t.* 1892. p. 561).

Le lac Eïa. — Jadis, les habitants riverains du lac Eïa, en Esthonie, étaient irreligieux et corrompus. Un jour, le lac poussé à bout par leur impiété, dit à ses poissons : « Quittons ces gens qui ne méritent pas les bienfaits de notre présence », et il s'éleva dans les airs avec eux. Les habitants, voyant le lac desséché, se dirent : « Allons nous en vite prendre les poissons que les eaux ont laissé à sec; mais ils ne trouvèrent que des serpents et des crapauds, qui les poursuivirent jusque dans leurs demeures. Sous l'influence de la frayeur qu'ils ressentirent, ces habitants se convertirent, et le lac revint avec ses poissons, dès le lendemain matin (GIRARD DE RIALE, p. 38).

La punition des Turcs à Czentoschova. — On raconte, en Pologne, une légende de submersion des impies, que nous ne devons pas omettre de citer ici : La ville de Czentoschova, sur la Warta, était assiégée par les turcs, et allait tomber en leur pouvoir, lorsque les habitants implorèrent la Vierge célèbre du lieu. La Vierge, enfla les flots de la Warta, par une tempête soudaine, et noya tous les turcs, d'une manière surnaturelle. (*Diction. d'Hay.* de MIGNÉ).

ASIE

Dans le grand continent Asiatique, depuis la Méditerranée, jusqu'à la mer jaune, depuis la Sibérie jusqu'au Japon, le nombre des légendes d'engloutissement des impies est considérable.

Le lac de Bondour (Anatolie). — Paul Lucas, dit : qu'à Bondour, on voit un lac, qui recouvre une ville du nom de Caragacia, qui fut engloutie dans un déluge d'eau. Il pousse dans ce lac, une herbe qu'on appelle « l'herbe du diable » et qui empêche les poissons d'y vivre (*R. d. t.* 1891. p. 744).

La ville submergée du lac Azequeiril. — Le voyageur Lucas (*Voyage en Grèce, Asie mineure, Macédoine et Afrique.* Paris 1712. t. I. p. 308) raconte qu'à Caramanie, dans l'Asie-Mineure, près du 39° degré de latitude nord, et du 43° degré de longitude est, près de la ville de Buddar, il y a un lac nommé : Agyguent ou Azequeiril, qui a 150 mille mètres de tour environ. Ce lac, disent les habitants de la contrée, était jadis une plaine fertile, dans laquelle étaient des villes florissantes. Mais les habitants ayant commis les crimes les plus abominables, Dieu les fit engouffrer sous les eaux, qui sont restées salées et amères depuis ce moment.

Le lac d'Akdala. — En Kakhétie, dans la Georgie, près de Comore, le Akdala (Sautillant), dont les eaux sont très bitumineuses, occupe un ancien cratère. La légende raconte : qu'un riche paysan impie habitait en cet endroit. Il ne voulut pas célébrer la fête de la Transfiguration (6 août), et il répondit à un passant qui lui reprochait de ne pas être à l'église, en le voyant travailler à sa vigne : « J'ai assez vu de transfigurations, pour désirer en voir d'autres. En effet, ma femme et moi, avons été transfigurés en vieillards, mes enfants et mes petits enfants ont été transfigurés en

adultes ». Or, le passant était Jésus-Christ lui-même, qui lui répondit : Eh bien, je veux que tu vois encore une transfiguration » et, aussitôt, des flots d'eau bitumineuse engloutirent le domaine de l'impie, avec tout son personnel (*Tour du Monde*, 1882. t. XXXIX. p. 210 et *R. d. t.* 1892. p. 754).

Près de Cacomo (Asie-Mineure). — Près de l'île Cacomo, en Asie-Mineure, près de Myrrhe, il y a une légende de ville engloutie sous la mer. On voit les ruines sous l'eau (*R. d. t.* 1892. p. 564).

La ville submergée des environs de Nicée. — Lucas (*Loc. cit.* p. 35), raconte aussi que près de Nicée, en Turquie d'Asie, dans la province de Brousse, il y a un lac formé ainsi par la colère de Dieu ; et dans le fond duquel, on voit les ruines de la ville, lorsque les eaux sont suffisamment transparentes.

L'engloutissement de Luiserne. — Les chrétiens ayant pris la ville sarrasine de Luiserne, Guy de Bourgogne et Rolland se disputent le palais du roi Agoland ; et, étant sur le point d'en venir aux mains, les deux héros décident de s'en rapporter à l'Empereur. Celui-ci fait évacuer la ville, et demande à Dieu qu'elle ne soit plus l'objet d'une dispute. Aussitôt, Luiserne est engloutie, et elle paraît, encore, au fond de l'eau (*Poème de Guy de Bourgogne*, *R. d. t.* 1891. 431).

L'engloutissement de Khour. — Dans le voisinage de Khour, en Perse, il y avait une ville que Iskender ne put pas prendre de force ; et qu'il fit submerger par la rivière qui la traversait, en transformant le pays en un grand lac (*R. d. t.* 1892. p. 209).

La digue de Mareb (Yemen). — Dans le Yemen, la reine de Saba, fit construire une énorme digue, qui recueillait l'eau des torrents de la région, et permettait d'arroser le pays, en toute saison. La population devint alors extrêmement riche, mais s'étant adonnée à la mollesse et à l'impiété, Dieu résolut de la punir. Il recourut à l'aide d'un rat ou d'une taupe, qui fit un trou à la base de cette digue; elle s'écroula et les impies furent submergés (*R. d. t.* 1891, p. 85).

Le désert de Korassan. — Jadis, le désert salé du Korassan était un immense lac. Un jour, un saint homme eût besoin de le traverser; le batelier exigea un prix exorbitant. En arrivant à terre, le saint prit une poignée de sable; et la jetant dans l'eau, dit: « Les bateliers cupides n'auront plus rien à faire ici désormais ». La contrée se dessécha aussitôt (*GIRARD DE RIALLE, R. d. t.* 1891, p. 33).

Le lac Hunley-Nar (Thibet). — Dans une plaine couverte de salines, au Thibet, il y a un lac, appelé: Hunley-Nar (le lac Homme) qui a surgi tout-à-coup, pour ensevelir un saint ermite (*R. d. t.* 1895, p. 311).

La ville submergée du lac de Kytai. — Les tartares des versants septentrionaux des monts Allai, où l'Obi prend sa source, dans la Russie d'Asie, aux environs du 50° degré de latitude nord, et du 88° de longitude est, racontent: qu'il y avait jadis, dans leur pays, une grande ville, dont les habitants étaient vicieux. Cette ville, fut submergée par la colère divine, disent-ils, et ils ajoutent: qu'on peut voir au fond du lac Kytai, les ruines des monuments de la cité maudite, lorsque l'eau

est bien tranquille (PIERRE BERGERAN, *Traité des tartares*, 1631, p. 217).

La ruine de Mavalipouram. — Sur la côte de Coromandel, au lieu appelé vulgairement « les sept pagodes », on voit les ruines d'une cité, détruite depuis plusieurs siècles par un cataclysme, qui a fendu une montagne, et fait enfoncer les parties basses du sol, au-dessous du niveau de la mer. Il y a une légende locale, comme d'ailleurs dans presque toute l'Inde, qui dit que le roi de cette ville, appelé Malecheren, ayant rencontré deux nymphes surnaturelles, auprès d'une fontaine, se fit aimer d'elles; et obtint, qu'elles le menassent à la cour d'Inder ou d'Indra, dans le paradis. Pendant son séjour, chez Inder, Malecheren apprit beaucoup de choses, de sorte qu'à son retour, il sut faire de Mavalijauram, la ville la plus belle du monde. Mais, les Dieux en devinrent jaloux et ils ordonnèrent au dieu de la mer de la détruire. C'est pour cela: qu'un jour, la mer se gonfla, et attaqua la côte, avec tant de fureur, qu'elle la bouleversa. La montagne voisine se fendit et s'écrouta, le sol fut couvert par la mer; et en regardant le fond, dans les environs de la localité, on aperçoit encore des rues, des maisons et des pagodes sous l'eau (*Relation de l'ambassade anglaise au royaume d'Ava*, par SYMES, t. III, p. 253).

La ville de Banken. — Entre Katoun et Hanan, au Tonkin, il y a un marais dans lequel la légende dit: qu'une ville fut engloutie, sans entrer dans plus de détails (*R. d. t.* 1802, p. 562).

Le lac Toulisap (Cambodge). -- Sous le lac Toulis-

Sap, au Cambodge, il y a une ville engloutie, parce que le roi était impie. On trouva, nageant sur les eaux, une statue de Bouddha, qui a été emportée dans le palais du roi, à Siam (*R. d. t.* 1892, p. 749).

La ville de Ho-Cao-lo-Kia (Chine). — En Kachgarie, il y a la légende d'une ville engloutie, en punition du mépris qu'elle manifesta pour la statue de Bouddha (*R. d. t.* 1892, p. 563).

Le lac de Da-Trach (Tonquin). — Une légende annamite raconte que, dans la province de Hanoy, une armée fut engloutie sous le lac de Da-Trach « le lac de nuit » (DEMORTIER, *Choix de légendes de l'Annam et du Tonquin. Revue d'ethnographie* 1889 et *R. d. t.* 1893, p. 474).

L'inondation de Ceylan. — Pour venger la mort d'un prêtre, la divinité fit survenir une inondation, qui engloutit quatre cent soixante-dix villages (DEMOYER d'URVILLE, *Voyage autour du monde*, t. 1., p. 87).

La ville des îles noires. — Dans le *Conte des Pêcheurs et du Génie*, des *Mille et une Nuits*, il y a une histoire d'une ville engloutie par une magicienne, qui voulait se venger de son mari. Cette ville contenait quatre sortes de gens : musulmans, juifs, chrétiens et mages. Ces habitants furent changés en poissons : blancs, jaunes, bleus et rouges.

Le Biwa-ko (Guifare). — Dans la province d'Omi, au Japon, se trouve le Biwa-ko (Lac de la Guifare), qui a été formé en une nuit, par l'effondrement du sol (*R. d. t.* 1895, p. 614).

Le Kamuzuli. — Au Japon, il y a un gouffre formé

par l'engloutissement de l'instrument de musique qu'une divinité laissa tomber).

Les déluges de l'Inde, de la Chine et du Japon. — La donnée du déluge universel, dont j'aurai à parler plus loin lorsque je parlerai des crédulités du passé, touchant l'engloutissement des impies, se retrouve dans l'Inde, en Chine et au Japon sous diverses formes. Dans l'une, Brama, y joue le rôle de Noé; et, les hommes ne furent pas corrigés, par cette terrible punition de la divinité, car il fallut qu'elle recourut à une seconde submersion générale (COUTANT D'ORVILLE. t. I. p. 138 et 144).

Dans une autre, Im-Deva-Kala-Yana, qu'on prononce *Déokat-Youn*, en langue vulgaire, attaqua Kristna, à la tête des peuples du Nord; et fut submergé, dans une grande nappe d'eau (*Encyclopédie Migne. Mythologie*, p. 320).

Dans une troisième, le Dieu Routren, qui est le grand destructeur, prit un jour, la résolution de noyer le genre humain, dont il était mécontent; mais Wichnou, ayant pénétré son secret, prévint Sattyavarti, qu'il protégeait. Celui-ci, monta sur une montagne élevée, accompagné de ses disciples; et, au moment où ils allaient être envahis par l'eau, Wichnou fit approcher une barque merveilleuse, dans laquelle se trouvaient les plantes et les animaux destinés au repeuplement de la terre. Une fois, Sattyavarti embarqué, Wichnou se transforma en poisson, pour protéger la barque, et la faire atterrir sans encombre (*Recueil d'Obs. cur.*, etc., etc. Paris. 1749. t. I. p. 25).

Dans le poème, sanscrit : le *Mahabharata*, traduit par Pauthier, de la Société Asiatique, et dans le *Catapatha du Yadjour blanc*, traduit par B. Saint-Hilaire, on trouve une autre légende d'un déluge d'eau, qui est une variante de la précédente.

« Le matin, les serviteurs de Manou lui apportèrent de l'eau pour l'ablution, comme on en apporte lorsqu'on veut se laver les mains. Chacun s'étant lavé, un poisson lui vint dans la main, et ce poisson lui adressa ces mots :

— Protège-moi et je te sauverai.

— Et de quoi veux-tu me sauver ?

— Un déluge détruira toutes les créatures vivantes, mais je puis te sauver de ce déluge ?

— Quelle protection te faut-il ?

Le poisson répondit : — Tant que nous sommes petits, un grand danger nous menace, car le poisson ne se fait pas faute de dévorer les poissons. D'abord, tu me protégeras en me gardant dans un vase. Quand je serai devenu trop grand, pour que ce vase me contienne, tu creuseras un bassin, et tu me protégeras en me conservant. Quand je serai devenu trop grand pour le bassin, tu me jetteras dans la mer ; car de ce moment, je serai assez fort pour me défendre de tous les dangers.

Le poisson devint énorme, car il croissait rapidement, puis il dit : « Quand viendra l'année où aura lieu ce déluge, tu peux, en te rappelant mes conseils, préparer un navire ; et quand le déluge arrivera, tu monteras sur le navire que tu auras construit, alors je te sau-

verai. Manon ayant nourri et protégé le poisson, le rejeta ensuite à la mer ; et dans cette même année que lui avait indiqué le poisson, il prépara son navire, en songeant aux conseils qu'il avait reçus. Quand le déluge fut venu, il monta sur le vaisseau, le poisson vint vers lui en nageant ; et Manou passa le câble du navire à la corne du poisson, pour qu'il le conduisit à la montagne du Nord. Puis le poisson dit : — « Je t'ai sauvé, maintenant, attache ton navire à un arbre, afin que l'eau ne l'entraîne pas, bien que ton vaisseau soit sur la montagne ; quand l'eau se retirera, alors tu pourras sortir de ton vaisseau.

Manou n'en sortit, en effet, que quand l'eau se fut retirée ; et, c'est de là que vint le nom que porte encore cette montagne « la descente de Manou ». Le déluge détruisit toutes les créatures vivantes ; et Manou fut le seul qui survécut (JACOLLIER, *Manou, Moïse, Mahomet*, p. 25).

Le déluge de Yuo (Chinois).

La ruine de Chy-Teou-Toug (Chine). — La ville de Chy-Teou-Toug, district de Teng-Tchéou fut engloutie, parce que les habitants repoussèrent un bonze, qui leur demandait l'aumône. Un de ces habitants nommé Tching-Tong, seul, l'ayant bien accueilli, fut sauvé. C'est une légende analogue à celle de Peyru (R. d. t. 1895, p. 312).

La catastrophe de Maurigasima. — Il y avait, jadis, entre le Japon et Formose, une île très belle appelée Maurigasima ; elle possédait une terre qui faisait la plus belle porcelaine du monde, de sorte que ses habi-

tants s'enrichirent beaucoup. Avec la richesse, les mœurs se relâchèrent; et bientôt, l'impiété la plus grande fut en vigueur dans le pays. Seul, le souverain de l'île était resté sage et honnête.

En présence de tous les crimes des habitants de Maurigasima, les dieux résolurent d'engloutir l'île; et comme il ne fallait pas que le juste fut confondu avec les coupables, ce souverain, qui s'appelait Peïrun, fut prévenu par un songe, d'avoir à se préparer, et de monter sur un navire avec les siens, et ses richesses, aussitôt qu'il verrait rougir la face de deux idoles qui étaient à la porte de la principale pagode de la capitale.

Dans un bon sentiment, Peïrun raconta son rêve à ses sujets, mais on se moqua de lui; et bien plus, la nuit suivante, un mauvais farceur s'en alla barbouiller de rouge la face de ces idoles. Peïrun, fidèle observateur des commandements de la divinité, se hâta d'embarquer, lui et les siens, sur le navire qu'il avait préparé. Or, dans la nuit, l'île fut engloutie; et tous ses habitants, furent noyés sans exception.

Peïrun, fit voile pour la Chine, où il arriva sain et sauf, et vécut heureux, jusqu'à la fin d'une longue vie.

Le souvenir de cette aventure mémorable, s'est conservé en Chine et au Japon; où il est fait, chaque année, une fête en l'honneur de l'homme pieux, sauvé, ainsi, par la grâce des dieux (KAMFFER. *Hist. du Japon*, t. III, p. 250).

AFRIQUE

Les légendes d'engloutissement des impies, sont loin de faire défaut en Afrique, comme le prouve la très incomplète liste que je fournis ci-après.

L'armée de Pharaon. — Les arabes de l'isthme de Suez, montrent un endroit, appelé : Birket et Faroun, où se trouve une source sulfureuse. La légende dit : que c'est en cet endroit, que l'armée de Pharaon fut engloutie.

Voici comment la Bible (*Exode*. ch. xiv), rapporte l'engloutissement de l'armée du roi Pharaon.

§ 21. Or, Moïse avait étendu sa main sur la mer et l'Eternel fit reculer la mer toute la nuit par un vent d'Orient qui était véhément et mit la mer à sec et les eaux se fendirent.

§ 22. Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec, et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.

§ 23. Et les égyptiens qui les poursuivaient entrèrent après eux au milieu de la mer.

§ 26. Et l'Eternel dit à Moïse : « Etends ta main sur la mer et les eaux retourneront sur les égyptiens, sur leurs charriots et sur leurs gens de cheval.

§ 27. Moïse, donc, étendit sa main sur la mer et la mer retourna avec impétuosité.

§ 28. Car les eaux retournèrent et couvrirent les

charriots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés après les israélites dans la mer, il n'en resta pas un seul.

Le lac Timis (Egypte). — Il y a pour le lac Timis, en Egypte, une légende de ville engloutie, pour échapper à l'invasion des ennemis (*R. d. t.* 1892, p. 562).

Le lac de Gara (Egypte). — A l'endroit où se trouve le lac de Gara, en Egypte, il y avait jadis, un pays très riche, ayant trois cents villages. Le tout fut englouti un jour (*Lucas. Voyages*, t. II, liv. V, p. 300 et *R. d. t.* 1891, p. 746).

L'engloutissement de Blidah. — Les habitants de Blidah, en Algérie, étaient très dissolus. — Un jour, en 1825, Sidi-Mohamed-Ben-Bourekka, vint dans le pays, et s'y mit à prêcher la parole de Dieu, mais il ne fut pas écouté; le saint homme furieux, se mit en prières; et bientôt, dit aux blidéens: que dans trois jours leur ville serait détruite. Au moment indiqué, un terrible tremblement de terre détruisit de fond en comble la ville coupable (*TRUMELET*, p. 242).

Le Bordj-el-Guerba (la maison de remue-ménage). — Les arabes du Sahara montrent une colline aride, près du lit desséché de l'Ouadi-iel; ils disent: que pendant la nuit, on y entend des bruits étranges; et que, le matin, on y trouve des traces d'hommes et d'animaux domestiques. Ils prétendent: qu'il y a là des infidèles engloutis sous terre; et apparaissant, pendant un instant, à la surface dans la nuit (*Alg. trad.* t. 1^{er}, p. 75).

La ville d'El-Khadra (Algérie). — A El-Khadra, entre Geryville et Saïda, il y avait jadis, une grande ville,

dont les habitants eurent la prétention de posséder une mer dans leur voisinage ; ils ne réussirent qu'à créer des chotts ; et pour les punir, Dieu les engloutit, sous une pluie de feu. C'est pour cela, que l'eau de l'endroit sent le soufre (*R. d. t.* 1894, p. 612).

Le lit des Oulad-Mansour. — Un parti de pillards des Oulad-Mansour, dévalisa les Oulad-Ben-Aliya, de leurs troupeaux ; mais, au moment où ils traversaient un marais, en s'en retournant, l'eau se changea en boue, et les engloutit jusqu'au dernier (*Alg. trad.* t. 1. p. 110).

La source d'Hammam-Meskoutine. — La source arsenicale d'Hammam-Meskoutine, en Algérie, a été produite, d'après la légende, par l'engloutissement de deux coupables, frère et sœur, qui commirent un inceste en cet endroit (*CERTÉUX. Algérie traditionnelle.* t. 1 et *Revue des trad.* 1887, p. 260).

Sidi-Hamed-el-Kébir. — Sidi-Hamed-el-Kébir, se trouvant en présence d'un faux marabout, pria Dieu, et dit : « Si tu es un faux croyant, que la terre s'ouvre sous tes pieds. Le faux marabout fut englouti, aussitôt. Depuis ce temps, lorsqu'on applique son oreille sur la crevasse de la terre, qui marque l'endroit du prodige, on entend les gémissements du faux marabout (*TRUHELET.* p. 224).

Le débordement du lac Elloula. — Dans la province d'Alger, entre les villes de Marengo et de Tipaza, se trouvent le lac Elloula et le tombeau de Chrétienne. Le lac, est dans la plaine de la Mitidja ; et le tombeau, est sur une colline, près de la mer. La légende que j'ai rapportée en détail dans mon livre sur les réminiscences populaires de la Provence (p. 307), dit : que des trésors

sont enfouis dans ce tombeau, et qu'un juif voulut se les approprier. Il parvint à connaître les enchantements nécessaires pour cela, et se mit en devoir d'obtenir le trésor; mais s'étant trompé dans une formule, un génie sortit du tombeau, et se mit à appeler le lac El-loula, qui s'enfla outre mesure, et déborda jusqu'à ce qu'il eût emporté le juif dans la mer.

Le Maghrabin. — Un mogrebin qui faisait de la magie, voulut acheter à Sidi-Hamed-El-Kébir, la source qu'il avait fait naître, et près de laquelle il vivait. Il lui en offrit un prix immense, mais Sidi-Hamed, voulant lui montrer qu'il n'avait pas besoin d'or, se mit à secouer un caroubier voisin, et en fit tomber une pluie de pièces de monnaie. Le mogrebin, se baissa pour ramasser ces pièces; mais au moment où il les toucha, la terre s'ouvrit et l'engloutit (TRUMELER, p. 223).

Le chêne de Sidi-el-Rérib. — Deux hommes de la tribu des Beni-Shika, eurent l'idée impie de couper un chêne, sur le tombeau de Sidi-El-Rérib, dans le djebel des Beni-Salah, en Algérie. Mais dans la nuit qui suivit, la montagne s'éboula, et engloutit tout le village (TRUMELER, p. 280).

Les pierres des changeurs. — Sur les bords de l'Ouad-Tizza, dans les montagnes qui sont au sud de Blidah, en Algérie, se trouvent des pierres, qui paraissent avoir roulé des hauteurs vers les parties inférieures. La légende raconte : qu'un saint marabout, nommé Sidi-Salem, voyant qu'un faux prophète lui enlevait les aumônes de ses compatriotes, alla un jour, à l'endroit où il se trouvait; et, demandant à Dieu de punir l'impos-

teur, il obtint, que ces pierres se détachassent de la montagne, pour l'écraser. Les spectateurs du prodige revinrent, alors, à de meilleurs sentiments à l'égard d'un homme, aussi évidemment protégé par Dieu (TRUMELET., p. 49).

Le village de Targoua, près de Blidah (Algérie). — Près de la Koubba de Sidi-Mahamed-el-Réribi, on voit un espace circulaire, où la végétation est comme rabougrie, alors qu'elle est vigoureuse, aux alentours. Près de là, la montagne semble composée de blocs de pierres disloquées. La légende raconte : qu'en 1516, Sidi-Abdherhaman et Taalbi, faisant une tournée pastorale chez ses voisins, s'en alla, seul et vêtu pauvrement, vers les Targaoua, fraction de la tribu des Beni-Salah, qui n'étaient pas très religieux. Il arriva chez eux, à l'heure de la prière de l'après-midi, et les trouva occupés à festoyer. Pensant que c'était une noce qui se réjouissait, il attendit le soir, en priant ; mais, la nuit venue, il vit que la fête, au lieu de cesser, redoublait ; et que l'impiété poussait ces insensés à des actes condamnables. Un des targoua l'ayant aperçu, vint l'engager à se mêler aux danses bachiques et lascives qui avaient lieu dans la tribu ; et, comme le saint homme s'y refusait, il appela ses voisins, qui accoururent, et voulurent faire danser Sidi-Abdherhaman, de force ; le saint outré de colère, se mit à dire : « Chiens d'infidèles, vous voulez me faire danser, mais je vais chanter. Il se mit à psalmodier la prière suivante : « Pendant que je m'occupe de Dieu, ils passent leur temps en plaisirs indécents ; englouti-les, ô mon Dieu !... Aussitôt, la

terre se mit à trembler. Des bruits souterrains se produisirent, un gouffre s'ouvrit; et tout le village disparut, bêtes et gens, dans la terre, qui se referma incontinent. Lorsqu'on passe en cet endroit, par une nuit calme, on entend les cris des habitants, et des animaux domestiques de cette cité impie, dont le ciel a permis l'engloutissement.

Le canon de Sidi-Iklef. — Sidi-Iklef, voulant punir la tribu des Beni-Salaa, dans la province d'Alger, près de Médéah, de ce qu'ils allaient élever une belle maison à un faux marabout, prit un tube de liège, provenant d'un arbre écorcé. — Il fit semblant de le hourrer avec son bâton; puis, avec ce bâton, il fit le simulacre du canonnier qui met le feu à sa pièce. Une terrible détonation eut lieu, et toute la tribu des Beni-Salah disparut, sous une grêle de pierres, de rochers, et de terre, qui paraissait partir du canon de liège. Les arabes montrent, aujourd'hui encore, les pierres qui ont écrasé la tribu, et qu'on appelle les pierres du tremblement de terre (TRUMELET. p. 153).

La colère de Sidi-Ben-Yahia. — Dans la partie du Sahara, qui dépend de la province de Constantine, il y a un quartier, où se trouve le marabout de Sidi-Mohammed-Ben-Yahia; et qui fut, selon la légende, le théâtre de l'événement surnaturel que voici: Sidi-Ben-Yahia vivait en paix, se livrant à la prière; et, aussi quelque peu, à la politique d'opposition contre la domination turque. Comme tout saint homme, il aimait bien à recevoir les offrandes des fidèles, mais il n'aimait guère payer l'impôt à l'autorité laïque; de sorte que,

pour une raison ou pour une autre, il était arrivé à n'avoir plus à compter avec les agents du fisc. Or, un jour, le chef de la tribu de Zekhara, ennuyé de ce que le santon médissait sur son compte, lui envoya des émissaires, chargés de percevoir le tribut qu'il s'était déshabitué de payer ; et on sait, qu'en pareille occurrence, il fallait : ou se soumettre de bonne grâce ou courir toutes les mauvaises chances d'une razzia. Donc, Sidi-Yahia eût l'air de vouloir s'exécuter ; il marchandait avec le chef, pour déterminer la valeur de l'impôt à fournir, accepta les conditions qui lui étaient faites et finalement lui dit : Très bien, je paierai, envoie chercher cinq cents chameaux pour emporter d'un seul coup, les cinq cents charges de blé que tu exiges de moi. » L'émissaire crédule, repartit vers le chef de la tribu ; et quelques jours après, les fidèles du Marabout accoururent effrayés auprès de lui, en lui disant : » On voit là-bas, dans la plaine, arriver cinq cents chameaux, qui viennent pour prendre le blé promis par toi ; mais tu sais bien, que nous n'en possédons pas suffisamment pour nous dessaisir d'une pareille quantité. Nous allons mourir de faim !

— Soyez sans inquiétude, dit le saint homme, qui sortit de sa tente ; et qui, lorsqu'il vit les chameaux approcher, leva le bras en disant : « engloutis, toi, qui engloutis. » Il avait à peine prononcé cet anathème, que la terre s'entr'ouvrit, et que les chameaux disparurent dans les entrailles de la terre, sous la prairie, appelée depuis le temps « l'engloutisseuse ». Quelques cavaliers, purent s'échapper, pour porter la nouvelle de

l'événement au chef de la tribu des Sekara ; et celui-ci, fut tellement terrifié, qu'il renonça désormais à molester Sidi-Yaya (Ch. FÉRAUD. *Le Sahara de Constantine*, 1887, p. 204).

Le rocher de Sahari. — Deux tribus ennemies du djebel Sendjad, en Algérie, allaient en venir aux mains, quand le marabout Sidi-Mohamed-Ben-Aliya, s'interposa. Les deux partis lui dirent : « puisque tu prétends être un saint, montre-nous le ». Aussitôt, le marabout saisit un rocher énorme, et le déplaça, comme une plume, les témoins du prodige furent émerveillés, mais le marabout ajouta : « Chiens infidèles ! mon dessein était de vous écraser sous cette pierre. — Je me contente d'y ensevelir votre prospérité ; et, jetant ce rocher par terre, il en résulta que le pays devint, désormais, infécond (*Alg. trad.* t. I. p. 71).

Le gouffre de Kanyombé. — Dans l'Afrique tropicale, au pays de Kimbandé, à l'est du Benguela, Cameron a entendu parler d'un gouffre, dans lequel a été enseveli un gros village, parce que ses habitants étaient méchants. Au préalable, un serpent était venu tuer les habitants (CAMERON. *A travers l'Afrique*, ch. XXIX. p. 428).

Le lac Dilolo (Afrique). — Cameron, dans son voyage en Afrique (p. 413) dit : que la légende prétend, que dans l'endroit où se trouve, actuellement, le lac Dilolo 19° de longitude est ; 11°30' lat. sud, il y avait un grand village, dont les habitants étaient irreligieux et intempérants, autant que peu bienveillants pour les pauvres. Un vieux mendiant, qui passait, d'aventure

chez eux, fut maltraité. Au moment où il sortait du village, il fut recueilli par le seul habitant charitable de l'endroit. Or, le mendiant dit à son bienfaiteur : « Une de ces nuits prochaines, lorsque vous entendrez le mauvais temps venir, hâtez-vous de quitter ce village. Ce qui fut dit fut fait ; et le village fut submergé. On entend, encore aujourd'hui, pendant les nuits calmes, les bruits de cette ville maudite (Voir *Réminiscences Popul. de la Prov.*, p. 308). Livingstone rapporte (*Explor. dans l'Afrique Australe*, p. 330) une variante de cette légende. C'est une femme qui demande, en vain, l'aumône ; et qui, se mettant à chanter des paroles mystérieuses, provoque l'engloutissement du village que les eaux recouvrirent désormais (*Rémin. pop. de la Prov.*, p. 309).

Le lac Tanganika. — Stanley, dans son livre (*A Travers le Continent Mystérieux*, t. II, p. xv) raconte, au sujet du lac Tanganika (27° à 29° de longitude est, 3° à 9° de lat. sud) la légende suivante : Un homme avait une fontaine, dans laquelle il trouvait des poissons pour se nourrir, à condition qu'il n'en parlerait à personne. Un jour, qu'il était allé en voyage, sa femme, qui avait un amant, raconta à cet homme le secret de la maison. Elle lui montra les poissons miraculeux. Il voulut en prendre un ; et, aussitôt, le village entier fut submergé par la fontaine qui déborda (*Rém. pop. de la Prov.*, p. 311).

Le Noukoué (maison de la mère) (Afrique). — Dans la lagune du Noukoué, au Dahomey, on dit qu'il y a une maison qui fut engloutie, parce qu'une mère déna-

turce, refusa de nourrir son enfant (*R. d. t.* 1892, p. 748).

Le village de Tallaki (Abyssinie). — Le village de Tallaki, en Abyssinie, a été englouti sous le lac de ce nom, parce que : Jésus-Christ, déguisé en paysan, ne put obtenir un peu d'eau de ses habitants. Seule, une pauvre femme, qui lui donna un peu de lait, fut sauvée (*D'ANNADIE. Géog. de l'Ethiopie*, p. 63 et *R. d. t.* 1892, p. 479).

Le lac Zouaï (Choa). — Le lac Zouaï, au sud du Choa, couvre une ville de chrétiens, qui fut engloutie, lors de l'invasion musulmane (*R. d. t.* 1892, p. 307).

Le lac Ashangué. — En Abyssinie, près des Gallas Azahos, dans le Tôgrate, il y a un lac, du nom : d'Ashangué, placé dans une plaine, en entonnoir, et fournissant de l'eau à la rivière Tzelari, affluent du Takazé, qui lui-même est une des branches d'origine du Nil bleu. La configuration de la région, fait comprendre : qu'à certains moments, le débit du lac peut avoir été entravé ; et que la nappe d'eau a pu varier beaucoup d'étendue. Il y a, pour ce lac, une légende de ville habitée par des impies, qui refusèrent de faire l'aumône et qui furent engloutis (*D'ANNADIE. Géog. de l'Ethiopie* et *R. d. t.* 1892, p. 306).

Le lac Alobar. — En Abyssinie, dans le Choa, à environ 300 kilomètres au sud du lac Ashangué, se trouve le lac d'Alobar, dont les eaux concourent à former le Nil bleu. Il y a pour ce lac, une légende d'engloutissement des impies. C'est la vierge Marie, qui vint demander l'aumône à un riche habitant, en

offrant de travailler; et qui mouldt, d'un seul signe, un tas de blé, qu'une femme aurait mis une semaine à moudre. — Malgré ce prodige, l'impie refusa l'aumône; et le juge donna tort à la Vierge, qui réclamait sa justice. La mère de Dieu, mécontente, maudit le village, qui fut englouti; et qui est devenu le séjour de mauvais génies, qu'il faut conjurer, en leur faisant des offrandes de gâteaux, le jour de la fête de la Vierge (*Harris the Ighlands of Ethiopia* 1844, t. II, p. 313 et *R. d. t.* 1892, p. 503). — Cette légende, est un exemple de la christianisation d'une antique croyance. Les habitants du pays, croyaient, jadis, que le lac était hanté par des esprits des eaux malfaisants, à cause de certains faits du débordement et d'inondation, dont ils avaient eu à souffrir.

Les lacs Rassoumassi et de Rassoubé (Madagascar). — Ces deux lacs de Madagascar, ont été formés par les larmes des femmes du géant Baracifa, qui ont été englouties, et transformées en sirènes, dont on entend les plaintes (*R. d. t.* 1892, p. 750).

AMÉRIQUE ET OCÉANIE

L'Amérique et l'Océanie, nous fournissent, à leur tour, leur contingent de légendes d'engloutissement des impies.

Le déluge des iroquois. — Les iroquois racontaient : que Messon étant à la chasse, un de ses chiens se noya dans un grand lac qui, aussitôt, déborda et noya tout le

monde. Moisson repoupla la terre, après cette catastrophe. Il y avait, chez les sauvages de l'Amérique du Nord, une autre version du déluge universel ; tout le genre humain ayant disparu, une femme descendit du ciel, et se reposa sur une tortue, en attendant que les eaux se fussent écoulées. Dieu la fit féconder par un esprit, pendant qu'elle dormait ; et elle eut, ainsi, deux enfants, qui repopulèrent la terre (CORTAZZ D'OUVILLE, t. v. p. 408).

Le déluge de la Floride (Amérique). — Les anciens habitants de la Floride, avaient la notion d'un déluge, survenu parce que le soleil avait tardé vingt-quatre heures de paraître ; ce qui avait permis à un grand lac de déborder, il ne resta au-dessus des eaux, que le temple du soleil, bâti au sommet de la montagne la plus élevée ; de sorte que, seuls, les dévots du soleil qui accoururent vers ce temple, échappèrent au cataclysme (CORTAZZ D'OUVILLE, t. v).

Le lac de Saint-Christophe (Amérique Centrale). — Près du village de Saint-Christophe, dans l'Amérique Centrale, il y a une ville, engloutie dans un lac, à la suite d'un tremblement de terre (R. d. t. 1895, p. 104).

Le champ pierreux. — Près de Guatemala, un lac, formé dans un ancien cratère, fit irruption à travers les terres. On prétendit : que des démons criaient, en poussant devant eux une vache à une seule corne : « Laissez passer, tout doit fluir aujourd'hui (R. d. t. 1892, p. 327).

La ville de Guatemala. — L'ancienne Guatemala fut détruite, vers 1524, parce qu'une femme, qui avait

perdu son mari, s'emporta contre Dieu, et le maudit (*R. d. t.* 1895, p. 102).

Le déluge des mexicains. — Les mexicains possédaient la légende d'un déluge universel, pendant lequel, un prêtre du nom de Toypl, fit exactement ce que Noé a fait, dans la légende des Hébreux (COUTANT D'ORVILLE, t. v., p. 216).

Le déluge du Brésil. — Les anciens brésiliens racontaient, qu'un homme puissant, qui haïssait le genre humain, produisit une inondation qui tua tout le monde, excepté un frère et une sœur, qu'il avait choisis pour repeupler la terre (COUTANT D'ORVILLE, t. v., p. 389).

La ville de Mayandura (Brésil). — Sur les bords de la rivière Mayandura, dans le Brésil, on parle d'une ville engloutie (*R. d. t.* 1895, p. 308).

La ville de Saperhoü-Oroka (Brésil). — Dans le Rio-Madeira, au Brésil, il y a un marais, sous lequel un village fut englouti, à cause de l'impiété de ses habitants. On y entend des pleurs et des gémissements (*R. d. t.* 1895, p. 316).

Le déluge des sept lucas. — Les anciens péruviens avaient, aussi de leur côté, la notion d'un déluge universel (COUTANT D'ORVILLE, t. v., p. 339).

Le lac de Mapère (Nouvelle-Zélande). — Près Waymate, en Nouvelle-Zélande, il y a un lac, sous lequel cinq villages ont été engloutis, parce qu'un chef creusa un puits, au lieu d'aller chercher de l'eau à la fontaine commune (*R. d. t.* 1895, p. 315).

IV

CRÉDULITÉS DU PASSÉ

Les crédulités contemporaines, ne sont que la continuation de ce que pensaient nos ancêtres, aussi haut que nous remontions dans l'antiquité. — Pour démontrer l'exactitude de cette affirmation, je n'ai qu'à rappeler au lecteur, que sur 323 légendes que j'ai recueillies, une trentaine appartiennent à l'antiquité. J'ajouterais que ce que racontent les hommes d'aujourd'hui, au sujet des villes, avec leur église et leur clocher, qui apparaissent au fond de l'eau, était raconté, jadis, de la même manière. C'est ainsi, que Pausanias, par exemple, raconte qu'il y avait près de Tartare, en Laconie, une fontaine, dans laquelle, on voyait, en y regardant avec soin, des ports, des vaisseaux et des choses merveilleuses. Mais, un jour, une femme étant allée y laver des vêtements souillés, on n'y vit plus rien désormais (PAUSANIAS. *Laconie*).

Ajoutons, que les anciens romains racontaient, au sujet des villes de Privernate et de Vellia, une légende, dans laquelle la colère divine avait provoqué l'effondrement d'une montagne voisine. Or, il n'est pas sans intérêt de rappeler, que l'antique Privernate, s'appelle aujourd'hui Piperno, et que nous y rencontrons une

légende d'engloutissement, qui semble remonter à quelques siècles seulement.

Quant à Velleia, nous savons que le Piperno d'aujourd'hui est voisin de Velletri, comme Privernate l'était de Velleia jadis ; c'est-à-dire que les légendes y ont été communes, dans le passé, comme actuellement.

Si nous examinons les légendes qui avaient cours dans l'Asie, nous trouvons : que les hébreux, les babyloniens, les assyriens, les égyptiens ont cru à ces engloutissements des impies. Les déluges de Noé, de Xixtre, d'Osiris, etc., en sont la preuve.

Nous pouvons aussi admettre, avec assurance, que les populations de l'Extrême-Orient, de l'Amérique, de l'Afrique, ont connu, dans les temps antiques, ces récits étonnants, d'individus ou de populations entières disparaissant tout-à-coup de la surface du sol, et passant de vie à trépas, en punition de leur impiété éventuelle ou chronique.

Le lac de Syracuse. — Cicéron (*in Verrem act. secund. iv. de signis 48*), l'endroit où Pluton enleva Proserpine s'effondra et fut recouvert d'un lac (*R. d. l. 1892. p. 754*).

La fontaine des dieux Palices. — Près de la ville d'Eryx, sur la montagne du même nom, appelée aujourd'hui Monte Juliano, sur la côte occidentale de Sicile, près de Trapani, il y avait, jadis, l'autel des dieux Palices, érigé près d'un petit lac ou d'une fontaine naissant dans une petite nappe d'eau. C'est sur l'autel de ces dieux, qu'allaient se faire les serments solennels, car la crédulité publique disait : que les parjures étaient

aussitôt engloutis dans la fontaine, par la puissance des dieux Paléens, quand ils faisaient le serment qu'ils ne désiraient pas tenir.

Le lac Tantalis. — Pline raconte : que la ville de Tantalis, en Achaïe, fut détruite, dans les conditions semblables à celles de Bura, d'Heliké, etc., etc.

Le lac Stympale. — La ville de Stympale, près du lac de ce nom, en Arcadie, avait un culte pour Diane ; elle florissait, lorsqu'un jour l'irreligion pénétra chez ses habitants, et les cérémonies qu'on avait la coutume de faire en l'honneur de la déesse furent négligées. Diane, irritée, boucha le canal de dégorgeement du lac, et la ville fut submergée (PAUSAN. *Arcadie*. liv. viii, ch. xxii. t. iii., p. 325). Pausanias raconte, aussi, une autre aventure, au sujet de ce lac : Un chasseur se noyant dans un gouffre. Or, bien qu'elle s'écarte du thème qui nous occupe actuellement, elle nous montre : combien l'arsenal superstitieux de la contrée était varié.

La submersion des lacédémoniens. — Quelques lacédémoniens condamnés à mort, ayant été arrachés du temple de Neptune, où ils s'étaient réfugiés ; le dieu, irrité, submergea presque toute la ville (PAUSANIAS. *Méssène*. t. ii. p. 252 et *Achaïe*. t. iii. p. 228).

Le cataclysme de Phénéon. — Apollon irrité de ce que Hercule avait emporté du temple de Delphes, un trépied qui lui appartenait, et l'avait mis en dépôt dans la ville de Phénéon, en Arcadie, submergea cette ville, et en détruisit les habitants (PAUSAN. *Arcad.* liv. viii. t. iii., p. 300).

Le lac de Satoï. — Les habitants de Sypile, en

Achate, ayant commis des crimes, la montagne voisine s'effondra, et boucha les issues par lesquelles s'écoulaient les ruisseaux de la contrée. La ville en fut, aussitôt, submergée ; et il en résulta un lac appelé : Salos, au fond duquel on voyait les habitations (PAUSAN. *Achaïe*. t. III., p. 237).

Le lac de Médée. — Les habitants de Médée, dans l'Argolide, ayant irrité la colère d'un Dieu, il arriva : qu'elle fut submergée tout-à-coup. On voyait, au fond du lac qui se forma en cet endroit, les ruines des maisons (PAUSANIAS. *Achaïe*. t. III. p. 237).

La catastrophe d'Hélèce (Grèce). — « Neuf villes d'Ionie avaient coutume de tenir une assemblée générale appelée *Panionie*. Elles offraient d'anciens et grands sacrifices à Neptune, dans un endroit désert aux environs de Mycale. Mais les guerres qui éclatèrent dans cette contrée, mettant un obstacle à la célébration de la Panionie. On changea le lieu de la solennité qui fut célébrée dans un endroit sûr, près d'Ephèse. On envoya en même temps des théores, pour consulter la Pithye. L'oracle répondit qu'il fallait enlever les statues des antiques autels qui se trouvaient à l'Hélèce, dans la contrée qui portait alors le nom d'*Ionie* et qui s'appelle aujourd'hui l'Achate. Conformément à la réponse de l'oracle, les ioniens envoyèrent donc dans l'Achate, des hommes chargés de prendre ces statues. Ces envoyés entrèrent en négociation avec l'assemblée des achéens, pour en obtenir ce qui était l'objet de leur mission. Or, les habitants d'Hélèce, conservaient une ancienne tradition, selon laquelle ils seraient menacés

d'un grand danger, si les Ioniens venaient à sacrifier sur l'autel de Neptune. Se rappelant cette tradition d'un ancien oracle, ils refusèrent aux Ioniens les statues demandées, alléguant, qu'elles n'étaient pas une propriété commune des Achéens, mais une propriété particulière sacrée. Les habitants de Bura appuyèrent les habitants d'Héléc. Cependant, les Ioniens obtinrent, par un décret de l'assemblée des Achéens, la permission de sacrifier sur l'autel de Neptune, ainsi que l'avait ordonné l'oracle. Mais les Héliciens dispersèrent les offrandes des Ioniens, arrachèrent les théores de l'autel et commirent ainsi, un sacrilège. C'est, dit-on, irrité de cet outrage, que Neptune dévasta ces villes impies par des tremblements de terre et des inondations. Pour prouver que ces désastres sont l'effet de la colère de Neptune, on allègue que ce Dieu a, dans son pouvoir les tremblements de terre et les inondations... Enfin, pour confirmer ce qui vient d'être dit, on ajoute, qu'à l'exception des deux villes coupables, aucune autre, n'eût à souffrir de semblables maux ». (Diod., de Sicile, liv. xv., ch. xxxix).

La catastrophe d'Olène (Grèce). — La même que celle de Bura et d'Héléc.

La catastrophe de Bura (Grèce). — Voir celle d'Héléc.

La catastrophe de Bisoné (Grèce). — La même que celle de Bura et Héléc.

Trophonius. — Deux frères : Agamède et Trophonius, avaient trouvé un moyen habile de voler, chaque nuit, une portion du trésor du temple de Delphes,

sans que les prêtres s'en aperçussent. Mais ils furent punis de mort tragique. Agamède, fut pris dans un piège ; et son frère lui coupa la tête pour se sauver. Quant à Trophonius, la terre s'entrouvrit et l'engloutit (PAUSAN. liv. IX. *Béotie*. t. II. p. 1311).

La ville de Trozène. — Les habitants de la ville de Trozène, ayant encouru, la colère de Neptune, leur ville fut submergée ; le Dieu leur ayant, ensuite, pardonné, ils lui élevèrent un temple (PAUSAN. liv. II. ch. XXXII).

Le lac d'Amphiarus. — Dans la plaine d'Orope, qui est entre l'Attique et Tanagre, il y avait du temps de Pausanias (173 ans après Jésus-Christ), le temple d'Amphiarus, qui avait été élevé dans l'endroit où ce devin avait été englouti avec son char (PAUSAN. *Attique*. t. I. p. 298). On sait qu'Amphiarus, qui était un grand devin avait le malheur de déplaire à un dieu qui le fit disparaître ainsi pour le punir.

Libethra. — En Béotie, on racontait : qu'il y avait en, jadis, sur le mont Olympe, près des frontières de la Macédoine, une ville appelée : Libethra. Un oracle avait dit : qu'elle serait détruite par *Sus*. le jour où les os d'Orphée verraient le soleil. Les habitants, traduisant « sus » par « sanglier », se moquèrent de la prophétie parce qu'elle leur parut absurde. Or, un jour un berger s'étant mis à danser, à l'heure de midi, près du tombeau d'Orphée, entendit des accords délicieux ; il en fit part à ses compatriotes, qui vinrent en foule, pour entendre ces chants. En se poussant les uns les autres pour mieux entendre, ils firent tomber la colonne du tom-

beau, qui brisa l'urne dans laquelle étaient les cendres du héros. Les os d'Orphée virent le soleil. — Dans la nuit qui suivit, le torrent voisin, qui s'appelait le Sus, grossit et submergea la malheureuse ville, dont les habitants furent détruits (PAUSAN, *Béotie*, liv. IX., p. 99).

La ville d'Epidaure. — A Epidaure, la mer envahissait la plaine, lorsque les habitants se recommandèrent à saint Hilarion. Celui-ci, traça trois petites croix sur le sable, et arrêta, ainsi, les flots envahissants (*Martyr. rom.*, 21 oct.).

La mort de Colonthus. — Les argiens, racontaient une légende qui, quoique très différente en apparence, puisqu'il s'agit de feu au lieu d'eau appartient, bien évidemment, à la même donnée initiale ; ils disaient : que Cérès, passant dans leur pays, demanda l'hospitalité successivement à Colonthus, à Athéras et à Mysius. Colonthus la lui ayant refusée, fut brûlé dans sa maison ; tandis qu'Athéras et Mysius, qui la lui accordèrent, furent récompensés (PAUSAN. liv. II. ch. 35).

Le lac Copais. — Les béotiens disaient qu'il y avait jadis, deux villes bâties sur les bords du lac Copais ; mais, que leurs habitants ayant été impies vis-à-vis d'Hercule, le Dieu boucha le lit du Céphise, de telle sorte que le lac déborda et les neya tous (PAUSAN. liv. IX. t. IV. p. 76 et p. 126).

Philémon et Baucis. — Ovide, dans ses *Métamorphoses* (liv. VIII § 6) raconte la légende de Philémon et Baucis, que tous les écoliers connaissent : Jupiter et Mercure, déguisés en mortels, vont demander l'hospitalité

dans une ville de Phrygie ; on les repoussa partout, excepté dans une pauvre cabane qu'habitaient Philémon et Baucis. Les dieux, pour punir les impies et récompenser le ménage bienfaisant, submergèrent le pays, à l'exception de l'endroit où se trouvait la cabane hospitalière ; et les deux époux devinrent les prêtres du temple qu'elle constitua dès lors. Lorsque cet heureux couple fut arrivé à la fin de ses jours, Philémon fut métamorphosé en chêne et Baucis, en tilleul.

Le déluge de Samothrace. — Diodora de Sicile, parle d'un déluge de Samothrace, qui arriva, lorsque la mer noire se fraya un passage vers la Méditerranée.

Le déluge de Deucalion. — Une infinité d'auteurs de l'antiquité ont raconté les détails de ce déluge (Voir *Ovide*, liv. 1), que voici d'après les indications de Lucien (Ibésses syrienne. *trad.* de PIERR. t. II. p. 445). « Voici ce qu'ils disent (les grecs et la substance de leur tradition) : la race actuelle des hommes n'a pas été la première, mais la génération qui précédait a péri entièrement. Les hommes d'aujourd'hui proviennent de la seconde race qui s'est multipliée par Deucalion. On raconte de ces premiers hommes que leur brutalité étant excessive, ils commettaient toutes sortes de crimes, violaient leurs serments, ne pratiquaient point l'hospitalité et repoussaient les suppliants, ils en furent punis par un événement terrible. Tout-à-coup, la terre laissa échapper une énorme quantité d'eau, il tomba de grandes pluies, les fleuves débordent, la mer passe par dessus ses rivages, tout n'est plus qu'une masse d'eau où le genre humain périt. Deucalion seul est réservé

pour une seconde génération à cause de sa droiture et de sa piété. Voici comment il fut sauvé : il avait un grand coffre, il y fait monter ses enfants et ses femmes. Lorsqu'il y montait, les pores, les chevaux, les lions, les serpents et les autres animaux qui vivaient sur la terre viennent à lui couple par couple. Il les reçoit tous, ils ne lui font aucun mal ; au contraire, il règne entre eux une grande amitié, grâce à une influence divine. Tous ensemble, surnagent dans le coffre, tant que l'eau recouvre la terre »... Les habitants d'Hiérapolis rapportent un fait on ne peut plus surprenant, à savoir que dans leur pays, il se fit une grande ouverture par laquelle toute l'eau fut absorbée. Deucalion après cet événement dressa des autels et éleva au-dessus de l'ouverture, un temple qu'il consacra à Junon.

Nombre de légendes secondaires sont venues s'enter sur la principale, au sujet du déluge de Deucalion. C'est ainsi que dans quelques cas, il est dit que Deucalion ne se sauva pas dans une arche, mais bien à pied, en fuyant devant les eaux et en se guidant sur la direction que prenaient les bêtes féroces (PANSANIAS. t. IV., p. 165).

Dans d'autres, il est dit, que tandis que Deucalion était sauvé par les dieux de la manière merveilleuse que nous savons. Mégasas, fils de Jupiter et d'une des nymphes de la fontaine Sithmides fut de son côté tiré d'affaire, en prenant dans sa fuite, soit à pied, soit à la nage, la direction d'un vol de grues allant chercher un refuge sur le mont Géranien (PANSAN. *Attique*. t. I. p. 236).

Ovide (*Métam.* liv. 1), complète la légende de Deucalion, en disant que sa barque aborda sur le Parnasse, qu'il alla avec Pirha, consulter l'oracle de Delphes et que, sur son ordre, ils se mirent tous deux, à jeter derrière eux, les pierres qu'ils rencontraient et qui se transformaient en hommes et en femmes aussitôt après. Ces pierres étaient les os de Rhéa, leur grand mère commune.

Le déluge d'Inachus. — Du temps d'Inachus, Neptune et Junon, se disputèrent la souveraineté du pays d'Argos. Junon l'ayant emporté, Neptune furieux submergea la contrée. Junon, ayant ensuite désarmé sa colère, le Dieu fit écouler les eaux, par un gouffre sur lequel on lui bâtit un temple. L'entrée de ce sanctuaire était défendue aux hommes ; et on racontait : que des sacrilèges ayant voulu enfreindre cette loi, avaient été noyés par le jaillissement de l'eau du gouffre.

Le déluge d'Ogygès. — Les grecs racontaient que du temps d'Ogygès, fils de Neptune, pour les uns, de la terre, pour les autres, et premier roi de Béotie, la contrée fut couverte miraculeusement par les eaux. Cette aventure fait partie d'une légende assez obscure, et dans laquelle, il est difficile de se reconnaître. C'est au point, que les uns y ont vu les mêmes détails que dans le déluge de Noé ou de Deucalion, les autres ont même admis qu'il y eût deux hommes du nom d'Ogygès, ayant chacun assisté à un déluge universel, soit en Béotie, soit en Attique.

Le déluge de Lycaon. — Les grecs disaient : que du temps de Lycaon, fils de Phoronée, qu'il ne faut pas

confondre avec son homonyme, l'Arcadie fut couverte par un déluge, auquel il échappa; et que c'était parce qu'il avait repeuplé le pays, que la contrée s'appelait quelquefois la Lyconie.

Le déluge d'Hercule. — Xenophon a raconté : qu'entre les deux déluges d'Ogygès, il y eût en Grèce, un déluge arrivé du temps d'Hercule, et qui ne dura qu'un mois.

Le déluge de l'Atlantide. — Platon, dans son dialogue de Critias, raconte : que l'île Atlantide, placée sous la protection de Neptune, et qui avait eu pour premiers habitants Evénos et sa femme Leucippe, dont la fille Clitto avait été aimée par le dieu, était gouvernée par des rois puissants, et occupée par des habitants vertueux. Mais, peu à peu, les habitudes de sagesse et de justice se perdirent; on s'y livra à tous les excès. Jupiter, indigné de voir tant de vices, convoqua les dieux pour juger les coupables. Il ressort de divers passages de Platon, que l'île fut détruite en un jour et une nuit, par la pluie, l'envahissement de la mer, et l'effondrement des montagnes.

Le déluge d'Agruerus. — Les phéniciens avaient, dans leur mythologie, une légende de déluge, dans laquelle Agruerus joua le rôle de Noé (Moxor. *Mém. sur les Phéniciens*, dans les *Mémoires de l'ancienne académie des insc. et belles-lettres*).

Le déluge d'Estir (Babyloniens).

Le déluge pharonien. — Divers auteurs grecs ont parlé : d'un déluge survenu aux environs du temps de la guerre de Troie, et qui avait inondé une partie de l'Égypte.

Le déluge de Belgomer. — Les anciens suédois racontaient une aventure de déluge, très semblable à celle des grecs, des hébreux et des assyriens. Dans ce déluge, un individu du nom de Belgomer, avait été sauvé miraculeusement avec sa femme, dans une barque; et leurs enfants avaient repopulé la terre (BATTAY, *Lettres sur l'Atlantide*, p. 325), lorsque le sang du géant Ymo, tué par une coalition de géants, se répandit sur la terre et la submergea.

Le déluge de Noé. — Voici ce que la Bible dit dans sa Genèse (chap. 6, 7 et 8) :

§ 5. Et l'Éternel voyant que la malice des hommes était très grande sur la terre et que toute l'imagination des pensées de leur cœur, n'était que mal en tous temps.

§ 6. Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et eut un grand déplaisir dans son cœur.

§ 7. Et l'Éternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créés, depuis l'homme jusqu'au bétail, jusqu'à tout ce qui rampe, jusqu'aux oiseaux des cieux, car je me repens de les avoir faits.

§ 8. Mais Noé trouva grâce devant l'Éternel.

§ 13. Et Dieu dit à Noé :

§ 14. Fais-toi une arche en bois de Gopher; tu feras l'arche par loges, et tu l'enduiras de bitume par dedans et par dehors.

§ 15. Et tu la feras ainsi : la longueur de l'arche sera de 300 coudées, sa largeur de 50 et sa hauteur de 30.

§ 16. Tu donneras du jour à l'arche; tu feras son comble d'une coudée de hauteur, tu mettras la porte

de l'arche à son côté et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième.

§ 10. Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux de chaque espèce dans l'arche, pour les conserver en vie avec toi; savoir le mâle et la femelle.

§ 11. Prends avec toi, toute nourriture qu'on mange et fais-en la provision, afin qu'elle serve pour la nourriture et pour celle des animaux.

Ch. VII. § 1. Et l'Éternel dit à Noé: Ralce toi et toute ta maison, dans l'arche.

§ 2. Tu prendras de toutes les bêtes nettes sept de chaque espèce, le mâle et la femelle, mais des bêtes qui ne sont pas nettes un couple, le mâle et la femelle.

§ 3. Tu prendras aussi des oiseaux des cieux, sept de chaque espèce.

§ 4. Car, dans sept jours, je ferai pleuvoir pendant quarante jours et quarante nuits et j'exterminerai de dessus la terre toute chose qui subsiste et que j'ai faite.

§ 10. Et il arriva qu'au septième jour les eaux du déluge furent sur la terre.

§ 20. Les eaux s'élevèrent de quinze coudées plus haut; ainsi les montagnes furent couvertes.

§ 21. Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira.

§ 24. Et les eaux se maintinrent sur la terre pendant cent cinquante jours.

Ch. VIII. § 4. Et au dix-septième jour du quatrième mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes de l'Ararat.

§ 5. Les eaux allaient en diminuant de plus en plus jusqu'au dixième mois.

§ 6. Puis il arriva qu'au bout de quarante jours Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait faite dans l'arche.

§ 7. Et il lâcha un corbeau.

§ 8. Il lâcha aussi d'avec soi un pigeon.

§ 9. Mais le pigeon ne trouvant pas sur quoi se poser la plante de son pied retourna.

§ 10. Et quand Noé eût attendu encore sept jours, il lâcha encore le pigeon.

§ 11. Et sur le soir, le pigeon revint à lui, et volel, il avait dans son bec une feuille d'olivier.

§ 12. Et Noé attendit encore sept jours.

§ 13. Et Noé étant la couverture de l'arche regarda.

§ 15. Alors Dieu parla à Noé, disant :

§ 16. Sois de l'arche, toi, la femme, tes fils, et les femmes de tes fils.

§ 17. Fais sortir avec toi toutes les bêtes.

§ 20. Et Noé bâtit un autel à l'Éternel et prit de toute bête nette et de tout oiseau net et il offrit des holocaustes sur l'autel (*Bible-Génoise*).

Sodomie et Gomorre. — Cette aventure est si connue, que nous pouvons nous dispenser de la rapporter ici même en résumé (*Génoise*, chap. xviii et xix). Je rappellerai cependant que Strabon (l. iii, p. 352, *Trad. TARDIEU*) dit : que treize villes furent détruites, en cet endroit, par suite d'un cataclysme : tremblement de terre, éruption de bitume, etc., etc.

L'engloutissement de Coré. — Nous trouvons dans le livre des *Nombres* de la Bible, une manifestation de l'idée qui nous occupe ici. « Et dès qu'il (Moïse) eût achevé de prononcer toutes ces paroles, la terre qui

était sans eux se fendit, et la terre s'entrouvrant, les engloutit avec leurs familles et tous les hommes qui étaient à Cord et tout leur bien » (*Noahides*, ch. XVI., § 31 et suiv.)

Le déluge de Nixutre. — Hérose (cité par Georges le Syncelle, dans sa *Chronographie*), raconte que Nixutre, roi d'Assyrie, fut prévenu en songe, par un dieu, dont on a fait Saturne depuis, que le genre humain allait être détruit par une inondation, le 15 du mois de Baïl; il construisit alors un grand vaisseau dans lequel il fit entrer sa famille et un couple de tous les animaux du monde, de sorte que lorsque la submersion de la terre eût lieu, il fut conservé à la vie. Lorsque les eaux baissèrent, il aborda sur une montagne, et à la fin de sa vie, il fut enlevé au ciel. Nixutre avait eu soin, d'après la recommandation du dieu, de mettre au préalable ses écrits dans Epara, la ville du soleil, afin que les traditions ne fussent pas perdues pour l'avenir; et lorsque sa barque fut arrêtée, il lâcha des oiseaux pour aller à la découverte. Les premiers revinrent aussitôt, ils n'avaient donc pas trouvé à manger; les seconds revinrent avec de la boue aux pattes; les troisièmes ne revinrent pas et ce fut pour Nixutre, la preuve que la terre était à découvert.

Le déluge d'Osiris. — Les égyptiens avaient, de leur côté, la tradition d'un déluge, où Osiris joua le rôle qu'a joué Noé pour les hébreux.

Pour ce qui regarde l'indication bibliographique des faits d'engloutissement venus à ma connaissance, je dois prévenir le lecteur : que toutes les fois que j'ai pu

Je renvoyer à la *Revue des Traditions*, dans laquelle M. René Basset a colligé un très grand nombre de ces légendes, je n'ai pas signalé d'autre source. J'ai pensé, que cette *Revue des Traditions*, qui est très répandue aujourd'hui, était le document le plus facile à consulter pour ces aventures qui nous occupent.

J'avais eu, un moment, l'idée de dresser un tableau de la distribution géographique de ces diverses légendes; mais, étant donné que j'en ai recueilli 335 seulement, alors qu'il en existe trois ou quatre mille, plus, peut-être, même, on comprend que mon tableau n'aurait pas eu de valeur sérieuse. Je crois, dans ces conditions, qu'il suffit de dire : qu'on rencontre la donnée de l'engloutissement des impies dans toutes les parties du monde, puisque j'en ai signalé qui appartiennent à l'Amérique, à la Chine, au Japon, à Madagascar, à l'Océanie, etc., etc.

V

ANALYSE DES LÉGENDES D'ENGLOUTISSEMENT

Les légendes qui nous occupent dans ce chapitre, présentent quelques détails, sur lesquels nous avons besoin de nous arrêter un instant, car ces détails peuvent nous mettre sur la voie de l'explication de la crédulité.

Nous allons donc parler successivement :

De la variété des engloutissements ;

De la colère de la divinité ;

Des péripéties du deuil ;

Des vestiges matériels que l'on rencontre, de l'événement ;

Des bruits anormaux et des choses étranges qui ont été vues, au dire de la légende, dans ces diverses aventures.

Ces détails nous serviront, on le verra, à dégager ce qu'il y a de réel dans les récits fantastiques des bonnes femmes.

Variétés d'engloutissement. — Les variétés d'engloutissement sont assez grandes. C'est ainsi que, dans certains cas, c'est une pluie persistante, un véritable déluge qui a submergé le monde tout entier. Dans d'autres, c'est le sol qui s'est entr'ouvert ; et, après, l'engloutissement des impies ; ou bien, il s'est refermé, purement et simplement, ne laissant aucune trace de l'événement ; ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, une nappe d'eau est restée, comme vestige de la punition divine.

Dans une troisième catégorie, c'est un débordement passager d'un cours d'eau voisin, fleuve, rivière, torrent, qui a englouti les malfaiteurs ; débordement accompagné ou non de pluie, d'orage, de tonnerre, de terre. Dans une quatrième, c'est l'irruption subite de la mer qui a causé le désastre. Dans une cinquième, enfin, c'est une montagne voisine qui s'effondre sur les maudits, pour les écraser et les faire disparaître de la surface du sol.

En somme, si nous voulons songer un instant à la

possibilité des phénomènes météoriques ou géologiques capables de produire les cataclysmes évoqués par ces légendes, nous voyons : que cette possibilité ne saurait être mise en doute un seul instant. Nous avons à chaque instant de nos jours, sous les yeux, des événements qui sont aussi terribles, que ceux dont il est question dans les plus effrayants récits d'engloutissement des individus, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir, pour leur production, aucune influence surnaturelle.

Cause de la colère de la divinité. — La cause de la colère de la divinité est variée, aussi, mais dans de moindres proportions que les variétés du mode d'engloutissement des impies. Dans certains cas, cette divinité punit toute la population de la terre d'un coup ; ou bien une peuplade déterminée, une ville, un château, une maison seulement, parce que cette divinité est mécontente de la conduite impie, d'une manière générale.

Dans d'autres, l'impiété est précisée davantage : ici, c'est parce que les mœurs sont dissolues ; là, c'est parce que l'aumône a été refusée ; plus loin, c'est parce que les prescriptions du repos dominical ont été méprisées ; ailleurs, c'est parce qu'un serment a été violé. Bref, c'est toujours : parce qu'une ou plusieurs prescriptions, dites religieuses, ont été violées. Enfin, ajoutons : que dans un certain nombre de cas, un individu qui a été pieux, charitable, bienveillant ; en un mot, qui a respecté ces prescriptions religieuses, est sauvé, miraculeusement, du désastre.

Péripéties du drame. — Les péripéties du drame varient, naturellement, suivant : qu'un déluge, un envahissement de la mer, un effondrement de terrain, un écroulement de montagne, un orage, un incendie, etc., ont été chargés de détruire les impies.

Nous trouvons, en un mot, dans ces légendes toutes les variétés de cataclysmes géologiques, tous les événements météoriques, et tous les accidents de la vie ordinaire qui peuvent venir jeter le trouble, l'effroi et la désolation dans les centres de population.

Vestiges matériels de l'événement. — Enfin, ces vestiges de l'événement, varient aussi, suivant que c'est : l'eau, la terre ou le feu, qui ont fait disparaître les maudits ; tantôt une nappe d'eau reste comme témoignage de la colère divine ; tantôt, ce sont des rochers qui sont signalés sous ce rapport ; d'autres fois, enfin, la terre s'est refermée sur les coupables, sans laisser aucune trace de l'événement.

Quand on regarde de près, ce que la légende donne comme des vestiges de la punition des impies, on voit, tantôt : qu'en effet, telle nappe d'eau, par exemple, peut bien s'être formée, du fait de la dépression anormale du terrain ; mais souvent, aussi, on peut se demander : si ce n'est pas au contraire la présence de telle nappe d'eau, de tel amas de rochers, etc., qui a donné naissance à la légende, au lieu d'être le vestige d'un événement qu'elle signale.

En parlant des vestiges que la crédulité publique montre, parfois, comme preuve de l'engloutissement des impies, il nous faut indiquer : certaines constructions

qui sont vues au fond de l'eau ; ou bien, divers objets à usage, qu'on retrouve ; ou bien, encore, certaines apparitions de fantômes. Ceux qui ont examiné avec soin ces vestiges, sans y attacher l'idée d'une intervention surnaturelle, mais seulement en s'aidant des lumières de la science positive et du bon sens, ont constaté, en effet, que dans certains endroits, on trouve des traces de constructions qui paraissent être descendues au-dessous du niveau actuel du pays, par le fait d'un affaissement lent ou instantané du sol. Les objets trouvés sont souvent des vestiges des habitations lacustres, ou des habitations ordinaires d'une très haute antiquité.

Bruits étranges qu'on entend. — Dans un grand nombre de légendes qui ont trait à l'engloutissement des impies, il est un détail qui doit nous arrêter un instant, car il est saisissant, au premier abord pour l'imagination ; je veux parler : des bruits, cris de douleur, son de cloches, hennissement des chevaux, etc., que les bonnes gens disent, avec conviction : qu'on entend à certains moments, dans les endroits où la colère divine s'est manifestée. Ce détail est indiqué pour tant de lieux, et a été souligné par les conteurs de tant d'époques différentes, qu'il est impossible de penser qu'il n'est étayé sur rien de matériel, et qu'il est seulement une pure invention, faite pour frapper vivement l'esprit des crédules.

L'explication est encore facile à donner ici : il s'agit, purement et simplement, des répercussions de l'écho. Pendant les nuits, soit agitées par le vent ou les orages, soit tranquilles, ces répercussions étaient si effrayantes

pour les premiers hommes, incapables de se rendre un compte du mécanisme de cet écho que nos premiers parents firent intervenir, pour les expliquer, comme pour expliquer mille autres choses, le surnaturel.

Saint Mars, qui a inséré dans le tome v des *Mémoires de l'Académie celtique*, une étude très intéressante, touchant la légende du lac du Grand-Lieu ou de Verton, près Nantes, nous raconte : qu'ayant entendu affirmer par beaucoup d'individus, que pendant la nuit de Noël, on entend des bruits de cloches sur ce lac, il eût l'idée d'aller s'en assurer par lui-même. Or, il entendit parfaitement ces cloches ; mais, comme il n'était pas disposé à leur prêter, *a priori*, une origine surnaturelle, il rechercha l'origine du phénomène ; il ne tarda pas à reconnaître : que c'était le bruit des cloches de Nantes, qui était venu frapper ses oreilles ; bruit porté par le vent, et repercuté par la surface tranquille des eaux du lac.

Nos premiers parents, qui n'étudiaient pas les phénomènes de la nature, avec la même indépendance d'esprit et les mêmes moyens d'appréciation que nos contemporains ; et, qui ne connaissant pas, entre autres, les belles expériences des Colladon et Sturm, sur la transmission des sons, à la surface des eaux du lac de Genève, les expliquèrent, quand ils les entendirent, par intervention du surnaturel ; ils attribuèrent aux plaintes des impies, ou bien aux actions ordinaires de la vie souterraine, qu'ils leur prêtaient, les bruits divers que l'écho portait à leurs oreilles étonnées.

Choses anormales que l'on voit. — Après avoir

parlé des bruits que l'on entend, parfois, dans les endroits, où il est question de l'engloutissement des impies, il faut nous occuper de ce que l'on y voit. Or, quand on examine, sous ce rapport, les diverses légendes que j'ai rapportées, on constate : que ce que les crédules ont vu, se partage en deux catégories : D'une part, des apparitions : de feux, de flammes, de lumières, d'hommes, d'animaux ou des choses qui émergent de l'eau ou de la terre, à certaines époques spéciales ; et cette catégorie, appartient aux apparitions des fantômes. D'autre part, c'est parfois de simples ruines, plus ou moins complètes, et persistantes, qu'on dit exister, au fond de l'eau, ou dans les entrailles du sol.

Pour ce qui est de la dernière catégorie, je viens tantôt de l'expliquer : soit par l'affaissement du sol, soit par la découverte d'objets provenant de cités lacustres, ou autres, de l'antiquité. Quant aux apparitions signalées, ce sont : des feux follets, c'est-à-dire des phosphorescences ou des inflammations spontanées de gaz, sur lesquels la crédulité populaire surexcitée, a forgé tout un arsenal de visions, de fantômes, semblables à celles qui sont indiquées pour tous les endroits solitaires, ou ayant, pour une raison quelconque, frappé l'imagination des timorés et des superstitieux.

Si nous cherchons à nous rendre compte, de ce qu'il y a de réel, au fond des aventures merveilleuses d'engloutissement des impies, nous voyons : qu'une explication très simple se présente à l'esprit, quand on y réfléchit un instant, avec les simples données du bon sens, sans faire appel au surnaturel :

Ces légendes reposent, souvent, sur des événements naturels, dont nos ancêtres ont été les témoins ou les victimes, à une époque où l'homme était encore trop ignorant pour saisir l'explication de la chose, par la simple relation : de cause et effet, des conditions matérielles de la topographie des lieux.

Cette pensée, est l'expression de la réalité; et pour convaincre le lecteur, il suffit, je crois, de lui rappeler : que notre planète est constamment l'objet des modifications géologiques et hydrographiques, qui expliquent parfaitement les cataclysmes plus ou moins étendus qui ont frappé si vivement l'imagination des masses dans l'antiquité. Cataclysmes qui, de nos jours encore, sèment, çà et là, à chaque instant, des terreurs bien justifiées par les désastres que subissent les populations.

La nature de l'événement, la topographie du pays; et mille conditions, dont il est facile de se faire une idée, expliquent comment les diverses variantes que nous avons enregistrées se sont produites : Ici, un lac, un étang est resté en permanence, et la légende a pu prendre la forme sous laquelle elle est présentée pour : Sodome, pour le lac de Besse, pour le lac Tanganika, etc., etc. Là, au contraire, il n'y a eu qu'une inondation passagère; et c'est le déluge de Noé ou de Deucalion qui a été formulé. Une autre fois, c'est l'eau de la mer qui a causé des ravages, et la légende a dû s'en ressentir. Dans certains cas, c'est un cours d'eau qui a fait le dégât, et la donnée de la légende de Libethra s'est trouvée créée. Enfin, dans d'autres circonstances, le lac primitif est venu à se

combler, et a été remplacé par un marécage, une plaine ; l'eau, même, est arrivé à faire défaut dans la contrée, et la légende a dû prendre le tour : du puiset des nonnes, de la tour de l'Esplanasse, de la vengeance de Sidi Yahia, même, pour pouvoir se transmettre, d'âge en âge, avec quelques chances d'acceptation.

Voilà donc, comme je l'ai dit déjà, la réalité bien spécifiée. Et si à cela, nous joignons les conséquences de l'exode des Aryas, qui ont colporté, çà et là, dans le monde, leurs légendes comme leurs habitudes, leurs animaux et leurs types ethnographiques ; nous comprenons, aussitôt, sans peine, pourquoi le déluge de Deucalion, par exemple, se rencontra en Grèce, comme dans l'Inde ; pourquoi les diverses catégories d'engloutissements surnaturels ont été rencontrés dans les pays les plus divers.

La légende du lac de Kemnade, en Mecklembourg, nous montre : ce qu'a engendré une des crédulités de nos ancêtres, au sujet des engloutissements. En effet, elle raconte (*R. d. t.* 1892.337) : qu'on trouve, des pieux brûlés, comme vestige de cataclysme. On peut en déduire : qu'il s'agit de quelque cité lacustre incendiée, événement qui devait se produire, quelquefois, on le comprend.

A propos du lac de Salsée, en Saxe, M^{me} Edwige Heinecke écrivait (*R. d. t.* 1894-617), les renseignements suivants, qui jettent un jour très utile dans la question de l'explication de maintes légendes d'engloutissements. « Près d'Eisleben, en Saxe, se trouve le lac Salsée, au centre d'une riche contrée minière. Depuis

quelque temps, sans raison apparente, les eaux de ce lac marquaient un abaissement graduel très anormal, suivi, peu après, de la submersion subite des mines avoisnantes; et menaçant ainsi l'existence de toute la population des mineurs, car on a dû en renvoyer plus de mille. Une troisième phase, non moins imprévue, s'est produite récemment : les eaux souterraines commencent à disparaître, à leur tour, s'écoulant par de larges fissures de plus de cent mètres de profondeur.

Or, voici ce qui intéresse les traditions : Au fond de ce lac desséché : Un pêcheur, a découvert, près des premières maisons du village d'Unterrolingen (côté ouest), les fondations d'une construction importante, en pierres et en mortier. Un grand château s'élevait, autrefois, en cet endroit, selon la légende; et la légende disait vrai : ces vestiges, trouvés n'étaient autres que les ruines du château de Kebeningen, domaine héréditaire des seigneurs de ce nom. Le dernier descendant : le comte Otto, mourut vers 1250 à Colbe, sur la Saale, en grand renom de sainteté, dans le couvent des Prémontrés, qu'il avait fondé (*Loc. cit.* p. 617).

On voit donc, par cet exemple, que les légendes d'engloutissement des impies; comme d'ailleurs, les autres, reposent parfois sur des faits réels. Le château de Kebeningen s'est enfoncé, peu à peu, dans le sol, par le fait des affaissements du terrain. Voilà la vérité. La crédule imagination du populaire, a vu dans ce phénomène géologique très naturel, une punition divine. Voilà la superstition.

Je n'entrerai pas dans de longues explications sur la

question des mouvements de la terre et des eaux. Je renvoie le lecteur, aux magnifiques travaux d'Élisée Reclus (la terre et la mer, la géographie), aux remarquables travaux des géologues et des météorologistes contemporains; où il trouvera des vues d'ensemble qui fixeront parfaitement ses idées. Dans le cas où je suis placé ici, il me suffira de signaler, par quelques mots seulement, les principales variétés de cataclysmes, pour montrer : que ces peuplades ignorantes qui les ont vues, pouvaient bien croire à une intervention surnaturelle, quand elles ont eu à les souffrir, ou seulement qu'elles en ont été témoins.

Déluges — Dans la tradition, orale ou écrite, d'un grand nombre de peuplades de presque toutes les régions de la terre, il est fait mention d'un déluge qui à un moment donné, a couvert, la surface du globe tout entière.

Quelques auteurs, se sont basés sur la généralité de cette légende, pour dire qu'elle devait être considérée comme l'expression de la réalité. Ajoutons, en passant, que, comme dans la plupart de ces traditions, le déluge a été signalé, comme étant la manifestation de la colère divine, on voit que la donnée de l'engloutissement des impies, est aussi ancienne qu'étendue.

En réalité, le déluge universel n'a jamais été observé depuis que l'homme est sur la terre. Si notre planète a été, comme le pensent la plupart des géologues, recouverte d'une couche uniforme d'eau à l'origine, alors que le sol était parfaitement nivelé par l'état igné, liquide, et malléable de sa périphérie, c'était à une

époque où la température était trop élevée, pour qu'il pût être question de la vie végétale et animale, qui ont nécessairement existé.

Mais en revanche, si le déluge universel est un mythe, les déluges partiels ont été de fréquents, et souvent, de terribles réalités. On en a constaté dans toutes les régions du monde, ils ont occupé quelquefois une grande étendue de terrain. On comprend, en étudiant leurs dimensions, qu'ils ont dû impressionner assez vivement les peuplades antiques qui ont eu à en souffrir, ou qui les ont vu évoluer, pour que ces peuplades aient pu croire, de bonne foi, que l'inondation avait été générale, alors qu'elle n'était que régionale.

Ces déluges partiels ont été produits par diverses causes bien connues aujourd'hui. Ici, c'est un comblement de la gorge d'évacuation d'un fleuve, par l'effondrement d'une montagne. Là, c'est, au contraire, un soulèvement du terrain, qui a produit une déclivité dans son voisinage. Plus loin, c'est un affaissement du sol qui a provoqué une irruption de la mer. Ailleurs, c'est l'écroutement d'une grotte souterraine qui a fait naître une cuvette, dans un endroit où il fallait au contraire de la pente pour l'évacuation des eaux. Un tremblement de terre, est, souvent, venu se mêler à l'événement, ou le provoquer même. Je n'ai pas besoin d'insister beaucoup pour dire que la pluie persistante, l'orage, le tonnerre, etc., ont pu y jouer un rôle. Enfin, si nous ajoutons à cela, un incendie accidentel dû à l'incurie, à l'imprudence, ou même à la malveillance,

nous avons la liste à peu près complète des causes de ces engloutissements.

C'est à ces déluges partiels, considérés comme déluge universel par chaque peuplade, que nous devons les traditions des déluges de Noé, de Deucalion, d'Osiris, etc. Et nous ajouterons : que ces traditions doivent, malgré une grande ancienneté, être considérées comme relativement récentes, et très postérieures à l'événement ; car elles sont l'explication intéressée, faite par les belligéres des diverses peuplades antiques, de faits qui avaient frappé les ancêtres de ces peuplades anciennes.

Eruptions des volcans. — Les volcans ont produit, dans un grand nombre de cas, de véritables cataclysmes, par le fait des tremblements de terre qu'ils ont provoqués, ou des coulées de lave, des pluies de cendres, de pierres, etc., etc., qu'ils ont engendrées. A notre époque, l'éruption du Krakatoa a jeté l'éffroi dans de nombreuses populations de l'Extrême-Orient. L'Étna, le Vésuve, etc., etc., ont laissé de terribles souvenirs ; et il suffit de songer : à Herculanium et à Pompéi, pour comprendre combien l'imagination a pu être frappée par les désastres dus à cette cause.

Tremblements de terre. — Les tremblements de terre sont de très puissantes causes de cataclysmes. Le nombre de villes détruites par eux est vraiment incalculable, dans tous les pays.

En Grèce, en Turquie, en Algérie, dans l'Amérique centrale, aux Antilles, partout, en un mot, on trouve des souvenirs très vivaces de ces accidents. Non seulement ces tremblements de terre ont fait écrouler des

montagnes, bouché des gorges par où s'écoulaient des rivières, etc., etc., mais encore, ils ont fait reculer ou avancer la mer, avec une impétuosité effrayante. Le cataclysme contemporain des plages du Pérou, peut être cité dans ce dernier ordre d'idées.

Effondrement du terrain. — Dans certaines classes de terrain, et particulièrement dans le calcaire jurassique, il existe des cavernes, plus ou moins étendues, dont les voûtes peuvent, sous l'influence de telle ou telle cause, s'écraser et produire des effondrements considérables de terrain.

Écroulement de montagnes. — Tout le monde a encore présent à l'esprit l'éroulement de la « Dent du Midi » dans la vallée du Rhône, et celui du Gramont, dans le lac de Genève, de sorte que je n'ai qu'à signaler ce phénomène dans la liste des événements qui ont pu donner naissance aux légendes d'engloutissement des împles.

Affaissement du littoral. — Dans un grand nombre de cas, on a vu des affaissements du littoral de la mer, provoquer des inondations formidables. Ce qui s'est passé plusieurs fois en Hollande, la grande inondation de la Baltique, qui a été la cause initiale de l'émigration des peuples : scythes, germains, teutons, etc., etc., peu de siècles avant le début de l'ère actuelle, peuvent être cités, dans cet ordre d'idées. Mille autres exemples, sont venus, depuis, permettre d'étudier le mécanisme de ces oscillations de terrain.

Orages. — Les orages, ont pu produire des désastres, par : l'inondation, l'éroulement des montagnes, l'effon-

droment du sol, les coups de foudre, etc., etc., qui ont fait partie de leur évolution.

Incendies. — Pour être complet, disons que, dans un certain nombre de cas, l'inondie, allumé par accident ou malveillance, a pu provoquer des désastres. Dans les cités lacustres, par exemple, il a pu entraîner la mort de la population entière et laisser des souvenirs terrifiants.

Dans les villes construites en bois on a vu, parfois, la destruction survenir dans ces conditions. Le souvenir des incendies de la Pointe à Pitre et la ville de Fort-de-France, dans les Antilles françaises, peuvent être évoqués dans cet ordre d'idées.

Dans le moment actuel, les populations terrifiées par ces grands événements, ont pu croire, souvent, à une punition divine. *A fortiori*, si nous songeons à l'état de civilisation des peuplades de l'antiquité, aux temps où de grands cataclysmes ou même des accidents locaux sont survenus, nous comprenons sans peine que nos ancêtres aient pu penser, avec conviction, que ces événements surprenants n'étaient pas des phénomènes naturels et accidentels, mais étaient produits par une volonté surnaturelle.

Indice de l'ancienneté de quelques-unes des légendes d'engloutissement. — Enfin je terminerai cette appréciation des diverses conditions matérielles qui se rencontrent dans les légendes d'engloutissement des impies, en disant : que dans un grand nombre de ces légendes d'engloutissement que nous étudions ici, l'observateur, quelque peu attentionné, constate qu'elles ont

une très grande antériorité ; et que, même, lorsqu'elles évoquent le sauveur de : Jésus-Christ, de la Vierge Marie, d'un saint chrétien ou d'un saint musulman, elles remontent autrement plus haut que l'origine de l'ère chrétienne ; elles se rattachent aux croyances les plus antiques des peuples. Les déluges de Noé, de Hœuallon, etc., etc., pourraient être invoqués à l'appui de cette thèse ; mais même, en les laissant de côté, nous voyons la preuve de l'exactitude de notre proposition, dans le fait suivant, cité entre cent autres :

La légende du lac Alobar, quoique mettant en scène la Vierge Marie, se rattache bien évidemment à la période animiste des abyssins, puisque nous voyons : que le jour de la fête de la Vierge chrétienne, les riverains du lac font des offrandes, aux génies des eaux, rebaptés par leurs ancêtres préhistoriques.

VI

GENÈSE ET ÉVOLUTION DE SA DONNÉE

Pour remplir le programme que je me suis proposé, dans le travail que je fais, ici, sur les superstitions et les survivances, je dois, après avoir spécifié les diverses variétés de légendes et de traditions merveilleuses que l'on rencontre dans les crédulités du populaire contemporain, rechercher la genèse de l'idée fondamentale ; et autant que possible, en suivre l'évolution, au moins dans ses grandes lignes.

Or, pour ce qui est de l'engloutissement des Impies, je dirai : que les premiers hommes, ignorants de mille choses, se cantonnèrent dans tel creux de rocher qui leur offrait un abri, ou édifièrent leurs habitations, au hasard des besoins du moment. Les fluyes, les lacs, le bord de la mer, leur fournissant une nourriture plus abondante et plus facile, ils s'établirent dans le voisinage de ces endroits, ne se doutant pas, qu'ils s'exposaient, ainsi, à des échouements ou des inondations, qui pouvaient mettre leur existence en péril.

Une pluie persistante, un orage inopiné, tel événement géologique, tremblement de terre, échouement de rochers, affaissement du sol, etc., etc., durent les menacer, souvent, ou leur nuire réellement, lorsqu'ils habitaient des grottes ou des cabanes de fouillage. Lorsqu'ils avaient édifié des cités lacustres, c'est-à-dire des villages entièrement construits en bois, une imprudence, l'incurie générale ou particulière, un coup de vent intempestif, le tonnerre, durent parfois allumer l'incendie ; ou bien, la pourriture des pieux de soutien du plancher firent effondrer un centre d'habitation. En un mot suivant le mode d'habitation, à mesure que le peuplade accrut en nombre, les causes de l'événement devinrent plus nombreuses, et les accidents imprévus augmentèrent nécessairement de fréquence.

Même au cas où ils s'étaient mis au pied d'une falaise, ou sur le bord d'un étang, ils étaient exposés suivant les pays, soit à un effondrement du sol, soit à l'envahissement des eaux, par le fait du barrage accidentel

d'une rivière, d'une inondation de la plaine par la rupture d'une digue naturelle ou de l'irruption de la mer, par suite de l'affaissement du sol du rivage. Dans ces conditions, même, l'événement, plus difficile à prévoir, peut avoir davantage étonné les plus habiles ou les plus prudents de la localité.

Sans doute, la simple raison aurait pu expliquer ces phénomènes, si ces hommes avaient été mieux à même de les apprécier, avec les données de la science et de l'expérience des choses. Mais, dans leur tendance animiste initiale, nos ancêtres attribuèrent cela, comme ils attribuaient tout ce qu'ils ne comprenaient pas, à une influence surnaturelle: ce fut à un courroux des esprits divins ou démoniaques, qui régissaient le monde, d'après leur crédulité, qu'ils rapportaient ces événements.

Nous savons, à en juger par l'importance encore si considérable qu'ont les diverses religions actuelles sur l'esprit de nos contemporains, combien devait être l'influence des féticheurs sur les peuples du temps jadis, aussi bien qu'on remonte dans le passé. Nous comprenons, donc, que ces féticheurs magiciens, sorciers, etc., aussi nombreux, que toujours enclins à augmenter leur champ d'action, c'est-à-dire leurs moyens d'existence, ont dû ne pas négliger le filon très fructueux, que leur offraient ces cataclysmes.

Aussi, dès qu'ils eurent pris quelque prépondérance dans les populations, ils n'eurent pas grand effort d'imagination à faire, pour concrétiser et préciser la donnée primitive de l'intervention du surnaturel. Et, à

mesure que le culte se constitua, les ministres des religions primitives, trouvant dans ces événements un moyen facile d'augmenter leur prépondérance, firent admettre, d'une manière moins discutée encore, la pensée : de la punition infligée aux impies qui n'avaient pas rempli suffisamment leurs devoirs vis-à-vis de la divinité.

Comme je viens de le dire, le flon était aussi facile à mettre en valeur, que fructueux, pour ceux qui en tiraient bénéfice; aussi nous trouvons des traces de son exploitation, dans tous les pays; soit que des émigrations de peuplades l'aient porté d'une contrée dans l'autre; soit que la même disposition d'esprit chez les hommes ait engendré une même explication des phénomènes semblables qui les frappaient.

Quelle que soit la raison, toujours est-il, qu'aussi haut que nous remontions dans l'antiquité; et quelque région du monde, que nous examinions, sous ce rapport, nous trouvons, partout, des légendes, qui ont un fond semblable, sous une forme plus ou moins variée.

Parmi les variétés de la légende d'un engloutissement des impies, punis par la divinité, il en est une : (celle du déluge universel) qui paraît, en réalité plus importante de beaucoup que les autres; c'est elle, dirait-on, qui a servi de base à la donnée générale. A ce titre, elle peut nous servir de type dans la recherche que nous faisons en ce moment actuel. Dans cette catégorie nous avons une vingtaine de versions, qui pro-

viennent des pays les plus divers et qui, cependant, ont des points de ressemblance et d'identité, tels même, qu'on ne peut se défendre de les considérer comme dérivées d'une origine commune. C'est ainsi, par exemple, que :

1° L'aventure souligne le fait d'une punition infligée par la divinité, mécontente des crimes de la population.

2° Que parmi les méchants, se trouve un juste que cette divinité veut épargner ;

3° Que le juste porte un nom spécial, derrière lequel on trouve souvent une allégorie ;

4° Que le moyen employé pour échapper au cataclysme, se ressemble le plus souvent ;

5° Que l'homme destiné par la divinité à repeupler la terre, a soin d'emporter, avec lui, les plantes et les animaux, qui devront servir à l'harmonie du monde, dans l'avenir ;

6° Que le désastre s'accompagne de péripéties, le plus souvent semblables ; et que la délivrance se fait dans les mêmes conditions, en général.

Voyons chaque point particulier en détail.

Punition infligée par la divinité mécontente. — Cette donnée, se rencontre si généralement, dans les diverses légendes dont nous avons fourni les détails ci-dessus qu'on ne peut s'empêcher de la regarder fondamentale.

Les vices du genre humain ; ou, au moins, de la peuplade qui croyait constituer, à elle seule, la population de toute la terre, sont clairement indiqués dans les

déluges : de l'Atlantide, Xixutre, Deucalion, Lycan, Noé, Peïrun.

Dans celui de Satiavrata, des brésiliens, etc., etc., le Dieu est aussi en colère ; et quoiqu'il ne soit pas dit explicitement : quelle est la cause du mécontentement de la divinité.

Dans la légende de Deva-Kala, Yana, le dieu est en colère contre les hommes, parce qu'ils ont voulu le combattre, comme des guerriers combattent un ennemi ; et cette idée n'est en réalité qu'une variante de la première : l'impiété se cache derrière cette hostilité matérielle.

Dans l'aventure d'Inacchus, la colère de la divinité, provient : de ce qu'un autre Dieu lui a nuï.

Dans celle qui a cours chez les iroquois, le dieu se fâche, parce que son chien s'est noyé.

Dans les déluges d'Ogygès, de Manou, de la Floride, du Mexique, de l'Orénoque, etc., la pensée du mécontentement du dieu contre les hommes, pour ne pas être aussi clairement spécifié que dans les autres, n'en ressort pas moins explicitement de la légende. En résumé, cette donnée de la colère divine, se rencontre dans le fond de tous ces récits.

Or cette colère de la divinité révèle, si clairement, l'intervention intéressée des féticheurs, que nous n'avons pas besoin d'entrer dans plus de détails pour faire admettre : que c'est une invention des ministres des cultes antiques.

La protection surnaturelle accordée à un individu vertueux, choisi entre tous ses compatriotes, pour con-

server le genre humain. — Cette protection est si clairement spécifiée dans un grand nombre de légendes; elle se manifeste d'une manière si semblable, qu'il est impossible de n'y voir qu'une simple coïncidence. Toutes les légendes ont un lien étroit entre elles, sous ce rapport. Noé ne ressemble-t-il pas à Xixutre, celui-ci à Deucalion, qui ne diffère ni de Satiavrata, ni de Manou, etc., etc.

Les iroquois, qui ont négligé dans leur légende, de faire survivre quelqu'un à l'inondation, font descendre une femme grosse du ciel; en d'autres termes, c'est toujours un être aimé par la divinité, qui échappe au désastre et repeuple la terre.

Le nom de l'individu aimé par la divinité présente souvent quelque chose d'allégorique. — C'est là encore un des détails frappants de ces récits, on ne saurait le méconnaître.

Prenons, par exemple, Inacchus. On nous dit qu'il venait de Phénicie, et qu'il vint fonder une colonie dans l'Argolide; qu'il était fils de l'Océan et de Thétis, ce qui veut dire, dans le langage allégorique de la mythologie grecque: qu'il était arrivé par la mer.

Or, nous savons qu'en Phrygie, pays voisin de la Phénicie, il y eût un homme célèbre, qu'on appelait Anach (Etienne de Bysance). Remarquons, en passant: que les Hébreux avaient leur Hénoch.

La légende phrygienne raconte: qu'un oracle avait annoncé à Anach, qu'après lui, le monde périrait; la légende hébraïque dit: qu'Hénoch fut élevé aux cieux, parce que c'était le seul homme vertueux de son époque.

Inacchus pourrait donc bien, n'être qu'un qualificatif; et on se demande: si ce n'est pas la traduction grecque du mot phénicien Ben-Anach ou Ben-Inach, fils d'Anach.

Entre Anach et Noé, qui se prononce Noach, en Hébreu (BOULLANGER. *L'Antiquité dévoilée*. liv. I. ch. III), il y a des analogies très étroites, car la lettre A, initiale, n'est que l'article *al* dont l'I a disparu par euphonie.

Par ailleurs, le nom de Deucalion ne prête pas moins à la réflexion; et nombre d'auteurs n'ont vu en lui: qu'une allégorie ou une qualification au lieu d'un nom propre. Le Clerc (*Hist. Univers.*) croit, que le mot Deucalion, est un composé de deux mots: *diglé-ion*, chef des ioniens, et que Pyhrha (la rouge), signifie simplement la terre.

Le mot indien: Deva-Kala-Yana, qu'on prononce Dev-Kal-ioun, dans certains pays, ressemble tellement au mot grec Deucalion, qu'il suffit de l'indiquer, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur la ressemblance.

Dans la légende de Deucalion, nous voyons le détail étrange: qu'il repopule la terre à l'aide de pierres. Or, il n'est pas étrange qu'en phénicien, *Aben* ou *Eben* signifient également pierre et enfant; qu'en grec, *Laos*, signifie également pierre et peuple (BANIER. t. III, p. 37).

D'autre part, l'arche qui servait à Deucalion, comme à tant d'autres, s'appelait *Thébé*, en grec. La légende dit: que Thébé était la femme d'Ogygès; et les thébains l'appelaient leur mère commune.

Ce nom d'Ogygès, n'est lui-même qu'une allégorie, et non un nom d'homme. En effet, on sait que l'Attique et la Béotie étaient appelées l'Ogygie; et comme Ogygès, n'a pu être, à la fois, le roi des deux contrées, on a été forcé de le dédoubler en deux individus; le plus simple, eût été de reconnaître, que ce nom signifie, seulement: habitant de l'Ogygie.

Le moyen employé pour échapper au cataclysme.

— C'est une barque, qui est construite par l'homme vertueux, sur les indications de la divinité; ou qui est fournie par cette divinité elle-même. Ici encore, nous voyons des ressemblances frappantes, entre les diverses légendes: par exemple, on ce qui touche les spécimens d'animaux et de plantes qui y sont déposés, pour servir au repeuplement ultérieur du monde. Peut-on nier que ce détail constitue un lien étroit entre elles?

Les péripéties du désastre et les événements de la délivrance. — Ici, encore, nous trouvons des détails, tellement semblables entre les diverses légendes, qu'il est impossible de ne pas reconnaître leur étroite parenté. Qu'on lise le récit du déluge de Deucalion, dans *Lucien*, et on sera frappé, des points de contact intime, qu'il a avec celui de la Genèse, racontant le déluge de Noé. Le moment du début de l'inondation, les particularités de l'atterrissage, y compris l'envoi successif de divers oiseaux, pour savoir si les eaux se sont retirées suffisamment, tout, en un mot, prouve que l'on a affaire à de simples variantes d'un même récit.

Dans les autres catégories de légendes, qui sont moins complètes cependant, que celle du déluge universel,

nous voyons des détails spéciaux, se représenter, toujours dans le réveil avec une persistance telle, qu'il n'est pas possible de méconnaître les liens de parenté. Et tout d'abord, comme pour le déluge universel, il est question de la colère de la divinité, mécontentée par l'impiété des hommes. D'autre part, l'idée de la protection accordée à un individu pieux, est si souvent formulée, qu'on est forcé de la considérer comme fondamentale aussi. Quant aux bruits surnaturels, ou aux ruines, qui restent comme la preuve éternelle du châtiement, ils ne sauraient échapper à la réflexion. De même que la variété de la mise en scène, ou ce qui concerne la manière dont l'événement s'est produit. Ici, c'est le débordement d'un lac, d'une rivière ; là, c'est un orage, un tremblement de terre ; plus loin, c'est un effondrement de montagne ou une éruption de la mer. On peut dire que suivant la localité, la divinité a choisi pour son instrument, le moyen le plus à sa portée, afin de punir les impies d'une manière plus commode.

Les diverses religions qui se sont succédées, dans la suite des temps, n'avaient garde de s'élever contre une tendance de l'esprit de leurs dévots, à l'égard d'une crédulité qui leur était si profitable. Aussi se contentèrent-elles de façonner la donnée de la colère divine, selon les besoins du moment, sans jamais montrer qu'elle était inexacte et qu'il fallait l'expliquer, tout simplement, par des phénomènes naturels. Bien au contraire, elles s'attachèrent, avec soin, à mettre hors de doute, le surnaturel, et surtout la colère divine.

Que les populations fussent fétichistes élémentaires, astrolatriques, païennes, bouddhistes, chrétiennes, musulmanes, etc., etc., leurs féticheurs intéressés, ont toujours favorisé la perpétuation de crédulités, qui leur étaient, en somme, extrêmement profitables.

Pendant longtemps, le genre de punition céleste, était un frein plus ou moins suffisant pour retenir, quelque peu, les populations dans le voie qu'elles désiraient : le clergé et l'autorité. Aussi, la donnée de la punition surnaturelle fut-elle de mise. C'est pour cette raison que : les chaldéens, comme les israélites, les égyptiens comme les anciens grecs, les indiens comme les habitants de l'Amérique y prêtèrent une oreille crédule.

Pendant toute l'antiquité, tout le moyen âge, cette crédulité fleurit sans rencontrer un scepticisme appréciable. Mais avec le temps, cette arme s'émoussa, peu à peu ; et elle tomba au rang de ces vieilles crédulités, qui ne font plus trembler que les vieilles femmes et les jeunes enfants.

De nos jours, nous la voyons, réduite à ces proportions modestes, sans qu'il y ait grande chance qu'elle reprenne jamais un regain d'importance. A mesure que les phénomènes géologiques et atmosphériques sont mieux connus sous le rapport de leur genèse et de leur mécanisme, leur explication, par les agents naturels, détrône peu à peu l'explication surnaturelle qui en était donnée jadis.

VII

CONCLUSION

En réalité, tout cela, ne prouve qu'une chose, dit-on : c'est que l'humanité aime à s'abuser ; et que, malgré les longues séries de siècles écoulés depuis le début de la civilisation, l'esprit humain, tout en acquérant chaque jour des notions nouvelles, ne s'est pas dépouillé, encore, aujourd'hui, des premières impressions qui l'ont frappé. Les hommes se sont complus, en effet, à répéter, d'âge en âge, les récits de leurs premiers parents, dans lesquels le merveilleux tient la grande place, vis-à-vis d'un minime grain de réalité ; grain de réalité qui, souvent, a donné lieu aux interprétations les plus fantastiques de la part des habiles qui tiraient profit de l'idée du surnaturel.

APPENDICE

INDICATION DE QUELQUES FAITS MONTRANT QUE LES PREMIERS HOMMES
ONT PU ATTRIBUER AU SURNATUREL CERTAINS CATACLYSMES

Pour fixer les idées, j'ai pensé qu'il était utile de rapporter quelques faits de cataclysmes, destinés à montrer : que les premiers hommes, ignorants de la géologie et de la météorologie, ont pu attribuer au surnaturel, des événements, qui n'ont, en somme, rien de contraire aux lois générales, qui régissent notre planète.

Seulement, comme ces citations peuvent ne pas présenter un égal intérêt pour le lecteur, j'ai fait composer cet appendice en petits caractères : de cette manière, celui qui ne voudra pas s'attarder dans l'examen des détails, n'aura qu'à tourner les feuillets, jusqu'à ce qu'il rencontre de nouveau les caractères ordinaires de l'impression.

L'inondation de la Vallée de Bagnes, dans le Valais. — En 1818, des avalanches parties du glacier de Petrol, en Suisse, avaient obstrué la partie inférieure de la vallée des Bagnes et la Dranse bloquée produisit en quelques jours un véritable lac de plus de trois kilomètres de longueur sur près de trois cents mètres de largeur. — Plus de trente millions de mètres cubes d'eau se trouvèrent ainsi amassés, et malgré les travaux les plus intelligemment conduits pour vider peu à peu ce lac adventif, une débâcle se produisit. En moins d'une demi-heure, une énorme

vague de quarante mètres de hauteur, balaya la vallée et parcourut vingt-cinq kilomètres, houlonnant la vallée, emportant les forêts, les chalets, les ponts, tout enfin, sur son passage et submergeant, même, pendant un instant, la ville de Martigny, située à trente kilomètres du glacier de Petros (Zencuen et Maugot, s. *Glaciers*).

La possibilité d'un déluge dans la vallée de Bas-Rhône. — Les montagnes du Vivarais et des Cévennes, ne peuvent permettre aux rivières transversales un bien grand développement; mais c'est une loi constante de ces montagnes élevées, que s'arrêtent les nuages poussés par les vents d'Est et du Sud et saturés de vapeurs d'eau. La condensation de ces masses aqueuses est quelquefois l'œuvre de quelques heures. Des véritables trombes s'abattent, alors, sur des pentes dégarées de végétation; toutes les gorges deviennent de petits torrents rageurs qui s'ajoutent les uns aux autres, envahissent les rives, roulent des galets, déplaçant des blocs de rocher, déracinent les arbres, emportent les récoltes, quelquefois, même, les bœufs, les fermes, les ponts. Nous avons encore, devant les yeux, les terribles désastres causés par les crues de l'Ardèche et du Gardon, en 1800-01 et 02, et tous les riverains du Rhône ont conservé le souvenir des inondations formidables de 1853 et 1857, pendant lesquelles, trois cours d'eau, seulement, de la rive droite : le Dord, l'Érieux et l'Ardèche, versèrent pendant quelque temps dans la vallée, une masse totale de quatorze mille mètres cubes à la seconde, c'est-à-dire ce que le Gange et l'Euphrate réunis jettent normalement à la mer.

On est effrayé à la pensée de la coïncidence, à la rigueur possible, de toutes ces crues latérales. Si la fonte des neiges alpines se produisait à peu près à la même époque que les avalanches d'eau qui tombent sur les montagnes Cévennes, toute la région inférieure de la vallée serait balayée par une crue diluvienne, à laquelle rien ne pourrait résister. La plaine entière, d'Avignon à la mer, serait recouverte par l'inondation.

Malgré cette sorte de pondération qui existe entre les crues des rivières grossies par les pluies, et celles qui sont alimentées par les neiges et les glaces, l'écart est encore considérable entre les

gandes et les basses eaux du Rhône. A l'étiage, le débit moyen est de 910 mètres cubes, à Lyon; de 530 mètres cubes, à Arles. En temps d'inondation, il s'élève dans la traversée de ces deux villes, à 6,000 et à 14,000 mètres cubes (LANTIER, *Le Rhône*, t. II, p. 69-70).

Les Éboulements de la Dent du Midi. — Les éboulements successifs de la Dent du Midi dans la vallée du Rhône au-dessus de Saint-Maurice, ont produit des désastres réels et célèbres; et ont montré: que de pareils phénomènes peuvent, avec juste raison, jeter la terreur dans les populations. Le premier de ces éboulements dont nous avons connaissance, remonte au commencement du moyen âge et a été relaté par Marius d'Avanches et Grégoire de Tours. Voici ce qu'en dit le savant écrivain de l'histoire des Gaules.

« Il parut alors dans les Gaules (501 av. J.-C.) un grand prodige au château de *Tauridanum*, situé sur une montagne au bord du Rhône. Cette montagne fit entendre pendant près de soixante jours un étrange mugissement; et enfin elle se sépara d'une autre, dont elle était proche, et se précipita dans le fleuve avec les hommes, les églises et les maisons qu'elle portait.

« Le fleuve sortit de son lit et reflua, car cet endroit était des deux côtés serré par des montagnes entre lesquelles ses eaux torrentueuses coulaient par un lit étroit. Le fleuve, dans cette inondation, engloutit et renversa tout ce qui se trouvait sur ses rives supérieures. Puis, les eaux amoncelées se précipitant de nouveau, surprirent inopinément les habitants comme elles l'avaient fait plus haut, les noyèrent, abbatirent les maisons, emportèrent les chevaux et tout ce qui se trouvait sur la rive, bouleversant et ravageant le pays par une inondation violente et subite (GREG. de Tours, *histoire des Francs*, cité par MAURICE CHAMPION, *Les Inondations en France, depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours*).

Le dernier éboulement de la *Dent du Midi* qui a eu lieu en 1855, n'a pas moins de quatre kilomètres de longueur et a rempli la vallée du Rhône de décombres immenses qui, pendant plusieurs mois, ont menacé d'enfermer une digue formidable, derrière

laquelle le fleuve aurait été forcé de produire un lac d'une étendue considérable.

La catastrophe du bourg d'Oléans, dans l'Isère. — Vers la fin du douzième siècle de notre ère, le cirque, qui constitue le territoire de Bourg d'Oléans, dans le département de l'Isère, qui n'a en aval, vers l'ouest, qu'une seule ouverture entre les deux montagnes : de Chalfance et de Cornillon ; et qui nourrissait un assez grand nombre d'habitants dans la plaine assez vaste qui s'étend des deux côtés de la Romanche, fut tout-à-coup, dans l'espace d'une nuit, transformée en un lac parce que le massif de Vaudôme s'éleva et vint obstruer la vallée dans laquelle toute l'eau des torrents affluents de la Romanche et la rivière elle-même s'écoule vers l'Isère et le Rhône. Un grand nombre de hameaux, de fermes isolées furent engloutis ; et là où la veille on voyait la campagne, des troupeaux, des habitations, etc., etc., il n'y eût plus qu'une vaste nappes d'eau. Pendant un quart de siècle, cet état de choses dura ; et les populations voisines pouvaient penser que c'était désormais la condition normale du pays, quand le travail d'érosion de la Romanche mina le Vaudôme, de telle sorte que tout-à-coup un déchirement effroyable des terres permit à ce lac de se vider en quelques heures, détruisant tout ce qui se trouvait en aval sur le parcours de la trombe d'eau et de boue qui se précipitait par cette ouverture inopinée.

On comprend que dans les deux cas les désastres furent grands et que les populations de l'Isère eurent terriblement à souffrir. Cependant, connaissant le mécanisme de ces deux cataclysmes nous n'en sommes pas stupéfaits.

L'éboulement du Grammont dans le lac de Genève. — A une époque sur la date de laquelle on n'est pas d'accord, car les uns pensent que c'est en 523, et d'autres : un ou plusieurs siècles plus tard, puis en 1584, la montagne de Grammont entre la Meillerie et Saint-Gindolph, s'effondra dans le lac Léman, et produisit une formidable vague qui anéantit les habitations littorales des environs de Vevey, submergea Genève, et détruisit les ponts du Rhône, aux environs de cette ville.

L'éboulement du Credo, près de Bellegarde. — En 1833, des pluies perçantes firent glisser dans le lit du Rhône, une partie de la gorge de l'écluse, sur les flancs du mont Credo, en aval de Genève; et cet éboulement de plus de cinq cent mille mètres cubes de terre fit craindre un instant, que la montagne de Credo s'écroulât dans la vallée, ce qui eût bouché absolument le défilé de Bellegarde. Si ce phénomène s'était produit, on eût vu le lac Léman, monter d'une manière énorme, en peu de temps; non seulement Genève aurait disparu sous les eaux, mais toutes les villes du littoral du lac Evian, Duchy, Versois, Villeneuve, etc., etc., et qu'à Martigny lui-même aurait été submergé.

Dans ces conditions, on comprend que la catastrophe eût entraîné des ruines considérables, en même temps que la mort d'un grand nombre d'individus. Or, si cette inondation des pays riverains du lac Léman s'était produite, il est plus que probable que dans un temps plus ou moins éloigné, il se serait produit ultérieurement pour le Credo ce qui se produisit jadis pour le massif du Vendôme, dans l'Isère; et par conséquent: qu'à un moment donné, la vallée du Rhône aurait été dévastée par les eaux, en aval de Bellegarde jusqu'à Culon, Lyon, sinon plus bas encore.

Description de l'écroulement des rochers du Weisshorn par Tyndal. — Nous étions sur le flanc du Weisshorn; un grondement sourd et profond attira notre attention. Tout près du sommet de Weisshorn, un bloc énorme venait de se détacher; il se précipitait dans un couloir sans neige, soulevant à chacun de ses bonds un nuage de poussière. Une centaine de blocs semblables furent immédiatement mis en mouvement; et l'intervalle qui séparait ces lourdes masses était rempli par une grêle de pierres plus petites. Chacune d'elles soulevait dans les airs sa part de poussière, jusqu'à ce qu'enfin l'avalanche fut enveloppée dans un vaste nuage. Le bruit de cette diabolique cavalerie était assourdissant. Des blocs noirs paraissaient de temps en temps à travers les nuages, et s'élançaient dans les airs comme des démons ailés. Leur mouvement n'était pas seulement un simple déplacement.

car ils sifflaient et vibraient dans leur course comme s'ils eussent été poussés en avant par de véritables ailes. Le Schollenberg et le Weishorn se renvoyaient incessamment la voix de leurs échos; jusqu'à ce qu'enfin après que le bruit acour des chutes nombreuses eût amené l'engloutissement des blocs dans les neiges, au pied de la montagne, la troupe entière fut rentrée dans le silence. Cette avalanche de pierres est l'un des phénomènes les plus extraordinaires que j'aie jamais contemplés (Tyndal cité par ZUNCHEN et MANCOURT).

CHAPITRE II

Les Statues trouvées miraculeusement

FAITS DE LA PROVENCE

Dans la chapelle de Notre-Dame de la Garde, sur la montagne de Sicié, près Toulon, il y a une vieille statue de la Vierge que la légende dit : avoir été trouvée par un berger, au cours du quinzième siècle, dans un buisson, suivant les uns ; dans la terre, d'après les autres. Cette statue qui appartient à la catégorie des vierges brunes, intermédiaire aux blanches et aux noires, fit plusieurs prodiges, d'après la crédulité locale ; et, notamment, s'en retourna à plusieurs reprises dans l'endroit où elle voulait résider. Mais, c'est là un détail étranger à notre sujet. Pour le moment, je ne veux m'occuper, ici, que de son *invention miraculeuse*, comme disent les ouvrages de piété. J'ai raconté tout au long la légende de cette découverte dans le 2^e volume (page 517), j'y renvoie le lecteur si c'est nécessaire.

La Vierge des Pomets. — Dans la vieille chapelle du petit hameau des Pomets, près de Toulon, se trouve

une statue de la Vierge, très grossière et remontant au seizième ou au dix-septième siècle. Cette statue a la réputation d'avoir été trouvée sur le bord de la mer.

Les habitants du hameau avaient fait construire cette chapelle, dit la légende, et comme ils étaient trop pauvres pour se procurer une statue de la Vierge, ils croyaient devoir rester privés pendant longtemps de l'image de la mère du Christ, lorsqu'une nuit, une pauvre fille du village, eût une vision. Elle vit la Sainte-Vierge, qui lui dit : que ses compatriotes n'avaient qu'à aller sur la plage des Sablettes, distante d'une dizaine de kilomètres de là ; et qu'ils y trouveraient la statue désirée. Une procession s'organisa, aussitôt ; et les pieux habitants des Pomets ne furent pas peu surpris, de trouver, en arrivant sur cette plage, une statue de la Vierge, que les flots avaient miraculeusement déposée sur le sable. Cette statue fut apportée, en grande pompe, à la place où elle se trouve encore aujourd'hui.

Notre-Dame-du-Thor. — La statue de Notre-Dame-du-Thor, dans le Vaucluse, a été découverte par un taureau, dit une légende provençale ; et c'est à la suite de ce fait surnaturel, que le pays a porté désormais ce nom de Thor.

Notre-Dame-des-Lumières. — Courtet (*Dict. de Vaucluse*, p. 167), raconte : que près de Goult, on découvrit, dans un bois, une statue qui était éclairée par mille lumières pendant la nuit ; et qui, pour cela, fut appelé la Vierge des Lumières.

Il y a, en Provence, au moins une vingtaine de légendes semblables, qui se rapportent aux localités les

plus diverses. Depuis : Notre-Dame-du-Romigulier, de Manosque, jusqu'à la vierge du Cap-de-la-Garonne, près d'Antibes. Tantôt c'est un homme, un enfant, une fillette, qui a trouvé la statue, soit dans un creux de rocher, soit dans un buisson, soit sur la plage ; tantôt c'est une bête : mouton, chèvre, bœuf, etc., qui a indiqué la présence de cette statue, dans un endroit où on ne savait pas qu'elle se trouvait ; tantôt enfin, c'est une apparition, un rêve, etc., etc., qui a révélé son existence. On me permettra de ne pas les rapporter en détail, pour ne pas donner une trop grande étendue à cette étude. Je ne puis cependant pas me dispenser de consigner ici celle de Saint-Tropez.

Saint-Tropez. — Il y a, dans la petite ville de Saint-Tropez, sur le littoral de la Méditerranée, entre Hyères et Fréjus, une, et même plusieurs légendes, touchant la découverte miraculeuse de la statue du patron de la localité. Je vais fournir trois variantes très différentes, comme on le verra, de la donnée. — Dans la première on voit la tendance dévotieuse aller jusqu'au miracle, sans se préoccuper de l'improbabilité de l'événement. — Dans la seconde, perçue, la tendance sceptique de la moyenne des provençaux. Et enfin, dans la troisième, on enregistre la note égrillarde, qui se rencontre à chaque pas, dans les récits de la veillée, quand les loustics se complaisent à scandaliser les bonnes âmes des dévotes.

Première variante. — Saint Tropez, était un des hauts fonctionnaires de la cour de Néron. Il fut martyrisé, puis on lui coupa la tête, et on jeta son cadavre

dans une vieille barque qu'on lança sur la mer. Cette barque, fut portée, miraculeusement, depuis l'embouchure du Tibre, jusqu'à l'endroit où se trouve actuellement la petite ville de Saint-Tropez. — Une pieuse veuve, fut avertie, on songe, de l'arrivée de ces saintes reliques. Elle alla sur le bord de la mer, les recueillit; et c'est de cette manière, que la ville actuelle possède ces précieux restes du grand saint Tropez.

Cette légende, qui a une grande notoriété locale, n'est cependant pas corroborée par tous les hagiographes. En effet, le *Dictionnaire de Migne*, t. II, p. 1189, dit bien : que le saint qui s'appelait Tropez, Torpes, ou Tropetius, fut martyrisé en l'an 67, et il ajoute : « Son culte est célébré dans plusieurs pays, surtout en Provence, dans la ville qui porte son nom, et qui se glorifie de posséder ses reliques. Mais le *Martyrologe* de Simon Martin (17 mai), dit de son côté. « Ce même jour, à Prisce, ville de Toscane, se célèbre la fête de saint Torpet, martyr, qui ayant eu de grandes charges en la cour de Néron ; et étant un de ceux dont parle saint Paul, écrivant de Rome aux philippiens : « Tous les saints, dit-il, vous saluent, mais principalement ceux de la maison de César. » Depuis, ayant été découvert, il fut par le commandement d'un nommé Satellique, souffleté, battu et exposé aux bêtes, pour être dévoré ; de quoi n'ayant reçu aucun dommage, il fut décapité le vingt-neuvième jour d'avril. On fait, toutefois, la fête en ce jour (17 mai), à cause de la translation de ses reliques, en cette ville de Pise,

d'où une partie a été apportée, depuis, en France, en la ville de Narbonne ».

Deuxième variante. — La ville actuelle, ne fut d'abord, d'après l'auteur de cette variante, constituée que par quelques pauvres cabanes de pêcheurs. Un jour, ces cabanes étant devenues plus nombreuses, et les pêcheurs étant très pieux — quoique cherchant à vendre leur poisson aussi cher que possible, et à le faire passer pour frais, lorsqu'il était déjà un peu avancé — se dirent : qu'une église ferait bien dans l'agglomération d'habitations ; et, chacun se cotisant, on construisit, bientôt, une petite chapelle, pour servir de paroisse.

Quand l'église fut bâtie, on se demanda : à quel saint on la dédierait ; mais, chacun tenant pour son patron, on ne parvint pas à s'entendre, et l'affaire menaçait de rester longtemps sans solution. — Une nuit, il fit une tempête horrible sur la mer, et une malheureuse tartane qui se trouvait, d'aventure, dans ces parages fut submergée ; l'équipage fut noyé, la barque démolie par les flots, qui jetèrent sur la plage : le buste qui ornait sa proue, et qui représentait un homme barbu.

Les habitants de la localité qui trouvèrent, le matin, cette statue, furent enchantés ; ils dirent d'un commun accord : « Voilà le saint patron de notre église ; c'est le ciel qui nous l'envoie. » Sans tarder, ils la prirent, la portèrent en grande pompe dans l'église, où elle fut placée dans une belle niche, vide jusque là. Car on avait eu tant de peine à recueillir les fonds pour bâtir le temple, qu'il n'était pas resté un sou vaillant pour acheter son mobilier.

Mais la difficulté n'était pas résolue. Comment appeler cette statue de saint ?

Eh ! appelons-le *saint Trovato* (saint Trouvé) — Voilà son véritable nom, puisque nous venons de le trouver ; et que nous ne savons ; comment il s'appelle, en réalité.

Cet avis très sage, fut adopté à l'unanimité ; seulement, pour ne pas donner cours aux mauvaises langues il fut convenu, à l'unanimité aussi, qu'on prononcerait le nom du saint, d'une manière un peu défectueuse : *saint Tropato* (saint Tropolé). C'est ainsi, que le nom de Saint-Tropez, fut donné au saint et à la ville.

Troisième variante. — La troisième variante est trop égrillarde pour que je la rapporte, en détail, ici. Il s'agit de la découverte d'un hermès en bois, qu'on christianisa d'un coup de hache ; et on y rattache une chanson provençale, dont tout le monde, dans le pays, connaît le refrain.

En réalité, ces trois variantes, toutes différentes qu'elles soient, sous le rapport de la pensée initiale qui leur a donné naissance, sont absolument semblables sous le rapport de la réalité, c'est-à-dire sont également inexactes. Sans m'arrêter, à ce fait invoqué tant de fois, que : l'aventure de la barque sans voiles ni rames, qui vient miraculeusement à travers la haute mer, d'un point à un autre, appartient à une infinité de légendes, sans doute copiées les unes sur les autres. Je ferai seulement remarquer : que le martyr du temps de Néron s'appelait Torpet ; et qu'il y a aussi loin, de Torpet à Tropez, que de Tropez à Trouvé.

Mais, point n'est besoin de forcer les analogies de lettres ou de consonnances. Tenons-nous en au nom qui a cours : Tropez. Le mot grec *τροπαιζ*, *tournant change-ment* signifie, quand il est appliqué au vent : vent qui tourne. Or, la ville de Saint-Tropez est, précisément, à la base d'un cap, où le vent tourne, toutes les fois qu'il souffle avec quelque intensité. Et, comme cette ville doit son origine à la relâche des caboteurs de la Méditerranée, on comprend sans peine, la véritable origine de son nom.

Donc, c'est : le village de la Baie où le vent tourne, que les anciens marins provençaux ont voulu indiquer, sous le nom de Tropez ; puis, quand l'idée chrétienne s'est infiltrée dans le pays, on a sanctifié Tropez, comme on sanctifia Cannat, Pons, Sanary, etc. Ultérieurement, pour l'édification des fidèles, on forgea une légende miraculeuse pour ce saint, comme pour les autres. Seulement, cette découverte extraordinaire du corps du martyr, choquant les gens raisonnables, la réaction du bon sens lui a opposé les variantes que que nous venons d'indiquer.

En somme, on peut prendre l'exemple de cette légende, pour appuyer l'opinion : que les provençaux manquent de mesure ; et de même que les uns ont exagéré, plus que de raison, la donnée surnaturelle, les autres ont dépassé la borne, du côté des versions égrillardes ou sceptiques.

II

CLASSIFICATION

Si nous essayons de classer les légendes que je viens de rapporter pour la Provence, touchant les statues qui ont été trouvées miraculeusement, nous voyons qu'elles peuvent se ranger en diverses catégories.

Dans un cas, c'est un individu de l'espèce humaine qui a trouvé la statue ou la relique miraculeuse.

Dans un autre, un rôle est dévolu à un animal.

Dans un troisième l'objet a été apporté surnaturellement sur la plage par la mer.

Il y a une quatrième catégorie : le fait de venir directement du ciel, que je n'ai pas trouvé en Provence ; mais je l'attribue plutôt à l'imperfection de mes recherches, qu'à une absence réelle ; car notre pays est trop riche, par ailleurs, pour présenter cette pénurie, dans le cas actuel.

III

FAITS DES AUTRES PAYS

Les autres provinces de notre chère France, et les autres contrées du monde, possèdent, comme la Provence, un nombre plus ou moins grand de ces légendes :

de statues ou de reliques trouvées miraculeusement. Nous allons en citer quelques exemples, au courant de la plume, en spécifiant : que notre énumération s'éleverait au chiffre de plusieurs centaines, si nous voulions recueillir tous les faits que rapportent les légendes pieuses.

Nous nous contenterons donc de citer : les statues miraculeuses d'Agen, de Roquerville, d'Alsth, de Monteric, près Vienne ; de Betharam, dans les Pyrénées ; d'Alcala, d'Alaga, de Guadolupo, d'Azambiga, d'Ardeno, en Espagne ; d'Aricole, d'Assise, en Italie ; de Foy, en Belgique ; de Dieu, en Hollande ; de Marczell, en Styrie ; de Pourgos, en Grèce.

Il serait facile, je le répète, d'en indiquer mille autres, portant le nom : de l'Épine, de la Romiguière, du Bois, du Chêne, de la Roche, etc., etc., suivant l'endroit où on les a trouvées.

Découverte miraculeuse faite par un individu. — Les légendes qui font découvrir miraculeusement une image sainte par un individu, homme, femme, enfant, sont vraiment innombrables, et appartiennent à tous les pays. Quelques-unes, sont célèbres, et attirent tous les ans, des milliers de fidèles. J'indiquerai seulement les suivantes, renvoyant le lecteur, qui voudrait plus de citations, aux divers livres de piété.

Vers 1560, un indien dit à un padre, qu'il avait vu dans la montagne, une belle statue, à laquelle on allait faire des offrandes. Le padre alla la chercher, et la plaça dans son couvent ; mais par deux fois elle retourna dans la montagne (*Tour du Monde*, t. xxxvii. p. 138, et *R. d. t.*, t. II. p. 18).

Découverte miraculeuse faite par un animal. — Les faits de cette nature, sont si nombreux, que je me demande s'il y a réellement quelque intérêt à les rapporter.

A Villefranche, près de Lyon, Notre-Dame-du-Marais a été trouvée par des bergers, dont les bêtes restaient obstinément à genoux ; et elle, aussi, n'a pas voulu rester dans l'église où on l'avait portée.

Les statues de Notre-Dame de Buglose, dans les Landes (bœufs) ; de Brebières, en Picardie (moutons) ; de Cortone, en Toscane (bœufs), ont été trouvées par des animaux. Ajoutons, qu'il n'y a pas que les bœufs et les moutons qui soient indiqués par les légendaires, les oiseaux, les animaux sauvages, même les plus féroces, se sont chargés parfois de la découverte.

L. P. Labat (*Voy. d'Italie*, t. VII, p. 392), raconte l'aventure suivante, comme un fait absolument certain : « Une peste désolant Ligliano, près de Florence, en Italie, Dieu fit savoir qu'on eut à prendre deux taureaux indomptés ; et qu'après les avoir attelés, on les suivit jusqu'à l'endroit où ils s'arrêteraient, sans plus vouloir avancer. On bâtirait naturellement une église en cet endroit d'après cet ordre.

Les taureaux s'arrêtèrent, on se mit à creuser aussitôt les fondations de la chapelle ; et tout-à-coup un terrassier entendit un cri de douleur s'échapper de la terre qu'il creusait ; il regarda d'où venait le prodige, et aperçut qu'il venait de frapper une image de la vierge. C'est cette image, portant encore sur le front, la trace du coup de pioche, qu'on promène par la ville et les

campagnes en temps de calamité publique. — Ne dirait-on pas qu'on lit une des légendes antiques rapportées par Pausanias, quand on entend raconter cette aventure miraculeuse de Ligliano ?

Apport miraculeux, par la mer ou une rivière. — Sur toutes les plages de la Méditerranée, comme sur celles de l'Océan et de la Manche, on raconte des légendes saisissantes : d'objets de piété, statues, reliques, etc., etc., qui ont été apportés par la mer. Dans le chapitre où je m'occupe du transport miraculeux des individus aimés par la divinité, le lecteur pourra trouver plusieurs faits de ce genre. Je me bornerai à rapporter, ici, les suivants :

A Boulogne, dans le département du Pas-de-Calais, on montre une statue qui a été apportée miraculeusement, par une barque venue du large, sans voiles ni rames.

La même légende se rencontre à Palerme, dans l'ancien royaume de Naples.

A Olmeto, en Corse ; à Barcena, en Espagne ; à Ténériffe, des îles Canaries, on montre des statues miraculeuses, qui ont été apportées par la mer et trouvées, un beau matin, sur la plage.

Dans l'église de Saint-Marc, à Venise, on garde une croix de cuivre, qui fut trouvée, flottant sur la mer, d'une manière miraculeuse, dans la lagune (Misson. *Voy. d'Italie*. t. I, p. 274).

Dans les pays situés loin de la mer, les légendaires ont fait intervenir le lit d'une rivière, l'eau d'un lac, d'une mare, etc., etc., pour pouvoir débiter leur

aventure surnaturelle, avec quelque apparence de réalité.

La statue de Notre-Dame-d'Agon, a été trouvée dans une rivière ; et il y a, à son sujet, une légende saisissante : d'un bateau qui fut arrêté par elle. Dans d'autres cas, on parle d'individus en danger de se noyer, qui ont été sauvés par une image sainte, qu'on a trouvée, ensuite, dans l'eau, au voisinage du lieu où s'est fait le miracle.

Nous pourrions ajouter cent autres relations des statues trouvées : dans un étang, dans un marais, dans un lac, etc., etc., qui ont eu la réputation d'une invention miraculeuse.

Quelle que soit la manière dont la découverte miraculeuse ait été faite, nous devons signaler : qu'il n'y a pas seulement que les Vierges catholiques romaines qui aient été trouvées d'une façon extraordinaire. Nous savons, en effet, qu'à Zyrowickz, en Lithuanie une statue de la Vierge du rite grec, se fixa sur un rocher, après avoir longtemps plané dans les airs. Et cela se fit, à la vue d'une infinité de paysans.

A Pourgos, en Grèce, un petit gardien de chèvres voit une grotte, illuminée en plein jour ; mu par la curiosité, il s'avance, et y trouve une image de la Vierge grecque qui, nous le verrons plus tard, s'envola comme un oiseau.

Au Japon, on montre une statue d'Amida, qui fut transportée miraculeusement du temple de Fakubari, en Corée, jusque dans ce pays (COUTANT D'ORVILLE, t. I. p. 233). Dans l'Inde, en Chine, au Thibet, chez

presque toutes les peuplades de l'intérieur de l'Asie, les mêmes légendes ont cours, pour les divinités des religions les plus diverses.

IV

FAITS DE L'ANTIQUITÉ

Je ne m'attarderai pas plus longtemps, dans l'énumération des légendes qui ont cours, de nos jours, touchant la découverte miraculeuse de certaines statues, images, reliques, etc., etc. Mais je dois constater: que les crédulités des temps modernes et du moyen âge n'ont pas eu le mérite de la priorité: dans l'antiquité, déjà, les dieux du paganisme savaient faire découvrir leur statue, d'une manière surnaturelle; et ont ainsi rappelé, dans plus d'une circonstance, à leurs adorateurs: qu'ils désiraient être honorés, çà et là, avec plus de ferveur que par le passé. En voici quelques exemples:

Objets ou statues trouvés par les hommes. — Parmi les mille et mille faits de ce genre, qu'on trouve dans les ouvrages de l'antiquité romaine ou grecque, je me bornerai à citer les suivants, en répétant, une fois de plus: qu'il en existe de plus saillants et de plus émouvants, quoique dans ceux-ci, l'intervention du surnaturel soit assez fermement indiqué.

« Des ouvriers, en remuant la terre à quelque profondeur, dans le champ du greffier de Petilius, au pied du

Janicule, trouvèrent deux coffres de pierre dont l'un, selon l'inscription qu'on y lisait, avait été le cercueil de Numa Pompilius, fils de Pompo ; l'autre renfermait sept livres en latin sur le droit pontifical, et un pareil nombre en grec, sur les principes de la philosophie (VAL. MAX. t. I. p. 10).

A Acacesium, en Arcadie, il y avait une grande statue de Cérès, faite d'un seul bloc de marbre. Les Arcadiens disaient : qu'une nuit, le grand prêtre fut prévenu, en songe, d'avoir à faire creuser la terre, dans un endroit déterminé ; qu'il obéit à cette injonction ; et qu'on avait trouvé, ainsi, miraculeusement, le bloc de marbre qui avait servi à faire la déesse (PAUSAN. *Arcad.* liv. VII, t. III, p. 380).

Les lacédémoniens ayant toujours été malheureux dans leurs guerres contre les Egéates, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, qui leur dit : qu'il fallait aller chercher, dans une plaine, où deux vents se contrariaient, où il y a coup et contre-coup et mal sur mal, les ossements du fils d'Agamemnon, qui sont dans la terre ». On ne sut pas d'abord ce que cela voulait dire, Lichas passant, par hasard, chez un forgeron, apprit qu'on avait trouvé, en creusant un puits, dans la cour de la maison, un cercueil gigantesque, qu'on n'avait pas osé toucher.

Frappé de cela, et songeant : que le soufflet du forgeron qui était formé par deux outres, pouvait bien être les deux vents contraires dont parlait l'oracle ; l'enclume et le marteau, le coup et le contre-coup, ainsi que le mal et le mal, puisqu'ils étaient en fer, il fit semblant

de vouloir être l'apprenti du forgeron. Il obtint, dans ces conditions, de loger dans sa maison ; et déferra, nuitamment, le cercueil, dont il emporta les os à Sparte (HÉRODOTE. t. I. p. 40).

Ptolémée, vit, en songe, un jeune homme de figure éclatante qui lui ordonna : d'envoyer chercher sa statue dans le royaume du Pont, et de la placer dans un temple d'Alexandrie, pour que cette ville fut protégée, spécialement, par la divinité. Frappé de ce songe, il consulta les prêtres égyptiens, qui l'engagèrent à n'en pas tenir compte ; mais la vision s'étant reproduite, et s'étant accompagnée de menaces ; il envoya des ambassadeurs à Scydrothémis, qui régnait à Sinope, pour obtenir la statue de Jupiter. Celui-ci, tergiversa, parce que son peuple ne voulait pas se séparer d'un simulacre vénéré ; mais, outre qu'il fut frappé de maladie, il arriva ce prodige : que la statue alla, d'elle-même, se placer dans le navire égyptien. Ce navire partit, et arriva miraculeusement en trois jours à Alexandrie (DE GUASCO. *Statues*. p. 173).

Objets ou statues trouvés par les animaux. — Les anciens, avaient précédé les modernes pour cette variante, comme pour les autres, dans la donnée de la découverte miraculeuse d'un objet de piété.

Pausanias nous raconte (liv. II. ch. XXXIII), qu'en revenant du siège de Troie, les Argiens furent atteints par une tempête, qui brisa leurs navires sur le promontoire d'Eubée. Quelques-uns d'entre eux, s'étant sauvés à la nage, étaient en danger de périr de froid et de faim ; dans cette triste conjoncture, ils implorèrent la

divinité; et ils aperçurent, aussitôt, une grotte, dans laquelle ils trouvèrent une statue de Bacchus, près de laquelle était un grand nombre de chèvres sauvages. Ils adorèrent le Dieu, mangèrent les chèvres sauvages, jusqu'au printemps, moment, ou, ayant réparé leurs vaisseaux, ils firent voile pour leur pays. Ils eurent soin d'emporter avec eux, la statue du Dieu auquel ils élevèrent un temple, après le retour en Grèce.

Objets ou statues trouvés sur le bord de la mer.

— La tête d'Orphée, portée sur la Lyre, non seulement par un fleuve, mais par la haute mer, pendant un espace de plusieurs centaines de lieues, est peut-être l'exemple le plus frappant que l'on puisse citer, dans cet ordre d'idées. — Ajoutons le fait suivant, pris au hasard, entre mille, analogues, que contiennent les ouvrages de l'antiquité.

Lorsque Lucullus eut pris Sinope, il vit, dans un songe, l'image d'Antonylus qui voulait lui parler. Eveillé en sursaut, il va sur le rivage, et aperçoit une statue du fondateur de la ville, qu'on avait oubliée d'emporter; il la fait replacer sur son piédestal, et la campagne fut heureuse (PLUT. *Vie de Lucullus*).

Objets ou statues venant directement du ciel. — Les exemples d'objets de piété, venus directement du ciel, pour l'édification des fideles, sont extrêmement fréquents dans tous les livres de l'antiquité. Il suffit de feuilleter Tite-Live ou Pausanias, pour en avoir la preuve.

Les anciles de Numa-Pompilius, étaient tombés du ciel, on le sait; leur légende est trop célèbre pour que j'aie besoin de la reproduire ici.

Apollodore raconte : que lorsqu'on bâtit la ville d'Illion, un prêtre pria Jupiter de lui envoyer quelque signe sacré, comme symbole de la protection qu'il promettait à la future cité. Le lendemain, au point du jour, on trouva : une petite statue, assez grossière, de Minerve, qui n'était autre, que le palladium, tombé du ciel pendant la nuit.

A Athènes, on conservait une antique statue de Minerve, que la légende affirmait : être tombée, miraculeusement, du ciel (PAUSAN. *Attique*, chap. xxvi).

Dans l'ancienne Grèce, on assurait : que la statue de Diane d'Ephèse ; et, même, le temple qui la renfermait, étaient directement tombés du ciel. Que le lecteur compare cette légende, avec celle de la Santa Casa, de Gaëte. Que la statue de Diane, qu'on voyait en Tauride, avait la même origine.

On le voit, les hagiographes du moyen âge et les conteurs des temps modernes, n'ont pas eu à se mettre en grands frais d'invention pour ces trouvailles miraculeuses. Les ouvrages de l'antiquité, leur fournissaient, très libéralement, les exemples les plus divers, qu'ils n'ont eu que la peine de copier, le plus souvent.

V

ORIGINE DE LA DONNÉE

Dans ce chapitre, comme dans tous les autres, de cette longue étude que je fais, sur les superstitions et les survivances, la question de l'origine de la donnée doit nous

occuper pendant un instant. Or, je dirai d'abord que lorsqu'on cherche à se rendre compte, de l'idée fondamentale qui régit ces découvertes miraculeuses d'idoles ou d'objets dignes de la vénération publique, on arrive à penser : que c'est une manifestation fétichique, imaginée par les praticiens du culte, pour exciter la piété des fidèles. La chose est si claire pour l'esprit, qu'on n'a pas besoin d'y réfléchir longtemps. Il suffit de comparer les faits et de songer aux conséquences qu'ils ont eu, ou qu'on a cherché à leur attribuer, pour avoir cette opinion fermement arrêtée.

Il est probable, que c'est : soit à un aéro lithé tombé du firmament ; soit à la découverte sur une plage, d'un objet apporté par la mer ou par l'eau d'un fleuve ; soit à la trouvaille dans la terre, dans une grotte, dans un buisson, de quelque chose, qui a frappé l'esprit du vulgaire, par sa forme ou sa nature, qu'est dû le commencement de tout cela.

Un féticheur aura été témoin, un jour, d'un de ces phénomènes ; et, pendant que ses voisins étaient, tout entiers à l'étonnement, sinon à la terreur, il aura compris tout ce qu'il pouvait tirer de bénéfices dans l'exploitation de ce flon de la crédulité publique ; et il aura donné une explication, qui tendait à accroître son action sur la masse de ses ouailles. La mine était désormais découverte : Mine tellement riche, quoique exploitée depuis de longues séries de siècles, elle a été inépuisable ; elle n'est pas près de tarir même, peut-on ajouter, car, quoique plus rares que jadis, ces inventions surnaturelles ; ces découvertes dans la terre, dans les ruines,

dans un buisson, un creux d'arbre, un tombeau, cet apport miraculeux par les anges, par un oiseau, etc., etc., sont signalés encore de nos jours çà et là, assez fréquemment.

Le nombre des crédules est moins grand, sans doute, à chaque nouvelle réédition de l'aventure ; mais l'intensité de la conviction de ceux qui admettent la réalité de la chose, est toujours la même : aussi vigoureuse qu'aveugle.

Quand on étudie la question des statues trouvées miraculeusement, on ne peut s'empêcher d'être frappé du chiffre, vraiment considérable, de ces légendes, qu'on rencontre, un peu partout, dans toutes les contrées du monde ; et on se demande : pour quelle raison ce nombre est aussi grand. Il n'est pas difficile de découvrir cette raison, en songeant aux vicissitudes que les idoles ont éprouvées à travers les âges. La chose vaut la peine de nous arrêter un instant.

J'ai dit dans d'autres chapitres et notamment en parlant des pierres et des rochers (t. II, ch. IX, p. 391 et suivantes), que de très bonne heure, les premiers hommes eurent un respect fétichique, pour certaines pierres, certains rochers, certaines montagnes. Or, le culte des statues découla tout simplement, et par une pente très naturelle, de la pétrolâtrie, à mesure que nos premiers parents anthropomorphisèrent leurs fétiches.

Comment se fit la transformation de la pierre fruste en statue plus ou moins parfaite. — Pline (liv. XXXV, ch. XII), raconte naïvement : que ce fut la fille du potier Débutadès, qui l'accomplit. Elle aimait un

jeune homme, qui allait partir pour un long voyage ; et le dernier soir qu'il vint la voir, elle eut l'idée de tracer, avec un morceau de charbon, les contours de sa silhouette, formés par l'ombre projetée, grâce à une lampe, sur le mur de son habitation. Puis, cette jeune fille, prenant un peu d'argile, elle modela les traits aimés ; de sorte qu'elle inventa, du même coup : et la peinture, et la sculpture.

Cette légende est charmante, sans doute, mais comme toutes les légendes, elle donne une explication fantaisiste, autant qu'enfantine, de la découverte de la peinture et de la sculpture. Aussi, après l'avoir rapportée, nous dirons : qu'on peut se figurer la réalité d'une manière quelque peu différente.

Il est probable, que lorsque l'homme anthropomorphisa ses fétiches lapidaires ou ligneux, il aida le hasard de la nature, qui avait donné à certains d'entre eux, une certaine analogie avec la face humaine, ou celle d'un animal ; et que, peu à peu, il arriva à produire les statues bornées, peut-être, à un nez, à une bouche, à des yeux, au début ; puis, prenant, peu à peu, des traits plus compliqués, jusqu'à la forme statuaire la plus complète.

L'examen des statues, quand on remonte aux temps les plus reculés, appuie cette manière de voir. C'est ainsi, que de la pierre fruste à la statue de Praxitèle, on voit tout une gamme, commençant au trait le plus grossier, pour aller jusqu'aux contours les plus admirables.

La création des statues réagit, peut-être, à son tour,

sur les idées que l'homme se faisait du fétiche, en anthropomorphisant celui-ci. On peut penser, aussi, que par une pente naturelle, ce fétiche devint, pour les intelligences élevées, le symbole, c'est-à-dire l'idée de la représentation de l'idée. Tandis que pour le vulgaire ce fétiche resta fétiche, c'est-à-dire ne fut que la seule manifestation matérielle d'un objet possédant des propriétés surnaturelles.

Ceux des féticheurs antiques qui étaient placés à la tête des clergés des diverses religions dites païennes, élevèrent, probablement, avec le temps, et peut-être d'assez bonne heure, leurs pensées, dans l'ordre métaphysique, jusqu'à la hauteur capable de lui faire comprendre la portée de cette idée du symbole; et ils ont probablement poussé cette idée jusqu'à ses limites les plus reculées. Mais, en ces temps jadis, les connaissances n'étaient pas volontiers vulgarisées par ceux qui les possédaient; de sorte que le symbolisme resta l'appanage de quelques rares initiés.

Le vulgaire avait été, et resta fétichiste; c'était plus commode; tant, pour les esprits inférieurs paresseux dans tout ce qui touche le travail intellectuel, que pour les féticheurs, qui menaient, d'autant plus facilement leurs dévots, que ces dévots raisonnaient moins.

Néanmoins, cette idée du symbole attachée aux statues, devait, une fois née, entraîner des conséquences importantes; et la première, c'est: que lorsqu'une peuplade envahissait un pays, ses féticheurs avaient de la haine contre les statues de la peuplade vaincue, qui représentait une divinité différente de celle qu'ils faisaient adorer.

Le vulgaire aurait eu, au contraire, si ses féticheurs ne lui avaient pas inspiré l'horreur des fétiches de la peuplade étrangère, aurait eu, dis-je, une tendance à les respecter, pour cette raison : que tout ce qui était fétiche, lui paraissait saint et respectable.

De ce fait, les migrations, des premières peuplades ont dû préparer la trouvaille miraculeuse d'un certain nombre de statues pour les générations futures. Nous voyons, en effet, à chaque instant, dans l'histoire des hébreux, qu'ils détruisaient et jetaient loin les idoles des divers peuples qui les entouraient. La Bible nous apprend : que Moïse, Josué, dix autres chefs israélites renversèrent le veau d'or, le serpent et diverses idoles qui étaient adorées par le peuple.

Or, dans ces occurrences, il dut arriver : que telle ou telle de ces statues, jetée dans la mer, dans un marais, dans un gouffre, dans un ravin, ou seulement laissée sur la terre, est restée, ainsi, loin des yeux des dévots pendant plus ou moins de temps. Puis le jour où elle a été retrouvée, un de ses nouveaux adorateurs a pu, de bonne foi, penser qu'il y avait dans ce hasard un fait miraculeux.

Bien des vierges, catholiques ou grecques, trouvées miraculeusement, de nos jours, ne sont que des statues d'Isis, de Cérés, de Diane, etc., etc., renversées jadis, par des ennemis du paganisme auquel elles appartenaient. Nombre de statues de saintes du paradis chrétien ont appartenu à l'Olympe et n'ont figuré dans une chapelle catholique que parce qu'elles ont été retrouvées, après la ruine du temple païen, où

elles avaient été exposées, longtemps, à la piété des fidèles.

Je pourrais passer en revue, à ce propos, toutes les luites de guerre et de religion de l'antiquité ; mais une accumulation d'exemples n'ajouterait rien à la proposition que je viens de formuler, et que personne ne conteste. J'arriverai donc, pour écourter mon étude, à l'origine du christianisme.

A ce moment, le nombre des statues était devenu immense dans le monde romain, parce qu'on en élevait à tous les dieux ; et qu'on avait déifié tout ce qu'il y a dans la nature, depuis le soleil, la lune, le temps, jusqu'aux passions humaines, aux fonctions physiologiques elles-mêmes : le dieu *Crepitus*, par exemple. Le populaire était resté fétichique, malgré l'avancement de sa civilisation ; et, comme le plus grand nombre des individus avait la notion du symbolisme, le fétichisme paraissait plus souvent ridicule : et avait, ainsi, perdu de sa considération chez les esprits intelligents.

La conséquence de cette dépréciation se traduisit, comme d'ordinaire, par le scepticisme : et peu à peu on s'habitua à sourire de la crédulité de ceux qui imploraient les statues, comme on implorerait un être animé.

Les progrès de la philosophie et de la littérature, montrèrent l'invanité du paganisme, qui avait tenu une si grande place dans la foi et la conscience des citoyens de la ville éternelle pendant de longs siècles. Sous les coups de nombre d'auteurs, depuis Horace jusqu'à Cicéron, on commença à rire des dieux, qui avaient fait jadis trembler le populaire. Bientôt, la religion

antique fut discréditée, au point de ne plus préoccuper que les vieilles dévotes.

Les premiers chrétiens, avec la tendance mystique et idéologue de la nouvelle croyance, eurent, naturellement, de la répulsion contre les statues; et, aussitôt qu'ils en trouvaient l'occasion, ils manifestaient leur haine, par des injures et, même, des sévices. On sait : que nombre de peines qui leur furent infligées, en et là, et qu'ils ont mis à l'actif du martyrologe, n'étaient, en réalité, que des punitions judiciaires, contre des outrages au culte officiel, et contre les objets de piété de la religion païenne.

De nos jours, on a trop oublié, je crois, que les premiers chrétiens avaient horreur des images, des idoles, des temples, ils n'adoraient même pas la croix. En voici une preuve entre cent autres : « Nous n'adorons pas plus la croix, que nous ne désirons y être pendus, mais vous (les païens) ne courez-vous pas le risque de prostituer vos adorations à ces simulacres, quand vous adorez vos dieux de bois? Que sont vos étendards et vos bannières d'or, si ce n'est des croix ornées et dorées. Vos trophées, non seulement ressemblent à des croix, mais on serait tenté même d'y voir la figure du crucifié (MISCIUS FELIX *Philostorgii post Eusebium. Hist. Eccl. liv. III, ch. XII*).

Saint Paul (aux Corinthiens); Origène; Minutius Felix; Arnobe, alléguaient, comme une preuve de la sainteté des croyances des nouveaux chrétiens : l'absence de temples qui n'étaient que des repaires d'idolâtrie, à leurs yeux. « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de

Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra ; car le temple de Dieu est saint ; et c'est vous qui êtes ce temple (CORINTHE I).

Tertullien (160 à 245), condamnait la coutume de faire des simulacres de Dieu et des saints.

Origène 202 à 253, de son côté, expliquait l'aversion des premiers chrétiens pour les idoles, en disant : « Comment auraient-ils pu vénérer des objets fabriqués, le plus souvent, par des hommes sans mœurs, sans foi ni loi, voire, même, par des scélérats (*Omnia Contra Celsum*, liv. 1, n° 5).

Arnobé (*Advers gentes*, liv. VI), dans le troisième siècle, s'éleva contre la mode d'avoir des images des dieux, grandes ou petites ; ayant telle ou telle attitude, tel ou tel attribut, etc., etc.

Saint Clément d'Alexandrie (150 à 217, *Admonitio ad gentes*) s'élevait contre les portraits et les statues de femmes plus ou moins légères, qui étaient données par les artistes pour celles de déesses païennes. Or ne savons-nous pas que, plus tard, ces artistes ont pris leur maîtresse ou telle autre pour modèle de leurs madones, et de leurs saintes du paradis chrétien ?

Au troisième siècle, saint Clément d'Alexandrie, écrivait : « Il nous est expressément interdit d'employer un art quelconque à la reproduction de ce qui est au ciel, sur la terre et dans son sein, à l'effet de tromper les hommes... Moïse a formellement prohibé l'art du fondeur, du sculpteur et du peintre. Quant à la reproduction matérielle de l'essence divine, telle que nous

la concevons, c'est avilir la majesté de Dieu et la ravalier au niveau des outils que nous employons à la fabrication de ses images (Saint CLÉMENT, *Admonitio ad gentes, etc., etc.*, et STROENAT. liv. v).

Lactance (250 à 325. *De morib persecutorum* ch. xii), dit : que le 29 février de l'an 303, lorsque le Préfet du Prétoire pénétra, de grand matin, dans le temple principal de Nicomédie, sous la persécution de Dioclétien, il n'y trouva aucun objet, autre que les livres sacrés de l'écriture sainte.

On comprend qu'avec des sentiments pareils, les premiers chrétiens devaient jeter dans les égouts, la mer, les rivières, etc., etc., les idoles païennes qui leur tombaient sous la main. Ils préparaient, ainsi, des découvertes miraculeuses de saints, pour leurs descendants ; car telle statue qui fut jetée loin, portant le nom d'Apollon, d'Isis, de Diane, etc., etc., aux premiers temps du christianisme, porta le nom de Saint-Pierre, de Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge, etc., etc., quand elle fut retrouvée, quelques centaines d'années après. Seulement, comme le nombre des chrétiens était d'abord minime, le chiffre de ces statues fut restreint d'abord ; mais avec le temps, il devait singulièrement s'accroître.

Comme la masse de la population était restée fétichiste et païenne, malgré sa conversion à la nouvelle religion ; il arriva, à mesure que le nombre des chrétiens alla en augmentant, que l'absence des statues et d'autres symboles de la divinité devint une gêne. Et cela, parce que : pour les intelligences inférieures, il est incontestable que les manifesta-

tions matérielles sont plus facilement tangibles que la simple idée, qui n'est traduite graphiquement par rien. De ce fait, les statues allaient s'introduire dans la nouvelle religion malgré la répulsion qu'elles avaient d'abord inspirée aux premiers adeptes du christianisme. Ce fut d'abord un simple signe de convention : un monogramme, la forme d'un animal, poisson, agneau, colombe, etc., etc., qui représenta la divinité ; mais la porte était ouverte, et l'idolâtrie allait recommencer.

En effet, après la persécution de Dioclétien (303), il y eût un moment de repos dans l'Eglise chrétienne ; sous l'influence de la conversion d'un plus grand nombre d'adeptes à la nouvelle religion ; et alors, les coutumes païennes commencèrent à s'infiltrer dans le culte chrétien. Aussi les chefs de l'église, soit isolément, soit réunis en conseils, cherchèrent-ils, avec ardeur, à s'opposer à la transformation qu'allait en subir la nouvelle religion.

Le concile d'Elvire (305), condamna la coutume païenne : d'allumer des cierges dans les cimetières, quand on allait y prier pour les morts, que les nouveaux convertis avaient conservée.

Ce même concile d'Elvire condamna (vingt-sixième canon) et interdit l'usage de placer des images dans les églises chrétiennes, en disant que c'était là, un usage païen.

Le concile de Grenade, qui eût lieu en 315, condamna, dans sa trente-sixième décision, l'usage des images pieuses, en ces termes : « Nous défendons l'usage des

peintures dans les églises, de peur que l'objet de notre culte et de nos adorations ne soit représenté sur les murailles ».

Saint Epiphane (315 à 403) avait les images et les statues en horreur ; et, dans maintes circonstances, il brisa des christes et des saints de bois, qu'il appelait : d'indignes idoles (EPIPH. *Advers heres.* liv. 1).

Lactance (250 à 325. *De vero cultu*, ch. II). s'élevait avec une amère ironie contre la superstition des idoles, et celle des lumières dans les cimetières ou les églises.

Saint Jérôme (331 à 420. *Advers Vigilantium Opera.* t. IV. part. 2) disait, comme nombre de Pères de l'Eglise, que cette coutume d'adorer les statues des saints, et d'allumer des bougies dans les assemblées religieuses, en plein jour, n'était qu'une superstitieuse dévotion.

Mais, malgré tous les efforts, le culte des statues s'infiltra tant et si bien, qu'il prit des racines indestructibles dans la nouvelle Eglise, comme elle en avait eu dans le paganisme. C'est au point que, lorsque l'empereur Léon III, dit l'Isaurien (717 à 741) qui avait conservé l'opinion des premiers chrétiens, considérant le culte des images comme une superstition condamnable, ordonna au pape Grégoire II, d'employer son autorité à la destruction de cette coutume païenne. Grégoire s'insurgea contre sa décision. L'Empereur fit briser les idoles, et brûler les peintures *manu militari* ; il fit interdire l'intercession de la Vierge et des Saints Martyrs. Mais la résistance du clergé fut telle, que tous les efforts de l'autorité séculière furent vains.

Quoi qu'il en soit, du fait des décrets de Léon III, nombre de statues durent être jetées loin ; et préparèrent, ainsi, des découvertes merveilleuses pour la postérité.

Au huitième siècle les idées du christianisme s'étaient tellement écartées, pour quelques fidèles, des principes de l'origine du culte, que la question des images et des idoles, devint l'objet de discussions ; elle entraîna, même, de conflits, parfois sanglants.

Cette question des images ne consistait déjà plus, à cette époque (huitième siècle) à savoir : si on devait, ou non, en avoir dans les églises, car il y en avait dans toutes ; il s'agissait de savoir : si ces images devaient recevoir les hommages et les prières des dévots. Après de longues discussions, l'opinion : qu'on devait honorer les simulacres de Dieu et des saints que renfermaient les églises, prévalut (*Hist. des Papes*, t. I. p. 520, *Edit.* de LA HAYE 1732). Il arriva même, qu'un évêque catholique anglais, pendant le cours de ce huitième siècle affirma, sous la foi du serment, qu'il avait reçu du ciel, par une vision, l'ordre formel : d'honorer, dans l'église, une image de la Vierge.

Cependant, le concile de Paris, en 825, approuva, il est vrai, la conduite du pape Adrien, qui avait blâmé les iconoclastes ; mais il le blâma, d'avoir préconisé l'adoration des images ; ce qui ménageait : *la chèvre et le chou*.

Saint Agobard (818 à 840. *De imaginibus*, n° 16., t. 1), maudissait bien ce qu'il appelait : *la superstition des images* ; et flétrissait la coutume qu'avaient quelques chrétiens de son temps : de posséder des images et des statues du Christ ou des saints. Il cherchait toutes les

occasions de briser ces *simulacres païens*. Mais ses défenses restèrent stériles ; elles n'eurent pour effet, que de préparer quelques découvertes miraculeuses de statues de saints, pour l'avenir.

Lorsque Mahomet a créé l'islamisme, il flétrit le culte des idoles de la manière la plus sévère ; de sorte que les mahométans détruisirent, à leur tour, dans leurs excursions du moyen âge et des premiers temps de l'histoire moderne, toutes les statues qui leur tombèrent sous la main. Or, comme ils ont envahi toute l'Afrique du Nord, jadis chrétienne ; l'Asie Mineure, les Balkans ; et sont venus jusqu'à Vienne, en Autriche, on comprend : que le nombre des statues, jetées par eux, çà et là, a dû être grand. Cette manière d'agir a préparé, de son côté, pas mal de découvertes, miraculeuses, pour l'avenir.

Dans les pays que les arabes n'ont pas visités, les guerres de la réforme, depuis Luther jusqu'à la fin du dix-septième siècle, ont fait souffrir mille vicissitudes au culte des statues ; elles ont singulièrement accru le nombre des idoles abandonnées çà et là, puis retrouvées miraculeusement. Les convulsions de 1793, de leur côté, ont agi dans le même sens ; mais, cependant, n'ont préparé qu'un chiffre extrêmement minime de trouvailles merveilleuses, à côté de celles que le passé avait accumulées.

Les nombreuses vicissitudes que les statues ont eu à subir à travers les âges nous font penser que plusieurs idoles ont dû être détruites soit de suite, soit avec le temps ; d'autres sont encore dans le sein de la terre ou sous l'eau. Mais néanmoins on comprend,

sans peine, que de temps en temps, de bonnes âmes crédules, trouvant une de ces statues jolies précédemment çà et là, aient pu croire que la divinité avait placé dans un champ, dans un ravin, au fond d'une rivière, sur une plage, etc., etc., une statue miraculeuse, alors qu'en réalité, la chose a été des plus simples et des plus naturelles.

Si nous songeons, en outre, à la manœuvre conseillée au début de la prépondérance du christianisme, par les papes, les évêques, et, même, les simples prêtres : de mettre un symbole chrétien sur les monuments païens, nous comprenons, sans peine, que, çà et là, des statues de la Vierge ou des saints, ont pu se rencontrer dans les endroits les plus divers. Quelquefois, les progrès de la végétation d'un arbre a fait recouvrir la niche du sanctuaire par l'écorce ; et, lorsqu'on a abattu cet arbre, on a pu considérer comme miraculeuse, une statue qui n'avait que le mérite de la vétusté.

VI

CONCLUSION

Il ne serait pas bien difficile d'expliquer : pourquoi les diverses légendes qui se rattachent à ces découvertes miraculeuses, ont des points communs, malgré qu'elles soient en cours dans les pays les plus éloignés les uns des autres ; ou bien ont des différences

notables d'un point à un autre, quoique très voisins géographiquement. Il suffirait pour cela de dire : que les différences proviennent de ce que telle légende reconnaît pour origine la chute d'un aérolithe, telle autre, l'apport d'un objet par les eaux, etc., etc., et que les points de ressemblance tiennent à ce que les faiseurs de légendes ont été, au fond, plus paresseux qu'on ne le croirait de prime abord ; et ont réédité dans un endroit, ce qu'ils avaient appris par le récit d'une légende provenant d'ailleurs ; telle religion s'appropriant les faits qui appartenaient déjà à telle autre, etc., etc. Mais ce travail n'aurait pas grande importance ; le point essentiel était, il me semble, de rappeler, les détails que je viens de fournir, à l'occasion de l'aventure légendaire, qui se raconte aujourd'hui sur la montagne de Sicié, près Toulon.

Une fois de plus, nous nous trouvons en présence de la survivance d'une idée dont l'origine remonte à une époque probablement extrêmement éloignée de notre époque ; et qui s'est transmise jusqu'à nos jours, en se rajeunissant chaque fois, dans ses nombreuses rééditions.

CHAPITRE III

Les Manœuvres qui font tomber la pluie

I

FAITS DE LA PROVENCE

La crédulité populaire pense, de nos jours encore, dans certains pays de la Provence, qu'il est possible de faire tomber la pluie, à l'aide de certaines pratiques qui sont du domaine de la prière ou de l'incantation. Ces pratiques, très différentes, en apparence, puisque les unes appartiennent à la religion et les autres tiennent du sortilège, ont, en réalité, d'étroits liens de parenté et de ressemblance, quand on y regarde un peu de près.

Dans les pratiques du culte, il y a, en Provence comme dans tous les pays de la chrétienté, diverses cérémonies du rituel qui ont pour but de faire pleuvoir. La fête des Rogations, qui demande à la divinité de disposer la pluie et le beau temps, dans la mesure nécessaire aux bonnes récoltes, est la plus remarquable. Certaines prières, messes, neuvaines, processions,

offrandes, sont considérées comme efficaces pour faire obtenir une ondée bienfaisante, à certaines époques de l'année. Il me suffit d'indiquer ces pratiques d'un mot, parce qu'elles sont d'un usage régulier et général, par conséquent connues de tout le monde. Je ne m'occuperai que de quelques manières de faire spéciales.

Notre-Dame-du-Brusq. — Dans la plaine de Châteauneuf, près de Grasse, dans le département des Alpes-Maritimes, il y a, sur une petite éminence, une vieille chapelle appelée : Notre-Dame-du-Brusq, qui existait, déjà, en l'an 1242, d'après ce que nous apprennent les archives locales; et qui a succédé à un édicule païen. On allait, jusqu'à ces dernières années, vers cette chapelle, en grande pompe, de tous les villages voisins, pour demander de la pluie en temps de sécheresse. Dans ces processions, le Maire revêtu de son écharpe figurait au premier rang des habitants endimanchés; et les dévots avaient soin de se munir de parapluies, car on affirmait que la cérémonie se terminait rarement à sec. Les fidèles portaient une statue de la Vierge, que les cloches saluaient à toute volée à son passage, dans les divers hameaux; et à laquelle les propriétaires ruraux faisaient des offrandes, parce qu'il était de notoriété: que le succès de l'invocation était en relation directe avec les dons pieux faits à cette occasion.

Disons, en passant, à titre de digression, que dans cette chapelle de Notre-Dame-du-Brusq, il y a une statue de *saint Eïgous* (saint Aqueux), qu'on grattait pour guérir de la fièvre; et qui, devenue informe, a été remplacée par un modeste saint Aygulfe, dépourvu de vertus thé-

rapeutiques, maintenant qu'on n'a plus sa poussière. Ces noms d'Aygulfo et d'Elgous sont assez transparents pour révéler l'origine patenne de la divinité locale.

Autres saints aquifères. — J'ai cité la crédulité relative à saint Elgous, pour fournir un exemple typique de la pratique pieuse destinée à faire pleuvoir ; mais il ne faut pas croire que cette crédulité constitue une exception ou une rareté en Provence. Bien au contraire, il y a dans tous les villages de la contrée, une ou deux chapelles réputées pour faire tomber la pluie, quand on y va processionnellement ; ou, seulement, lorsque le prêtre du pays va y faire une cérémonie, messe, bénédiction, invocation, etc., etc. Dans chaque localité, les dévots croient, à l'efficacité spéciale des pratiques religieuses qui s'adressent à tel ou tel saint, de préférence à tel ou tel autre.

Saint Probaec, de Tourves. — Saint Probaec est réputé, dans le village de Tourves, pour faire tomber la pluie ; mais comme il restait assez souvent sourd aux prières de ses dévots, on eût l'idée d'aller le chercher dans son ermitage, quand on voulait qu'il fasse pleuvoir. On le gardait, alors, dans l'église du village jusqu'à ce qu'il eût exaucé les vœux de ses sollicitateurs. C'est-à-dire qu'il restait prisonnier de ses dévots.

Saint-Eutrope du Vieux-Beausset. — Le patron du Vieux-Beausset, près Toulon, saint Eutrope, a le privilège de faire pleuvoir ; mais il paraît qu'il reste assez souvent sourd aux supplications des fidèles, quand il est de mauvaise humeur. — Il est vrai que dans ce cas, des menaces, et même des coups, lui sont prodigués. Un

jour de mai, la sécheresse menaçait les récoltes. Or, comme les prières et les neuvaines étaient restées sans effet, le gardien de Fermitage où se trouve la vieille statue du saint, réputée la plus habile à faire pleuvoir, prit saint Eutrope, le plaça sur la porte de la chapelle, et se mit à le rouer de coups. Un passant étonné d'un pareil traitement, lui en demanda la raison ; le sacristain lui répondit : *Oh ! mouu bouan moussu. Si lou menari pas ensin, n'en pourriou ren faire ! Oh ! mon bon monsieur ! Si je ne le traitais pas ainsi, je n'en pourrais rien faire !* Peu après, la pluie se mit à tomber, dit la légende ; et les récoltes furent sauvées. (*Communication de M. Jean Pronassy.*)

Notre-Dame du Pays-Haut, à Rougiers. — Près du village de Rougiers, il ya, sur une colline, une chapelle où l'on va en pèlerinage, pour demander de la pluie en temps de sécheresse. Ce pèlerinage est mi-pieux, mi-gai ; de sorte que pour peu que le temps soit sec d'une manière persistante, la jeunesse, encore plus que les dévots, propose d'aller invoquer Notre-Dame-du-Pays-Haut, sachant bien que si elle n'obtient pas la pluie, elle aura au moins l'occasion de s'amuser.

Le Pré de Palasse. — Dans le quartier rural de la Palasse, à deux ou trois kilomètres dans l'est de la ville de Toulon, il y a un pré, qui est *enmasqué*. Au dire des crédules du pays, il suffit qu'on le fauche, pour que dans la journée même, ou au moins dans la nuit suivante, un orage éclate dans la contrée ; et que la pluie tombe à gros bouillons.

II

CLASSIFICATION

Quand on essaie de jeter un coup d'œil synthétique sur les diverses invocations, pratiques, etc., etc., qui ont la propriété de faire tomber la pluie, on voit qu'elles peuvent se ranger dans deux catégories bien distinctes, et très opposées en apparence, de primo abord.

1^o Dans un cas, il s'agit de cérémonies parfaitement orthodoxes, et tenant, uniquement, de la piété confiante des fidèles.

2^o Dans l'autre, au contraire, c'est une véritable incantation magique, un sortilège, qui est en jeu dans l'affaire; et, par conséquent, quelque chose d'absolument contraire à la piété et à la religion.

A vrai dire, si nous cherchons à aller au fond des choses, nous ne tardons pas à constater : que, toutes différentes qu'elles paraissent être de primo abord — ou pour parler plus exactement — quelque différente que soit leur étiquette, ces deux catégories sont, en réalité, non seulement analogues, mais encore procèdent de la même pensée, et ont la même origine. — Il est, même, quelques-unes de ces pratiques, dans lesquelles : la prière et l'incantation, la religion et la magie, sont tellement mêlées, qu'il est bien difficile, sinon même impossible

de les classer, résolument, dans la première ou la seconde catégorie, sans prêter le flanc à la discussion.

Néanmoins, pour la commodité de mon exposition, je conserverai la division que je viens de spécifier; et m'occuperai séparément : A, des pratiques pieuses; B, des manœuvres magiques, qui sont réputées capables de faire tomber la pluie.

Avant d'aller plus loin, je dois, cependant, souligner: que dans les pratiques, soit pieuses, soit magiques, considérées comme capables de faire tomber la pluie, la distinction, entre l'ondée bienfaisante et l'orage dévastateur, n'est pas toujours facile à faire. On sent qu'il y a quelque confusion entre les deux. Aussi, le lecteur consultera le chapitre suivant, où je m'occupe de la conjuration des orages, pour avoir une idée complète de ce qui regarde les manœuvres qui font tomber la pluie, au dire des crédules, dévots ou faiseurs de magie.

III

PRATIQUES RELIGIEUSES QUI FONT TOMBER LA PLUIE

La Provence n'a certes pas le monopole des pratiques religieuses qui font tomber la pluie. On peut, même, dire: qu'elle compte au nombre des contrées les plus pauvres sous ce rapport. Il ne sera pas difficile de le prouver, par les exemples qui vont suivre.

A Arras, on promène la statue de Notre-Dame-des-

Ardents, en temps de sécheresse. A Saint-Georges, dans le département du Rhône, on implore Notre-Dame-des-Eaux. Dans la Seine-et-Oise, c'est saint Odon. A Moyvilliers, c'est sainte Geneviève.

Dans le département de la Meurthe, on allait demander, avec un appareil de piété religieuse, la pluie à une fontaine qui n'avait aucune apparence chrétienne et qu'on appelait simplement la bonne fontaine.

J'ai parlé dans le chapitre huitième, du premier volume, à propos de l'immersion pieuse du fétiche dans l'eau, d'une longue série de pratiques destinées à faire venir la pluie. Je n'ai pas besoin d'y revenir ici, et je renvoie le lecteur à ce chapitre pour les renseignements qu'il pourrait désirer à ce sujet.

Dans la cathédrale de Bordeaux, on conserve la verge de saint Martial qui fait pleuvoir en temps de sécheresse (DELAURE. t. III, p. 102). Cette verge possède, on le sait, les vertus les plus diverses ; et a été l'objet de discussions passionnées, de luttes matérielles même, entre les échevins de Bordeaux et ceux de Limoges, pendant le moyen âge.

Dans la presqu'île de Quiberon, en Bretagne, les paroissiens de divers villages, vont en procession, à la chapelle de Saint-Clément, lorsque la sécheresse menace les récoltes ; et la croyance populaire affirme que, toujours alors, une pluie bienfaisante ne tarde pas à tomber. Ajoutons, que ces processions se font généralement pendant la nuit, ce qui a eu, une fois, me racontait en 1879, une jeune paysanne, aussi crédule que les vieilles, des conséquences lugubres. En effet, il paraît

que les habitants de Portlanguen, s'étant mis en route, un soir, sous la conduite de leur pasteur, pour aller invoquer saint Clément, s'aperçurent, en approchant de la chapelle, qu'il y avait déjà un autre groupe de pèlerins. « Ce doit être les habitants de saint Pierre ou de Quiberon, qui auront eu la même pensée que nous » se dirent-ils, et ils continuèrent à avancer; mais, bientôt, ils virent: qu'au lieu de vêtements ordinaires, ces pèlerins étaient revêtus de suaires; et, qu'au lieu d'individus en vie, c'étaient des squelettes qu'ils allaient rencontrer.

Sainte Geneviève, est considérée comme toute puissante, dans le bassin de Paris. On l'a invoquée cent fois, dans cent localités différentes. Vers la fin du mois de mai 1603, une longue sécheresse menaçant les récoltes, la ville de Paris se décida à faire descendre la châsse de sainte Geneviève, afin d'obtenir de la pluie. L'Estoile (*Journal de Henri IV*, t. III, p. 99), raconte: qu'on choisit fort prudemment, la veille du jour où la lune changeait de quartier, pour aider à la production du miracle; mais la pluie ne vint pas, ce qui n'empêcha pas, dit Dulaure (*Hist. de Paris*, t. I, p. 213), que dans cent endroits et en cents circonstances analogues, on ait fait la même chose, avec l'espérance constante de réussir.

En 1315, des pluies continuelles accompagnées de frimas compromirent les récoltes; la châsse de sainte Geneviève fut descendue, dans un but contraire, cette fois, car au lieu de faire tomber la pluie, elle avait pour mission de faire reparaitre le soleil (DULAURE).

Loc. cit. t. II, p. 92). A Meaux, à Compiègne, à Saint-Germain, etc., etc., la sainte a fait plouvoir, ou a fait cesser la pluie, dans une infinité de circonstances mémorables.

Dans tous les livres d'hagiographie, nous trouvons des indications qui nous montrent combien la crédulité dont nous nous occupons ici, était répandue pendant le moyen âge. Suivant les pays, les saints les plus divers étaient invoqués, avec un égal succès, Saint Honoré (*Mart. Rom.* 16 mai) a sauvé les récoltes d'Amiens, en cent occasions mémorables. Saint Gilles (1^{er} septembre) fit la même chose, dans les plaines du Bas-Rhône. Saint Bon (15 janvier) a exaucé un grand nombre de fois les habitants de Clermont. Saint Cyprien (3 octobre) n'avait pas une moindre puissance. A Marseille, saint Hilarion (21 octobre), fit tomber la pluie après une sécheresse de trois ans. En Espagne, saint Pierre d'Alcantara (18 octobre) a un pouvoir spécial pour faire tomber la pluie.

L'intervention de prêtres pour faire tomber la pluie, se manifestait parfois, jadis, par des pratiques plus ou moins étranges.

C'est ainsi, qu'en 1241, une sécheresse funeste pour les récoltes se prolongeant, on fit une procession dans laquelle il fut décidé : que le clergé et le peuple marcheraient, pendant trois jours, nu-pieds et en chemise (*DULAURE. Div. gén.* p. 316). Il est vrai qu'à cette époque, ces processions d'hommes et de femmes, en chemise ou même entièrement nus, étaient à la mode ; et se faisaient dans nombre de localités, pour les cas

les plus divers, crainte de guerre, menace d'épidémie, actions de grâces, etc., etc.

Misson (*Voy. d'Et.*, t. 1. p. 46) raconte, qu'à une époque indéterminée du moyen âge, une sécheresse persistante menaçait la Hongrie; et que les habitants, après avoir invoqué en vain tous les saints du Paradis, eurent l'idée d'invoquer les trois Rois Mages qui sont dans la cathédrale de Cologne. La pluie tomba aussitôt; et depuis cette époque jusqu'à la fin du dix-septième siècle, les hongrois envoyaient, tous les sept ans, une mission qui venait les remercier.

L'étiquette païenne est restée, quelquefois, plus ou moins apparente, au milieu des pratiques chrétiennes. Ainsi, à Tourves, dans le département du Var, quand la sécheresse menaçait, on allait prendre saint Probase, dans la chapelle rurale, et on le gardait dans l'église du village, jusqu'à ce qu'il eut exaucé les suppliants. A Cordoue, en Espagne, on va chercher de même Notre-Dame-de-Villaviciosa, qu'on promène autour de la ville et des faubourgs; mais dès qu'il a plu, on se hâte de la rapporter à la chapelle de Saint-Ferdinand, car, une fois, on voulut la garder plus longtemps, et elle s'échappa, pendant la nuit.

Sur la montagne de Sainte-Magdeleine, dans le Forez, il y a un puits qu'on appelle : le puits de l'Ermité, et qui était imploré comme un saint humain; il avait un grand pouvoir paraît-il, jusqu'au moment où la chapelle qui le touche fut profanée par deux amoureux, qui, d'ailleurs, en moururent (NOELAZ. *Legendes Foreziennes*, p. 286). Cette aventure n'est-elle pas la réédi-

dion de celle de Mélanippe Cometho (PAUSANIAS, *Achaïe*, liv. 7, ch. 19), profanant le temple de Diane dans la Grèce antique ?

Aux environs de Monclus et de Serres, dans les Hautes-Alpes, la réminiscence païenne est, aussi, bien frappante ; en effet, il y a peu d'années encore, on allait en procession, en temps de sécheresse, à une chapelle rurale ; le curé désignait la jeune fille qui lui paraissait être la plus vertueuse pour entrer dans le bassin et y laver son vêtement, pendant que les fidèles priaient autour d'elle (PILOR DE THORCY. *Contes, etc., etc. Dauphinois*, p. 80). Voici, d'ailleurs, le détail de cette curieuse cérémonie qui se faisait dans ces pays ; et que M. Olivier, dans une étude sur les croyances et les traditions du Dauphiné (*France Littéraire*, t. VIII, p. 27) nous fournit dans les termes suivants :

« Certains objets consacrés furent, entre autres, investis d'une puissance mystérieuse, dont l'origine se perd au milieu des vagues et obscures inspirations du sentiment religieux chez les peuples simples et sans culture. De cette source dérive, sans doute, une antique cérémonie religieuse qui se célébrait, jadis, dans le Gapençois, lorsque les excessives chaleurs de l'été dévoraient les fruits de la terre, et l'espérance du laboureur. Les populations émues d'une confiance et naïve crédulité, accouraient en foule au bord d'une fontaine, située dans la paroisse de l'*Espine*. Là, les vieillards et les matrones choisissaient une fille, jeune et pucelle ; entre toutes, la plus vertueuse et la plus pure. Alors, la jeune fille dépouillée de ses vêtements, et nue

en sa chemise, tandis que le peuple entier était en prières, se plongeait au sein de la fontaine, et purifiait son bassin de toutes matières immondes qui troublaient la limpidité de son cristal. A peine, les eaux reflétaient-elles le pur azur du ciel, que l'orage grondait à l'horizon, les nuages s'amoncelaient ; et bientôt d'abondantes pluies venaient désaltérer la terre embrasée » (*Hist. du Dauphiné*, par CRONIER 1661. t. I, p. 38. *Revue des Trad.* 1863, p. 613).

Les habitants de Saint-Julien-de-Ratz, dans l'Isère, allaient jusqu'au milieu de ce siècle, en procession dans un champ appelé : le Vas, et ils y soulevaient une pierre qui descendait, assurément, de la *lapis manalis* romaine. Suivant qu'on voulait peu ou beaucoup de pluie, cette pierre était soulevée une, deux, trois fois même ; et l'ondée était en rapport avec le nombre de ces mouvements (*PILOR THONEX. Loc. cit.* p. 80).

Dans toute l'Europe, soit qu'on regarde au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest, les mêmes crédulités existent au sujet des invocations pieuses qui sont capables de faire tomber la pluie, lorsque la sécheresse menace les récoltes,

En Asie, nous trouvons les mêmes crédulités dans tous les pays, qu'il s'agisse de chrétiens, de musulmans, de bouddhistes, etc., etc., ou d'idolâtres.

Près de Yacoust, en Sibérie, il y a un rocher, au pied duquel se trouve une fontaine. Les yacoustes y apportent des offrandes, à certaines époques de l'année, pour prier la divinité locale de ne pas déchaîner les tempêtes qu'elle sait faire naître, lorsqu'elle veut mani-

feiter son mécontentement ; et la supplie de leur envoyer des ondées bienfaisantes.

Les kamschadales, de leur côté, portent des offrandes à la source chaude d'Apalski, parce que, disent-ils, le saint génie de cette fontaine, soulève de terribles tempêtes lorsqu'il est mécontent tandis qu'il fait seulement pleuvoir, quand il est content de ses dévots.

Dans le royaume d'Ava, on croit qu'il y a un saint, génie ou divinité, du nom de Sigeau, qui a la propriété de faire naître les orages dévastateurs, ou bien une pluie bienfaisante pour les récoltes, à son gré. On l'invoque pour obtenir son concours, et se garantir de sa colère.

Les indigènes de Sumatra croient que certaines pierres qu'ils vénèrent sont véritablement animées ; qu'elles peuvent remuer d'elles-mêmes, se redresser spontanément lorsqu'elles ont été renversées ; et à cette occasion faire naître des orages et des tempêtes (LE-TOURNEAU 238), tandis que lorsqu'elles sont invoquées respectueusement elles provoquent la venue de la pluie bienfaisante.

Dans la ville de Sokotaï, dans le royaume de Siam, il y a une statue de Sommoua-Kadou qui fait tomber la pluie, lorsqu'on la promène à travers champs, en temps de sécheresse (COUTANT D'ORVILLE, t. p. 453).

Les japonais racontent qu'un saint homme chinois nommé Ingen, vint dans leur pays, il y a environ deux cent cinquante ans ; et, comme une sécheresse excessive désolait la contrée, il alla sur une montagne invoquer la divinité. Alors, la nuit suivante, il plut très abondamment (COUTANT D'ORVILLE, t. I. p. 568).

L'Afrique, ne fait pas exception à la loi générale, touchant les invocations pieuses qui font tomber la pluie, au dire des dévots.

Les arabes de la tribu des Amehach, au sud de Blidah, en Algérie, obtiennent de la pluie, en allant en pèlerinage à la koubba de Sidi-Mahamed, qui peut faire : le bon et le mauvais temps, à son gré (TARMELET, p. 42).

Les kabyles de l'Algérie, vont en procession dans certaines koubas, pour demander de la pluie, en temps de sécheresse; et ils sont exaucés par le santou musulman, absolument, comme les dévots chrétiens le sont par les nombreux saints hydrophores de notre pays (DUMAS, *Kabylie*, p. 25).

Lorsque Sidi-Souan fut obligé de fuir de Tadmit, ses compagnons mouraient de soif. Le Marabout implora Dieu; et aussitôt une pluie bienfaisante se mit à tomber (*Algérie Tradit.* t. I, p. 40). Depuis cette époque, ce marabout est invoqué par les cultivateurs qui ont à souffrir de la sécheresse; et il est rare qu'il n'accède pas à leurs désirs.

A Krenchela, en Algérie, lorsqu'il tarde de plouvoir, les nègres se réunissent, font une quête qui leur permet d'acheter un bœuf; ils sacrifient l'animal, et le mangent en commun (*Monde Illustré* 1894), faisant des danses plus ou moins échevelées, chantant des cantiques mi-pieux, mi-gais; en un mot, ils accomplissent une cérémonie, dans laquelle, la divinité est implorée, comme savent faire les nègres, d'une manière quelque peu hétérodoxe.

Lorsque les nègres des environs d'Akra, sur la Côte-d'Or, veulent avoir de la pluie, ils se rassemblent autour d'un étang sacré ; le féticheur y égorge un mouton, et laisse tomber son sang dans l'eau ; à peine le mouton a-t-il été cuit et mangé, que le ciel se couvre, et que la pluie survient (COUTANT D'ORVILLE. t. IV. p. 282).

Dans mon livre sur les *Peuplades de la Sénégambie*, j'ai parlé des processions que font les nègres de la Casamanço, pour obtenir de la pluie. Dans ce pays, comme dans les autres, les invocations commencent par des prières, et finissent par des sévices contre les fétiches ou les féticheurs, c'est-à-dire, contre la divinité ou ses ministres, quand la pluie tarde à tomber.

Le roi de Loango, a le pouvoir de faire tomber la pluie, et pratique certaines incantations, qui tiennent : autant à la religion qu'à la sorcellerie, dans l'esprit de ses sujets, lorsque la sécheresse menacé. Si la pluie arrive, alors il est considéré comme puissant par ses sujets ; et, au contraire, il est méprisé par eux, si la sécheresse continue (COUTANT D'ORVILLE. t. IV. p. 351).

Les féticheurs des divers peuples du Congo, d'Angola, etc., etc., ont, aussi, le pouvoir de faire tomber la pluie (COUTANT D'ORVILLE. t. IV. p. 379).

Dans le Nouveau-Monde, et surtout dans l'Amérique du Sud, l'émigration européenne a introduit cette croyance : que les saints du paradis, ont le pouvoir de faire plouvoir en temps de sécheresse. Il y a, en vingt endroits, des pèlerinages, renommés sous ce rapport. A Ligua, dans le Chili, par exemple, il y a une chapelle de la Vierge où l'on a vu des miracles saisissants, sous le

rapport de la rapidité avec laquelle les vœux des suppliants étaient exaucés. Il faut ajouter d'ailleurs, que bien avant l'arrivée des européens, la donnée qui nous occupe existait dans toute l'Amérique.

Fernand Colomb dans l'*Histoire de son Père*, parle des trois pierres que possédaient les Caraïbes de Saint-Domingue, et qui faisaient, 1^o pleuvoir ou cesser la pluie, selon le besoin; 2^o germer les semences; 3^o accoucher heureusement les femmes (COUTANT D'ORVILLE. t. v. p. 91). On obtenait ces résultats par des invocations pieuses, qui fournissaient de nombreuses offrandes aux féticheurs.

Dans l'île de Cozumel, sur les côtes du Mexique, il y avait un Dieu, représenté sous la forme d'une espèce de croix, qui présidait à la pluie; et qu'on allait invoquer, en temps de sécheresse. On arrosait ce symbole avec de l'eau; et on croyait: qu'aussitôt, la pluie survenait (COUTANT D'ORVILLE. t. v. p. 22).

Pendant le moyen âge, les crédulités dont nous trouvons encore tant de vestiges dans l'époque actuelle, avaient un cours plus général et plus actif. C'est ainsi, qu'un grand nombre de saints du Paradis catholique ont fait pleuvoir, dans mille pays les plus divers.

Les saints grecs, ont eu autant de pouvoir que ceux des catholiques. Saint Serge et nombre d'autres, ont fait pleuvoir, d'une manière miraculeuse en maintes circonstances.

Les santon musulmans, ne le cèdent en rien aux saints chrétiens; en Turquie, en Perse, en Arabie, on

cite des centaines de personnages, qui ont rendu des services signalés, dans certains cas de sécheresse.

Dans l'Inde, au Thibet, en Chine, au Japon, il est des personnalités humaines ou divines, dont la réputation est bien établie, pour l'effet qui nous occupe ici ; et si nous énumérions les détails merveilleux qui sont indiqués dans leurs légendes, nous verrions que l'imagination des hagiographes chrétiens est, bien des fois, restée au-dessous de celle des asiatiques.

Le clergé de l'antiquité avait, sous le rapport de son action sur la pluie, les mêmes attributions que celui de nos jours ; les divinités antiques, possédaient le même pouvoir que celles qu'on invoque, dans les temps actuels.

Les prêtres et les prêtresses des Gaulois, exerçaient, à ce sujet, une action qui est restée célèbre. Les prêtresses de l'île de Sena, entre autres, avaient, sous ce rapport, une puissance que personne ne songeait à révoquer en doute.

Les anciens Germains avaient une grande vénération pour la déesse de la terre — la Rhéa ou Cybèle des romains. — Lorsqu'on craignait que la sécheresse nuisît aux récoltes, on mettait sa statue sur un char, et on la promenait en grande pompe autour des champs menacés.

Dans la Gaule, on faisait, aussi, la cérémonie de la recherche de *belinuncia* (jusqu'ame) pour obtenir de la pluie. « Dans les temps arides, et lorsqu'il fallait de la pluie pour sauver le lym, on réunissait toutes les filles du burg ; la plus jeune qui devait être vierge, quittait

sa tunique ; et toute nue, allait, à la tête des auttes, cherchant la jusquame. Dès qu'on l'avait trouvée, elle arrachait la précieuse plante, avec le petit doigt de la main droite, et l'attachait au bout d'un cordon lié à ses pieds. Alors, ses compagnes coupant, chacune, un rameau dans les aubiers, conduisaient la vierge qui traînait la jusquame. Jusqu'à la rivière ; et l'y faisaient entrer jusqu'aux genoux ; là, plongeant les rameaux dans les flots, elles l'aspergeaient, tour-à-tour ; et, quand l'eau ruisselant de ses cheveux inondait son sein et ses épaules, on la ramenait au burg à reculons » (Aput.ég. de Virt. Herber, cité par MARY LAFON. *Inst. du Midi de la France*, t. I, p. 23). Que le lecteur compare cette description, avec celle de la cérémonie du Dauphiné, que j'ai citée précédemment (p. 177), il verra que le récit de Chorier diffère peu de ce que disait Apulée ; et de ce que faisaient nos ancêtres de trente à quarante siècles.

Les anciens canariens avaient des cérémonies semblables à nos *Rogations*, pour demander la pluie aux esprits de l'air et de la terre. Les féticheurs de ce pays tiraient de grands profits de leurs invocations à la divinité pour faire tomber la pluie. Mais il faut ajouter, aussi, qu'ils avaient tout à craindre de la colère des dévots, lorsque la sécheresse persistait, malgré les offrandes et les prières.

Quant à ce qui touche la Grèce, nous savons : que l'Hellade toute entière souffrant d'une horrible sécheresse, l'oracle de Delphes déclara qu'Eacus pouvait fléchir Jupiter Panhellénien. Eacus se mit aussitôt à faire

le sacrifice, et obtint une pluie abondante sur tout le pays (PAUSANIAS. *Corinthe*, t. I. p. 414). On alla, dès lors, en pèlerinage, vers le temple de Jupiter Panhellion, en temps de sécheresse; et les vœux des anciens, y étaient exaucés, comme le sont ceux des modernes, dans les sanctuaires chrétiens, musulmans ou bouddhistes de nos jours.

A Argos, il y avait un autel consacré à Jupiter pluvieux, qu'on allait invoquer en temps de sécheresse; il était tellement vénéré, que c'est devant lui que les grecs qui voulaient placer Polynee sur le trône de ses pères, firent le serment de périr jusqu'au dernier, s'il le fallait, pour prendre la ville de Thèbes (PAUSAN. liv. II. ch. XX). Dans l'Argolide, on allait, aussi, demander la pluie bienfaisante dans le sanctuaire de Junon (PAUSAN.).

Sur le mont Arachné, dans la province de Corinthe, il y avait, aussi, des autels dédiés : soit à Jupiter, soit à Junon, auprès desquels on allait faire des invocations et des sacrifices, pour obtenir de la pluie, en temps de sécheresse. PAUSANIAS (liv. II. ch. XXX) nous apprend : que les épidauriens souffrant d'une grande sécheresse, obtinrent des athéniens, deux morceaux de bois d'olivier que l'oracle leur avait conseillé de transformer en statues d'Auxeria (Proserpine) et de Lamia (Cérès). Lorsque ces statues étaient invoquées, la pluie bienfaisante ne tardait pas à tomber (HERODOTE. t. II. p. 48). Près de Lycosure, il y avait, sur le mont Lycée, un temple, où le prêtre avait le pouvoir de faire pleuvoir, lorsqu'on allait, en pèlerinage, lui demander de faire

certaines cérémonies du culte (PAUSAN. liv. VIII. ch. XXXVII). Ce prêtre, s'armant d'une branche de chêne, la jetait dans la fontaine voisine, dont l'eau agitée produisait des vapeurs qui se condensaient en nuages, et finalement se résolvaient en pluie (PAUS.). La croyance que : la fontaine de Barenton, et nombre d'autres ont, de nos jours, la propriété de provoquer la venue de la pluie ou d'un orage quand on trouble leur eau, n'est-elle pas une réminiscence de cette vieille crédulité ?

Dans l'ancienne Rome, lorsque la sécheresse menaçait les récoltes, les femmes allaient processionnellement, en robes traînantes, pieds nus, cheveux épars, invoquer au Capitole, Jupiter, qui, en général, les exauçait, et parfois, même, si rapidement, qu'elles rentraient dans leurs maisons mouillées par une averse bienfaisante. Il paraît, cependant, que ce résultat n'était pas constant, car Petrone, dans le *Festin de Trimalcion*, fait dire à un des convives, que l'impiété croissante des romains, a rendu le dieu moins zélé pour leurs supplications (*Tral.* LAVAUR. p. 151).

Les flamines avaient, on le sait, une action directe, que personne n'aurait songé à contester, sur les orages et sur la pluie ; et, d'ailleurs, on y croyait fermement au pouvoir de certaines pratiques religieuses, pour cet effet ; nous savons, par exemple, que Trajan, voyant son armée menacée de mourir de soif, fit un vœu à Jupiter, et obtint, ainsi aussitôt, une ondée bienfaisante. Par ailleurs, il y avait en plusieurs endroits, des *pierres manales*, dont le déplacement avait pour résultat de

faire tomber la pluie (*Fecatus, au mot manalis*). Nonnius nous apprend : que, près de la porte Cappène, il y avait, au temple de Mars, une de ces pierres manales qu'on promenait, processionnellement, en temps de sécheresse. Fulgence (*de Prisco Sermone*) indique : que ces pierres manales remontaient aux étrusques, et autres peuplades primitives de l'Italie, qui les traînaient autour de leurs champs, lorsqu'ils craignaient la sécheresse pour leurs récoltes.

Chez les hébreux, la crédulité qui nous occupe ici était connue et acceptée sans contrôle ; la Bible nous en fournit dix preuves pour une. Moïse, dit au Pharaon (*Exode. ch. ix, § 18*) : « Voici, je vais faire pleuvoir demain à cette même heure, une si grande grêle qu'il n'y en a point eu de semblable en Egypte, depuis le jour où elle a été fondée jusqu'à présent. » Gédon, voulant savoir si réellement Jehovah était pour lui, lui demanda, tour-à-tour, de faire pleuvoir sur une peau de mouton ; ou de laisser cette peau sèche, au milieu de la terre mouillée (*Juges. ch. i, § 37 et suiv.*) Samuel, fit une invocation pour que l'Eternel envoyât de la pluie et des tonnerres (*Samuel. ch. xiii, § 18. ch. xii, § 17. ch. viii, § 10*) Elie, fit pleuvoir pour convaincre Achab de sa puissance, tandis que les quatre cent cinquante faux prophètes des autres religions avaient été impuissants à obtenir de l'eau (*Rois. t. i, ch. xviii, § 45*). Le roi d'Israël n'ayant plus d'eau pour son armée, supplia Elisée de lui en procurer, et fut exaucé (*Rois. t. ii, ch. iii, § 20*).

La croyance au pouvoir de quelques hommes sur les

éléments, existait dans l'Inde antique. Apollonius de Tyana dit, que dans le sanctuaire des Brachmanes, qu'il visita, il y avait deux tonneaux de pierre noire, qui étaient consacrés l'un à la pluie, l'autre au vent ; lorsque l'Inde était menacée de sécheresse, les Brachmanes ouvraient le tonneau de la pluie ; et au contraire, ouvraient celui du vent, lorsque les pluies étaient trop persistantes (*Apoll. de Ty. Trad. de Cuass. p. 185*).

IV

CHOSSES DU DOMAINE DU SORTILÈGE POUR FAIRE TOMBER LA PLUIE

La possibilité de faire tomber la pluie, à l'aide de pratiques qui sont du domaine du sortilège, est admise dans une infinité de localités, à notre époque ; nous allons en avoir la preuve, par les quelques indications suivantes, choisies entre mille.

J'ai dit, précédemment ; qu'au quartier de la Palasse, près Toulon, il y a un pré que l'on considère comme *emmasqué*, c'est-à-dire soumis à des puissances surnaturelles. Toutes les fois qu'on le fauche, il paraît que le temps se couvre ; et que, dans la soirée ou au plus tard dans la nuit qui suit, un orage éclate.

Dans un grand nombre de contrées du monde entier, on constate des crédulités analogues. D'abord, disons : qu'en Provence, il y a bien vingt endroits au moins qui ont la réputation du pré de la Palasse,

Dans les environs de Lautrec (Tarn) on raconte la même chose pour le pré de *Petreigoux* (pierre aqueuse), il renferme une plante ignorée, qui est lumineuse pendant la nuit; et qui fait venir, sans retard, une tempête, lorsqu'elle est coupée par mégarde. En Sologne, dans le Jura, les Vosges, les Ardennes, il y a aussi des pierres pour faire tomber la pluie. Près de Moncontour, dans les domaines de l'ancien château de Vaucière, dans la Haute-Bretagne, il y a un pré, dont la fauchaison est fatalement suivie d'un orage, d'après la croyance générale du pays (*R. d. t.* 1867. p. 550).

Quelquefois, au lieu d'un pré, il est question d'une fontaine, d'un étang, ou d'un coude de rivière. Près de Vienné, dans la vallée du Rhône, il y a un gouffre du fleuve; et un étang, situé sur un des pitons du mont Pilat, qui jouissent de la propriété d'engendrer les orages. Dans ce pays, la légende de Ponce-Pilate est venue s'enclâsser dans la donnée primitive; elle dit que ce magistrat romain, emprisonné à cause de ses crimes, s'étrangla lui-même; et que son corps ayant été jeté dans ce gouffre du Rhône, l'endroit devint désormais funeste, jusqu'au jour où l'on se décida à le tirer de là. La légende ajoute: que le corps de Pilate fut porté par de malins esprits sur le mont Pilat, où se trouvait un marais ou un puits, d'où sortirent, désormais, des orages et des tempêtes, si fréquemment, qu'on fut obligé de le combler.

Sur une montagne voisine de Villefranche, dans le département du Rhône, on dit, aussi, qu'il y a trois gouffres, hantés par le diable; et qu'il suffit d'y jeter une

Pierre, pour provoquer l'explosion d'un orage. La même crédulité existe, pour l'étang du mont Pilat, près de Lucerne; elle était tellement répandue au seizième siècle, qu'il était défendu d'aller visiter cet endroit, sans une permission spéciale des magistrats de Lucerne.

Dans le centre de la France, c'est-à-dire dans la région montagneuse du Forez, de l'Auvergne, des Cévennes, etc., etc., des crédulités analogues se rencontrent; et on voit, à cette occasion, des rites religieux venir s'amalgamer d'une manière très curieuse avec les pratiques superstitieuses. Jaubert, dans son *Glossaire du Centre de la France* (t. II, p. 64), nous dit que dans une infinité de localités, un sorcier peut, en battant l'eau d'un étang avec une perche, faire naître un orage.

Au pied du rocher de Chateaufort, dans le Forez, il suffit à un sorcier, de jeter sur les rochers du voisinage, un peu d'eau d'une fontaine, adorée dans l'antiquité, pour faire naître un orage (NOELAZ, *Lég. du Forez*, p. 127). C'est évidemment, une réminiscence de ce que nous avons dit plus haut (page 176), de la croyance des grecs du temps de Pausanias.

Dans le Nord-Ouest de notre pays de France, en Normandie, en Bretagne, on connaît, comme dans les autres provinces: les prés, les fontaines magiques, connues des tempestaires. La fontaine de Barenton, dans la forêt de Paimpol, est célèbre dans cet ordre d'idées; et l'idée est si bien enracinée dans l'esprit de la population de la contrée, qu'en 1835, les habitants de Camaret, y allèrent,

conduits processionnellement par le curé. Le digne ecclésiastique trempa le goupillon dans l'eau et en arrosa les pierres d'alentour.

Dans le département de la Haute-Garonne, il y a le lac de Tabe, qui fait naître un orage, quand on le fracasse ; bon nombre d'imprudents ont été foudroyés, pour avoir voulu jouer avec lui, disent les bonnes femmes ; en revanche, ce lac de Tabe est aimable, et fait revenir le beau temps, lorsqu'on va lui faire offrande pieuse de fleurs ou de fruits.

Dans la vallée d'Aspe, dans le Béarn (DULAURE, t. III. p. 224), il y a le pic d'Anic, où un orage se forme, si on va imprudemment réveiller les esprits malins qui sont à son sommet. Dans mille endroits, on le sait, on croit : que les orages sont sous la dépendance des méchants esprits ; et, comme les sorciers ont une action puissante sur ces divinités malfaisantes, leurs sortilèges sont très efficaces pour dévaster, stériliser, ou au contraire fertiliser les pays dont les habitants ont encouru leur colère, ou, au contraire, ont su se les rendre favorables.

Près de Villefranche de Roussillon, il y a trois gouffres, où il suffit de jeter une pierre, pour faire naître un orage, au dire des habitants de la localité (DULAURE. *Roussillon*. t. II. p. 299). C'est là, que les sorciers vont faire des incantations, quand ils veulent : rendre service ou nuire, aux habitants de la contrée.

Si nous sortons des limites de notre pays de France, nous constatons que les mêmes crédulités se rencontrent dans une infinité d'endroits. C'est ainsi que dans les Iles-Britanniques, il y a encore des paysans qui

sont persuadés : que lorsqu'on défriche un terrain, inculte depuis plusieurs années, les mauvais esprits, qui y résidaient, manifestent leur colère, en faisant naître un orage (WALTER-SCOTT. *Démonologie*. p. 79).

Dans le pays de Galles, se trouve, près de Livernon, le lac de Dolem ou de Duliem, qui passe pour être hanté par des esprits surnaturels. Ses eaux sont noires, ses poissons étranges, les oiseaux aquatiques le fuient. Ce lac a, dans une partie de son étendue, une chaussée où se trouve un bloc de granit qu'on appelle : l'autel rouge ; la crédulité publique affirme : que lorsqu'on fait jaillir de l'eau du lac sur cet autel rouge, il pleut, avant la fin du jour, par suite d'un orage.

De leur côté, les Irlandais croient : à la possibilité de faire tomber la pluie, et d'exciter des orages et des tempêtes ; et ils pensent : que la religion et la sorcellerie ont un égal pouvoir en cette matière.

Si nous poussons nos investigations du côté de l'Europe-Centrale, nous constatons que la superstition dont il est question ici, ne fait pas défaut ; nous en avons eu déjà une preuve par ce que j'ai dit du mont Pilat, de la Suisse.

Dans la Forêt-Noire, près de Bade, il y a un lac, celui de Munmel, qui a une propriété merveilleuse très remarquable. C'est ainsi, par exemple, que lorsqu'on y plonge un paquet de graines, de pierres ou autres ; même objets sans valeur, on en retire un nombre pair, si l'on a immergé un nombre impair et *vice-versa*. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, disent les bonnes gens, c'est que si on jette des pierres dans ce lac, le ciel

s'obscurcit presque aussitôt, et un violent orage éclate, sans tarder.

Dans cent endroits de l'Allemagne, et de l'Autriche, on trouve aussi la donnée qui nous occupe ici. C'est ainsi, par exemple, qu'on dit : que sur le sommet du Risenberg, en Sibérie, il y a un esprit malfaisant, du nom de Ribenzal, qui s'amuse souvent à attirer les nuages, et à faire éclater subitement des tempêtes violentes.

Voici, à ce sujet, ce que j'ai lu dans un curieux traité : *Des Principales Merveilles de la Nature*, imprimé à Amsterdam en 1723. « Entre la Bohême et la Silésie les montagnes appelées Risenberg (Montagnes des Géants), peuvent aussi tenir leur place non seulement à cause de leur hauteur et des différentes choses extraordinaires, mais aussi à cause des spectres qu'on y voit. Ces esprits ont la coutume d'inquiéter les voyageurs sans leur faire, pourtant, aucun mal, si ce n'est quand on se moque d'eux ; et on sait par expérience qu'en ce cas, souvent un tonnerre, avec une grosse pluie et des éclairs, soudain, s'élèvent, quoiqu'avec un fort beau temps ; ou que les voyageurs s'égarent ; et quelques fois lorsque ces esprits n'ont pas lieu d'être offensés, ils les accompagnent, parlent avec eux, et quelques fois leur font des présents, de quoi Proetorius (*Johan. Proetorius. Antropodemus Plutonicus*) a fait et écrit un livre entier ».

« Un marchand assure, que revenant de Silésie, et passant au pied de cette montagne avec un guide ; s'entretenant avec lui des esprits de cette montagne, le

guide, ne voulait jamais répondre juste, le priant de changer de discours, et de parler d'autres choses. Peu après, il aperçut qu'il se formait un petit nuage au haut de la montagne, quoiqu'il fût un temps clair; et commençait à tomber une petite pluie, que le marchand n'estima pas beaucoup; mais peu après il s'aperçut: que lui, le guide et son cheval, étaient couverts de fiente de vache, et fut obligé de se faire nettoyer dans la première hôtellerie, où il fut bien raillé » (*loc. cit.*, p. 61-62).

En Bohême, en Hongrie, en Croatie, en Styrie, dans toute la vallée du Danube, comme ailleurs, on ferait sans difficulté, une abondante moisson de légendes se rapportant à cette crédulité.

En Russie, on pourrait faire une ample récolte de faits, dans l'ordre d'idées qui nous occupe. J'ai lu quelque part, que non loin de Dorpat, il y a un ruisseau qui va se jeter dans le lac Peïpus. Les anciens esthoniens tenaient déjà ce ruisseau pour sacré, et prétendaient: que lorsque quelque chose d'impur venait à le souiller, il en résultait, aussitôt, un orage et une tempête redoutable. La crédulité s'est conservée jusqu'à nos jours, car il y a quelques années à peine, paraît-il, un allemand ayant construit un moulin sur ce petit cours d'eau, il survint une si longue série de mauvais temps, que les paysans des environs, effrayés, l'incendièrent pour le détruire.

Dans la partie méridionale de l'Asie, la superstition qui nous occupe, ne fait pas défaut, les turcs et les persans croient: qu'il existe une pierre nommée Giourtak qui a été transmise de main en main, depuis Japhet

Jusqu'à nos jours, et qui fait cesser la sécheresse lorsque les récoltes sont menacées. Aussi, de temps en temps, des cérémonies sont pratiquées, çà et là, pour mettre sa puissance en action ; et les dévots croient fermement, qu'on obtient, par son secours, la pluie nécessaire aux récoltes, d'une manière bien assurée.

En Afrique, la pensée qu'on peut faire tomber de la pluie dans certaines conditions déterminées est extrêmement répandue. En Ethiopie, par exemple, au pied de la montagne Anora, dans le pays d'Angoce, il y a un étang qui engendre un orage dès qu'on y jette une pierre. Les Obbos, de la vallée du Nil supérieur croient encore de nos jours, qu'à l'aide de sifflets magiques, on peut forcer les orages à se résoudre en pluie bienfaisante, et empêcher les orages d'éclater. Il y a sur les bords du lac Tanganika, des légendes qui procèdent de la pensée : qu'on peut régir sur les pluies, les orages, et secondairement sur les inondations.

Dans toute l'Afrique-Tropicale, on rencontre des individus qui ont la réputation d'évoquer la divinité pour avoir de la pluie ou du soleil. Dans beaucoup de localités certaines cérémonies sont pratiquées couramment dans ce but. Il est des pays, même, où le pouvoir de faire tomber la pluie ou la faire cesser est une des qualités inhérentes à l'aptitude royale, et décide du sort des souverains.

Il y a en Cafrerie, des faiseurs de pluie qui occupent un rang important dans la Société, et reçoivent de nombreuses offrandes. Mais ils sont exposés à tous les dangers, lorsque la sécheresse est trop persistante.

COUTANT D'ORVILLE (t. v. p. 461) raconte: que les plantations du colonel Bird, en Viegnino, allaient périr par la sécheresse, lorsqu'un Indien lui offrit de faire pleuvoir, moyennant le don de deux bouteilles d'eau-de-vie. Le marché fut accepté; et peu d'instants après que les incantations eurent été faites, il plut abondamment.

Pour prouver que la croyance dont nous nous occupons ici, était bien plus étendue et bien plus intense, encore, dans les siècles antérieurs, je rapporterai entre cent autres, une indication que j'ai trouvée dans le livre du Père Labat (*Nouveau Voyage aux Isles d'Amérique* de 1693 à 1707. Edit. de 1806. 2^e partie, p. 15) et qui montra: qu'à la fin du dix-septième siècle, on croyait à la possibilité de faire tomber la pluie, tant en Europe, et cela, chez les gens en apparence sensés, qu'en Afrique et en Amérique.

« Un de nos religieux de la province de Toulouse, appelé le Père Fraisse, avait amené du royaume de Juda, en Guinée, à la Martinique, un petit nègre de neuf à dix ans. Quelques mois après que cet enfant fut arrivé, il entendit nos Pères qui se plaignaient de la sécheresse qui gâtait tout leur jardin, et qu'ils souhaitaient de la pluie. Cet enfant qui commençait à parler français, leur demanda, s'ils voulaient: une grosse ou une petite pluie, les assurant qu'il la ferait venir sur le champ. Cette proposition étonna étrangement nos Pères; ils se consultèrent entre eux; et, enfin, la curiosité l'emportant sur la raison, ils consentirent que l'enfant, qui n'était pas encore baptisé, fit venir une petite pluie sur leur jardin.

« Cet enfant alla aussitôt cueillir trois oranges qu'il posa par terre, un peu éloignées les unes des autres ; il se prosterna devant chaque orange, avec un respect et une attention qui étonnaient nos religieux ; il prit ensuite trois petites branches d'orange ; et après s'être prosterné de nouveau, il les planta sur les trois oranges. Il recommença pour la troisième fois ses prosternations, en disant quelques paroles avec beaucoup d'attention et de respect ; puis s'étant levé avec une des petites branches à la main, il regarda de tous les côtés de l'horizon, jusqu'à ce qu'il aperçut un très petit nuage qui était fort éloigné et fort clair ; pour lors, il étendit la main avec la branche du côté du nuage, qui produisit, dans l'instant, une pluie assez douce, qui dura près d'une heure ; il prit, cependant, les oranges et les branches et les enterra.

« On peut juger de l'étonnement de nos Pères, quand ils virent ce prodige et qu'ils remarquèrent, après que la pluie eut cessé, qu'il n'en était pas tombé une goutte hors de l'enceinte du jardin qui se trouva parfaitement bien arrosé. On demanda à l'enfant, qui lui avait appris ce secret. Il dit que c'était les nègres de son pays, qui le lui avaient enseigné, pendant la traversée, c'est-à-dire pendant le voyage qu'ils avaient fait ensemble de Guinée jusqu'à la Martinique. Ce nègre fut nommé Amable au baptême ; il m'a servi quelque temps ; et comme je lui vis beaucoup d'esprit et de disposition pour apprendre un métier, je lui fis apprendre celui de tailleur de pierres et de maçon. Il s'y rendit très habile, et fit de bons élèves. Il m'a avoué plusieurs fois cette

histoire, mais il avait oublié une partie des paroles qu'il fallait dire, en faisant les prosternations, parce qu'on n'avait pas manqué de lui défendre de se servir jamais de ce secret.

« Les Pères Temple, Rosié, Bournot et Fraisse, religieux de notre ordre, étaient présents lorsque cette pluie tomba; et avaient vu toutes les cérémonies que je viens de décrire. Les deux premiers, sont encore vivants, en cette année 1768, le Père Temple demeure au couvent de Nîmes; et le Père Rosié à la Martinique, aussi bien que le negro (*Loc. cit.*).

Aux détails que fournit le Père Labat, et aux références qu'il donne, pour prouver l'exactitude de ce qu'il avance, nous pouvons juger de l'intensité que la croyance avait au dix-septième siècle, même dans les milieux relativement éclairés.

En Nouvelle-Calédonie, il y a des sorciers qui savent faire tomber la pluie, souffler le vent, ou ramener le beau temps.

Il y a en Australie, des faiseurs de pluie. — Dans toutes les îles de l'Océanie, surtout dans celles où les peuplades sont les plus inférieures, sous le rapport de l'intelligence, les faiseurs de pluie sont en grand nombre; et très redoutés, en général.

Les pratiques qui ont de nos jours la prétention de faire tomber la pluie, soit qu'elles appartiennent aux prérogatives des gens pieux; soit qu'elles ressortissent du domaine du sortilège, ne sont que des vestiges très atténués de la croyance qu'on avait, dans les temps passés, à cet égard. Nous pouvons

facilement on acquiert la preuve, en feuilletant les livres des siècles voisins de notre époque, du moyen âge et de l'antiquité; nous y constatons, non-seulement que la crédulité publique y attachait plus d'importance qu'aujourd'hui, mais encore, qu'à mesure qu'on remonte plus haut dans le passé, la séparation entre la religion et la magie, est, de moins en moins tranchée; et qu'en cent endroits pour un, elle est, même, impossible à établir.

Pour ce qui est de l'influence du sortilège sur la production de la pluie bienfaisante ou dévastatrice, nous avons mille indications pour une. Richard Vace, poète du douzième siècle; Guillaume Breton, chapelain de Philippe Auguste, nous apprennent, par exemple, que la fontaine de Balenton, avait, pendant le moyen âge, la réputation que les *Contes Bretons*, dont M. de la Ville-marqué nous a donné la traduction, nous signalent. Voici d'ailleurs, le passage de Guillaume Breton, à ce sujet : « Je me mis donc à cheminer tant, que j'arrivai au sommet de la côte et j'y trouvai tout ce que l'homme noir m'avait prédit, et je m'avançai vers l'arbre et je vis la fontaine dessous le perron de marbre et le bassin d'argent attaché à la chaîne, et je pris le bassin, et je le remplis d'eau, et je le versai sur le perron de marbre.

« Et voilà que le tonnerre gronda avec encore plus de fureur que l'homme noir ne me l'avait annoncé, et après le tonnerre, l'averse; et, en vérité je te le dis Kai, il n'y a ni homme ni bête qui puisse supporter une pareille averse sans mourir, car il n'y a pas un seul de ses grelons qui ne traverse la peau jusqu'aux os. Je

journal la croupe de mon cheval à l'orage et couvris sa tête et son cou d'une partie de mon bouclier, tandis que je m'abritais moi-même sous l'autre, et je soutins de la sorte l'orage. »

Dans une ordonnance du comte de Laval, du quinzième siècle, relative aux oronnements et coutumes de la forêt de Beaulieu, la même superstition se trouve indiquée, par le passage suivant :

« Joignant la fontaine de Balenton, il y a une grosse pierre qu'on nomme le Perron de Balenton ; et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à la dite fontaine ; et de l'eau d'icelle rouille et mouille le dit perron, il pleut au pays, si abondamment que la terre et les lieux étant en icelle, en sont arrosés, et moult en prouffite ».

Dans le centre de la France, c'est-à-dire dans la partie montagneuse des Cévennes et de l'Auvergne, la même superstition se rencontre dans les aulos de la même époque. D'ailleurs, l'idée dont nous nous occupons existait déjà au cinquième siècle de notre ère, puisque Grégoire, de Tours, l'a signalée comme un fait avéré. Je rapporte textuellement ce qu'il dit, car en lisant attentivement le passage de son livre, on comprend : comment les pratiques de la religion chrétienne, se sont substituées dans maints pays à celles du paganisme, sans qu'au fond la crédulité publique ait beaucoup changé. « Il y avait dans le pays de Gévaudan, sur une montagne nommée *Hélanus*, un grand lac (c'est le lac de Saint-Andéol, sur la montagne d'Aubrac, dans la Lozère). Là, à une certaine époque, une multitude de

gens de la campagne faisait des libations à ce lac ; elle y jetait des linges ou des pièces d'étoffe servant aux vêtements des hommes ; quelques-uns des toisons de laine, le plus grand nombre y jetait des fromages, des gâteaux de cire et chacun suivant sa richesse, divers objets qu'il serait trop long d'énumérer. Ils venaient avec des chariots apportant de quoi boire et manger, abattaient les animaux et pendant trois jours se livraient à la bonne chère. Le quatrième jour, au moment de partir, ils étaient assaillis par une tempête accompagnée de tonnerre et d'éclairs immenses et il descendait du ciel une pluie si forte et une grêle si violente qu'à peine chacun des assistants croyait-il pouvoir échapper. Les choses se passaient ainsi tous les ans et la superstition tenait enveloppé ce peuple irrédéchi. Après une longue suite de temps, un prêtre qui avait été élevé à l'épiscopat, vint de la vallée même (Javouls) à cet endroit ; et prêcha à la foule afin qu'elle s'abstint de ces pratiques, de peur d'être dévorée par la colère céleste. Mais sa prédication ne pénétrait nullement ces rustres épais. Alors, inspiré par la divinité, le prêtre de Dieu construisit loin de la rive du lac, une église en l'honneur du bienheureux Hilaire de Poitiers, et y plaça des reliques du saint, en disant au peuple : « Craignez mes enfants, craignez de pécher devant le Seigneur ; il n'y a rien à vénérer dans cet étang. » Ces hommes touchés au cœur se convertirent et abandonnèrent le lac ; ce qu'ils avaient coutume d'y jeter, ils le portèrent à la basilique sainte ; et furent ainsi délivrés des liens de l'erreur » (GREGOIRE, de Tours. t. II. p. 363).

Ajoutons, à titre de renseignement, que la fête du lac se pratique, encore de nos jours, en Auvergne, autour de l'étang de Saint-Andéol (Blotaw. p. 218). Presque comme au temps du moyen âge. Les bergers du pays, croient, comme leurs ancêtres, que si on y manquait, la sécheresse nuirait aux bestiaux et aux hommes, malgré ce qu'ont pu dire et faire les hommes d'église, depuis Grégoire, de Tours, jusqu'aux évêques contemporains. Nous avons, par cette indication, une preuve très remarquable de la persistance des crédulités païennes, dans les populations qui sont réputées de nos jours, comme absolument acquises à la catholicité.

Dans le Berry, il y avait près de Bourges, au temps où vivait saint Sulpice, un étang appelé le lac des démons, où il suffisait de jeter une pierre, pour faire naître un orage. Cette crédulité est loin d'être éteinte, de nos jours encore.

Pendant tout le moyen âge, on a cru dans les divers pays d'Europe et probablement dans tout l'ancien monde: que les sorciers pouvaient faire naître les orages, en allant auprès d'une fontaine jeter un peu de farine dans l'eau et l'agiter à l'aide d'une baguette de coudrier; une légère buée s'élevait aussitôt, disait-on, dans les airs; et en s'épaississant, peu à peu, arrivait à constituer un nuage de pluie, de grêle et de tonnerres (MEYRAC. p. 160). La croyance à la possibilité de nuire aux voisins à l'aide de malélices, et notamment d'orages et de pluies, était tellement répandue alors, que dans une infinité de pays, le code prononçait la peine de mort, contre les individus qui étaient accusés de ces méfaits, par la voix publique.

Par ailleurs, on connaissait divers talismans qui étaient capables de faire tomber la pluie, de faire éclater des orages. Le plus réputé, était : la pierre *Gedl*, qu'on trempait dans l'eau pour provoquer des averses.

A mesure qu'on remonte dans le passé, la croyance à la possibilité de faire tomber la pluie se rencontre plus souvent, et d'une manière plus accoutumée; certains individus, étaient réputés avoir une action sur la production ou la cessation des orages, sur l'action fécondante ou destructive des ondées; action qu'on ne songeait pas à leur contester. Il faut ajouter, comme je l'ai dit déjà, qu'à mesure qu'on remonte dans le passé, la distinction entre les pratiques religieuses et les agissements du sortilège devient moins facile à établir; bientôt, même, les deux catégories se confondent si bien, que les mêmes individus, soit qu'ils invoquent simplement la divinité, soit qu'ils agissent magiquement, sont considérés comme capables d'exercer leur action.

Déjà pendant le moyen âge, ai-je dit, on croyait fermement qu'un prêtre peut faire survenir un orage et faire tomber la pluie, soit pour aider, soit pour nuire aux habitants d'une localité. Grégoire de Tours (t. II. p. 320) nous raconte qu'un ecclésiastique voyant des paysans faire des libations à leurs faux-dieux, invoqua le ciel, qui envoya, aussitôt, un orage terrible, grâce auquel il put les convertir et les décider à prendre, désormais, saint Julien pour patron. Ce fait implique : que saint Julien, de son côté, pouvait conjurer les mauvais effets des orages.

Ce que j'ai dit précédemment de la croyance

qu'avaient les romains et les grecs au sujet de la possibilité de faire venir la pluie et les orages, me dispense d'y revenir, de nouveau, en ce moment; qu'il me suffise d'ajouter cet exemple entre mille.

Dans la ville de Jalyale, de l'île de Rhodes, il y avait six hommes méchants, qui faisaient pleuvoir et grêler sur les terres de ceux qui leur déplaisaient; et qui jetaient des sorts sur beaucoup de gens. Jupiter, irrité contre eux, les foudroya, et les changea en écueils marins.

Cette légende, nous prouve surabondamment, que la donnée avait des attaches religieuses.

V

ORIGINE DE LA CRÉDULITÉ

Quand on réfléchit un instant à la superstition qui nous occupe ici, touchant le pouvoir qu'auraient certaines pratiques et certains hommes, de faire tomber la pluie, on arrive sans peine à penser: qu'il s'agit des vestiges de la croyance des peuplades primitives, aux fétiches et aux féticheurs; et que, si quelques idées secondaires se greffant, suivant les temps et les pays, à la donnée initiale, ont successivement produit des variantes, plus ou moins dissemblables au premier coup d'œil, ces diverses manifestations de la crédulité, ont, néanmoins, un fond commun de parenté.

En effet, la statue du saint ou la divinité païenne invoquée, et qu'on promène à travers champs; la chapelle, la fontaine, l'étang, la prairie, qui servent de but de pèlerinage aux suppliants, isolés ou réunis, ne sont, en somme, que des fétiches, dont l'étiquette a changé, suivant les hasards des déviations de l'idée du surnaturel.

D'autre part, les cérémonies religieuses, comme les pratiques magiques, considérées comme capables de faire tomber la pluie, ne sont que des incantations du féticheur, modifiées suivant les besoins, du moment.

La pluie joue un si grand rôle dans la vie du monde, et par conséquent touche de si près au bien-être de l'homme, que dès le début de l'humanité, elle dut attirer l'attention de nos ancêtres. Avoir un fétiche qui la faisait tomber quand on en avait besoin, ou la faisait cesser lorsqu'elle était nuisible, dût être un des premiers *desiderata* de l'homme; et cette pensée a donné naissance à la donnée fondamentale. Autour de cette donnée, sont venues se grouper, successivement, d'autres considérations secondaires, qui ont produit les diverses variétés de pratiques que nous avons enregistrées.

L'importance qu'avait la pluie dans les besoins, et par conséquent, dans les désirs et les craintes de l'homme, a fourni au féticheur un filon précieux de revenus et d'influence qu'il ne pouvait négliger d'exploiter. Aussi, à mesure que les religions se succédaient, les ministres du nouveau culte, désireux de jeter le discrédit sur leurs prédécesseurs, ont taxé leurs agissements: de pratiques

condamnables, tandis qu'ils prétendaient : que leurs procédés, au contraire, étaient orthodoxes et de bon aloi. Dans ces conditions, il y a eu bientôt deux catégories de moyens de faire tomber la pluie : l'un, considéré comme parfaitement régulier; l'autre comme délicieux. Sans que j'aie besoin d'entrer dans de longs détails explicatifs pour appuyer cette proposition, le lecteur en comprend toute la portée, et toute l'exactitude.

Il n'est pas difficile d'admettre : que l'art de prévoir la pluie et les orages fut étudié avec soin par les féticheurs d'antan ; et que ce fut par une série d'observations et de découvertes de certaines lois de la météorologie ignorées du vulgaire, qu'ils arrivèrent, dans certains pays, à avoir la réputation de diriger les météores à leur gré. Quand on étudie ce que disent les auteurs de l'antiquité à ce sujet, cette conviction s'impose. En effet, lorsque nous lisons dans la bible qu'après une longue marche dans le désert, l'armée de Joram et de Josaphat manquant d'eau, le prophète Elisée dit aux rois : « Creusez des puits nombreux dans le lit du torrent voisin; et, lorsque vous aurez senti le vent sans que vous voyiez la pluie, l'eau va bientôt les remplir; et qu'ayant suivi le conseil du prophète, le lendemain, en effet, on trouva les puits pleins d'eau (*Rois. liv. iv. ch. III*); nous comprenons, facilement, qu'on crut à un miracle. Mais si nous ajoutons : que lorsqu'il pleuvait dans l'Idumée supérieure, une nappe souterraine d'eau coulait au-dessous du torrent; et que trois jours auparavant, il avait plu dans cette région; nous

devinons, sans peine : qu'Elisée savait, qu'en creusant des puits : on trouverait de l'eau.

Lorsqu'Elie alla vers Achab, pour lui annoncer la cessation prochaine de la sécheresse, il se basait, assurément, sur ses connaissances en météorologie ; et, la preuve en est, qu'il envoya, jusqu'à sept fois, son serviteur regarder du côté de la mer, s'il ne voyait pas un nuage (*Rois*, liv. III, ch. XVIII), ayant la forme et la grandeur d'un pied d'homme. On fut convaincu alors, qu'Elie avait un pouvoir surnaturel. On sait, aujourd'hui, que sur les côtes de Syrie, l'apparition d'un léger nuage de cette apparence, annonce invariablement, la prochaine arrivée de la pluie.

En Ethiopie (BRUCE. *Voy. aux Sources du Nil*, t. VI, p. 638). Au Cap de Bonne-Espérance, sur la côte occidentale d'Afrique, etc., etc., on peut prédire les ondées, comme Elie prédit la sienne, par l'observation d'un pareil phénomène, ou d'autres indices météorologiques.

En Grèce, Démocrite, Thalès de Milet, Ananagoras (DIOG. LAERCE et PHILOSTRATE, liv. I, ch. II), qui s'occupaient de météorologie, savaient prédire les orages, et la pluie ; de même, que les prêtres de Samothrace enseignaient les pèlerins qui venaient à leur sanctuaire, sur le vent qu'ils auraient au retour.

Hipparque à Rome (*Élién de Nat. Animat.* liv. VII, ch. VIII), qui étudiait l'atmosphère, en faisait autant.

Les druidesses de Sena, n'avaient, probablement, la réputation de savoir diriger la pluie et les tempêtes à leur gré, que parce qu'elles avaient des connaissances

empiriques ou non, de météorologie, qui leur permettaient de savoir le temps qu'il allait faire.

Nous pourrions citer cent autres exemples, mais ceux que je viens de fournir sont suffisants, j'espère, pour fixer les idées du lecteur.

La prétention d'être assez fort et assez habile pour réagir sur les lois météoriques, et les diriger au gré de ses desirs, est tellement étrange, qu'on se demande : comment pareille idée a pu germer dans le cerveau humain. Nous avons, dans le temps actuel, un tel désir de chercher une explication logique des superstitions et des crédulités de nos devanciers, qu'on s'est souvent creusé la tête pour formuler une hypothèse touchant la croyance dont il est question ici. C'est ainsi, par exemple, qu'on a expliqué la légende des étangs du mont Pilate de l'Ardèche ou de la Suisse, en disant : que, soit sous l'influence directe du soleil, soit par l'effet de la température intérieure de la terre, il sortait, de temps en temps, de ces étangs, des vapeurs qui attiraient ou condensaient les nuages. On a aussi voulu expliquer le phénomène, en disant que les orages et la pluie dépendent des courants aériens. Que ce soit tel ou tel indice qui ait servi de repère, les météorologistes peuvent chercher à la déterminer ; pour nous, il nous suffit de dire, d'une manière générale : que l'observation de la succession de certains phénomènes météoriques avait, certainement, appris à quelques hommes à présager la venue prochaine de la pluie ; et, que les féticheurs utilisèrent ces indications, sans les divulguer.

Par ailleurs, ce qui se passe dans certaines sources

thermales, ou simplement minérales, sous le rapport de l'abondance ou de la chaleur de l'eau, quand la pluie doit se produire bientôt; ces phénomènes d'intermittence, parfois si curieux, qu'on a constatés en maints endroits; et mille autres conditions ont pu être évoquées pour cette explication. Je ne m'y attarderai pas, parce que je courrais trop le risque de me fourvoyer, à mon tour.

Je me bornerai donc à dire : qu'il est infiniment probable, que les premiers hommes, avec leur intelligence enfantine, furent frappés, plus vivement que nous ne le sommes aujourd'hui, par certains détails, que nous considérons comme d'importance minime ou de production naturelle, tandis qu'ils leur parurent, au contraire, considérables ou extraordinaires. Il est bien possible, aussi, que sur un fond minime de réalité, ou même souvent, sur une pure illusion ou une interprétation fautive, ils aient bâti tout un gigantesque monument d'erreurs devenues incompréhensibles aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, ici, comme toujours, les féticheurs s'emparèrent de la crédulité, et exploitèrent ce filon avec soin, pour en tirer des profits. Probablement, ils se servirent de certaines observations météorologiques, ou autres, qui leur permirent, parfois, de prévoir l'arrivée prochaine d'une ondée ou d'un orage; et, pour quelques rares fois, peut être, qu'ils tombaient juste dans leurs prédictions, l'aveuglement des dévots leur prêta une véritable infailibilité.

Les divers clergés qui se succédèrent, se légue-

rent le pouvoir de régler, ainsi, sur la pluie et la sécheresse, parce que c'était un des plus puissants moyens d'attirer à eux les prières et surtout les offrandes du vulgaire ; et, comme de tous temps et dans tous les pays, la démarcation entre le prêtre et le sorcier a été souvent difficile à établir nettement, il y a souvent eu confusion entre la prière et l'incantation, entre la cérémonie religieuse et le sortilège.

Nous avons vu précédemment, qu'en certains endroits, on a prêté la même propriété à une fontaine, à un champ, à une simple prairie touchant la production de la pluie. Nous avons peut-être l'explication de cette crédulité, en songeant aux conditions dans lesquelles se trouve le pré de la Palasse, près Toulon. En effet, il est évident, pour celui qui examine ce quartier rural, devenu une prairie, par la suite du temps, et du travail humain qui a voulu orner l'habitation de la Palasse (le grand palais) de pelouses agréables à la vue, que jadis, il y avait en cet endroit un cours d'eau, des bas fonds marécageux et des fontaines jaillissantes, qui sont devenues de simples pouzzaraques, à mesure que le niveau du sol s'est élevé. On peut, par conséquent, en déduire sans témérité, qu'il y eut jadis, là, des fontaines. On est alors porté à penser : que la croyance au pouvoir de l'endroit, sur la pluie, s'est amalgamé, en ce lieu, comme en certains autres pays, avec le culte des fontaines.

Cette pensée : que la croyance à la possibilité de faire tomber la pluie par certaines manœuvres, s'est amalgamée dans certaines localités, avec le culte des

fontaines est corroborée par le nom de certaines fontaines, dont j'ai parlé tantôt, celui par exemple de Barenton, qui n'est que la corruption de Belenton et celui de Beyna (gouffre, puits, fontaine).

La source de Barenton, qui signifie en langue celte, la fontaine de Belen, nous indique clairement qu'il s'agit d'un ancien sanctuaire du dieu Belenus, dont les attributs étaient assez semblables à ceux de l'Apollon grec; de sorte que nous nous trouvons, certainement, en présence d'un vestige plus ou moins dénaturé par l'importation d'une croyance antique du pays de Bretagne.

Comme nous l'avons vu déjà pour le lac de Tabo, la fontaine de Barenton ne provoque cependant pas toujours la pluie; elle se borne, paraît-il, plus souvent, à une petite réaction toute locale constituée par un bouillonnement de son eau. Aussi, les paysans du voisinage s'amuse-t-ils souvent, de nos jours encore, à y jeter des épingles, en lui disant : « Ris fontaine de Barenton, ris! » et ils s'amuse-t-ils du bouillonnement qu'ils constatent. Cette pratique n'est-elle pas encore un vestige obscurci du culte antique des fontaines, dont on retrouve çà et là des traces si remarquables encore ?

Le nom du lac que la crédulité publique rattache pendant le moyen âge à Pilate, par un jeu de mots, dont la mémoire de cet infortuné gouverneur romain de la Judée, a eu si longtemps à souffrir, ne se rattache pas à autre chose qu'au terme Pilat, Belat, Velat, qui signifie le pilon phallique du culte primitif de la terre mère.

Voilà assurément des raisons qui ont leur poids, on

en conviendra ; et en examinant, en outre, de plus près, ce qui se rattache à la crédulité qui nous occupe, on en voit apparaître bientôt d'autres, aussi probantes.

Par ailleurs, le fait de la présence d'une chaussée et d'un bloc de granit, appelé l'autel rouge, dans le lac de Dullem. Le changement de nombre des mêmes pierres qu'on plonge dans le lac de Tabe, indiquent bien clairement, de leur côté, que nous sommes en présence d'un vestige de culte religieux. Dans ces fontaines et ces lacs, il y avait, pensaient certainement nos ancêtres, une puissance surnaturelle qui pouvait faire du bien ou du mal, à son gré ; et qu'on pouvait le rendre favorable par des offrandes.

VI

CONCLUSION

La conclusion que nous pouvons tirer de cette longue étude sur les manœuvres capables de faire tomber la pluie, c'est que ces manœuvres ont été, de bonne heure, accaparées par les féticheurs, qui ont trouvé, ainsi, un moyen puissant d'action sur le vulgaire qui les entourait. Aussi haut qu'on remonte dans le passé, on voit que ces manœuvres sont des pratiques d'un culte ; et, comme, ainsi que je l'ai dit tant de fois, la distinction entre le prêtre et le sorcier est souvent difficile à établir, il y a eu souvent confusion entre l'invocation pieuse et le sortilège.

Ajoutons que suivant le degré d'instruction que possédaient, et et là, les divers collèges de prêtres, des observations météorologiques, les acquisitions de l'expérience, ou seulement le pur et simple charlatanisme, ont servi de fondement aux prédictions de ceux qui avaient la prétention de savoir faire tomber la pluie nécessaire aux travaux de l'agriculture; et dans l'intercession desquels, la pluie, avengle autant que constante, avait recours, quand ses récoltes étaient menacées par la sécheresse.

Une fois l'esprit lancé dans cette voie, il en parcourt bientôt l'étendue, sans rencontrer des obstacles capables de l'arrêter en chemin. Il comprend : que nous nous trouvons, en réalité, en présence de croyances antiques, remontant au fétichisme le plus élémentaire; croyances conservées dans les divers cultes qui se sont succédés, à cause de l'importance toujours considérable que l'homme attachait à la pluie et aux orages, pour ce qui touchait à son bien-être.

Au début, c'est-à-dire dans les âges les plus reculés, ces croyances constituèrent un dogme qui tenait une grande place dans les préoccupations pieuses de nos aïeux; mais à mesure que les connaissances physiques et météorologiques se sont répandues et vulgarisées, elles sont allées, perdant de leur importance. Si bien que, de diminution en diminution, elles sont arrivées, aujourd'hui, à l'état où nous les voyons, c'est-à-dire : réduites à quelques pratiques religieuses d'ordre secondaire, et à des superstitions qui rencontrent, de jour en jour, un nombre plus considérable d'incrédules.

Cependant, si dans les milieux éclairés, on est arrivé à comprendre : que rien de surnaturel ne préside aux variations de la météorologie ; et par conséquent : que la pluie, ou la sécheresse, dépendent de conditions parfaitement appréciables, c'est-à-dire mathématiques ; les populations arriérées, et les individus ignorants d'une infinité de pays, continuent à trouver plus commode de croire : que des supplications pieuses, ou des incantations magiques, peuvent faire tomber sur les champs, la pluie dont l'agriculture a besoin.

CHAPITRE IV

**La Production et la Conjuraton
des Orages**

I

FAITS DE LA PROVENCE

Il y a, encore de nos jours, en Provence, quelques personnes qui croient à la possibilité de la production et de la conjuration des orages; elles sont persuadées que, dans telles ou telles conditions, certains individus peuvent faire pleuvoir ou empêcher la pluie de tomber, attirer ou repousser le tonnerre, de tel ou tel endroit.

Fidèle à la marche que je suis, d'habitude, dans mes études sur les survivances et les superstitions, je vais d'abord rapporter les divers faits cités dans ce pays, touchant la production et la conjuration des orages. Je spécifierai, ensuite, quelles sont les personnes qui pratiquent ces opérations. Après cela, recherchant les faits qui se rapportent à d'autres contrées et dans le passé, à l'égard de cette superstition, j'aurai réuni les éléments

nécessaires pour déterminer la pensée qui a présidé à l'origine, et à la perpétuation jusqu'à nos jours, de cette action surnaturelle, admise par la crédulité populaire de certains pays.

L'orage qui vient à la demande du sorcier. — Dans nombre de villages de la Provence, les bonnes femmes se montrent souvent du doigt, en cachotte, tel vieillard, telle vieille femme, tel mondiant, etc., etc., en disant à voix basse, qu'il a le pouvoir de faire dévaler un orage dévastateur sur la quartier du pays où sont les propriétés de ceux qu'il hait. On cite des faits très précis dans lesquels, le sorcier ayant voulu se venger de quelqu'un ; ou bien, ayant été jaloux de la beauté des récoltes du voisin, a suscité la production d'une nuée qui a grêlé ou noyé, en quelques instants, des champs qui promettaient de magnifiques produits.

L'orage qui vient par punition. — J'ai entendu raconter à diverses reprises : que, tel jour qu'on me spécifiait d'une manière précise, les jeunes gens de tel village, avaient négligé de faire leurs dévotions à l'occasion d'une fête solennelle ; et, au contraire, s'étaient livrés irrévérencieusement à des plaisanteries, ou à des actes de mauvais goût vis-à-vis des fidèles. Or, pendant qu'ils se livraient aux plaisirs impies de la danse, des chants, etc., etc., le ciel s'était obscurci, un terrible orage était survenu. Et, chose curieuse, les champs des gens pieux avaient été épargnés, tandis que ceux des mécréants avaient été saccagés.

J'ai parlé de ces aventures dans le chapitre où je me suis occupé (même volume, p. 1) de l'engloutissement

des impies. Je puis donc laisser cette catégorie de côté, et ne m'occuper que des faits qui ont trait à la punition des pratiques isolées ; ces faits sont faciles à recueillir en Provence, comme d'ailleurs dans une infinité de pays. On peut, même, dire : que, quelque varié que soit le cadre de la légende, le fond de l'aventure est toujours le même : une punition surnaturelle.

Ici, c'est un voleur qui veut dérober les objets de piété, et qui est foudroyé par un orage subit. Là, c'est deux jeunes amoureux qui ont méconnu les volontés paternelles, ou qui ont violé des engagements pris vis-à-vis de la divinité, vœux monastiques, ordres religieux, etc. Plus loin, c'est un parricide, un fratricide, un meurtrier, un faux témoin ; bref tous les actes criminels ou seulement délictueux peuvent servir, dans les récits légendaires, à expliquer l'intervention d'un orage vengeur du droit de la vertu ou de la sagesse.

L'orage survenant à la suite d'une action magique.

— Dans le chapitre précédent, j'ai parlé du pré de la Palasse, près Toulon, qui a l'étrange propriété de faire naître un orage lorsqu'il est fauché. Cette crédulité se rencontre dans plusieurs autres localités de la Provence. Il est aussi certaines fontaines qu'il ne faut pas souiller ou agiter, même, sous peine de faire naître un orage dévastateur sur la contrée.

Conjuration de l'orage par le Curé. — Voici un fait que j'ai rapporté déjà dans mon livre sur les *Réminiscences de la Provence* (p. 291). « C'était en 1835, me disait un témoin oculaire. Nous avions déserté Toulon à cause du choléra, et nous nous étions réfugiés à la Roquebrus-

saune, près de Brignoles, depuis quelques semaines. Un jour, dans l'après-midi, le ciel se couvrit de nuages, et un violent orage sembla menacer le pays. Les habitants effrayés des conséquences possibles d'une averse de grêle, au moment où le blé, à peine coupé, était encore en gerbes, et où le raisin allait être mûr, se concertèrent. Ils se réunirent, car il faut être nombreux pour cela, et ils allèrent prier M. le Curé d'*escourra* l'orage. Le digne prélat se revêtit de ses ornements sacerdotaux, prit le Saint-Sacrement dans ses mains, vint sur le péristyle de l'église, où il le montra aux nuages, l'élevant au-dessus de sa tête, comme dans la cérémonie de la bénédiction. La population entière, tête nue, était agenouillée sur la place, regardant les nuages qui passèrent sans crever sur la paroisse, et allèrent dévaster le pays voisin.

Dans quelques cas, le Curé a conjuré l'orage d'une manière très différente. Au lieu d'être suppliant vis-à-vis de la nuée, il était impératif; et, même, quelque peu brutal. En effet, après avoir revêtu l'étole, il avançait sur le péristyle de l'église d'un air courroucé, et commandait aux nuages de s'en aller, en les gratifiant de qualifications peu aimables; et, parfois même, joignant le geste à la parole, en leur lançant, soit son bonnet, soit son soulier.

Conjuration de l'orage par un saint. — La conjuration de l'orage par l'intercession d'un saint, se fait de diverses manières; tantôt c'est en invoquant ce saint par de simples prières, tantôt, c'est en allant allumer un cierge en son honneur, dans son sanctuaire; tantôt,

c'est en lui promettant un *ex-voto*. D'autres fois, enfin, c'est en plaçant une image du saint dans le champ qu'on veut garantir; ou bien, encore, en y mettant seulement un objet béni, qu'on empêche les troubles atmosphériques de nuire aux récoltes.

Conjuration de l'orage par les cloches. — Dans plusieurs localités de la Provence, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres, on attribue encore aux cloches, le pouvoir d'écarter les nuées, les orages et même les gélées. Aussi, les met-on, de nos jours, en branle quelque fois, lorsque la pluie menace. Signalons que cette pratique s'en va heureusement diminuant de fréquence, tant dans notre pays que dans les autres, parce qu'on a enfin constaté qu'elle n'est pas sans danger; mais elle n'est pas tellement oubliée qu'on ne la voie rééditée, çà et là, à l'occasion.

Conjuration de l'orage par un ermite. — Certains ermites ont la propriété d'écarter les orages de la région, absolument comme les curés; et, à certaines époques de l'année, ils font une tournée dans les campagnes voisines de leur ermitage, quêtant des offrandes, qui leur sont données par les bonnes âmes, pour qu'ils aient soin de garantir les récoltes contre les perturbations atmosphériques. Comment font-ils pour écarter les orages? Le populaire serait bien embarrassé pour en donner l'indication précise. C'est par des prières à un saint, par des sonneries de cloches, qui sait, peut-être par des incantations spéciales, secret à son usage, qu'il obtient le résultat désiré.

Conjuration de l'orage par le cumasclé. — Bien des

personnes, jeunes ou vieilles, surtout les vieilles, parce qu'elles sont plus crédules, croient avoir, avec le *cumascé*, c'est-à-dire la crémaillère en fer pendant dans l'âtre, un moyen excellent d'éloigner les orages de leur habitation. Il suffit, pensent-elles, lorsque l'orage menace, et que son arrivée semble imminente, de prendre ce *cumascé*, d'ouvrir la porte de l'habitation, et de le jeter en l'air au dehors, dans la direction où l'on veut que le tonnerre aille tomber, au loin.

Conjuration de l'orage par le caramandrier. — Voici une variante bien curieuse de la croyance à la conjuration des orages. Elle me vient du Plan-de-la-Garde, dans le quartier dit d'Astouret (ASTHORÉ. *Des cultes phéniciens de la Terre-Mère*) : Un jour d'orage, deux petits paysans des environs d'Hyères, allèrent s'abriter contre un vieux mur, où croissait le caramandrier, plante légumineuse, à laquelle la crédulité publique prête des vertus très diverses.

Le mauvais temps faisait rage, et les pauvres enfants terrifiés croyaient être arrivés à leur dernier moment, quand ils entendirent la conversation suivante entre l'éclair et le tonnerre. L'éclair disait au tonnerre : « Tiens, brise encore ceci, casse encore cela ». Le tonnerre répondait : « Voilà, c'est fait. » L'éclair ajouta : « Tiens, tue ces deux enfants. » Le tonnerre répliqua : « Ce n'est pas possible, ne vois-tu pas qu'ils sont sous le caramandrier ? »

II

CLASSIFICATION

Pour procéder avec ordre, dans cette étude sur la croyance à la possibilité de produire et de conjurer les orages, j'ai besoin de rechercher, d'abord, qu'elles sont les personnes, et les pratiques, réputées capables : de faire naître ou de conjurer les orages, et les tempêtes. Or, en les énumérant, on s'aperçoit, bientôt, qu'elles appartiennent aux catégories, non seulement les plus diverses, mais encore les plus opposées, sous le rapport de leur situation sociale, qu'on me passe le mot ; catégories qui se rencontrent, ici, placées côte à côte, d'une manière qui jure quelque peu avec le bon sens. C'est ainsi, par exemple, que nous voyons : d'une part, les sorciers, des étrangers, des vieilles femmes, etc. ; d'autre part, le prêtre, également capables de produire ou de conjurer les nuées maifaisantes.

Pour ce qui est de la production des orages, nous n'avons pas à entrer dans de longs détails, car ce que nous avons dit précédemment, l'a spécifié suffisamment ; c'est la même donnée au fond, la malveillance d'un sorcier vis-à-vis des inoffensifs, ou la punition infligée par la divinité aux impies. En revanche, ce qui touche à la conjuration des orages, est plus complexe ; et doit nous arrêter un peu plus longtemps.

Si nous cherchons à classer les divers agents de cette conjuration des orages, nous voyons qu'ils se rangent aussi dans deux catégories distinctes.

A. — Dans certains cas, cette conjuration est une pratique religieuse proprement dite, constituant un véritable rite du culte.

B. — Dans d'autres, elle fait partie du domaine du sortilège, à proprement parler.

A vrai dire, en y regardant de près, on voit que la transition entre les deux, est si ménagée qu'elle est presque invisible ; néanmoins, la distance qui sépare les extrêmes, est assez grande pour justifier le maintien de la division.

III

A. — PRATIQUES QUI APPARTIENNENT AU CULTE RELIGIEUX PROPREMENT DIT

Dans cette catégorie, se rangent les conjurations du prêtre, les prières des fidèles à un saint, le placement d'un objet de piété, aux endroits menacés, les volées des cloches, enfin les invocations de l'ermite.

Intervention du curé. — Les paysans de nos jours, prêtent à leur curé, dans une infinité de pays, autres que la Provence, le pouvoir d'agir sur les orages. Seulement, la manière de procéder du saint homme varie de diverses manières. Tantôt, au moment où l'orage

menace, le prêtre adresse ses prières de conjuration dans le sanctuaire, même, de son église, par une cérémonie religieuse rogatoire, à laquelle les fidèles sont convoqués. D'autres fois, le ministre de la religion, vient, au cours de la cérémonie qu'il fait pour conjurer l'orage, sur le seuil de l'église avec l'ostensoir ou le goupillon d'eau bénite à la main, pour bénir et asperger l'air dans la direction de la nuée.

Un prêtre, des ermites, quelques paysans âgés ou non, des pâtres, des étrangers de passage, des vieilles femmes. D'autre part, des images de saints, des reliques, des objets bénis, des prières dites par des personnes spéciales, ou même par le premier dévot venu peuvent aussi, empêcher un orage de dévaster une localité.

Enfin, par ailleurs, ajoutons que cette action sur les orages est exercée, d'après la crédulité populaire, par certains objets qui ne se rattachent pas au culte : la crémaillère de la cheminée, certaines plantes, etc., etc.

M. A. Beauvais raconte (*R. d. t.* 1886, p. 240), qu'une nuit ; il y a à peine quelques années, l'orage menaçait dans une paroisse du Berry, et que les paysans allèrent au presbytère, firent lever le curé afin qu'il conjurât la nuée.

En 1888, un maire de Galicie, dans la Pologne Autrichienne a institué des poursuites judiciaires contre un paysan accusé d'être tempestaire (*GIRARD DE RIALLE. R. d. t.* 1888, p. 624).

Nous avons à enregistrer, comme nous l'avons dit précédemment, une variante autrement plus curieuse ;

et qu'on voit dans quelques rares circonstances. C'est le curé, revêtu ou non, de son aube et de son étole, venant à la porte de l'église, et invoquant les nuages, d'un ton courroucé, pour leur ordonner de s'en aller; leur envoyant, même avec colère, soit son honnet, soit, ce qui est plus fort encore, son soulier. J'ai rapporté en détail, dans mon livre des *Réminiscences populaires de la Provence*, un fait de ce genre (p. 292), que voici :

Désiré Monier (p. 32) raconte: qu'étant, un jour, surpris par un orage dans un village du Jura, il se réfugia sous le portail d'une grange, où une vieille femme lui raconta, avec conviction, que le précédent curé de la localité avait, un jour, détourné un orage, en l'invoquant très sévèrement; et, dans un moment de colère, en lui envoyant son soulier qui ne reparut plus.

Cette coutume de lancer son soulier contre la nuée malfaisante, se retrouve dans le département du Tarn, et sur tous les versants des Pyrénées. Dans ces pays, on dit, lorsqu'un orage a menacé une localité, sans éclater sur son territoire: que le curé a lancé son chausson contre lui. Cette manière d'éloigner l'orage, se rattache à la pensée: que la grêle, le tonnerre, la pluie diluvienne, sont sous la dépendance d'esprits malfaisants ennemis du genre humain. Nous aurons à dire un mot de cette idée, plus loin.

Il y a, aussi, dans la croyance au pouvoir de conjurer les orages, une particularité curieuse à signaler, c'est: que celui qui est capable d'empêcher l'orage de faire des dégâts sur les terres, a le pouvoir de l'envoyer chez les

voisins. Et il en résulte, alors, que, si par hasard les voisins ont la même puissance, il y a une véritable lutte d'influence ; de sorte, que c'est, en fin de compte, le pays du vaincu qui est dévasté.

D. Monnier (p. 31) raconte, qu'il y avait, dans le Hugoy, trois curés qui avaient le pouvoir d'écarter les orages; et, qu'un jour, en 1835, les paysans de la contrée les virent se disputer un nuage de grêle, qu'aucun d'eux ne voulait laisser tomber sur sa paroisse.

La cérémonie de la conjuration des orages faite par le prêtre; et, notamment, l'action de porter sur le péristyle de l'église, le Saint-Sacrement pour écarter la tempête, était très répandue, d'après ce que nous apprend l'abbé Thiers (*Traité des Superstitions*, t. II, p. 354), dans un grand nombre de localités des Gaules et de Germanie, depuis le commencement de la chrétienté jusqu'au seizième siècle. Dans le rituel de Lyon de 1542, le *modus faciendi* de cette cérémonie est, même, indiqué en détail, dit-il; mais il nous fait savoir, aussi, que dès le dix-septième siècle, il y eût une réaction telle, dans l'église catholique, qu'elle tomba en désuétude, peu à peu, puis flnit par être condamnée par les autorités diocésaines. D'après ce que nous avons dit tantôt: de l'orage conjuré en 1835, à la Roquebrussanne, nous voyons que, néanmoins, cette conjuration par le Saint-Sacrement, n'a pas totalement disparu, encore, des habitudes de certains prêtres des campagnes.

Dans les aventures merveilleuses qu'on raconte, au sujet de la conjuration des orages, on voit de grandes variétés. Ainsi, tantôt le saint détourne l'orage par ses

prières, tantôt, il empêche les gens d'être mouillés par la pluie; ou bien, encore, il exerce la même action de protection vis-à-vis de certains objets. Cette préservation peut avoir son effet, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir; bien plus, elle peut avoir une action rétroactive, qu'on ne passe le mot, puisque la prière peut réparer le dégât fait par l'orage.

Par ailleurs, cette prière peut, au contraire, faire couvrir le ciel par des nuages qui, à leur tour, peuvent être protecteurs; lorsque les rayons du soleil sont gênants pour les sages; ou bien funestes, lorsqu'ils sont dirigés contre les méchants. Enfin, ajoutons que les tempêtes maritimes sont calmées, comme les orages terrestres, sous l'influence des invocations à la divinité.

Pour ce qui est de la prière qui détourne l'orage, contentons-nous d'indiquer: que saint Léobin, étant dans son oratoire, près de Chartres, détourna d'un signe de croix, un terrible orage qui dévastait la contrée (*Martyr Rom.*, 10 mars); que saint Thomas, de Villeneuve, délivra la ville de Tolède, en montant sur le clocher de l'église, d'où il exorcisa les démons qui faisaient le dégât (18 septembre); que saint Ysar, évêque de Mende, conjura un orage terrible, en promenant un cierge béni autour des maisons menacées (25 octobre).

Quant à ce qui est de la prière empêchant les gens d'être mouillés par un orage, nous pouvons citer les variantes suivantes: Grégoire, de Tours raconte: que saint Arédius (Yriès, qui n'est peut-être que l'anthropomorphisation de l'aridité, car il est à remarquer que

ce saint a une action spéciale pour la préservation des récoltes vis-à-vis de la sécheresse) que saint Aréolus, dit-je, se promenant, un nuage de pluie se dirigea vers lui ; mais, comme il se mit à prier, ce nuage se partagea en deux, inondant à droite et à gauche les champs voisins, sans qu'une seule goutte le mouillât, lui et son cheval (*Curia. de Tours., t. II, p. 294*). Saint Pierre, d'Alcantara fut l'objet du même prodige (*Mart. Rom. 18 octobre*).

Saint Bernard, de Clairvaux, dictait, un jour, une lettre à son secrétaire, en plein champ, lorsque la pluie se mit à tomber, mais elle respecta le papier, d'une façon miraculeuse (*Martyr Rom. 29 août*).

Saint Patrice, d'Irlande, s'arrêta, un soir, dans un champ pour y passer la nuit en plein air ; un orage terrible étant survenu pendant la nuit, il arriva : que la contrée fut dévastée, sans que la moindre goutte d'eau tombât sur lui (17 mars).

Saint Albin, de Vannes, se trouvant en compagnie de plusieurs personnes, dans une maison qui menaçait d'être démolie par une pluie diluvienne, sortit pour aller se mettre à l'abri dans un autre endroit moins menacé. Or, il ne reçut pas une seule goutte de pluie, tandis que ceux qui l'accompagnaient furent mouillés jusqu'aux os (1^{er} mars).

Un jour, que saint Antoine de Padoue prêchait, en plein air, le ciel se chargea de nuages, et l'auditoire commença à s'inquiéter. Mais le saint dit à son auditoire de rester en place, et la pluie qui tombait, tout autour, ne mouilla aucun des assistants (13 juin). Saint

Edmond, de Cantorbéry, fit la même chose, dans le pays de Bigorre (16 novembre).

L'orage conjuré par sainte Geneviève. — Un jour qu'on moissonnait le champ de sainte Geneviève, à Paris, un orage survint ; mais la sainte le conjura, et son blé fut absolument préservé, tandis que les récoltes voisines furent inondées (TORCHANT, LAFOSSE. *Hist. de Paris*, t. I, p. 130).

Dans les Alpes, le Jura, les Cévennes, l'Ardèche, l'Auvergne, les Pyrénées, etc., etc., il y a une infinité de saints et de saintes, qui ont une action miraculeuse sur les orages. Je n'essaierai pas d'en faire l'énumération, car elle prendrait tout un volume. Qu'il me suffise de dire : que le jour de la translation des reliques de saint Pierre, d'Alcantara, un orage terrible s'arrêta, pour ne pas mouiller le reliquaire (*Mart. Rom.* 18 octobre) ; et que près de Bourdonné la prière put protéger les objets, aussi bien que les personnes, des dégâts de l'orage. Saint Colomban, ayant ordonné à ses moines, d'aller moissonner un champ, vit : qu'un orage allait compromettre la récolte. Alors, s'étant mis à prier, il arriva que la nuée respecta les moissonneurs et la moisson (21 novembre).

Grégoire, de Tours (t. I, p. 182) raconte aussi : qu'un jeune moine ayant été chargé de garder du blé qu'on avait mis à sécher sur une aire, vit tout-à-coup un orage se diriger sur lui. Affolé par la crainte, il se mit à genoux, et implora Dieu, qui fit pleuvoir, tout autour de l'aire, sans qu'une seule goutte mouillât le blé.

Enfin, terminons cette série merveilleuse, en disant :

que saint Ubald, évêque d'Igurio, ayant oublié son bréviaire sous un arbre, le retrouva, le lendemain matin, parfaitement sec, quoiqu'il eût plu abondamment pendant la nuit (10 mai).

La prière peut parfois, non-seulement protéger contre l'orage, au moment où elle est adressée, mais encore garantir désormais l'endroit où elle a été dite. C'est ainsi : que le château de Demandols, dans les Basses-Alpes, était à chaque instant frappé par la foudre ; et que saint Ysarn ayant, un jour, été bien accueilli par le châtelain, bénit ce château, de telle sorte qu'il ne fut plus atteint par les orages (FÉNAUD. *Hist. des Basses-Alpes*. p. 464). Lorsque saint Vincent-Ferrier allant à Rome, passa par Montcalieri, en Piémont, les paysans se plaignirent à lui, que toutes les années, les orages leur détruisaient les récoltes des vignes. Il leur conseilla de prier, et de jeter de l'eau bénite sur ces vignes, à la saison orageuse ; et il arriva, bientôt, que ceux qui avaient suivi son conseil sauvaient leur récolte, tandis que les incrédules la perdaient (*Martyr. Rom.* 5 avril).

Quant à la réparation du mal fait par un orage, à l'aide de la prière, les exemples ne font pas défaut non plus. C'est ainsi : qu'une tempête ayant détruit un champ de blé, saint Hyacinthe se mit à prier, et obtint, qu' aussitôt, les épis reprissent une parfaite apparence (*Mart. Rom.* 16 août).

Saint Clair (2 janvier) obtint le même résultat, pour la vigne de son monastère (*Mart. Rom.* t. I. p. 80).

Au lieu de faire éloigner les orages, la prière peut les rendre inoffensifs ou même utiles, dans quelques cir-

constances ; c'est ainsi, par exemple, que sainte Scholastique, de Missie, en Italie, désirant vivement que son frère (saint Benoît), passât la nuit dans le couvent qu'elle venait de fonder, obtint, par la prière, qu'un furieux orage le retint, malgré lui, auprès d'elle (*Mart. Rom.* 10 février) ; que saint Pierre de Vérone, prêchant, un jour, en plein air, près de Milan, commanda à un nuage, d'intercepter les rayons du soleil qui le gênaient, sans commettre de dégâts, par ailleurs (*Mart. Rom.* 20 avril).

La prière, peut appeler des orages terribles sur les malfaiteurs ou les impies ; c'est ainsi : que sainte Clotilde voyant que ses enfants allaient se battre entre eux, invoqua Dieu, qui envoya sur l'armée de Childebert, un violent orage de tonnerres, de grêles, et même de pierres ; de sorte qu'il fut effrayé, et offrit la paix à son frère Lothaire (*Mart. Rom.* 5 juin).

Saint Malachie, d'Irlande, étant en voyage, fut attaqué par des brigands, qui allaient le dépouiller, lorsque s'étant mis à invoquer Dieu, un orage terrible éclata, tout-à-coup, et tua les principaux de la bande (*Mart. Rom.* 3 novembre).

Saint Aignan, chassa Attila d'Orléans par ses prières, qui firent naître un violent orage, et mirent les barbares en déroute (*Mart. Rom.* 17 novembre).

Enfin, les camaduldes s'étant révoltés contre saint Romuald, parce qu'il faisait trop d'aumônes, voulurent le chasser du couvent ; et furent ensevelis sous le toit de la maison, surchargé par un ouragan de neige, que les prières du saint avaient fait naître (7 février).

L'orage peut être une manifestation de la colère de la divinité, au moment où un grand crime se commet ; l'ouragan de Jérusalem, lorsque Jésus-Christ expira sur le Golgotha, en est l'exemple le plus remarquable. Les martyrologes en rapportent d'analogues, pour une infinité de cas ; c'est ainsi : que lorsque saint Victor, de Marseille, fut martyrisé (21 juillet) ; saint Philippe, apôtre, fut mis en croix ; (1^{er} mai) ; sainte Euphémie, fut tuée par les païens (16 septembre), il survint une tempête épouvantable.

Dans quelque cas, cet orage a été simplement l'expression de la colère divine, mais souvent aussi, il a été suscité pour être utile au martyr. C'est ainsi, que : grâce à un orage terrible, les persécuteurs de saint Adrien (8 septembre) ; de saint Marc (25 avril) ; de cinq moines martyrisés en Espagne par les sarrasins (16 janvier) furent dispersés ; de telle sorte que les chrétiens purent leur rendre les honneurs de la sépulture.

Ajoutons, que dans le couvent de Saint-Michel, entre Venise et Murano, il y a une croix, laissée par un saint, qui lui a donné : la propriété d'apaiser les orages (Misson. *Voy. d'Italie*. t. I. p. 274.

Il n'y a pas que les prêtres catholiques qui soient capables de faire naître ou de conjurer les orages ; on peut même dire : que ce sont les moins puissants, dans cet ordre d'idées. Les ministres des autres religions, ont un pouvoir, infiniment plus grand ; et, si nous passions la revue minutieuse des divers clergés, nous verrions : qu'à mesure qu'on examine : une peuplade plus arriérée, et par conséquent, un culte plus primitif, on voit que le

féticheur : a une action de plus en plus directe, et de moins en moins contestée, sur la production et la conjuration des orages.

Les prêtres d'une infinité de divinités païennes avaient, sur la production et la conjuration des orages, une action, que l'antiquité ne mettait pas en doute ; les druidesses de l'île de Sena (POMPONIUS MELA) ; les druides gaulois ; les prêtres scandinaves, exerçaient une action puissante sur les éléments. Même chose à dire, des prêtres étrusques (TITE LIVE, liv. I. ch. XXXI) et des Flamines, de Rome. Les augures du *Latium*, attiraient et dirigeaient la foudre, par leurs chants magiques.

En Grèce, il y avait des prêtres appelés : calazophylaces, qui avaient pour mission, de détourner les orages et la grêle, par des incantations. Ceux que nous avons vus, capables de faire venir la pluie bienfaisante, pouvaient, naturellement, par une extension d'attributions, faire naître ou conjurer les orages.

Dans l'Inde ancienne, nous savons que les mêmes crédulités existaient (APOLLONIUS, de Tyane), et les brachmanes de l'antiquité, ne le cédaient en rien aux prêtres de la Grèce, de Rome, etc., etc.

Dans la Bible, nous trouvons des traces indéniables de la puissance des prêtres vis-à-vis des orages. Moïse, pour prouver sa puissance au roi Pharaon, leva sa verge en l'air ; et, aussitôt, un orage épouvantable, avec grêles et tonnerres, dévasta toute l'Égypte, excepté la partie qu'habitaient les israélites (EXODE. ch. IX). Lorsque Moïse monta sur le Sinaï, à l'occasion de la loi qu'il

allait recevoir de la bouche de Dieu, il survint, aussi, un orage mémorable (EXODE. ch. xxiv § 15). Lorsque Josué eût commencé la déroute des philistins, en arrêtant le soleil, il leur fit tomber un orage de grêle, et même de pierres, sur la tête, pour achever de les disperser (JOSUÉ. ch. x § 11).

Le feu du ciel invoqué par Elie, tomba sur l'autel, et consuma son holocauste (ROIS. ch. xviii. § 38).

Nous devons ajouter : que dans l'antiquité, on prêtait une action sur les éléments, même à des individus qui n'avaient aucune relation directe avec le culte. Diogène de Laërce (viii. 60). Porphyre (*Vie de Pythagore*, p. 193), nous racontent : qu'Empedocle, avait arrêté un orage qui menaçait Agrigente; et Plutarque (*Vie de Numa*), nous apprend : que Sophocle, avait apaisé des vents furieux.

Action d'un saint pour préserver des orages. —

Cette action est considérée comme puissante ; et si nous cherchions la raison, qui a fait bâtir telle ou telle chapelle, dans un champ, sur un monticule, sur une montagne, etc., etc., nous verrions, qu'en réalité, le désir d'éloigner les orages de la localité, a été souvent la raison dominante.

A Vence, dans les Alpes-Maritimes, saint Véran (452) et saint Lambert (1114), qui furent évêques du pays avaient la propriété d'écarter les orages de la commune ; aussi, on a construit des chapelles, placées sous leur patronage, où, quand on les invoque, on préserve le pays des nuées malfaisantes.

Saint Donat a, dans les départements de l'Ain, de

de l'Isère et des Hautes-Alpes, la réputation de garantir les champs des orages et de la pluie. D'après la légende, ce saint, fut un martyr de la légion fulminante. Un jour, où l'armée romaine avait été dépourvue d'eau, il avait obtenu, de son vivant, de Dieu, par ses prières, une ondée bienfaisante, qui, en même temps, jeta le désordre dans le camp des ennemis (PILOT DE THOREY. *Cont. du Lang.* p. 191).

Près de Bourdonné, dans le département de Seine-et-Oise, il y a une colline appelée « la Butte de la Féerie » sur laquelle était jadis un sanctuaire druidique. Dans l'antiquité, ce sanctuaire avait la propriété de conjurer les orages qui menaçaient Houdan, Gambais et Bourdonné. Aujourd'hui, la chapelle chrétienne qui lui a succédé, a conservé, dans l'esprit des dévots, la même puissance. Nous avons là : une preuve entre mille, si besoin était, que la puissance attribuée aujourd'hui à un saint catholique, n'est qu'une réminiscence des croyances du paganisme.

Dans le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest de la France, les mêmes crédulités se rencontrent, aussi profondes et aussi variées, chez les populations rurales.

A Neuville et This, dans les Ardennes, on croit que saint Nicolas écarte régulièrement tous les orages qui menacent la commune ; et son sanctuaire, est l'objet de dévotions incessantes, pour qu'il n'oublie pas son rôle protecteur. Dans les Vosges, en Picardie, en Champagne, en Normandie, en Bretagne, nous en trouverions cent indications pour une.

Saint Hilvert est invoqué à Meaux, contre les tem-

pêtes (28 mai), parce qu'il a fait des prodiges, sous ce rapport. Disons, en passant, qu'il a le même pouvoir pour les incendies.

Saint Flacre (30 août), était jadis considéré, comme n'étant jamais imploré, en vain, pendant les orages ou les tempêtes marines.

Saint Rigobert, avait le pouvoir de garantir toujours les terres de son abbaye.

Dans l'antiquité, cette croyance à la puissance de la divinité contre les orages, était aussi robuste qu'étendue. Dans mille endroits, on était persuadé qu'elle intervenait, d'une manière très efficace.

En Italie, par exemple, nous savons : qu'il ne faisait jamais mauvais temps sur le temple de Junon Lacinienne, sur le promontoire de ce nom. On affirmait que les cendres de son autel, placé en plein air, n'étaient jamais dispersées par le vent.

A Iassus, en Carie, il y avait une statue de Vesta, sur laquelle il ne pleuvait jamais.

A Coronée, il y avait un autel consacré aux vents, (PAUSAN, liv. IX. ch. XXXIV) qui garantissait toute la contrée voisine.

Près de Bargylies, le temple d'Arthemis Cindyas, ne recevait jamais une goutte d'eau (STRABON. liv. XIV. ch. II. t. III. p. 146). D'ailleurs, une des neuf îles de Pelops, dans la mer Egée, n'était jamais touchée par la pluie (PAUSAN. *Corinthe*. t. I. p. 435). Ajoutons, qu'une infinité de statues de Diane Cindiade, jouissaient du même privilège.

Les miracles se faisaient, aussi bien dans les temps

antiques que dans le moyen âge, quand on avait soin de faire des sacrifices convenables à la divinité. C'est ainsi : qu'à Mothone, en Messénie, le pays était dévasté par des vents perpétuels, Déomède y bâtit un temple à Minerve Anémotis, et y plaça une statue miraculeuse de la déesse ; qui, dès ce moment, fit cesser pour toujours, ces tempêtes (PAUSAN. *Messen.* t. II. p. 299).

Dans les environs de Titane, dans la province de Corinthe, même chose était arrivée ; et un prêtre allait, chaque année, accomplir certaines cérémonies dans le temple consacré aux vents, pour obtenir que le pays ne fut pas dévasté (PAUSAN. liv. II. ch. XII). Même chose à dire, pour la plaine de Trapézonte, où les Arcadiens conservaient le souvenir de la guerre des Titans, pendant laquelle de terribles orages avaient bouleversé le pays (PAUSAN. liv. VIII. ch. XXIX).

Action d'un ermite. — Dans une infinité de pays, un ermite a la réputation d'éloigner les orages de la contrée ; et même, peut-on ajouter : que cette réputation est une des raisons qui assurent le mieux son existence, par les offrandes que les fidèles lui font. Dans un pays, c'est de l'argent qu'on lui donne. Dans l'autre, c'est une offrande en nature, pour l'indemniser des prières qu'il a dites jusque là, et pour le solliciter à continuer son action de protection. Il est un détail que je dois signaler aussi, et que voici : « Dans certains endroits de l'ancienne province du Forez, il y a, encore, de nos jours, des ermites qui vont quêter, à divers moments de l'année, et auxquels on donne de la poudre, en même temps que des victuailles et de l'argent,

parce qu'ils ont la réputation de conjurer les orages, en faisant détourner des boîtes (NOELAZ. *Légend. Forez*, p. 125 et suiv.)

Action des cloches. — De leur côté, les cloches ont longtemps passé pour avoir une action, absolument efficace, pour la préservation des orages. Nous en trouvons mille preuves pour une dans une infinité d'ouvrages les plus divers; et nous pouvons ajouter: que lorsqu'on a voulu faire cesser cette pratique reconnue dangereuse, les ordres émanés soit de l'autorité civile, soit même de l'autorité religieuse, ont rencontré une telle résistance, qu'il ne se passe pas d'année, de nos jours, encore, sans qu'on ne signale un accident de foudroiement d'un carillonneur; ce qui prouve, que l'habitude de sonner les cloches, au moment où l'orage menace, est loin d'être tombée en désuétude.

Dans maints endroits, on cite telle ou telle cloche qui a une puissance toute particulière. Les bonnes gens vous citent, çà et là, par exemple, qu'une nuit, le ciel étant noir d'orage, des personnes très dignes de foi entendirent dans les airs le colloque suivant: « Avance donc, les autres nous poussent par derrière ». Une autre voix répondit: « Mais je ne puis pas, mon père, voilà la cloche qui parle ». La première voix reprit: « Eh bien! prends par le côté, alors! » Et en effet, l'orage se détourna. Maintes fois, on ajoute: que l'on a pu reconnaître même les voix qui étaient celles de telle ou telle personne d'une famille de tempestaires avérés, qu'on savait être des ennemis de leur commune.

Qu'on me permette de rapporter, en passant, une

anecdote assez curieuse, qui se rattache à cette pensée de la préservation des orages par les cloches. Le roi Ferdinand, de Naples, fit un jour recueillir toute la fausse monnaie qui avait cours dans son royaume ; et comme il en eût une énorme quantité, il eût l'idée d'en faire fondre une cloche, qu'il donna à saint François-de-Paul. Le saint la bénit ; et, dès ce moment, cette cloche eût le pouvoir miraculeux d'éloigner les orages qui menaçaient le pays (*Mart. Rom.* 2 avril).

En Auvergne, il y a entre les Escures, Ybois et Usson une chapelle sur une colline appelée : le Pay, de Vire-Tan, d'où, à l'aide des cloches, on pouvait conjurer les orages (*Bretlawski*, p. 217).

Dans les Ardennes, où l'on croit assez volontiers, aussi, que les orages sont l'œuvre des sorciers, on raconte qu'on entendit, une fois, dans le village de Forest, près d'Attigny, où l'on sonnait les cloches, une voix qui criait dans la nuée : « Epargnez Forest ! Epargnez Forest ! » Et que le village fut, en effet, épargné.

Action des objets de piété pour préserver les champs des orages. — L'action des objets de piété placés, dans un champ, pour le préserver des orages, n'est, en somme, qu'un diminutif de l'idée précédente ; et c'est un moyen, plus à la portée du premier venu, que la construction d'une chapelle ou d'un oratoire. De sorte, que l'on peut considérer, comme une gamme non interrompue, en relation avec la richesse des suppliants, toute la série qui commence : à l'église vaste, pour aller jusqu'au morceau de buis bénit, en

passant par le saint placé, en image ou statue, dans le creux d'un arbre ou une dépression de rocher.

C'est à cette idée, que l'on doit la coutume qui existe dans le Dauphiné et les Hautes-Alpes, où l'on fait bénir le jour du 3 mai, des croix, qu'on va placer dans les champs, pour les garantir des orages; et pour que les récoltes soient abondantes (PILLOT DE THOREY. *Cont. du Dauph.* p. 186).

Pour se préserver de la foudre, les habitants de l'Auvergne plaçant, de nos jours encore, de véritables fétiches sur le faite de leur habitation, de leurs étables, dans leurs champs: pierre fruste remarquable, hache de pierre polie, ou bien, aussi, une statue de la vierge ou d'un saint (BIEŁAWSKI. *Le Plateau de l'Auvergne*, p. 200).

Pendant le moyen âge, on avait les mêmes crédulités; et même, peut-on avancer avec certitude, elles étaient infiniment plus ancrées et plus généralisées dans l'esprit des dévots. Grégoire, de Tours (t. II, p. 343) raconte: que la grêle ravageait, chaque année, un de ses champs, et qu'il empêcha la tempête d'y revenir désormais, en plaçant sur un arbre plus élevé que les autres, un peu de cire sanctifiée.

Grégoire de Tours (t. II, p. 322) raconte, aussi, qu'un vicaire du diocèse de Tours, revenant de Rome à Marseille sur un navire, fut atteint par une bourrasque, qui allait faire noyer l'équipage et lui-même, lorsqu'il détourna le mauvais temps, en montrant à la nuée, les reliques de Chrysomthus de Darcia. Plus loin, il affirme: (t. II, p. 323) qu'en allant, un jour, à cheval, de Bourgogne

en Auvergne, il fut assailli, lui-même, par un orage, mais, qu'on montrant aux nuages une relique qu'il portait toujours sur lui, la pluie se sépara en deux parties; tombant de chaque côté du chemin, tandis que la chaussée qu'il parcourait restait sèche. Un fait absolument semblable se passa, d'après lui (p. 921) sur le lac Léman, pour un prêtre qui accomplissait une mission diplomatico-religieuse.

Un paysan sicilien, voyant sa vigne menacée par une éruption de l'Etna, plaça autour d'elle, des roseaux qui portaient des brins de coton qui avaient touché le corps de sainte Agathe; il obtint, ainsi, une préservation que ses voisins n'eurent pas le bonheur d'avoir. (*Mart. Rom.* 5 février).

IV

B. — PRATIQUES QUI TOUCHENT PLUS OU MOINS A LA SORCELLERIE

De même que le sorcier a le pouvoir de faire naître un orage, de même il devait logiquement avoir celui de l'écarter, ou de le dissiper; et, de même aussi, qu'on pensait: que certaines pratiques plus ou moins dépendantes de la sorcellerie, pouvaient attirer la foudre, la grêle et la pluie sur un champ, il était rationnel d'admettre: que des dispositions analogues étaient de nature à produire un effet diamétralement opposé.

La conjuration du sorcier. — Nous avons dit, que

les sorciers ont le pouvoir d'éloigner les orages, ou de les attirer, d'après la crédulité populaire : ils s'y prennent de diverses manières pour arriver à leurs fins. Les uns prononcent des *mots cachés* ; d'autres font des signes ou disent des paroles incompréhensibles. Quelques-uns font une véritable opération cabalistique : libation, aspersion, dépôt d'un objet dans un endroit donné, etc. Bref, le populaire leur prête les manœuvres les plus défectueuses, autant que les plus mal spécifiées, sous le rapport de la précision de l'accusation.

Dans les vallées des Pyrénées, on voit souvent des esprits des champs sous forme de femmes blanches, dans les prairies ou près des fontaines ; et on leur attribue le pouvoir d'apaiser ou d'exciter les tempêtes, de faire pousser les fleurs ou de dessécher les plantes.

En Bretagne, lorsqu'on voit des tourbillons de poussière, on croit que ce sont des fées qui voyagent ; et on cherche avec soin à les éviter, de peur d'accident.

Dans une infinité de pays d'Europe, depuis l'Espagne jusqu'à l'Islande, depuis la Grèce jusqu'à la Russie-Septentrionale ; en Asie, en Afrique, partout enfin, on croit, encore, plus qu'on ne serait porté à le penser, que la sorcellerie peut exciter ou calmer les orages. Qu'il me suffise de citer encore le fait suivant, entre plusieurs milliers, pour montrer l'exactitude de cette assertion.

Lorsque la flotte de Charles-Quint assiégea Alger, Sidi-Ouali-Dahdah s'approcha de la mer ; et, entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture, frappa autour de lui avec une baguette, en prononçant des mots magiques.

Aussitôt, une tempête terrible se déchaîna, et fit fuir les espagnols (*Alg. Trad.* t. I. p. 123).

Dans l'antiquité, la croyance à la production ou la préservation des orages par les incantations des sorciers et des magiciens était très répandue. Pausanias (liv. II. ch. xxxiv) dit, en propres termes ; « Pour moi, j'ai vu des gens qui détournaient la grêle de dessus leur terre ». Sénèque (liv. IV. *Quest. Nat.* ch. vii), raconte : que les habitants de Cléone pouvaient écarter les orages, en sacrifiant des agneaux, ou en se faisant une petite incision au doigt, pour offrir au moins une goutte de sang à certaines puissances occultes.

On affirmait : que dans la ville de Jalysie, de l'île de Rhôdes, il y avait six hommes méchants qui faisaient plouvoir et grêler sur les terres de ceux qui leur déplaisaient ; et qui jetaient des sorts sur beaucoup de gens. Les malheureux qui avaient à se plaindre de leurs méfaits, implorèrent Jupiter, qui les foudroya et les changea en écueils marins (*NOËL. Dict. de la Fable article Actéus*).

En Thessalie, il y avait des femmes qui pouvaient exciter ou calmer les tempêtes (*DIOGÈNE DE LAERTE. liv. VIII. § 59*),

Action de certaines pratiques sur la production des orages. — Dans le chapitre où j'ai parlé des pratiques qui font tomber la pluie, j'ai cité un certain nombre de crédulités, qui se rattachent à cette catégorie, j'y renvoie le lecteur, pour ne pas faire double emploi ; et me borne à ajouter les deux faits ci-après : Les esthoniens nettoyaient avec soin la source de

Vehanda, persuadés, que si quelque objet impur venait à le souiller, un orage éclatait aussitôt (GIRARD DE RIALLE, p. 38).

Un allemand, ayant osé bâtir un moulin sur le Vehanda, il survint une série de mauvais temps qui ne prit fin que lorsqu'on eut détruit cette construction impie (GIRARD DE RIALLE, p. 38).

Les frères Grimm (*Trad. de DURNER, t. II, p. 416*), racontent que la princesse Sophie, réclamant, sans pouvoir réussir, ses états au Margrave de Misnie, s'écria, dans un moment de colère : « Prince des ténèbres, emporte tous les conseillers, comme tu emportes ce gant. » Et jetant son gant en l'air, il disparut aux yeux de l'assemblée terrifiée.

Dans le Poitou, on met une marmite en fer avec les pieds en l'air hors de la chaumière, pour conjurer l'orage (*R. d. t. 1890, p. 127*).

L'action du diable et des démons sur la production des orages. — Quand la donnée du diable a pris la prépondérance que nous savons, dans l'esprit des populations, le Diable a dû être considéré comme capable de produire les orages, prenant, ainsi, la succession de Typhon, d'Ahriman, etc., etc. A partir de ce moment, on l'a vu, dans nombre de circonstances, faire du mal, en excitant les nuées malfaisantes. Un exemple, entre cent mille, fixera les idées à ce sujet.

En 1339, pendant une violente tempête, un gondolier de Venise qui cherchait à empêcher la mer de briser sa barque, vit venir à lui trois hommes, qui lui commandèrent, très impérativement, de les porter en pleine mer.

Le malheureux obéit en tremblant, et, arrivés au Lido, ils aperçurent un navire monté par des diables, qui excitaient la tempête. Ces trois hommes étaient : saint Nicolas, saint Georges et saint Marc, et ils firent aussitôt cesser le mauvais temps (Misson. *Voy. d'Italie*. t. II. p. 115).

V

ORIGINE DE LA CRÉDULITÉ

Je me suis étendu assez longuement dans le chapitre précédent, sur l'origine de la crédulité, qui fait prêter à tel individu ou à telle pratique, une influence directe sur la production de la pluie, pour n'avoir pas besoin d'insister beaucoup en ce moment; car de la pluie bien-faisante à l'orage destructeur des récoltes, il n'y a souvent qu'une différence, si minime, de lieu ou d'intensité, que le même météore peut être rangé, souvent, dans la première ou dans la seconde catégorie, au choix du classificateur.

Je me bornerai donc à ajouter actuellement: que quand on cherche à déterminer l'origine des crédulités de l'époque actuelle, touchant la conjuration des orages, on arrive bientôt à penser: que ce sont des vestiges de la croyance des anciens, que les orages, la grêle, la tempête, étaient l'effet de la colère de la divinité ou des génies surnaturels, qu'il fallait apaiser par

des prières, des sacrifices ou des incantations ; et que certains magiciens, sorciers, féticheurs, etc., etc., avaient le pouvoir d'influencer la marche des météores.

C'est, en réalité, une variété de l'idée fétichique arrivée jusqu'à nous et qui a pris l'étiquette païenne grecque, romaine, gauloise, indoue, etc., etc., suivant les temps et les pays ; puis celle du mahométisme, du catholicisme, etc., etc., suivant les endroits où tel ou tel culte nouveau s'est substitué aux anciens.

Ce fait est si vrai, que si nous recherchions les détails de la croyance à la conjuration des orages, dans les pays bouddhistes ou mahométans, nous verrions exactement les mêmes attributions que nous prêtons à nos prêtres, nos saints ou nos sorciers, être prêtées aux lamas, aux chamans, aux deffés, aux surnaturels des religions de l'Extrême-Orient ou aux santons de l'islamisme.

Ajoutons, que : comme dans l'histoire des transformations de l'idée religieuse, le culte ancien et le culte nouveau se sont disputés, à travers les âges, dans les moments de transition des religions, cette puissance surnaturelle de conjuration des orages, il en est résulté : que le prêtre de la religion victorieuse, et celui de la religion vaincue, cherchant, chacun de son côté, à paraître plus puissant que son adversaire, la crédulité publique a attribué également le pouvoir surnaturel aux ministres réguliers du culte officiel et aux sorciers, ministres marrons, qu'on ne passe le mot, du culte réprouvé par l'orthodoxie du moment.

Le fait des provençaux : de jeter le cumasclé loin de l'habitation ; celui des poitevins de placer près de la

maison un chaudron renversé pour conjurer un orage qui menace, est un acte tellement étrange, qu'on se demande : quelle peut être l'idée qui a présidé à son origine ? En y réfléchissant un peu, on constate, qu'une explication très simple peut en être donnée. Nos ancêtres constatèrent, il y a bien longtemps déjà, que les objets métalliques attirent la foudre ; le tonnerre descendant le long du tuyau de la cheminée dut souvent projeter, plus ou moins loin, la crémaillère de lâtre ou le chaudron qui y était pendu ; et, peut-être, cette projection fût-elle l'occasion de certains accidents de personnes.

Un observateur, féticheur ou autre, connaissant cette influence du métal, recommanda, un jour, de soustraire l'habitation à l'action de la foudre, en jetant le chaudron, au loin, quand un orage menaçait. Et, son conseil suivi par des gens qui ignoraient l'affinité qu'il y a entre le fer et la foudre, a dégénéré en une crédulité superstitieuse, qui a pris l'allure du surnaturel, au lieu de l'explication rationnelle.

Terminons ce qui regarde la conjuration des orages, en rappelant : que de nos jours, lorsqu'on voit la pluie tomber pendant que le soleil luit, on dit : que le Diable bat sa femme. Dans l'antiquité, on disait, dans ce moment, que Jupiter se disputait avec Junon (BERGIER. *Orig. des Dieux*. t. II. p. 189), le roi des dieux du paganisme, qui n'était que la personnification du soleil, imaginée par les prêtres païens, est devenu le Diable, dans la bouche des prêtres chrétiens, qui voulaient éloigner leurs ouailles des anciennes divinités.

CHAPITRE V

Le Pèlerinage de la Sainte-Baume

I

INTRODUCTION

Le pèlerinage de la Sainte-Baume, de Provence, est un des plus célèbres de la chrétienté. Depuis de longs siècles, il tient tant de place dans le sentiment des gens pieux du midi de la France, le site où il s'effectue a frappé si vivement l'esprit des pèlerins, amis des spectacles grandioses de la nature, qu'il a pris une notoriété justement remarquable.

Ces deux conditions étaient, déjà, de nature à attirer l'attention sur son compte : mais il en est une troisième, au moins aussi curieuse, il me semble, c'est : celle qu'elle présente à l'homme qui réfléchit sur les transformations de l'idée religieuse, dans l'esprit des populations provençales, à travers les âges.

Dans l'étude que j'entreprends de faire ici, sur ce pèlerinage, je vais dire quelques mots de la topogra-

phie du lieu ; topographie qui a son importance dans la question ; en second lieu, je décrirai sommairement le pèlerinage, tel qu'il se fait aujourd'hui, et qu'il se faisait antérieurement à nous. Je rappellerai, ensuite, pour mémoire, la légende célèbre de la pénitence de sainte Magdeleine ; et, sans la discuter à fond, ce qui me ferait sortir du cadre de mon programme, j'arriverai, en fin de compte, à formuler l'opinion que nous pouvons nous faire, sur la donnée religieuse, que la grotte dont nous nous occupons, représente à l'esprit.

II

LE SITE

A une vingtaine de kilomètres du littoral de la Provence, au nord du golfe de la Ciotat, à vingt-cinq kilomètres environ dans l'est-nord-est, de Marseille, et à vingt-sept kilomètres, dans le nord-ouest de Toulon, se trouve une montagne dite : de la Sainte-Baume, qui est remarquable, à divers titres. Les marins qui naviguent sur la côte, la connaissent bien, car elle leur fournit un point de repère précieux, pour atterrir à Marseille ou à Toulon, en venant du large ; les habitants qui vivent sur le sol de la Provence la connaissent bien aussi, car la grande majorité d'entre eux y est allée, ou compte y aller, soit en pèlerinage, soit en excursion de curiosité ou de plaisir.

Cette montagne se présente, comme : une crête rectiligne, d'une douzaine de kilomètres de longueur, à peine un peu plus saillante au milieu, qui répond exactement au point où se trouve la grotte dont nous avons à nous occuper ici, et orientée du nord-est au sud-ouest à peu près. Son extrémité nord-est, appelée : le Pic des Béguines, à 1,154 mètres, au-dessus du niveau de la mer. La partie qui répond à la grotte, à 1,056 mètres seulement ; et, enfin, son extrémité sud-ouest, qu'on désigne sous le nom de : *Baou de Bretagne*, est élevée de 1,043 mètres, et offre à la vue une saillie limitée, qu'on appelle volontiers : le Saint-Pilon bien que ce nom ne lui appartienne pas, en réalité ; car, comme nous le dirons plus loin, le Saint-Pilon est précisément au-dessus de la grotte ; et consiste : dans une construction faite par la main des hommes, au lieu d'être d'origine géologique pure.

La montagne de la Sainte-Baume, qui apparaît : grise et à peu près chauve, quand on la regarde de la mer, parce que dans sa partie élevée, et dans la plus grande partie de sa hauteur même, elle ne porte qu'une végétation rare et rabougrie, à son revers méridional formé par un plan incliné de 30 à 40 degrés, à peine raviné par les eaux, de manière à former l'origine de trois petites vallées qui se dirigent vers Signes, Riboux et Cuges. Quant à son revers septentrional, il est constitué par une falaise verticale, de 300 mètres de hauteur, qui, dans les environs de la grotte, est aussi droite et aussi lisse qu'un véritable mur. Il s'ensuit, que celui qui fait l'ascension de cette

montagne, ne peut manquer d'avoir son esprit extrêmement frappé par ce gigantesque jeu de la nature.

Cette dénivellation si brusque et si extraordinaire, jointe à la présence d'une grotte très remarquable, placée dans un endroit qui est, certainement, des plus déserts, des plus sauvages de la contrée ; et qui respire, même : par son isolement, son grandiose et sa sévérité, un air de mystère saisissant, était de nature à faire naître, ou au moins à favoriser, dans l'esprit des populations, crédules autant que poétiques, du midi de la France, la naissance d'une légende saisissante.

La Provence chrétienne s'est complue, on le sait, depuis bien des siècles, à répéter : que sainte-Magdeleine, la grande pécheresse, y fit une pénitence, prodigieuse d'austérités, pendant trente-trois années, après la mort de Jésus-Christ.

Quel que soit le côté par lequel on veuille atteindre à la Sainte-Baume, on n'y arrive que par des chemins pierreux, rapides, souvent escarpés et d'accès difficile.

On peut faire l'ascension par trois ou quatre endroits différents. Du côté méridional, les piétons seuls peuvent l'entreprendre : par Signes, Riboux ou Gémenos ; mais, bien rares sont les pèlerins qui vont à la Sainte-Baume par cette voie. Sur le versant septentrional, il y a deux routes : celle de Nans, accessible seulement aux piétons et aux bêtes de somme ; celle de Saint-Zacharie, qui permet d'arriver, en voiture, jusqu'au pied de la falaise où se trouve la grotte.

C'est de Saint-Zacharie que la presque totalité des étrangers arrive, aujourd'hui, à la Sainte-Baume. La

route de Nans, qui a été jusqu'à la fin du siècle dernier, la voie ordinaire, car c'est par là qu'ont passé les pèlerins illustres des siècles antérieurs à nous, depuis saint Louis, jusqu'à Louis XIV, n'est plus employée, aujourd'hui, que par les pèlerins qui viennent de l'est de la Provence, et qui franchissent la distance, entre Nans et la grotte, soit à pied, soit sur des ânes loués pour la circonstance. En allant de Nans à la Sainte-Baume, on est obligé de gravir péniblement les spirales d'une route, pierreuse et ravinée, qui serpente le long des contre-forts escarpés, dont la roideur est à peine masquée par de maigres bois de chênes et de pins.

Qu'on vienne de Nans ou de Saint-Zacharie, on arrive au plateau appelé : le Plan-d'Aups, et on se dirige vers l'hôtellerie-convent, auberge tenue par les Dominicains, où l'on trouve le gîte et le couvert. Cette hôtellerie est à environ deux kilomètres de la baume : on voit, de ses fenêtres, la gigantesque falaise sur les flancs de laquelle, on distingue, deux maisons, élevées de chaque côté de la grotte, pour les besoins du culte.

« Lorsqu'au déclin du jour, dit J. Baissac (*Origine de la Religion*, t. II, p. 122), dans la partie de son curieux livre, où il parle de la Sainte-Baume, dans la demi-teinte du crépuscule, et le silence de toute la nature, on voit, à distance, s'élever, droit à pic au-dessus de l'arc-boutant formé par la forêt, l'immense rideau de roche grisâtre unie, du milieu duquel pointe comme l'œil morne d'un géant, la sombre baie de la caverne sainte, on est plus religieusement impressionné peut-

être, qu'en présence du Panthéon, ou de quelques-unes de nos grandes églises gothiques. Si l'on se reporte, ensuite, à ces temps reculés, en partie ou tout-à-fait perdus pour l'histoire, ou le divin producteur affectait cette singulière forme de grotte matrice dans les flancs des montagnes rocheuses ; et que l'on essaie de vivre un instant par la pensée de la vie religieuse de ces époques, on ne tarde pas à comprendre que la Sainte-Baume ait pu être l'objet des préférences du culte. Tout y semble fait pour troubler et enchaîner les sens, c'est la nature dans ce qu'elle a de plus mélancolique, de plus mystérieux, de plus propre à dompter et féminiser l'esprit. »

De l'hôtellerie, où quelques pèlerins passent la nuit, on part, à l'heure propice, pour faire l'ascension, soit qu'on aille seulement à la grotte, soit qu'on monte jusqu'au Saint-Pilon ; et, quoique les sentiers soient roides et pierreux, ceux qui ne sont pas bons marcheurs, peuvent faire la course sur des ânes, s'ils ont eu soin d'en commander à Nans.

Quand on quitte l'hôtellerie pour se diriger vers la Sainte-Baume, on arrive bientôt dans une magnifique forêt, dont les arbres séculaires poussent sans avoir à souffrir les injures du bûcheron et où la nature n'étant pas contrariée par la main capricieuse de l'homme, a donné, jusqu'ici, libre cours à ses imposantes allures. Les hêtres, les pins, les érables, les chênes, les aulnes, les tilleuls, les ifs, les frênes, et mille autres végétaux de haute futaie au tronc moussu, envahi par les lierres, les clématites, et les lianes, qu'on dirait apportées des

forêts du Nouveau-Monde, pour la beauté de l'endroit, forment une route de verdure que les rayons du soleil ne peuvent pas percer. Le sous-bois, de son côté, est envahi par les mousses et les fougères, qui disputent la place aux violettes, aux genêts d'Espagne, aux églantiers, aux œillets sauvages, et à cent autres plantes charmantes, dans les endroits où les houx, les genévres n'occupent pas toute la place.

Les feuilles sèches, en train de se transformer en humus, les branches et les troncs vermoulus des arbres, morts de vétusté ou décapités par la foudre, forment un sol moelleux que les lierres rampants couvrent d'un tapis de verdure, percé çà et là par des blocs de pierre de toutes tailles, tombés de la falaise; blocs de pierre, qui viennent, à chaque pas, faire dévier les sentiers de la forêt; en même temps qu'ils accidentent la montée de ressauts imprévus.

Dans cette forêt imposante, dont le calme n'est interrompu que par quelques rares bruissements d'ailes d'un roitelet, ou par le chant intermittent d'une mésange, ou d'un bruant, pendant les mois les plus vivants de l'été, le pas du visiteur est amorti par les mousses; de sorte qu'il y règne un silence, dont l'âme est bientôt saisie et pénétrée. L'esprit est envahi doucement par un sentiment de recueillement, et une tendance à la méditation, qui donnent aux beautés de la nature, une couleur poétique, un charme indéfinissable. Malgré soi, on est disposé à la contemplation, souvent à la religiosité.

Quand, après avoir gravi péniblement, le chemin

rapide et pierroux qui serpente dans la forêt, on a eu le temps de s'imprégner, pour ainsi dire, des effluves mystiques de la forêt, on arrive à la grotte; et on constate, en jetant un coup d'œil vers le Nord, qu'on s'est élevé déjà à une grande hauteur. On voit, à ses pieds, des collines et des vallées se profiler dans un vaste panorama, qui va jusqu'à une quarantaine de kilomètres, sinon plus. En regardant du côté de la montagne, on se trouve, à la base d'un mur perpendiculaire de roche unie, s'élevant : comme la façade d'une gigantesque muraille qui semble prête à vous écraser. Ce spectacle, aussi saisissant que grandiose, ne fait qu'entraîner l'esprit dans la voie de la contemplation admiratrice qui l'envahit depuis le premier moment de l'ascension ou du pèlerinage, suivant le but que le visiteur a poursuivi dans son ascension.

On arrivait, jadis, à cette terrasse, par une voûte, précédée d'un pont-levis; car on avait garanti la grotte contre les déprédations des pillards, en y édifiant les murailles d'une vraie forteresse. Aujourd'hui, il ne reste plus, au milieu des vestiges ruinés de ces défenses d'autrefois, qu'une calade, roide et difficile à gravir, fermée par une porte de construction récente, sur laquelle on a incrusté un vieux blason des comtes de Provence, à demi-usé par le temps.

Devant la grotte, se trouve une terrasse, à droite et à gauche de laquelle se trouvent deux constructions sans élégance, d'apparence assez modeste; celle de droite, servant de couvent aux Dominicains qui viennent dire la messe dans le sanctuaire; celle de gauche, disposée

en hôtellerie, où les pèlerins trouvent à manger, et à acheter divers objets de piété, qu'ils emportent comme souvenirs de leur ascension.

Sur la façade du rocher dans lequel se trouve la grotte, on voit encore des trous percés au ciseau, qui indiquent les endroits où se cramponnaient les planchers des anciens bâtiments religieux, qui existaient sur la terrasse, autour de l'entrée de la grotte, avant la révolution de 1793; bâtiments, qui paraissent avoir été plus importants que les modernes.

L'ouverture de la grotte a été murée, de telle sorte qu'on entre dans cet antique sanctuaire, par une porte d'église ordinaire, sans grandeur. Un perron de dix marches, et trois fenêtres contiguës, de chaque côté de la porte, n'ont rien enlevé à son aspect vulgaire; et, en attendant que des lierres, plantés en espalier, aient recouvert la muraille, le travail humain n'a rien ajouté à l'esthétique de la grotte; bien au contraire, il en a singulièrement diminué l'originalité.

Cette impression : que la main de l'homme a dépoétisé l'œuvre de la nature, s'accroît et envahit l'esprit, à mesure qu'on pénètre dans la grotte. On dirait : que tout a été fait, là, pour rappeler l'esprit à la prosaïque réalité, dans cette baume, qui était certainement saisissante d'aspect, à l'état primitif. En effet, à l'est, une petite muraille a fermé un diverticule de la grotte, qui avait certainement son intérêt; et qui, en étant ainsi séparé, n'est plus aujourd'hui qu'une sorte d'arrière-cour de service, manquant de propreté, derrière la maison où les religieux vendent : du pain, du café et du chocolat à

l'eau, en même temps que des objets de piété aux pèlerins ; à l'ouest, l'autre extrémité de la grotte a été transformée en passage de service, allant, pour les besoins du culte à la sacristie et à la maison des moines.

Ainsi limitée, la grotte a une forme assez régulièrement triangulaire, d'une trentaine de mètres, dans le sens de sa plus grande profondeur ; de vingt-six mètres, à sa base ; et d'une hauteur de huit ou neuf mètres, au maximum. Le sol primitif a disparu sous le travail d'arrasement de certaines portions, de remblai de quelques autres ; et de peur que le moindre doute pût rester dans l'esprit des visiteurs à ce sujet, il a été recouvert de dalles, carrées, solidement unies entre elles par du ciment, sans oublier des rigoles maçonnées contre les parois du rocher, pour colliger l'humidité qui suinte de divers endroits.

Le tiers occidental de la grotte, est en contre-bas, relativement aux deux tiers orientaux : ces deux parties sont séparées par une rampe, présentant à sa partie moyenne, un pallier, d'où partent des escaliers, qui mènent à la partie déclive. C'est dans cette partie déclive, dit-on, que les religieux Cassianites, qui desservaient primitivement la grotte, avaient leur habitation ; mais l'humidité les chassa, et ils se décidèrent à transporter leurs cellules sur la terrasse, dans un endroit moins malsain. Aujourd'hui, cette partie déclive présente un bassin naturel, alimenté par les gouttes d'eau tombant des fissures de la roche ; et qu'on appelle la « fontaine de la pénitente ».

La superstition populaire prête à l'eau de la fontaine de la pénitente, des propriétés merveilleuses; elle croit, que la source n'augmente ni ne se tarit jamais; et: qu'elle n'a jamais de trop plein ni de diminution de niveau, qu'on enlève, ou non, une plus ou moins grande quantité d'eau.

En face l'entrée de la grotte, se trouve l'autel, qui est adossé à un rocher de huit à dix pieds de haut qu'on appelle la « sainte pénitence ». Ce rocher est doublement curieux, dans le cas où nous sommes actuellement, car d'une part, la tradition chrétienne y attache une grande importance; et, d'autre part, nous verrons: que dans le symbole cthonique que constituait la grotte, au temps du culte de la Terre-Mère, ce rocher représentait une partie fondamentale de l'idée religieuse qui dominait dans la Baume.

Ce rocher, qui se trouve un peu à l'est de la ligne médiane, et à peu près à mi-longueur de la grotte, avait, dans son origine et à l'état de nature, deux mètres cinquante à trois mètres de haut et deux ou trois mètres de diamètre, ce qui lui donnait l'apparence bien évidente d'un pilier érigé. C'est sur ce rocher de la « sainte pénitence » le seul, dit la légende, où il ne tombe pas d'eau de la voûte, que sainte Magdeleine s'adossait, pour se livrer à la méditation et verser des larmes sur sa conduite passée.

Aujourd'hui le rocher de la « sainte pénitence » a disparu derrière l'autel principal; il a été noyé dans une construction qui se prolonge jusqu'à la paroi de la grotte, de manière à constituer un tertre élevé, sur

lequel on accède par des escaliers ; et où l'on voit une statue de la sainte.

Ci et là, d'ailleurs, la nature a fait place, à la sainte Baume, au travail de la main des hommes, de sorte que, tout en conservant une apparence générale fruste, dans son ensemble, on sent que les détails ont été presque partout profondément modifiés.

Dans le pèlerinage de la Sainte-Baume, la grotte dont nous venons de parler ne constitue pas tout : il est trois autres points qui ont chacun leur importance et méritent à ce titre de nous arrêter ; ce sont : le saint Pilon du sommet de la montagne, le saint Pilon des environs de Saint-Maximin ; enfin, l'église, elle-même, de Saint-Maximin.

III

LE SAINT-PILON DE LA MONTAGNE

Au-dessus de la grotte, sur le bord même de la falaise qui forme la remarquable dénivellation dont nous avons parlé déjà, sur la cime de l'abîme, se trouve le Saint-Pilon, qui a une importance considérable dans le pèlerinage de la Sainte-Baume.

J'ai dit : qu'on monte au Saint-Pilon, par un sentier roide et rocailleux, qui s'insinue dans un pli de terrain presque imperceptible, et fait arriver, ainsi, jusqu'à la crête de la montagne.

Le Saint-Pilon n'est constitué, aujourd'hui, que par les ruines très dégradées d'un petit oratoire, petit bâtiment carré de trois à quatre mètres de côté, surmonté d'un petit clocheton ; et ayant une sorte d'auvent ou de vestibule ouvert pour garantir les pèlerins, qui restent au dehors de la porte d'entrée, de l'ardeur du soleil et de la pluie ; disposition qui se voit dans la plupart des anciens oratoires de Provence, qu'on n'ouvrait qu'à certains jours de l'année.

La légende raconte : que la Magdeleine était transportée de la grotte au saint Pilon, sept fois par jour, par les anges ; et qu'elle y passait une heure, chaque fois, à entendre le concert de ces anges. « C'est là, qu'aux sept heures canoniques, les anges élovaient sept fois en l'air Magdeleine ; puis la récréaient d'une douce et sainte harmonie, et la reportaient dans la sainte caverne, pour continuer ses pleurs et son austère pénitence » (BOUSSINGAULT *Théâtre de l'Europe*).

L'abbé Faillon (t. II, p. 83) dit, que dans le principe, le Saint-Pilon était constitué par un simple pilier ou colonne, analogue à celui qui est près de Saint-Maximin ; il y a cependant des chances pour que dans l'antiquité, même la plus reculée, l'édifice du Saint-Pilon fut une tour, *un magdal*, pour nous servir du terme consacré ; le nom de Magdeleine en est probablement dérivé.

Du Saint-Pilon, et, d'ailleurs, de toute la crête de la montagne de la Sainte-Baume, on jouit d'une vue splendide ; car tant au nord qu'au midi, au levant qu'au couchant, l'œil porte à des distances considérables sur

un panorama vraiment merveilleux, qui laisse dans l'esprit de ceux qui font l'ascension une impression grandiose.

Depuis l'endroit où le chemin qui mène de la grotte au Saint-Pilon commence ; mais surtout, sur la crête de la montagne et dans les environs de l'oratoire, on rencontre de petits tas de pierres appelés *Castellets*, qui sont très intéressants à étudier, parce qu'ils constituent bien certainement : le vestige inconscient de pratiques religieuses oubliées.

C'est dans les environs de l'oratoire qu'on rencontre le plus grand nombre de castellets, parce que c'est là que viennent la majorité des pèlerins ; mais il faut signaler : que sur toute la crête de l'Olympe, depuis le pic des Béguines jusqu'au *baou* de Bretagne, on en retrouve çà et là. Ces castellets se rencontrent, aussi, mais plus rares, dans la forêt, et sur les bords des sentiers qui mènent de l'hôtellerie à la grotte, et au Saint-Pilon.

Dans cette forêt, l'habitude d'écrire son nom ou seulement ses initiales sur les rochers ou sur le tronc des arbres, tend à remplacer celle d'ériger des castellets.

Les castellets qui nous occupent, présentent deux variétés, assez distinctes pour mériter d'être différenciées. Les uns, sont constitués par un amoncellement de quelques pierres, de trois à une douzaine, disposées de telle sorte : qu'elles forment une pyramide grossière surmontée d'un caillou placé sur un de ses petits côtés, c'est-à-dire de manière à bien accentuer la terminaison aiguë du petit monument ; les autres,

sont formés par une seule pierre plus longue que large, et que l'on a eu soin de placer dans une des cavités ou des fissures que présente le sol rocheux du sommet de la montagne, de manière à constituer : un menhir de petites dimensions.

Dans les environs du petit oratoire actuel du Saint-Pilon, on trouve des débris de briques provenant de l'ancien oratoire détruit à la fin du siècle dernier. Ces briques employées dans quelques-uns de ces castellets, sont de nature à montrer que : c'est la pensée d'érection d'une pierre, qui a présidé à leur édification. En effet, les pèlerins qui ont trouvé plus commode de faire les assises inférieures de leur castellet avec des fragments plats et réguliers de ces briques, ont cherché pour placer sur elles une pierre obscurément triangulaire, qui accentue mieux la forme pyramidale de l'amoncellement ; quelques pèlerins ont érigé une des briques plates dans un trou du rocher pour faire un petit menhir, et ont eu soin, alors, de caler la brique, à l'aide de petites pierres, pour qu'elle restât solidement verticale. Le désir de faire un castellet, aussi haut et aussi près que possible du bord de la falaise, est tel, qu'il a fallu, quelquefois, une certaine hardiesse au pèlerin. En quelques endroits, même, on voit ce castellet constitué par un seul caillou, qui a été érigé sur une aspérité du roc de la crête, placé si près de cette falaise que, bien certainement, il doit arriver parfois : que la force du vent les précipite du haut en bas du Saint-Pilon. Cette action du vent pourrait présenter un danger pour les personnes qui séjournent sur la ter-

rasse devant la grotte, entre les deux maisons construites pour les besoins du culte.

J'ai dit, tantôt : que ces castellets sont le vestige de croyances disparues ; il faut se souvenir, pour comprendre l'exactitude de cette assertion : que de nos jours, encore, la crédulité publique leur attribue une importance que nous ne pouvons passer sous silence. En effet, voici d'abord ce qu'en dit Villeneuve-Bargemon (*Ruines Provençales 1819*, t. 1) : « Tels sont les seuls hommes qu'on rencontre dans ces lieux sauvages, excepté, néanmoins, le jour de la fête (lundi de la Pentecôte), époque à laquelle une dévotion, transmise successivement, peuple ce désert d'une foule innombrable d'individus de tout sexe, de tout âge, de toutes conditions, et particulièrement de jeunes époux mariés dans l'année. Ce pèlerinage était jadis pratiqué dans toute la Provence ; on le stipulait souvent dans les contrats ; et il était rare qu'il ne s'effectuât pas, car cette omission aurait été regardée comme devant entretenir la stérilité, et souvent un défaut de tendresse de la part du mari.

« Quelques pierres placées les unes sur les autres, sont le témoignage de l'accomplissement de ce vœu, ils se nomment *castellets* (petits châteaux). On en rencontre une grande quantité dans le bois, sur le chemin, dans la grotte, aux environs du Monastère, et jusqu'aux abords du Saint-Pilon ».

De mon côté, quand j'allai à la Sainte-Baume, en 1887, j'interrogeai un religieux de l'hôtellerie sur ces castellets, et il me répondit ceci : « Ces tas de pierres,

se rencontrent, aussi, mais plus rares, dans la forêt, et sur les bords des sentiers qui mènent de l'hôtellerie à la grotte et au Saint-Pilon. Dans cette forêt, l'habitude d'écrire son nom ou ses initiales sur les troncs d'arbres ou sur les rochers, tend à faire disparaître celle d'ériger les castellets. »

Les castellets qui nous occupent, présentent deux variétés, assez distinctes, pour mériter d'être différenciées. Comme je l'ai dit tantôt, les uns, sont constitués par un amoncellement de quelques pierres : de trois à une douzaine, disposées de telle sorte, qu'elles forment une pyramide grossière, surmontée d'un caillou placé sur un de ses petits côtés, c'est-à-dire, érigé de manière à bien accentuer la terminaison aiguë. Les autres, sont constitués par une seule pierre plus longue que large, et que l'on eut soin de placer dans une des cavités ou des fissures que présente le sol rocheux du sommet de la montagne, de manière à constituer : un véritable menhir, de petite dimension.

Quelle peut être la signification de ces castellets, dont nous signalons la présence sur la montagne de la Sainte-Baume ? Dans quelle pensée sont-ils érigés ? Telles sont, naturellement, les premières questions qui se posent à l'esprit. Voici les renseignements que j'ai pu recueillir sur leur compte.

D'abord, je rapporterai ce que disent, à ce sujet, Monnier et Vingtrinier, dans le passage de leur livre que j'ai signalé.

« A la fin, je me doutai que ces pierres brutes, ainsi superposées, étaient autant de témoignages laissés par

les visiteurs, et sans attendre plus d'éclaircissements à cet égard, je rassemblai, à mon tour, quelques débris de roc dont je formai mon petit pilier, strictement parlant, sur le bord d'un précipice de 333 mètres de profondeur, et derrière l'oratoire de Sainte-Magdeleine. — À peine m'étais-je acquitté de cet espèce d'*ex-voto*, que je vis avancer trois jeunes provençaux : ils venaient accomplir au Saint-Pilon l'obligation pieuse que s'imposent les pèlerins. C'étaient de simples ouvriers, qui m'apprirent qu'il était d'usage en Provence : que tout homme, avant de s'établir, vint au moins une fois dans sa vie faire une visite à la Sainte-Baume, et qu'il constatât par l'érection d'un tas de pierres l'acquit de son pèlerinage; ils dressèrent donc chacun un *monceau du témoignage* ».

De son côté le passage que nous avons rapporté précédemment de la notice de M. de Villeneuve : « Quelques pierres placées les unes sur les autres, sont le témoignage de l'accomplissement de ce vœu », corrobore l'assertion de Monnier et Vingtrinier.

Enfin, j'ajouterai : qu'en rentrant à l'hôtellerie, au retour du Saint-Pilon, je ne manquai pas, comme je l'ai dit tantôt, de parler des petits tas de pierres, que j'avais rencontrés dans mon ascension, au religieux qui nous avait fait servir à déjeuner. Je lui en demandai la signification, il me répondit, en outre, de ce qu'il m'avait dit déjà : « Ces tas de pierres peuvent être appelés des Mont-joie en français. Les Provençaux les désignent sous le nom de : *mouloun de joye* (*mouloun*, petite meule, amoncellement, tas, *de joye*) ou *mout joyo* (mons jovis).

« Chaque pèlerin qui vient visiter la Sainte-Baume, a soin, ajouta-t-il, de faire le sion, parce que c'est l'habitude, pour montrer qu'il est venu jusqu'à là. Il y en a, même, qui attachent en outre, une certaine pensée pieuse à cette édification ; en effet, lorsqu'ils ont le projet d'épouser une jeune fille, ils viennent faire un pèlerinage à la Sainte-Baume, montent au Saint-Pilon, et y font leur moulon avec soin, en demandant mentalement à sainte Magdeleine de leur faire connaître : si elle approuve leur choix.

« L'année d'après, ils reviennent, et, s'ils retrouvent leur amoncellement de pierres intact, ils considèrent leur projet comme bien accueilli par la sainte ; si, au contraire les pierres ont été dispersées, ils sont persuadés que leur mariage ne serait pas béni par sainte Magdeleine : ce qui est une raison suffisante pour leur faire chercher une autre fiancée. »

Depuis, j'ai consulté maints paysans et maintes paysannes de cent endroits différents, au sujet de cette pratique et de ces croyances, touchant les castellets ; ils m'ont corroboré ces données précédentes ; et m'en ont même donné plusieurs autres ; c'est ainsi qu'on peut dire :

1° Que certains jeunes gens vont, comme je l'ai dit, consulter sainte Magdeleine, sur l'opportunité de leur mariage, par l'érection d'un castellet qu'ils reviennent examiner l'année d'après ;

2° Que la crédulité publique dit : que la jeune fille ou le jeune garçon qui viennent isolément et sans leur fiancé ou leur promise, faire un pèlerinage

à la Sainte-Baume, restent sept ans avant de se marier ;

3° Que le jeune ménage qui néglige d'aller faire un pèlerinage à la Sainte-Baume, dans le courant de la première année de son union, court grand risque d'être infécond ;

4° Que le pèlerinage de la Sainte-Baume est un des moyens les plus assurés d'obtenir un enfant, quand le ménage a été stérile jusque là ;

5° Que le nombre de pierres qui entrent dans l'érection du castellet, est très généralement en rapport : avec le nombre d'enfants, qu'aura le ménage qui va faire le pèlerinage ;

6° Que la jeune fille qui perd sa jarretière, pendant l'ascension du Saint-Pilon, est certaine de se marier dans l'année ; ce qui fait : que nombre de jeunes filles, s'arrangent de façon à laisser tomber, sans qu'on y prenne garde, une de leurs jarretières dans les environs du Saint-Pilon.

En somme, il n'est pas difficile d'apercevoir la liaison intime qu'il y a : entre ces diverses croyances superstitieuses et le grand acte de la production. On sent, *a priori*, que ce sont des vestiges de la forme : soit ethnique, soit phallique, soit hétéroïque, du culte de la Terre-Mère. Cet abandon de la jarretière, entre autres, n'est-il pas, comme la coutume de faire cérémonieusement détacher la jarretière de la mariée, qu'on voit encore dans certaines localités, une réminiscence inconsciente du théâtrisme des temps anciens ?

IV

LE SAINT-PILON VOISIN DE SAINT-MAXIMIN ET LES RELIQUES
DE L'ÉGLISE

Il est un autre Saint-Pilon, qui a sa part de célébrité dans le pèlerinage de la Sainte-Baume, c'est celui qui se trouve à environ deux kilomètres de Saint-Maximin. C'est à cet endroit, dit la légende, qu'après trente ans de pénitence, la Magdeleine fut apportée par les anges, au moment de sa mort, pour recevoir la communion de la main de saint Maximin. Comme j'aurai à parler de ce Saint-Pilon dans un des chapitres suivants, quand je parlerai des pilons et des clochers, je puis me borner en ce moment, à signaler son existence, je ferai plus loin sa peinture à la plume.

Enfin, terminons la description topographique que je fais, des lieux où se passe le pèlerinage de la Sainte-Baume, en disant : qu'à Saint-Maximin, il y a dans la crypte de l'église le tombeau de sainte Magdeleine, où se trouve un objet, qui présente un grand intérêt dans l'étude que nous faisons ici : c'est la châsse, dans laquelle est enfermé le bras de la sainte. Quand je parlerai des saints pilons et des clochers, j'aurai aussi à m'appesantir sur la forme de cette châsse. On verra l'apport curieux qu'elle fournit à l'explication de la signification primitive de ces diverses parties du culte actuel.

V

LA LÉGENDE

La légende de sainte Magdeleine est célèbre dans toute la chrétienté depuis le moyen âge. La légende dorée l'avait déjà dotée d'aventures très extraordinaires; et les conteurs ultérieurs se sont complu à ajouter des suppléments de merveilleux, et d'improbabilités très notables.

La voici, en résumé, telle qu'elle ressort de la réunion de toutes les versions : Marie-Magdeleine, sœur de Marthe et de Lazare, appartenait à une des grandes familles de Bethanie, elle avait richesse, jeunesse, beauté, instruction, etc., etc. Elle se mit, par amour de sa personne et du plaisir, à mener une conduite déréglée ; l'étendue et la variété de ses fautes fut bientôt excessive.

Un jour, elle eut l'occasion de voir et d'entendre Jésus ; elle comprit l'énormité de sa mauvaise conduite et se convertit. Elle devint, bientôt, une des meilleures amies du Christ, qui était lié, déjà, avec Marthe et Lazare. On sait que ce Lazare mourut et fut ressuscité par le Christ ; que cette famille resta fidèle au Rédempteur, l'assista dans son supplice et aida à l'ensevelir. Ajoutons : que Magdeleine vit apparaître Jésus-Christ sous la forme d'un jardinier ; et que cette appa-

rition fut l'occasion du : *Noli me tangere*, dont on a tant parlé depuis.

Magdeleine, Marthe, Lazare, et nombre d'autres amis du Christ, entourèrent de soins la Sainte-Vierge jusqu'à son assumption. Ils pratiquaient la religion chrétienne à son début ; et, à ce dernier titre, ils excitèrent la haine des juifs, qui les tracassèrent beaucoup ; et enfin, les exposèrent dans une barque, sans voiles et sans agrès, à la fureur de la mer agitée.

Comment était grande cette barque ? Il est assez difficile de le dire, car il semble tout d'abord, que les pauvres chrétiens qui y furent confinés étaient au nombre de cinq ou six ; et, cependant, si on compte tous ceux que diverses légendes y font figurer, on dépasse peut-être la centaine.

Quoi qu'il en soit, la barque poussée miraculeusement des côtes de Syrie, vers l'ouest, aborda sur celles de Provence, atterrissant, selon les uns, à l'embouchure même du Rhône, à l'endroit où est l'église des Saintes-Marie ; selon les autres : même, dans le port de Marseille.

Une fois à terre, les saintes personnes de la légende se dispersèrent, pour aller porter la *bonne nouvelle* aux provençaux. Lazare resta à Marseille ; Trophime alla à Arles ; Maximin, à Aix, puis à Villate ; Marthe, à Tarascon, etc., etc. Quant à Magdeleine, dont la douleur était double, car elle pleurait : et le Christ et ses fautes personnelles passées, elle chercha un lieu désert pour s'isoler. C'est ainsi qu'elle séjourna d'abord à Marseille, dans la crypte de la future église de Saint-

Victor ; puis elle alla passer quelques temps dans une grotte du quartier de Saint-Pons, près Gémonos ; ensuite elle vint, même, à Six-Fours, près Toulon ; de là, elle alla à Aix ; et enfin elle fut transportée d'Aix à la Sainte-Baume, par des anges.

En arrivant dans la Sainte-Baume, elle y trouva la terrible tarasque, qui voulut la dévorer ; et dont l'archange Michel la débarrassa, en la mettant en fuite. On sait, par ailleurs : que cette tarasque fut tuée à Tarascon, par les soins de sainte Marthe.

La Magdeleine passa, ainsi, trente-trois ans dans la grotte, menant la vie la plus sainte qui puisse être imaginée. Pour ce qui est de la nourriture que la Magdeleine prit pendant sa longue pénitence, la légende a des variantes : selon les uns, elle se nourrissait de racines, et Dieu fit sourdre la source, dans la grotte, pour la désaltérer. D'après les autres, elle fut nourrie d'aliments célestes qui, étant immatériels, n'entraînaient pas les conséquences de la digestion des mortels.

La source qui suinte, goutte à goutte, dans la voûte du rocher, a donné lieu à une jolie petite variante de la légende que racontent les bonnes femmes de Provence : « La Magdeleine, disent-elles, éprouvait, dans son isolement, quelque gêne de ne pouvoir vaquer aux soins les plus élémentaires de sa toilette ; aussi, un jour, elle dit, dans ses prières : « Mon Dieu, donnez-moi au moins un peu d'eau pour me laver les mains. Aussitôt la source jaillit et, bientôt, il y eût assez de liquide colligé, dans un creux de rocher, pour

qu'elle pût satisfaire son désir. A mesure qu'elle lavait ses mains, la blancheur primitive de sa peau reparais-sait, et fut la cause d'un petit sentiment d'orgueil dans son esprit.

Loi poulidei manettes !
 Bellei comme lou jour.
 Aro qué soua proupréto,
 Régardas lei, signour !

Les jolies petites mains, belles comme le jour, maintenant qu'elles sont propres, regardez-les, seigneur ! s'écria-t-elle en les regardant.

Mais, aussitôt, elle se repentit de ce sentiment de vanité, et demanda à Dieu de lui pardonner. Celui-ci exigea : qu'elle passât, rien que pour avoir dit ces innocentes paroles, sept années de plus dans la grotte de pénitence.

Sainte Magdeleine se complaisait, dans la Sainte-Baume, à prier sur la roche de la « sainte pénitence », où elle trouvait d'ineffables consolations. C'est là, qu'elle reçut à plusieurs reprises la visite de Jésus-Christ.

Sept fois par jour, les anges enlevaient la sainte et la transportaient au sommet de la montagne, sur le Saint-Pilon, où elle entendait les concerts célestes, et savourait les plus divines jouissances.

Avec le temps, ses habits tombèrent en lambeaux ; mais Dieu faisait, à mesure, croître sa belle chevelure, qui arriva à la couvrir, aussi complètement qu'une ample tunique. Jésus-Christ apparut plusieurs fois, à la Magdeleine qui l'appelait, avec l'ardeur la plus aimante.

La légende fournit, à ce sujet, des détails très remarquables, pour celui qui analyse la nature des sentiments exprimés, sans être aveuglé par le mysticisme religieux.

Les consolations que Jésus-Christ accordait incessamment à la Magdeleine, n'avaient pour égales que ses regrets, ses larmes et ses prières. Cette partie de la légende, quand on la lit dans les ouvrages de piété, présente une telle accentuation de détails, et de mots empreints de voluptueux ascétisme, que l'esprit est troublé par ce récit; on croit, toujours, que la limite de ce qu'on peut entendre, va être dépassée; car il est imprégné d'une enivrante atmosphère de génésisme, qu'on ne passe ce mot.

La Magdeleine séjourna, ainsi, trente-trois ans dans la grotte; puis, lorsque le moment de sa délivrance fut arrivé, des anges la prirent, et la transportèrent jusqu'au Saint-Pilon, qui est aux environs de la ville de Saint-Maximin.

De là, Sainte-Magdeleine, qui avait sur elle, toujours d'après la légende, les reliques qu'elle avait recueillies au pied de la croix, se dirigea vers l'abbaye que gouvernait saint Maximin et pénétra dans l'oratoire. Saint Maximin, de son côté, instruit par un songe de la venue de la sainte pénitente se rend dans cet oratoire, dit la messe à son intention, lui donne la communion et reçoit son dernier soupir. C'était le 22 juillet. Sainte Marthe, qui était à Tarascon, à ce moment, vit les anges: emportant sa sœur au ciel, et apprit, ainsi, sa mort.

Cette légende de Sainte-Magdeleine à la Baume de Provence, est, certes, de nature à toucher d'une douce impression de piété, le cœur des croyants ; mais, malheureusement, pour celui qui aime à examiner, quelque peu, les choses de près, on sent qu'elle est plus poétique que réelle. Elle n'est, en somme, qu'une variante de la légende de sainte Marie, l'Égyptienne, que je ne rapporte pas en détail, ici, parce qu'elle est très connue ; et, elle a des liens de parenté étroits, avec quelques autres légendes pieuses, celle par exemple, de la pécheresse de Fontenelle que voici :

La Pécheresse de Fontenelle. — La châtelaine Béatrix de Mauléon, qui vivait en l'an 1209, se faisait servir, dit-on, chaque jour, un enfant de naissance, rôti à la broche. Un jour, se repentant, son cuisinier frappé de pitié, substitua un petit chien à l'enfant ; elle s'en aperçut, et au lieu de se fâcher, elle fut touchée par la grâce. Elle quitta, alors, son château ; et alla faire pénitence dans la grotte de Fontenelle, aux environs de la Roche-sur-Yon, absolument comme la Magdeleine, à la Sainte-Baume.

D'ailleurs, la religion chrétienne n'a pas le monopole exclusif de cette légende. Nous la trouvons, aussi, chez les mahométans. Les légendes algériennes de *Lella Imma Tiffeleut* et de *Lala Khodra* en sont la preuve.

Lella Imma Tiffeleut. — Dans la tribu des Beni-Salah, qui est cantonnée dans la province d'Alger, entre Blidah et Médeah, il y avait, jadis, une jeune fille appelée Imma Tiffeleut, qui était aussi pieuse que jolie ; et qui était jolie au delà de tout ce que l'on peut dire.

Cette jeune fille ne voulait pas se marier, pour se consacrer à Dieu ; et un de ses soupirants, jeune homme de la tribu des Beni-Misra, voulut l'enlever de force ; il se posta sur son passage, la mit, malgré elle, dans un palanquin solidement fermé, que portait sa raule, et se hâta de gagner la montagne. Arrivé chez lui, le Misraoui ouvrit le palanquin, mais n'y trouva qu'une colombe blanche, qui s'envola aussitôt. Dieu avait fait ce miracle, en faveur de la pure jeune fille.

Imma Tiffeleut fut orgueilleuse de cette marque éclatante de la bonté divine, en sa faveur ; et cet orgueil lui fit perdre sa vertu ; elle devint bientôt la plus effroyable débauchée de sa tribu. Chaque soir, elle tournait son rouet à vide, en chantant des paroles inconnues ; et tous les malheureux qui passaient à quelque distance de son habitation, étaient entraînés vers elle, se livraient à la plus condamnable dissolution sur sa personne, et ne s'arrêtaient, que lorsqu'ils tombaient : morts d'épuisement.

Un jour, Imma Tiffeleut sentit l'horreur de sa conduite ; elle cessa de mener une vie dissolue, se mit à parcourir le pays, en prêchant la parole de Dieu ; et bientôt se retira dans la région des cèdres, où elle s'établit au pied d'un arbre pour prier, pendant le restant de ses jours.

Elle priait et pleurait sur sa conduite passée, sans discontinuer. Ses vêtements tombèrent en lambeaux, et elle ne fut bientôt vêtue que par ses propres cheveux.

Elle ne cherchait aucune nourriture, mais Dieu

pourvut à sa subsistance, en lui faisant apporter à manger par les oiseaux du ciel.

Elle vécut, ainsi, pendant un grand nombre d'années, et mourut en odour de sainteté. Quand on l'invoque et qu'on fait des offrandes sur son tombeau, on obtient les grâces qu'on lui demande (TRUMBLER, p. 303)

Lala Khodra. — Il y a aussi en Algérie, sur le versant oriental du Djebel-Bou-Kahil, une caverne dans laquelle, Lala Khodra, fille de Si-Amen-Bou-Serra, passa onze ans en prières et en pénitence, pour expier ses péchés. Les moufflons lui apportaient, chaque jour, sa nourriture; et elle édifica les fidèles musulmans, comme sainte Magdeleine, de Provence, édifie les dévots chrétiens.

VI

LE PÈLERINAGE

Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de la Provence; même avant la conquête romaine, on trouve des traces du pèlerinage de la Sainte-Baume. Au quatrième siècle et au cinquième siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à une époque où la légende de Sainte-Magdeleine n'existait pas encore, les populations s'y transportaient déjà, à certaines dates de l'année, en si grand nombre, et avec des sentiments de piété si vifs, qu'on ne peut manquer d'en être très frappé, en songeant : qu'à ce moment,

l'idée chrétienne était tout-à-fait à son début dans le pays, et qu'elle ne se manifestait encore, çà et là, que d'une manière très hésitante, tandis que ce pèlerinage avait déjà une réputation considérable.

Or, si, déjà, à cette époque, le pèlerinage jouissait d'une grande faveur, nous pouvons logiquement penser : qu'il n'était pas d'origine récente ; et par conséquent, nous avons, là, une première et forte présomption en faveur de son existence antérieure au christianisme. C'est qu'en réalité, ce pèlerinage à la Sainte-Baume, se rattache aux croyances religieuses d'un paganisme très reculé dans notre pays.

Dans le courant du moyen âge, dans les siècles antérieurs au nôtre, un nombre immense de pèlerins de tout âge, de toute condition, venait, presque, à chaque instant de l'année, et surtout à certaines fêtes, y faire ses dévotions. De nos jours, même, malgré un attiédissement, qu'on ne saurait contester, et qui saute aux yeux de tous, le chiffre de ceux qui font l'ascension de la Sainte-Baume et du Saint-Pilon, dans une pensée pieuse, est encore considérable ; il dépasse, peut-être, celui des visiteurs qui y viennent, poussés seulement par la curiosité ou l'attrait d'une partie de plaisir.

Le pèlerinage de la Sainte-Baume tenait, d'ailleurs, une si grande place dans l'esprit des provençaux, il y a peu de temps encore, qu'on indiquait souvent dans le contrat de mariage : que l'époux y conduirait sa femme ; et que ce pèlerinage était considéré comme une réelle obligation, par une infinité de gens. Nous devons, d'ailleurs, ajouter que, dans l'esprit de la population, le

pèlerinage de la Sainte-Baume était capable de donner la fécondité à un ménage, resté jusque là sans enfants. L'oubli de l'accomplir, pouvait rendre un ménage stérile. On trouve, à chaque pas, dans les chroniques, des livres pieux ou laïques, écrits sur la Provence ; et on entend, encore, dans mille récits oraux, les faits les plus frappants, tendant à démontrer : la réalité de cette influence de la Sainte-Baume, sur la fécondité des femmes.

On sait que les personnes les plus illustres sont allées en pèlerinage à cette Sainte-Baume, depuis les temps les plus reculés. Les évêques, les cardinaux, les papes, les princes, les rois, depuis Saint-Louis jusqu'à Louis XIV, sont allés y faire leurs dévotions, et ont doté le Saint-Lieu de leurs libéralités. Je n'ai pas à entrer, ici, dans le détail de ces événements, que les chroniques et la tradition nous montrent comme : accompagnés, souvent, de miracles ; mais en parcourant les livres de piété, on voit que : depuis la découverte miraculeuse du corps de la sainte, jusqu'à l'aventure des deux marchands florentins, les prodiges les plus saisissants s'y sont produits. Pour ce qui est de ces marchands florentins, on sait qu'ils étaient partis de Toulon, sans connaître le chemin de la Sainte-Baume ; et, qu'arrivés, en pleine nuit, dans les environs du Saint-Pilon au-dessus de la grotte, ils furent arrêtés au bord du précipice, par une force surnaturelle qui fit imprimer le pied du cheval dans le rocher.

Dans la légende de la découverte du corps de sainte Magdeleine, il y a un détail que je dois souligner ; car, comme on le verra plus loin, il a sa notable importance.

Lorsqu'en 1270, on ouvrit le tombeau, on trouva, dit la légende, le corps de la sainte, réduit à l'état de squelette; et, bien qu'il fut dans la profondeur de la terre depuis douze siècles, le *noli me tangere* était parfaitement conservé; et, surtout, une plante de fenouil avait pris racine sur la langue de la sainte, qui avait la première porté la bonne nouvelle de la résurrection du Christ à ses apôtres.

Cette plante de fenouil, implantée sur la langue, restée fraîche et naturelle, était fleurie et formait un splendide buisson, qui ombrageait le corps de la Magdeleine, au dire de la légende.

C'est surtout le 22 juillet, anniversaire de la mort de la sainte, qu'il y a la plus grande affluence à la Sainte-Baume, car c'est le vrai jour de la fête; mais il faut reconnaître, aussi, qu'à diverses autres dates, et, d'ailleurs, pendant toute l'année, le nombre de pèlerins et des voyageurs, c'est-à-dire: des personnes, mues par un sentiment pieux ou par la simple curiosité, est notable.

Pour la date du 22 juillet, on voit converger de toutes les parties de la Provence, depuis Arles, Perthuis, Castellane, Draguignan et Fréjus; depuis Antibes, Tarascon jusqu'à Digne même, de nombreux groupes de pèlerins, venant en partie: mi de plaisir, mi de dévotion, c'est-à-dire sous la conduite d'un prêtre, mais avec un ensemble de jeunes gens et de jeunes filles, qui mêlent la note gaie au diapason des vieilles gens de la société. Quelques unes de ces caravanes sont très curieuses à examiner: des charrettes de métayer, plus ou moins disposées, à faux frais, pour le transport des femmes et

des enfants, s'en vont à la fête ; et autour d'elles, ou dans leur voisinage, les pèlerins se groupent, d'après le courant attractif qui rapproche : les gens âgés les uns des autres et du curé ; les jeunes gens des jeunes filles, etc.

Le sujet des entretiens varie, naturellement, d'un groupe à l'autre ; et si, ici, on se complait à parler tout le temps des détails de la vie de : *sainte madelene* ; là, tout en reconnaissant la grandeur de sa pénitence, on se regarde, plus ou moins, comme la sainte regardait son prochain avant sa conversion.

Il y a des caravanes, qui sont parties plusieurs jours à l'avance, couchant dans les villages qu'elles traversent, ou campant à côté d'une ferme de la route, d'une manière très pittoresque. Dans tous les cas, quel que soit le point de départ, la concentration se fait, la veille au soir, dans la forêt qui avoisine la Sainte-Baume. La nuit se passe, ainsi, sous bois, à la belle étoile, autour d'une charrette, à côté des bêtes de trait détellées et entravées. Souvent, les industriels de la compagnie allument un feu, autour duquel on se groupe, pour se chauffer quelque peu, en attendant les premiers rayons du jour.

On a campé, généralement, sous des hêtres qui abondent, d'ailleurs, dans la forêt de la Sainte-Baume ; et les pèlerins raconteront, au retour, que pendant toute la nuit, ils ont entendu des bruits de léger craquement, au-dessus de leur tête ; et qu'au jour ils ont constaté, avec admiration que, pendant cette nuit, toutes les capsules des fruits de hêtre s'étaient entr'ouvertes et les faines ont été, ainsi, présentées, par l'intervention de la

sainte, comme le vestige de l'atmosphère colossale qui était mis à sa disposition, pendant sa longue pénitence.

D'ailleurs, comme on le pense bien, les bonnes âmes qui ont fait le pèlerinage, raconteront pendant de longues années, après leur retour à la maison, les péripéties de ce pèlerinage, les incidents de la route, les pompes de la cérémonie religieuse ; et, même, les miracles, ou au moins les choses surprenantes dont elles ont été témoins, pendant leur mémorable excursion de piété.

Aux premières lueurs du jour, chacun se dispose pour aller visiter la grotte ; le prêtre revêt ses habits sacerdotaux ; les pèlerins sortent la hanche de leur congrégation ; les hommes et les femmes se groupent ; et la procession se met en marche, en chantant des cantiques, en l'honneur de la sainte pénitente.

Cette procession arrive, ainsi, après s'être accrue, successivement, de toutes celles qu'elle a rencontrées dans le bois, à la grotte, où des messes solennelles sont dites, pendant toute la matinée.

Les jeunes filles qui ont le désir de se marier vite, les jeunes couples qui attendent un rejeton avec impatience, les mères dont l'enfant est souffreteux, celles dont le fils fait un voyage lointain ou périlleux, prient avec une extrême ferveur ; et il n'est pas rare que des guérisons subites, des visions ou des pensées consolantes, surgissent, avec l'apparence d'une réalité indiscutable, dans certains cerveaux, tendus par une pensée fixe, et prédisposés par les fatigues du pèlerinage, comme par la mise en scène de la cérémonie.

Après la messe, on visite, avec une curiosité pieuse, les divers endroits de la grotte qui méritent l'attention : la roche de la sainte pénitence, les bassins, où l'eau qui tombe goutte à goutte du rocher se collige ; on touche, on huit, on emporte un peu de cette eau, qui a des propriétés merveilleuses dans le cas : de grève malade, d'accouchement laborieux, d'accidents, etc., etc.

Après la messe, on se réconforte par une collation, prise, le plus souvent, à la hâte ; et, tandis que les vieux, les faibles, les malades, restent aux environs de la grotte, la partie valide jeune et romuante des pèlerins entreprend l'ascension du Saint-Pilon. Là, se fait, en effet, un complément de pèlerinage qui a son importance et son intérêt.

Jadis, on allait entendre une messe au Saint-Pilon, où quelque prêtre pèlerin, plus ingambe et plus ardent que la moyenne, allait officier dans l'oratoire dont nous avons parlé ; aujourd'hui, on se contente d'aller admirer le magnifique panorama, et d'y faire un ou plusieurs castellets. Si on surveillait de près, les jeunes filles qui font l'ascension du Saint-Pilon, on en verrait plus d'une : perdre intentionnellement sa jarretière sur le sommet de la montagne. La tradition raconte : que c'est là le moyen assuré qu'a une jeune fille pour se marier dans l'année ; analysée à un autre point de vue, cette perte involontaire de la jarretière, n'est-elle pas le vestige devenu incompréhensible de l'hétaérisme religieux, le sacrifice virginal à la divinité nuptiale ?

VII

ORIGINE DE LA DONNÉE

Après avoir décrit les lieux, et parlé de la légende et du pèlerinage de la Sainte-Baume, je dois, pour suivre le cadre que je me suis tracé dans cette étude, rechercher l'origine du culte dont je viens d'enregistrer les principales manifestations. Le lecteur a compris déjà, j'en suis certain, que ces manifestations sont des antiques pratiques, venues depuis un temps certainement très lointain jusqu'à nous.

Avant d'entrer en cours de la discussion, j'ai besoin de spécifier : que dans mon labeur, je ne veux ni de près, ni de loin, envisager la question de foi, de religion, de piété, sous laquelle la Sainte-Baume se présente à l'esprit des fidèles. Mon objectif la laisse entièrement de côté. Respectant les croyances si vives d'une partie notable des provençaux, je ne veux envisager que le côté philosophique ; c'est-à-dire : ce que le raisonnement, basé sur la connaissance des évolutions de la religiosité à travers les âges, nous permet de déduire, de ce que nous avons constaté, dans la topographie, la légende et le pèlerinage de cette Sainte-Baume. On comprend, par conséquent, que je ne discuterai pas longuement la réalité de la légende ; je n'en ai retenu les principaux détails de sa teneur, que pour signaler

qu'elle est pleine de miracles, c'est-à-dire de choses, en opposition avec les lois ordinaires, qui régissent le monde.

Ce que nous savons des origines de la religion chrétienne ; de l'apparition, et du développement de l'idée chrétienne en Provence ; de l'histoire du monde, au commencement de l'ère actuelle, nous permet de penser, d'une manière parfaitement assurée : que toute respectable que soit la légende qui nous occupe, au point de vue des choses de dévotion, elle n'est pas admissible au point de vue historique. De sorte que, sans entrer dans une longue discussion, nous pouvons conclure : que cette légende ne peut rester dans l'esprit, qu'au titre des créations de l'imagination, et de l'adaptation aux besoins de la cause de l'idée chrétienne, de faits, lieux, traditions, etc., etc., se rapportant à des époques antérieures. En d'autres termes : c'est un conte et non une histoire véritable.

Nous pourrions, aussi, invoquer le fait : que l'on connaît deux et peut-être quatre ou cinq autres sanctuaires, dans lesquels la foi locale affirme : que la Magdeleine fit sa longue pénitence. Ces sanctuaires peuvent invoquer des miracles aussi extraordinaires que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Mais nous entrerions là dans une discussion étrangère à notre sujet ; d'autant, que pas plus dans la Baume de Provence que dans les autres, il n'y a jamais eu : la Sainte Magdeleine que la piété des dévots va invoquer. Quoi qu'il en soit, nous dirons qu'il ressort de maints détails, touchant le culte de la Sainte-Baume, qu'aussi loin que nous remon-

tions dans le passé, le pèlerinage de la grotte jouissait d'un grand respect; il était très fréquenté déjà, au moment où le christianisme s'implanta dans le pays de Provence. Ce culte de la Sainte-Baume est antérieur au christianisme; et la légende de sainte Magdeleine est venue se greffer sur lui, au lieu que ce soit : lui qui ait découlé de la légende. Dans ces conditions, nous avons à rechercher : ce qu'on peut logiquement penser, touchant l'origine et les transformations successives, à travers les âges, de l'idée que représente à l'esprit humain la Sainte-Baume, au point de vue religieux.

Pour se faire une opinion à ce sujet, il y a certains détails qu'il faut tenir en mémoire, et ils se partagent en quatre catégories :

- 1° Ceux qui touchent à la grotte et à la légende ;
- 2° Ceux qui se rattachent au saint Pilon placé sur la montagne ;
- 3° Ceux qui se rapportent au Saint-Pilon voisin de Saint-Maximin ;
- 4° Enfin, ceux qui appartiennent aux reliques de la sainte déposées dans la crypte de l'église de la même ville.

Pour ce qui touche à la grotte, sans rappeler que Baume vient du grec βαρυς (autel, sanctuaire) on ne peut qu'être très frappé de mille particularités; en effet, d'une part: la grotte, symbole du culte ethonique, d'autant plus remarquable et frappant, que dans cette grotte, il y a : le rocher de pénitence (*clitoris*), et la source (liquide amniotique ou menstruel).

D'autre part, la conduite de la Magdoloine avant sa conversion; les sept démons qui la tourmentaient; Puis, les stations qu'elle faisait sur le rocher de pénitence, où elle éprouvait les voluptés de son adoration du Christ. On doit ajouter même, la tournure et les images voluptueuses qui éclatent, à chaque pas, dans les récits pieux, touchant le séjour de la sainte dans la grotte. Dans ces récits, on sent un parfum gnostique, qui domine, au plus haut point, les scènes que la légende, toute austère et grave qu'elle veut paraître, laisse poindre à chaque pas.

Le saint Pilon, placé sur la montagne de la Baume, où les cinq anges montaient, sept fois par jour, la sainte, se rapporte de son côté, d'une manière si précise à la forme turrigère et hétéroclite du culte ethnique, qu'on ne peut qu'être très frappé de sa signification primitive.

Pour ce qui est du Pilon voisin de Saint-Maximin, comme pour ce qui touche aux reliques placées dans la crypte de l'église de la même ville, je renvoie le lecteur au chapitre des pilons et clochers, dans lequel je m'occuperai, en détail, des indications qui montrent sa nature phallique.

Etant données, ces diverses particularités que je viens de spécifier, on peut en déduire logiquement: que certainement, nous nous trouvons, ici, en présence d'un vestige du culte de la force fécondante de la nature, ayant, avec le temps, subi les transformations en rapport avec l'évolution de l'idée religieuse.

Voici, alors, comment on peut se figurer la filiation

des faits et des idées, au sujet de cette Sainte-Baume, dont nous cherchons à étudier le symbolisme.

A un moment donné, le culte de la force fécondante de la nature fit partie des croyances religieuses de la population provençale. Ce culte acquit-il sur place, ou bien fut-il apporté du dehors ? Nous n'avons aucune preuve absolue pour appuyer une des deux opinions ; de sorte que, tout en pensant, pour ma part, que l'idée fut le résultat d'une importation étrangère, je ne crois pas devoir entrer dans cette discussion.

Ce culte de la force fécondante de la nature, a eu, lui-même, on le sait, diverses modifications, depuis le jour où l'idée germa dans le cerveau humain, jusqu'à celui où il subit sa transformation ultime.

A ce titre, nous pourrions émettre l'hypothèse : que la grotte de la Sainte-Baume fut d'abord un sanctuaire du culte éthonien primitif ; et que, par des apports successifs de modifications surajoutées, il se transforma, peu à peu ; mais ce serait encore, je crois, donner une longueur inutile à cette étude. Aussi, nous nous bornons au symbolisme qui frappe les yeux de la manière la plus facilement appréciable pour nous.

Or, ce symbolisme est celui de la période qu'on pourrait appeler : magdalique ou turrigère de ce culte de la Terre-Mère, période où le rôle des deux éléments : mâle et femelle, était connu et différencié. C'est ce qu'il ressort, il me semble, des trois éléments qu'on trouve à la Sainte-Baume :

1^o grotte, symbole cthonique, avec son rocher de pénitence (*clivaris*) et sa source (*amnias*);

2^o Pilon, voisin de Saint-Maximin et relique de la crypte de l'église de cette ville, symbole phallique;

3^o Pilon du sommet de la montagne, véritable magdal, symbole de la réunion des deux éléments.

On voit, d'un coup d'œil, tout ce que je pourrais ajouter ici, pour appuyer mon dire : depuis le magdal qui a donné son nom à la ville de Magdala, jusqu'à ces appellations extraordinaires de : *turris davidica turris eburnea* qu'on trouve dans les litanies de la Vierge, pour prouver que c'est bien au culte de la force fécondante de la terre, que nous avons affaire ici. Mais on me permettra de ne pas entrer dans ces détails trop techniques, qui m'entraîneraient plus loin de mon objectif qu'il ne faut ; et seraient une digression inutile. Celui qui voudra être plus complètement fixé à cet égard, pourra consulter, avec fruit, le curieux livre de M. J. Baissac, sur les origines de la religion (Paris, Bocaux, 1877).

Donc, on peut logiquement penser que, dans les temps les plus reculés, la grotte qui nous occupe, fut un sanctuaire, vénéré dans le pays, de ce culte de la Terre-Mère, c'est-à-dire : de la force fécondante.

Or, soit que ce culte ait été apporté par les phéniciens antérieurs aux phocéens, dans l'histoire de Provence, soit que datant de plus haut encore il ait été seulement rafraîchi par les phéniciens ; toujours est-il : que, c'est la forme magdalique, qu'on me passe le mot, qui prédomina dans le symbole. Et on peut croire que, déjà, à

cette époque, si éloignée de nous, on appelait ce que nous nommons aujourd'hui la Sainte-Baume : la grotte du magdal, la grotte magdaléenne.

Puis, par l'effet de cette tendance anthropomorphique, qui fait : que les idées se sont personnifiées dans des individus, parce que l'esprit a trouvé plus commode de les concrétiser, sous l'apparence humaine, cette grotte a été considérée comme placée sous l'invocation, la protection d'une divinité. Cette divinité fut, naturellement, du sexe féminin : héroïne, nymphe, déesse, sainte, etc., etc.; et le qualificatif magdaléen, compléta sa spécification.

A mesure que la civilisation humaine progressa, la grossièreté primitive des idées, alla, en se voilant; elle se recouvrit d'attributs symboliques qui, tout en leur laissant leurs attributs d'origine, les mit en rapport avec les allures de la pudeur publique et particulière du moment. Le culte de la force fécondante se fonda, alors, dans le paganisme : des phéniciens, carthaginois, massaliotes, romains, etc., etc., qui s'introduisit dans notre pays. Et, sur un fond primitif de la croyance locale, les diverses variantes que nous ont enseignées les mythologues, s'entèrent progressivement, tout en laissant subsister les principes fondamentaux qui la caractérisaient, c'est-à-dire : la divinité féminine, nous rappelant le magda. initial de son symbolisme.

C'est probablement sous cette forme : de divinité féminine, dont la qualification de Magdaléenne tendait, peu à peu, à devenir le nom propre lui-même, que l'ère chré-

tienne trouva le culte que nos ancêtres rendaient à la grotte de la Sainte-Baume.

On voit, combien il fut facile, grâce au plus minime travail d'adaptation, d'arriver à l'idée de la Magdeleine; surtout si on songe: qu'en même temps, que dans le lieu dont nous parlons, il était question du nom de Magdal, dans le Bas-Rhône, on rencontrait dans les croyances populaires, celui de Marth, dont on fit sainte Marthe, etc. es Saintes-Maries de la Camargue; que dans la vallée de la Duranee, on trouva celui de Ana, qui rappelait sainte Anne, mère de la Vierge Marie; que le nom de Villat, Bilat, etc., se transforma en celui de Pilate, rappelant la légende du magistrat romain de la passion; que saint Lazare, saint Trophime et nombre d'autres, retrouvés à Marseille, à Arles, etc., etc.

Bref, on le voit, la pente était trop facile à suivre pour que l'esprit des Provençaux y résistât, étant donnée: la tendance, si remarquable et si accentuée, à la religiosité, qui les caractérise.

VIII

CONCLUSION

Voilà, sans doute, comment la succession des événements et des idées, a fait subir à la grotte, qui nous occupe, ces diverses manifestations; voilà comment, on

comprend, que précisément, parce que le sanctuaire était vénéré d'une manière très empressée, dès la plus haute antiquité, il a conservé pendant de longs siècles, et même encore de nos jours, cette importance de premier ordre que nous lui connaissons.

Comme je l'ai dit bien des fois : la Provence est un pays consommateur de population ; les femmes y sont peu fécondes ; de sorte que le désir d'avoir des enfants, y a toujours été intense. Or, c'est parce que cette grotte de la Sainte-Baume était, déjà, dans des temps très reculés, antérieurs à l'histoire, un sanctuaire dans lequel, les dévots du culte des forces génératrices accouraient pour demander à la divinité : de donner des enfants à leurs femmes, que, quelle qu'ait été la religion en vigueur, depuis, les Provençales ont eu tant d'attraction pour elle.

Voilà pourquoi, dans toute la légende de la Magdeleine, il y a un parfum si pénétrant de génésisme. C'est qu'en réalité, malgré son étiquette chrétienne actuelle, le pèlerinage à la Sainte-Baume n'est qu'une survivance du culte de la fécondité.

CHAPITRE VI

Les Vertus Miraculeuses des Fontaines

I

CRÉDULITÉS DE LA PROVENCE

On rencontre de nos jours, dans plusieurs localités de Provence, des crédulités qui sont certainement les vestiges du culte des fontaines de nos ancêtres, vestiges encore reconnaissables pour l'observateur, malgré l'altération et les transformations qu'ils ont subi, parfois.

Je vais rapporter un certain nombre d'exemples de ces crédulités ; et, les rapprochant d'autres, que l'on rencontre dans divers pays, voisins ou éloignés, je mettrai le lecteur mieux à même d'apprécier l'exactitude de ma proposition.

Les bassins de Montrieux. — Dans la vallée de Gapeau, entre Méounes et Signes, il y a une Chartreuse renommée : La Chartreuse de Montrieux, située dans une vallée délicieuse par ses ombrages et ses sources

vives. Près du monastère, il y a une source dont l'eau va se colliger dans deux bassins superposés, et communiquant ensemble par un caniveau.

On vient des environs, en pèlerinage mi-pieux, mi-gai à Montrieux, le jour de la Pentecôte; et, les jeunes filles qui veulent savoir, si elles se marieront bientôt, consultent le sort, de la manière suivante : Elles arrachent une feuille à l'arbre séculaire qui ombrage la fontaine, et la jettent dans le bassin supérieur. Si la feuille se dirige tranquillement, portée par le courant, vers le caniveau, et passe, sans encombre, du bassin supérieur dans l'inférieur, la jeune fille est assurée de se marier dans l'année. Si, au contraire, la feuille va s'échouer contre une des parois du bassin supérieur, et y reste arrêtée, la jeune fille peut être certaine, dit la crédulité locale, qu'elle restera encore sept années, avant de se marier.

La fontaine de Saint-Salvador. — Sur le littoral de la mer, entre Hyères et Toulon, près de Carqueiranne, il y a un quartier : Saint-Salvador, où se trouve une fontaine, que les jeunes filles de l'arrondissement de Toulon connaissent bien. En effet, celle qui veut se marier dans l'année, n'a qu'à aller à cette fontaine, le jour de la fête du lieu, et y boire un verre d'eau ; elle est certaine, alors, dit la légende, que ses désirs sont exaucés.

La fontaine d'Apt. — Dans le voisinage d'Apt, il y a une fontaine, où les jeunes filles qui veulent se marier, vont en pèlerinage, à certains jours de l'année. Si elles déchaussent leur pied gauche, et le trempent dans l'eau, elles sont assurées de se marier dans l'année.

La fontaine de Saint-Cor. — Près de Puyoubier, dans les Bouches-du-Rhône, on va à la grotte de Saint-Cor, où se trouve une fontaine, ayant la propriété de guérir de diverses maladies ; de même qu'elle est souveraine pour faire marier les filles ; ou bien faire avoir des enfants aux femmes.

La bonne fontaine d'Ollioules. — Il y a dans le terroir d'Ollioules, près de Toulon, un quartier rural appelé le quartier : *de la bonne fontaine* (de la bonne fontaine). La crédulité des bonnes femmes dit : que ceux qui vont boire à cette fontaine, à une certaine époque de l'année, sont assurés de se marier dans le pays.

La fontaine de la Sainte-Baume. — Dans la grotte de la Sainte-Baume, il y a une fontaine, qui est alimentée par les gouttes d'eau qui suintent du rocher. Cette fontaine a moins de réputation que quelques-unes plus célèbres, celle de Lourdes, par exemple ; mais cependant, elle est entourée de plus d'une crédulité superstitieuse. C'est ainsi, qu'on voit de bonnes gens affirmer : qu'on peut y puiser toute l'eau qu'on voudra, sans que jamais elle ne se tarisse : et, d'autre part, que lorsqu'on n'y puise pas d'eau de plusieurs mois, il n'y a jamais de trop plein. Les pèlerins qui viennent à la Sainte-Baume boivent, par dévotion, un peu de cette eau, très fraîche et très limpide d'ailleurs, avec la persuasion que la maladie qui les tourmente, s'ils sont malades, sera très bien guérie ainsi. Quant aux âmes pieuses qui, d'aventure, n'ont à demander à la source, la guérison d'aucune infirmité, elles boivent néanmoins un verre d'eau de la grotte.

car c'est un moyen prophylactique souverain contre les maladies à venir. Enfin, ajoutons : que les jeunes filles qui veulent se marier, que les jeunes femmes qui veulent avoir un enfant n'ont, dit la légende, qu'à boire un verre de cette eau merveilleuse, pour que leurs souhaits soient accomplis.

La fontaine de Sainte-Christine. — Près de la grotte de Sainte-Christine, à Solliès-Pont, il y a une fontaine, dans laquelle on se lave les yeux le jour de la fête de la sainte, pour conserver une bonne vue.

L'origine miraculeuse de la fontaine de la Sainte-Baume. — La légende raconte : que lorsque la Magdeleine arriva à la Sainte-Baume, pour y faire pénitence ; et que l'archange Michel en eut chassé l'affreux monstre, qui s'en alla constituer : la tarasque de sainte Marthe, à Tarascon, il n'y avait pas d'eau aux environs. Or, pour assurer sa subsistance, la Magdeleine avait besoin de boire ; et saint Michel frappant le rocher, fit jaillir la source qui s'y voit actuellement.

Variante de la légende. — La source de la Sainte-Baume provient, d'après la superstition populaire, des larmes de la Magdeleine ; et son eau est souveraine pour les maux d'yeux (LYONNEL, t. I, p. 70).

La Sainte-Baume de l'Estérel. — Sur la montagne de l'Estérel, se trouve une grotte qu'on appelle : la Sainte-Baume de l'Estérel ; et où la légende prétend que saint Honorat vécut pendant un certain nombre d'années. Cette grotte a été disposée, soit par la nature, soit plus probablement par la main de l'homme, de telle sorte : que par un trou situé dans sa voûte, la lumière de

soleil pénétre juste sur un autel le premier mal. A ce jour de l'année, on va actuellement encore, en pèlerinage mi-partie pleur, mi-partie gai, dans cette grotte, les pèlerins y entendent la messe, et y font une bonne journée de réjouissance. Le paganisme romain avait, en cet endroit, un temple dédié à une divinité de la terre ; et la tradition porte à penser : que bien avant leur arrivée dans le pays, cette grotte était déjà un sanctuaire révéré. Dans cette grotte, il y a une fontaine, formée par les infiltrations de l'eau à travers la roche. Cette fontaine, que la crédulité publique disait inépuisable, passait pour avoir la propriété multiple : de guérir les maladies avérées, de prévenir celles qu'on pourrait avoir, de faire trouver aux jeunes filles un mari selon leurs désirs ; et enfin, de rendre les jeunes femmes fécondes.

La fontaine de la grotte de Saint-Arnoux. — Dans la grotte de Saint-Arnoux, située comme je l'ai dit ailleurs, sur la rive gauche des Gorges-du-Loup, aux environs de Grasse, il y a une fontaine et une piscine, qui ont la propriété : de guérir les pèlerins atteints de maladie de peau. J'ai rapporté dans mon livre sur les réminiscences populaires de la Provence (p. 300) la légende de Saint-Arnoux, qui avait tué son père et sa mère.

La source de Saint-Honorat. — Comme saint Honorat manquait d'eau à Lérins, il frappa le rocher de sa main et en fit jaillir une source d'eau douce (DULAURE. *Provence*, t. 1, p. 176).

La fontaine de Saint-Giens. — A trois kilomètres du

village du Haussot, près de Pernes, dans le département de Vaucluse, se trouve l'ermitage de Saint-Gens, derrière lequel, on voit, dans un ravin étroit, une fontaine qui sort du rocher. Depuis un temps immémorial, les paysans de la contrée vont, processionnellement à cette fontaine, en temps de sécheresse ; et la croyance locale affirme ; que cette cérémonie a pour résultat de faire tomber la pluie. Les individus atteints de la fièvre sont guéris, d'après le dire des bonnes femmes, en allant boire de l'eau à Saint-Gens. La tradition raconte ; que saint Gens appartenait à une famille du village de Montoux, dans le Vaucluse. A quinze ans, il se retira dans le quartier où est son ermitage ; et, un jour que ses parents étaient venus le voir, comme ils avaient soif, et qu'il n'y avait pas d'eau en cet endroit, il enfonça ses deux doigts dans le rocher, et fit jaillir deux sources, une de vin, qui a tari, depuis que la piété est moins grande ; l'autre d'eau, qui coule encore. Un jour, la contrée était désolée par la sécheresse, tous les paysans, accompagnés de la mère de saint Gens, allèrent l'implorer ; et aussitôt, la pluie tomba ; c'est ce qui a donné naissance à la coutume, d'aller processionnellement à l'ermitage, quand on veut faire tomber la pluie (COURTÈS. *Dict. de Vaucluse*. p. 232).

La fontaine de Collymar. — Bouche raconte que, dans le courant du quinzième siècle, un jeune homme de Colignac, du nom de Gaspard, se trouvant dans les champs, très altéré par la soif, rencontra un vieillard, du nom de Joseph, qui lui conseilla ; de déplacer une pierre, qu'il lui désigna, s'il voulait trouver de l'eau.

La pierre était si grosse, que dix hommes réunis n'auraient pu la remuer. Mais la confiance de Gaspard était telle, qu'il ne compta pas avec la difficulté. O prodige ! la pierre fut enlevée comme une plume, et une source abondante jaillit aussitôt. Gaspard voulut remercier le vieillard, mais celui-ci avait disparu, preuve évidente que c'était saint Joseph ou personne. On éleva, naturellement, une chapelle au saint, sans tarder ; et pendant longtemps, il suffisait aux malades, de venir dévotement se baigner dans la fontaine de saint-Joseph, pour être guéris incontinent. Mais il paraît que la vertu miraculeuse de cette eau avait une durée déterminée ; et, de nos jours, les impotents ont renoncé à s'y plonger, voyant qu'elle ne les débarrassait plus de leurs infirmités.

La fontaine du Saint-Trou d'Évenos. — Sur le territoire d'Évenos, dans les fameuses Gorges-d'Ollioules, il y a une grotte qu'on appelle le Saint-Trou. Dans ce Saint-Trou, il y a, entre autres choses, un bassin d'infiltrations voisines, que la crédulité locale affirme être absolument inépuisable, quelque quantité de liquide qu'on essaie d'en retirer.

La fontaine de Carestier. — Dans la commune de Saint-Auban, près de Grasse, se trouve une fontaine qui porte le nom de : *fontaine de Carestier*, parce que la superstition locale dit, qu'elle ne coule pendant l'été, que dans les années de mauvaise récolte. On explique cette croyance de la manière suivante : Lorsque le printemps est pluvieux en Provence, les récoltes sont maigres ; et, par conséquent, lorsque la *fontaine de Carestier* coule

au commencement de l'été, c'est que le printemps a été pluvieux.

La fontaine de Saint-Barthélemy. — Les habitants de Salernes, vont, le jour de Saint-Barthélemy, ou le premier dimanche qui suit cette fête, en pèlerinage à la petite chapelle de Saint-Barthélemy, près de laquelle est la fontaine de ce nom. On y entend la messe, puis on y déjeune sur l'herbe; et on y danse jusqu'au soir. Cette fête est un exemple de l'appropriation que la religion catholique, a su faire à son bénéfice, de toutes les cérémonies et de tous les usages du paganisme. En effet, avant qu'on eût placé le quartier sous l'invocation du dit saint, les habitants de la contrée venaient, à la même époque, invoquer dans le même lieu, la nymphe des sources qui y jaillissent, pour la prier de continuer ses bienfaits d'irrigation sur le pays.

L'eau du Samedi-Saint. — Le Samedi-Saint, un moment où, les cloches qui étaient restées muettes depuis le jeudi, se mettent à carillonner, les femmes vont en foule chercher de l'eau à la fontaine, dans tous les pays de Provence, persuadées : que la famille qui boit cette eau, sera préservée de maladies, d'accidents et de malheurs, pendant l'année.

La cérémonie du premier de l'an. — Dans le village des Autricux, des Hautes-Alpes, les ménagères vont, le premier de l'an, à la fontaine, d'aussi bonne heure que possible. La première qui y arrive, prend de l'eau et dépose auprès de la vasque, une offrande, composée, généralement, d'un gâteau de ménage. Celle qui vient après, prend cette offrande qu'elle emporte, et laisse la

sienna à son tour. Ainsi de suite, tout le village se trouva avoir déposé son gâteau à la fontaine, et y avoir pris celui que la voisine y avait laissé. La crédulité publique affirme : que la famille qui a mangé ce gâteau, est garantie de tout maléfice, et de toute maladie, pendant l'année (*Magasin Pittoresque*, 1836, p. 330).

J'arrête ici cette énumération des fontaines de la Provence, auxquelles la superstition prête une qualité spéciale, parce que je ne veux pas donner une trop grande longueur à mon étude. Mais j'en aurais plus de cent à signaler encore, car en y regardant de près, on peut dire qu'il n'y a peut-être pas un village qui n'ait sa fontaine à légende. Un grand nombre de chapelles rurales ont, dans leur voisinage immédiat, une source qu'on pourrait presque appeler sacrée ; la plupart des fontaines qu'on rencontre dans les champs, portent un nom de saint ou de sainte, dont la signification est parfois transparente : *Saint-Eigous*, *Saint-Pons*, *Saint-Cannat*, *Santo-Maximo*.

Si nous essayons de catégoriser les fontaines dont nous venons de parler, sous le rapport des vertus que la crédulité leur prête, nous voyons que l'on peut les partager en diverses séries : c'est ainsi, que les unes, ont trait au mariage, les autres à la santé ; il en est, qui touchent à la fois, au mariage et à la santé ; quelques-unes, ont une origine miraculeuse. Enfin, il en est, pour lesquelles, il ne se rattache qu'un sentiment de sympathie, de respect ou de singularité, qui est, je crois, le vestige de la religiosité antique, réduit au dernier degré de sa régression.

II

CRÉDULITÉS DES AUTRES PAYS

La Provence n'a pas le monopole des fontaines qui assurent à leurs dévots : la santé, le mariage, la fécondité, etc., etc. Nous trouvons dans d'autres pays, les crédulités semblables, aussi bien, et, même parfois, mieux spécifiées encore. Nous allons le voir, par les quelques indications que nous allons rapporter.

A. — FONTAINES QUI ONT TRAIT AU MARIAGE.

Le nombre des fontaines auxquelles il se rattache des superstitions relatives au mariage, est vraiment considérable ; on en trouve tant, et dans tant de pays différents, qu'il me serait impossible de chercher à les énumérer toutes. Et même, pour jeter un peu d'ordre dans l'indication de celles que je rapporterai, il est nécessaire que je les partage en groupes divers. C'est ainsi, que je parlerai successivement : des fontaines, dont celle de Montrieux est le type pour nous, c'est-à-dire, qui prédisent : si le mariage aura lieu ou non. De celle, comme *Saint-Salvador* et celle d'Apt, qui assurent le mariage désiré ; de celles, comme la fontaine d'Ollioules, qui confèrent le privilège de se marier dans le pays.

Prédiction de l'avenir. — Souvent, les fontaines prédisent l'avenir, au sujet du mariage. C'est ainsi que dans les Ardennes, les jeunes filles vont, encore, à la fontaine Perlingue, et y jettent une aiguille, pour savoir si elles se marieront dans l'année. Si l'aiguille surnage, la réponse est favorable et *vice-versa* (MEXVAC, p. 40).

En Bretagne, les jeunes filles vont jeter des épingles en bois, dans la fontaine de Sainte-Sabine, pour savoir si elles se marieront bientôt ; si l'épingle surnage, c'est un présage favorable. Dans beaucoup de pays de France, les jeunes filles prennent une feuille de saule, et la jettent dans un ruisseau ; si le courant emporte la feuille, elles sont assurées de se marier dans l'année ; si au contraire, elle va au fond, elles attendront plus longtemps.

Le rôle de la fontaine que l'on va consulter, a été, quelque peu, détourné de son sens primitif, dans quelques pays : ainsi la fontaine de Bodilis, près de Landivisio, dans le Finistère, prédit non-seulement : si le mariage aura lieu, mais encore : si la jeune fille est sage ou non. Or, il faut savoir que l'épingle de la collerette, qui est jetée dans l'eau, est en bois, de sorte qu'il faut avoir réellement une grande malchance pour qu'elle ne surnage pas. Dans le Périgord, il y a près du bourg de Saint-Jean la-Côte, la « fontaine d'amour » où les jeunes gens vont, le jour de Pâques, en pèlerinage, mi-partie religieux, mi-partie profane ; les mères poussent leurs filles à y aller, parce que la tradition dit : que si elles restent vertueuses ce jour là, elles le seront toute leur vie.

Si l'amour et le mariage tiennent une place immense dans l'esprit des jeunes gens, à certains moments de la vie, d'autres sentiments préoccupent, aussi, les intéressés; de sorte qu'on pose, parfois, d'autres questions aux fontaines; et il faut ajouter, qu'elles répondent avec autant de complaisance, que pour le mariage. — A Amorgos, dans l'Archipel, on va encore de nos jours, en pèlerinage à une fontaine, pour la consulter sur l'avenir. Le niveau de la fontaine, monte ou descend, et répond, ainsi, aux questions qu'on lui pose. Et, si on lui parle d'amour, souvent, on lui pose, aussi des questions, touchant l'intérêt, la santé, la haine, etc., dans plus d'une circonstance.

A Sardara, en Sardaigne, il y a une fontaine miraculeuse, qui frappe de cécité les parjures et les voleurs. Dans les Iles Kouriles, on va, encore, en pèlerinage à des sources prophétiques, auxquelles on soumet les différends qui s'élèvent entre les individus, pour qu'elles les jugent.

Au château de Coucy, en Picardie, la fontaine dite : de la mort, tarissait, jadis, au moment où le seigneur du lieu mourait.

Quelquesfois, la fontaine prédit l'abondance ou la stérilité, comme la fontaine de Carestier, de Saint-Auban. C'est ainsi, que dans les Ardennes (MEYRAC, p. 392), il y a la « fontaine de malheur », au pied du versant méridional du plateau du Terme, au lieu dit « Fond de la petite vallée ». Elle est intermittente, ses eaux n'apparaissent qu'à des intervalles assez éloignés; depuis le commencement du siècle, elle a coulé à peine huit ou

dix fois, mais toujours, dans les années extrêmement pluvieuses. Cette apparition était, pour les anciens, le présage de la disette, de la famine et des calamités de toutes sortes... Aussi, ne s'approchaient-ils de cette fontaine, qu'avec une espèce de terreur superstitieuse. C'était là, le rendez-vous de tous les génies malfaisants, que leur imagination avait créés.

La coutume de demander des indications touchant l'avenir, aux fontaines, remonte à la plus haute antiquité. La plupart des lieux où se rendaient les oracles, avaient une fontaine, qui jouait, souvent, un rôle plus ou moins important, dans la divination.

Entre cent exemples que nous fournissent, à ce sujet, les auteurs de l'antiquité, citons les suivants :

A Epidauré, il y avait le marais d'Ino, dans lequel on jetait tous les ans, le jour de sa fête, des morceaux de pâte, qui révélaient, suivant la manière dont ils se comportaient, si l'année serait heureuse ou funeste (PAUSANIAS, liv. III, ch. XXIII).

A Patra, en Achaïe, il y avait une fontaine, qui rendait des oracles, par le secours d'un miroir qu'on plaçait près de l'eau (PAUS, liv. VII, ch. XXI);

A Cyanée, en Lycie, il y avait une fontaine sacrée, dédiée à Apollon Thyrxéus, dans laquelle les dévots allaient regarder, pour savoir ce qu'ils désiraient connaître (PAUS, liv. VII, ch. XXII). Cette pensée : qu'on peut voir les choses éloignées, en regardant dans certaines fontaines, se rencontrait aussi au Cap Ténare ; mais d'une manière fruste, car la légende disait : qu'on avait vu par transparence, des images merveilleuses, de

ports et de vaisseaux, jusqu'au jour où une femme impie y avait lavé du linge souillé; ce qui fit cesser, dès lors, le prodige (PAUSAN, liv. III, ch. xxv).

A Platée, en Bœotie, le temple d'Apollon, possédait un puits prophétique, où on allait boire, pour connaître l'avenir (PAUSAN, liv. IX, ch. 1).

Les fontaines de Lethé et de Mnemosyme, qui avoisinaient l'autre de Trophonius, étaient visitées par les dévots, qui allaient y accomplir des pèlerinages pieux; la première, leur faisait oublier le passé; et la seconde, leur faisait conserver le souvenir du présent (PAUS, liv. IX, ch. XXXIX).

La fontaine Carrotis, du temple de Delphes, inspirait les prophétesses (PAUS, liv. X, ch. XXIV).

B. — ASSURANCE DU MARIAGE OU DE LA FÉCONDITÉ

Nombre de fontaines, ont la réputation : d'assurer le mariage prochain des jeunes filles et des jeunes gens, surtout des jeunes filles qui vont en pèlerinage auprès d'elles. Telle est la fontaine de Saint-Roger, dans les Ardennes, où les jeunes filles vont marcher sur les pierres du bassin, pour trouver un mari.

Les fontaines ont, d'ailleurs, comme je l'ai dit, souvent déjà, pour la fécondité des femmes, les mêmes attributs que pour le mariage des filles. Aussi, de même que les filles vont marcher sur les pierres de cette fontaine de Saint-Roger, dans les Ardennes, pour avoir un mari, les femmes y vont, et

hoivent, en outre, de cette eau, pour avoir des enfants (MEYRAC. p. 43).

A Vieux-Moulin, dans l'Oise, il y a une fontaine où l'on va en pèlerinage, pour cesser d'être stérile,

A Montroi, dans le Rhône, il y a, aussi, auprès d'une chapelle, une fontaine où les femmes stériles vont en pèlerinage.

A Méry, dans la Côte-d'Or, on va en pèlerinage à la fontaine de Saint-Gengoult, pour y trouver un mari ou pour avoir des enfants.

A Quinipily, dans le Morbihan, il y avait une statue païenne, placée près d'une fontaine, où on allait en pèlerinage pour se marier, avoir des enfants ; ou bien en relevant de couches.

Donnons, enfin, une mention spéciale à la fontaine de *Sagne Canine*, près du château de Ramordens, dans la Montagne-Noire, du Tarn, où les femmes vont pour devenir fécondes ; ce mot : *sagne canine*, veut dire *saigne chien*, ce qui porte à penser, que jadis on y faisait des sacrifices à Hécate.

C. — ASSURANCE DE SE MARIER ET DE VIVRE DANS LE PAYS

Dans un grand nombre de localités, il y a des fontaines qui ont, comme la bonne fontaine d'Ollioules, la propriété de fixer dans le pays les hommes, qui viennent boire de leur eau. Une variante, se rapportant à

L'idée qui domine dans le groupe actuel, est fournie près de Gisors, où il y a la fontaine de Leveillon. Cette fontaine a la propriété curieuse : de faire venir mourir à Gisors, les gens qui en boivent, quelque soit le lieu où ils sont. Pendant les croisades, on y venait beaucoup boire, dans cette espérance, avant de partir pour la terre sainte.

Nous devons signaler ici, que : dans quelques cas, le pèlerinage est doublé d'une pratique qui se rattache au culte de la Terre-Mère ou des forces de la nature : C'est ainsi qu'à Sampigny, les femmes stériles vont en pèlerinage dans la grotte de Sainte-Lucie, et se placent, pour avoir des enfants, dans une niche faite exprès. Dans une infinité de pays, elles font des choses analogues, soit avec une niche, soit avec une pierre, soit avec la ceinture de la Vierge, la tête, ou telle autre partie de la statue d'un saint, etc. Les pèlerinages célèbres de Bretagne, d'Auvergne, de Provence, etc., où les époux se frottent contre un pilier, un menhir, un arbre, etc., en sont des exemples.

Comme transition, entre les fontaines qui touchent au mariage, et celles qui touchent à la santé, nous signalerons celles de Valaccon et d'Argent, que l'on voit dans la commune de Bourg, près de Vouziers, dans les Ardennes. Ces fontaines guérissent les peines de cœur. Aussi, c'est là, qu'un amoureux éconduit, va boire, successivement un verre d'eau, à chacune d'elles (MEYRAC, p. 45), pour ne pas trop souffrir du refus dont il a été l'objet.

En Bretagne, la source de Saint-Jean-du-Doigt, qui

est voisine d'une chapelle, a la propriété de guérir de toutes les maladies, et surtout des chagrins d'amour : sans compter qu'elle rend fécondes les femmes stériles. A Essouries, dans les Landes, on va en pèlerinage à la fontaine de Saint-Roch, où les malades sont guéris, où les filles se marient, et où les femmes stériles ont des enfants. Près de Saunois, on va en pèlerinage à la fontaine de Saint-Blaise, pour guérir de diverses maladies, pour trouver un bon mari, et pour avoir des enfants.

Dans l'antiquité, la fontaine de Lothé et celle de Jouvence, avaient quelque peu les mêmes fonctions, car elles faisaient oublier les chagrins, et rendaient la jeunesse, nous disent les auteurs anciens.

D. — FONTAINES QUI ONT TRAIT A LA SANTÉ

Les fontaines qui ont trait à la santé, sont vraiment innombrables, et se rencontrent dans une infinité de pays. C'est ainsi, par exemple, que pour guérir la fièvre, on va à la fontaine : de Saint-Rémy, dans le département de l'Oise ; de Krignac, dans le Finistère ; de Saint-Hilaire, dans Seine-et-Oise (fontaine de Saint-Segonde) ; du Pecq, près Saint-Germain (fontaine de Saint-Wandrille, spéciale aux enfants) ; de Clichy, près Paris ; de Saint-Thiébaud, à Alancourt ; de Notre-Dame-du-Lait, près de Gap, dans les Hautes-Alpes ; de Saint-Médard, dans beaucoup de localités ; de Sainte-Barbe,

dans le comté de Daho, en Alsace ; de Notre-Dame-de-Fanto-Santo, près de Cordoue, en Espagne.

Dans quelques cas, le pèlerinage à la fontaine s'accompagne de pratiques spéciales. C'est ainsi, par exemple, qu'à Doullencourt, englobé aujourd'hui dans la ville de Saint-Germain, en Lays, il y avait la chapelle de Sainte-Radegonde, dans les environs de laquelle, était une fontaine, où on plongeait les enfants, pour les guérir de la fièvre ; qu'à Sarvy, dans l'Oise, on va à la fontaine de Saint-Serylen, tremper un fil rouge qu'on pend ensuite à un arbre, pour guérir de la fièvre ; que dans l'église d'Auchamps, dans les Ardennes, il y avait une statue de Saint-Pierre, à proximité de laquelle il y avait une fontaine du même nom, qui guérissait de la fièvre. Il fallait, pour obtenir une guérison, que neuf personnes se réunissent dans la chambre du malade, et récitassent simultanément les prières, qu'une seule n'aurait pu dire qu'en neuf jours.

Puis, elles parlaient à jeun, et gardant le silence le plus absolu ; allaient faire une prière à la statue, boire un verre d'eau à la fontaine ; et le malade était sûrement guéri, si les prescriptions du pèlerinage étaient bien remplies ; surtout, s'il n'y avait pas d'incrédule dans le pèlerinage (Meynac, p. 43).

Le surnaturel se rencontre, naturellement, dans une infinité de ces fontaines, comme on va le voir. Près de la chapelle de Notre-Dame-des-Anges, dans le département de Seine-et-Oise, il y a une fontaine, où l'on va puiser de l'eau, pour guérir la fièvre. Cette fontaine jaillit miraculeusement, dit la légende, pour désal-

térer les trois marchands angevins, délivrés par la Vierge.

Nombre de fontaines ont la propriété de guérir les maladies des yeux, pour le vulgaire superstitieux. C'est ainsi qu'on va à la fontaine : de Salut-Claire-sur-Epte (Seine-et-Oise) ; de Saint-Claire, près Romillemont ; de Sainte-Claire, près Augy, dans l'Oise ; de Saint-Congon, à Heurclit ; de Castres, qui non-seulement guérit les yeux malades, mais encore préserve les pèlerins des maux d'yeux.

Tel, encore, nous trouvons des pratiques spéciales qui sont indiquées, comme capables d'assurer, mieux, le succès du pèlerinage. C'est ainsi, que dans les Ardennes, lorsqu'on allait à certaines fontaines, comme celle de Sainte-Claire, à Sedan, pour y guérir des maladies d'yeux. On s'agenouillait devant la vasque, on y priait, puis on se lavait les yeux avec un chiffon, qu'on suspendait, ensuite, comme un *ex-voto*, aux arbustes du voisinage (MEYUAC, p. 44).

D'autres fontaines guérissaient des maladies différentes ; celle de Sainte-Appolline, par exemple, était réputée contre les maux de dents ; et le cérémonial y était le même, qu'à la fontaine de Sainte-Claire de Sedan, y compris le morceau de linge, laissé en *ex-voto* (*Loc. cit.*)

La croyance à la guérison des maladies d'yeux, par le pèlerinage aux fontaines, existait déjà dans l'antiquité, car les grecs allaient déjà à Alpium, en Laconie, invoquer Minerve, dans le temple bâti par Lycurgue, dans cette intention (PAUSANIAS. *Laconie*).

Certaines fontaines, ont une puissance souveraine pour la guérison miraculeuse : des maladies de peau, des ulcères, des affections osseuses, etc., etc. Celle de la Reine, près Lacenne, celles de Saint-Méen, en Bretagne, dans les Vosges, dans les Ardennes, et en Normandie, guérissent de la lèpre. Celle de Normandie est même très remarquable, en ce sens, que des végétations blanches surviennent autour du bassin, lorsque quelque malade a résolu, dans son esprit, d'aller implorer saint Méen. On est prévenu ainsi, à l'avance, des guérisons qui vont être opérées miraculeusement. La fontaine de Sainte-Reine, près de Flavigny, en Bourgogne, a sa réputation de guérir de la teigne, les pèlerins qui vont y faire leurs dévotions. A Pistoia, en Toscane, on va en pèlerinage à Notre-Dame-dello-Perrine, pour guérir les pustules du visage.

Dans l'antiquité, la croyance qui nous occupe était très vivace. Les grecs tourmentés de maladies cutanées, allaient faire des prières et des ablutions dans la grotte des Anigrides, près du fleuve Anigras, en Elide (PAUSANIAS) ; ils allaient aussi à la fontaine d'Olympie, en Elide, dans le même but (PAC. liv. vi. ch. xxii).

Nous retrouvons, ici encore, certaines pratiques superstitieuses spéciales, qui ont la réputation d'assurer plus particulièrement la guérison. En Bretagne, les individus qui ont des ulcères ou des abcès scrofuleux, les piquent avec une épingle, qu'ils vont jeter dans la fontaine de Sainte-Sabine, dans la forêt de Foyard. Il est assez curieux que les jeunes filles y jettent

de leur côté, et souvent en même temps, des épingles pour le mariage.

Les maladies les plus diverses sont guéries, d'après la tradition populaire, par telle ou telle fontaine. La fontaine de Monier, près de Douzues, dans le Tarn, guérit des douleurs.

A Arnocke; dans le département du Nord, les pèlerins vont demander, à la fontaine, la guérison de la goutte, avec la persuasion qu'ils seront exaucés.

On va en pèlerinage à Saint-Guillain, près de Mons, en Belgique, pour guérir de l'épilepsie.

A Carignan, dans les Ardennes, on va en pèlerinage au tombeau de sainte Valfrey, près duquel il y a une fontaine qui guérit la paralysie.

A Gastainville, dans la Manche, on va en pèlerinage, à Notre-Dame-des-Vertiges, pour guérir les éblouissements et la folie.

A Mazures, dans les Ardennes, il y a une chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près de laquelle est un étang. Les femmes souffrant d'une maladie des seins, allaient en pèlerinage y laver la partie.

A Saint-Augustin, dans le département de Seine-et-Marne, il y a une église, bâtie sur un monticule, auprès duquel se trouve une fontaine, dédiée à sainte Aubierge; et, où l'on va en pèlerinage, pour guérir de diverses maladies.

La fontaine de Seulve, fait tomber les dents sans douleur.

Dans le Bas-Rhin, on va en pèlerinage dans la petite

église de Saint-Indan-d'Alpsheim, pour guérir les douleurs des jambes.

Pour ces fontaines, comme pour les autres, nous avons à signaler certaines pratiques superstitieuses, qui augmentent l'efficacité du pèlerinage.

A Crossassac, dans le département de l'Oise, on va en pèlerinage à Saint-Maiso; et le prêtre passe au cou des pèlerins, un fil rouge trempé dans l'eau bénite, pour les garantir contre le mal de gorge.

Quelques fontaines, guérissent toutes les maladies sans exception, ou plutôt sans distinction. Nous citerons, entre mille, celles de Notre-Dame-du-Lait, près de Gap, dans les Hautes-Alpes; Saint-Etiève, près de Melun; Saint-Michel, près de Pont-les-Bonfoy; de Saint-Mammès, à Secaux, près Paris; de Tuleat, dans la Côte-d'Or; de Saint-Maxence, en Picardie; de la Vierge, à Pringy, près de Melun; de Rousselot, à Sacy-le-Grand, dans l'Oise; de la Vierge, à Orgoval, dans Seine-et-Oise.

La fontaine de Sainte-Babine, affine de tout mal, dit-on, en Bretagne.

La fontaine de Font-Romen, dans le département des Pyrénées-Orientales, guérit les pèlerins de toutes les maladies.

Celle qu'on appelle: la *Font-Santo*, près de Saurat, dans l'Ariège, est aussi très vénérée, à cause des guérisons qu'elle produit.

A Luc-sur-Aude, il y a une fontaine, située près d'une chapelle, où l'on va, pour guérir de n'importe quelle maladie.

Le pèlerinage de Saint-Caprais, près de Meaux, est très renommé, pour la guérison d'une infinité de maladies.

A Luchaux, dans la Somme, les pèlerins vont à une chapelle, près de laquelle se trouve une fontaine ; et ils sont persuadés, qu'ils obtiennent la guérison de leurs maladies.

A Houffmont, les pèlerins vont dans le bois de Saint-Pierre, faire leurs dévotions à la fontaine de Sainte-Radgonde, pour obtenir la guérison de leurs maladies.

En Auvergne, on plonge les enfants malades dans la fontaine de Saint-Dizain-d'Ardes, pour les guérir (Dictionn. t. v. *Auvergne*, p. 377).

A Plurieu, en Bretagne, il y a une fontaine, où l'on va laver les enfants qui tardent à marcher.

Dans le département des Hautes-Pyrénées, il y a, au pied de la montagne d'Ayzé, une grotte, dans laquelle il y a une fontaine ; et qui fut, jusqu'au siècle dernier, un lieu de pèlerinage célèbre.

On va en pèlerinage à la fontaine de Sainte-Reine, en Bourgogne, pour recouvrer la santé.

A Mazures, dans les Ardennes, il y a une chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près de laquelle est un étang. Les femmes souffrant d'une maladie des seins allaient s'y laver la partie malade.

Pendant longtemps, on est allé en pèlerinage à la fontaine Saint-Denis, à la Butte-Montmartre, de Paris, parce que la légende disait : qu'elle avait été rougie par le sang du saint martyr. Cette fontaine rendait les femmes fécondes, et guérissait les maladies.

Pendant longtemps les habitants de Concorat, en Bretagne, invoquaient la fontaine de Barenton, quand ils étaient malades (MARIÉ, p. 497).

Pendant longtemps, aussi, le Chapitre de Rouen allait, le 2 juin, à la fontaine des Andelys, où sainte Clotilde avait transformé l'eau en vin. Il jetait quelques brocs de vin dans cette fontaine, où les pèlerins se plongeant aussitôt, non, pour guérir leurs infirmités. La fontaine était partagée en deux compartiments pour la séparation des sexes; mais il est probable que cette séparation était relativement moderne, comparée à l'antiquité de la coutume (TOCCIAU-LAFOSSE, *Evê. de Paris*, t. II, p. 49).

Dans la Seine-Inférieure, il y a la fontaine miraculeuse de Caillouville, qui guérit diverses maladies; on emporte, même, de cette eau, qui produit des miracles, à distance.

Le pèlerinage à la fontaine a pour but, dans quelques circonstances, de fortifier la santé et d'améliorer la constitution des enfants. A Mazures, dans les Ardennes, où nous avons vu précédemment : que les femmes vont demander la guérison de leurs seins malades, on va plonger aussi les enfants malingres (MEYUAC, p. 47).

A Moutiers, dans le département de l'Oise, on va en pèlerinage à la chapelle de Saint-Sulpice, le 27 août, pour obtenir la guérison des enfants qui ne peuvent pas marcher; et dans une vallée voisine, il y a la fontaine de Saint-Brice, qui a la même propriété. On conduit les enfants qui ne marchent pas, à la fontaine de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près de Senlis.

Dans le faubourg de Korantrech, près Lorient (Morbihan), il y a une fontaine, dite de Saint-Christophe, où l'on mène le 25 juillet, jour de la fête du saint, les enfants malades, pour les guérir.

La constitution des adultes peut, aussi, se trouver bien du pèlerinage à une fontaine.

En Bretagne, les pèlerins qui veulent retrouver leurs forces épuisées ; et les femmes qui veulent avoir des enfants, vont en pèlerinage à Sainte-Anne-de-la-Palud, où se trouve une fontaine ; elles prennent un peu d'eau qu'elles se versent dans le cou et dans les manches.

Ajoutons : qu'on allait, dans les siècles précédents, à l'abbaye de Sept-Fonts, pour guérir de certaines maladies.

Enfin, n'oublions pas d'ajouter : que certaines fontaines, guérissent les animaux comme les hommes. C'est ainsi qu'à Cander, près de Noyon, les paysans vont en pèlerinage à Sainte-Brigide, pour la guérison de leur bétail.

Notre-Dame de Lacken, en Belgique, a été construite près de la fontaine des Cinq-Plaies, où l'on va en pèlerinage pour guérir diverses maladies.

Près de Casale, dans le Piémont, se trouve une fontaine appelée le puits de Saint-Evarius, qui guérit certaines maladies (MILLIN. t. II. p. 328).

Sur le mont Orapa, près de Bielle, il y a une chapelle de la Vierge, où les fidèles vont en pèlerinage, pour la guérison de leurs maux physiques ou moraux (MILLIN. *Loc. cit.*, t. II, p. 23).

La grotte de Saint-Jean-Baptiste, de Palestine, con-

tion une source miraculeuse qui guérit toutes les maladies des pèlerins.

La piscine Probatique, de Jérusalem, a la réputation de guérir toutes les maladies.

Les fontaines des santons arabes guérissent aussi les maladies, au moins aussi bien, que celle des saints chrétiens. C'est ainsi, que près de la porte Bab-Azoun, à Alger il y avait une fontaine, bâtie par Sidi-Ali-Ezzouawi ; et un puits, creusé par Sidi-Abd-el-Kader-el-Djolan, qui guérissaient les maladies, et rendaient les femmes fécondes.

A 300 mètres de Bouffarik, en Algérie, il y a un ruisseau, où tous les mercredis, les arabes et les juifs vont en pèlerinage, ils suspendent des bouts de ruban aux branches des saules voisins, font des sacrifices de poulets, etc., etc., allument des bougies, etc., etc. Tout cela, se fait à l'adresse d'un certain marabout, du nom de Mimoun-Imoun, d'après les hagiographies. C'est en somme, un vestige du culte des fontaines et des arbres, perpétué jusqu'à nos jours: malgré le judaïsme et l'islamisme (*R. d. t.* 1888. p. 170).

La croyance à la guérison de n'importe quelle maladie, par le fait d'un pèlerinage à une fontaine sacrée, remonte aux temps les plus reculés. Près de Domremy, il y avait une fontaine appelée *Font Ranimorum*, où où on venait, pendant le moyen-âge, boire pour recouvrer la santé (*Procès de Jeanne d'Arc*).

Pendant l'antiquité, les malades allaient à Epidaure, boire l'eau de la fontaine d'Hyppocrate, pour guérir de leurs maladies, quelles qu'elles fussent (PAUSANIAS),

Près d'Olympie, en Arcadie, il y avait la fontaine Alysson, qui guérissait de la rage (PAUS. liv. VIII, ch. XIX). La fontaine d'Olympie, en Elide, consacrée aux nymphes ionides, avait aussi la propriété de guérir de diverses maladies (PAUS. liv. VI, ch. XXII).

La fontaine Masséïs ou Polydonde de Theraphie, en Laconie, placée près du temple de Castor et Pollux, opérait des guérisons miraculeuses (PAUSAN. liv. III, ch. XXX).

La pratique spéciale, destinée à augmenter l'efficacité du pèlerinage, remonte aussi aux temps antiques. Les grecs qui venaient implorer Amphiaraus, pour guérir d'une maladie ou pour réussir dans une affaire, jetaient une pièce d'argent ou d'or dans la fontaine voisine du temple, qui ne servait à aucun autre usage.

Les prêtres disaient: que celui qui en boirait, ou même seulement, la toucherait du bout du doigt, mourrait aussitôt (PAUSANIAS (*Attiq.* t. I. p. 210).

La fontaine d'Orchomène, à Ascalie, était sacrée et recevait l'hommage de la piété des fidèles malades.

Les dévots qui allaient à l'autre de Trophonius, dans un but de piété, accomplissaient certaines cérémonies, et buvaient, entre autres, à deux fontaines, celles de Lethé, pour oublier le passé, et celle de Mnemosyne, pour se souvenir du présent (PAUSAN, liv. XIX, ch. XXXIX).

La fontaine de Siloé, rendit la vue à l'aveugle-né, que Jésus-Christ y envoya se laver (DELLA VALLE. t. II, p. 199).

E. — MOMENT DE L'ANNÉE OU SE FAIT LE PÈLERINAGE

Le pèlerinage, doit se faire à certains moments de l'année, pour être plus efficace. C'est ainsi, qu'à Saintines, dans l'Oise, il faut aller se laver à la fontaine Saint-Jean, le 24 juin, pour être certain de guérir.

A Auneau, dans le département de l'Eure-et-Loir, il y a la fontaine de Saint-Maur, où l'on va en pèlerinage, le 33 juin, et tous les vendredis suivants, jusqu'à l'ouverture de la moisson, pour guérir de la goutte.

A Dourgues, dans le Tarn, dont j'ai parlé tantôt, c'est à la Saint-Jean qu'il faut y aller, pour que le résultat soit vraiment efficace.

A la fontaine de Saint-Jean, dans les Pyrénées, c'est aussi à la date précitée, qu'il faut aller, pour être exaucé.

A Savigny, sous Baune, en Bourgogne, on va au mois d'août, en pèlerinage à une fontaine pour le mariage ou la guérison de certaines maladies.

Dans une infinité de pays d'Europe et d'Asie, on va en pèlerinage le 24 juin, de préférence à toute autre époque de l'année.

A Arles, dans les Pyrénées-Orientales, on va tous les ans, le 30 juillet, en pèlerinage à l'abbaye de Saint-Benoît, où se trouvent les reliques des martyrs Abdon et Sennen. Dans le tombeau de ces saints, il y a une cavité de minime étendue, qui est pleine d'eau. Ce bassin, a la propriété de guérir toutes les maladies.

F. — INÉPUISABILITÉ DE LA FONTAINE SACRÉE

Le surnaturel, se rencontre, ici, comme dans les autres catégories de fontaines : c'est ainsi, par exemple, que dans le tombeau des saints Abdon et Sennen, la minime vasque qu'on y voit, est inépuisable le 30 juillet, quelque nombreux que soient les pèlerins. La légende raconte : que le pèlerin qui apporta ces reliques, les avait dissimulés dans une barrique d'eau, pour échapper au danger d'être dévalisé ; et qu'en arrivant dans l'église, il laissa écouler cette eau, qui s'est colligée dans un trou du rocher, transformé désormais en bénitier inépuisable.

A Ayzac, dans les Hautes-Pyrénées, on va en pèlerinage dans la grotte d'Ouzano, où se trouve un bénitier naturel qui, malgré ses dimensions exigües, est inépuisable, au dire des dévôts de la localité.

A Alise, dans la Côte-d'Or, il y a, dans un ancien couvent des Cordeliers, une fontaine miraculeuse, qui est inépuisable, au dire de la légende, quelque soit le nombre des pèlerins qui viennent y puiser. Cette fontaine, a la propriété de conserver la santé des dévôts qui viennent lui rendre hommage ; et, au besoin, guérit leurs maladies déjà déclarées.

Ce fait de l'inépuisabilité de la fontaine, se rencontre, d'ailleurs, en mille endroits différents : à la Sainte-Baume, de Provence, par exemple, et provient de l'antiquité, car près d'Hermioné, il y avait déjà une fon-

taino sacrée, qui était inépuisable (PAUSAN. liv. II, ch. XXXV),

Dans quelques cas, on voit venir se joindre à la croyance fondamentale : de la guérison donnée par la fontaine, la pensée dont nous avons parlé précédemment, à propos de femmes stériles, qui vont à Sampigny (Voir t. I^{er}, p. 523, le passage à travers l'arbre). Je veux parler du vestige du culte des forces de la nature, qui consiste : à faire passer le patient par un endroit rétréci, ou à le placer dans un lieu déterminé : le passage à travers un trou d'arbre fendu, le taurobole, etc., etc. Ainsi, par exemple, qu'à Ivry-sur-Seine, on va en pèlerinage à la chapelle de Saint-Frambourg, pour y guérir de diverses maladies; les sourds placent leur tête dans une niche, les autres touchent le saint, ou boivent un peu d'eau de la citerne, dans laquelle le saint se cacha. Cette eau est emportée, aussi, pour faire des miracles à distance.

G. — PRÉDICTION DE L'AVENIR

Au pèlerinage, fait en vue de la guérison d'une maladie, se joint quelquefois le désir de savoir le pronostic que l'on doit en tirer. Dans le département de la Charente, lorsqu'on veut découvrir à quel saint il faut s'adresser pour guérir, on coupe un lambeau d'étoffe, en plusieurs morceaux égaux; et on jette ces fragments dans un vase, en prononçant, pour chacun, un nom de saint. On remarque, quel est le morceau qui est

arrivé le premier au fond, et c'est celui qui indique le saint qu'on doit invoquer.

En Bretagne, la mère d'un enfant malade jette un voile blanc dans une fontaine; et, si le voile surnage, elle compte que l'enfant guérira; la même chose se fait avec une chemise, pour savoir si la personne qui la portait vivrait ou non.

Dans une église d'Athènes, qui a succédé à un temple païen, on va, de nos jours encore, consulter la divinité, sur l'issue de certaines maladies. Pour cela, on colle un cheveu du malade avec de la cire, par ses deux extrémités, sur une colonne disposée *ad hoc*. Si le cheveu reste collé, il y a lieu d'avoir bien peu d'espoir; si une seule extrémité du cheveu reste fixée à la cire, la maladie sera longue; et enfin, si le cheveu tombe rapidement, on peut être assuré de la guérison prochaine.

Ce n'est pas seulement pour guérir les maladies qu'on va en pèlerinage à certaines fontaines, mais c'est aussi pour se garantir, ou pour garantir ceux qu'on aime, des influences funestes, des sorts jetés ou qu'on pourrait subir. En Bretagne, on va volontiers tremper les enfants dans la fontaine de Saint-Candide, près de Staer, dans le Finistère, pour les délivrer des sorts qui leur ont été jetés, ou les garantir de ces sorts pour l'avenir. La mère examine avec soin, au moment de l'immersion, les mouvements de son enfant, car s'il étend les pieds, c'est une preuve favorable, tandis que s'il les retire, il y a grandement à craindre qu'il ne meure prochainement.

II. — EX-VOTOS ET OFFRANDES

Parfois, le pèlerinage doit être accompagné de certaines pratiques spéciales, pour que le résultat soit tel que le désire le dévot. A Chailly, en Belot, dans la Seine-et-Marne, il y a la fontaine de Saint-Médard, où l'on va en pèlerinage, pour obtenir la guérison de diverses maladies. Près de la fontaine, il y a un arbre, auquel on suspend des chiffons, en guise d'*ex-voto*, quand on demande quelque chose à la divinité.

A Arly, dans le département de l'Oise, il y a un bois, dans lequel se trouve la fontaine de Saint-Blaise. On va à cette fontaine, en pèlerinage, depuis les temps les plus reculés; et on trempe dans l'eau de cette fontaine un fil rouge, qu'on se met autour du cou; dévotion qui garantit des maux de gorge, qu'on pourrait avoir dans l'avenir, dit la croyance populaire.

A Bayeul-le-Sac, près de Beauvais, on va en pèlerinage près d'une fontaine miraculeuse, pour y guérir de diverses maladies, et notamment de la fièvre. Pour que leurs vœux soient exaucés, les pèlerins vont tremper des fils dans la fontaine; et ensuite vont attacher, avec ces fils, des branches des arbres voisins, ou bien vont attacher avec eux, aux branches d'arbres, de petits rameaux feuillus. Lorsque ces fils sont détruits, par le progrès du temps et de l'humidité, le patient est guéri.

A Châtelaudren, il y a une statue de la Vierge-de-

Charte, qui est placée au-dessus d'une fontaine, dans laquelle on vient jeter des épingles, pour guérir les maux d'yeux (*R. d. t. 1850, p. 83*).

Nous devons nous arrêter un instant sur la coutume de faire des offrandes aux fontaines.

A la fontaine de Saint-Julien, près de Bayeux, on va, de nos jours encore, en pèlerinage, pour demander les faveurs les plus diverses; et bien des gens y laissent des offrandes.

A la fontaine de Saint-Nicolas, de la Chesnaye, on dépose, dans le but de voir réaliser les désirs que l'on a, des pièces de monnaies trouées.

A Morlaix, et dans toute la Bretagne, les jeunes filles vont jeter des épingles dans certaines fontaines, pour se marier; et les femmes infécondes, vont y faire des offrandes, pour avoir des enfants.

A la fontaine de Massaneix, dans le Périgord, les ménagères qui veulent avoir une couvée heureuse, vont déposer un œuf, sur le bord du bassin.

Dans les Pyrénées, on fait les offrandes les plus diverses aux fontaines: des étoffes, des pièces de monnaie, divers objets à usage, etc., etc.

Dans quelques pays, la fontaine a des propriétés multiples. C'est ainsi, par exemple, qu'à Houdainville, en Picardie, on va, dévotieusement, à la chapelle Saint-Antoine, et à la fontaine qui l'avoisine, porter une offrande au saint, pour guérir de la fièvre; et aussi pour retrouver les objets perdus.

Les grecs, de nos jours, vont encore en pèlerinage vers les fontaines, à certains jours de l'année; ils boivent

de leur eau, avec la persuasion qu'ils en retireraient une guérison, ou une assurance contre une maladie future. Enfin, ils déposent, sur les arbres ou les rochers du voisinage, des morceaux d'étoffe qui sont, en somme, de véritables *ex-voto*, des hommages pieux à la divinité locale.

En Egypte, le 21 septembre, jour de la fête de la Sainte-Croix, qui est précisément le moment où le Nil commence à décroître, les prêtres coptes, font une cérémonie religieuse, pendant laquelle ils jettent une croix de bois dans le fleuve (Abbé FONTEN. *Mém. Acad. Inscr.* t. XII, p. 31).

Acerbi, dans son voyage au Cap-Nord, raconte : qu'au dix-septième siècle, il a vu les lapons faire offrande, aux étangs, du foin et du sang des victimes qu'ils allaient immoler sur leurs bords.

Le voyageur Pallas, dit : que les kalmouks allaient, de son temps, sur la montagne de Bogdo, près du Volga ; et jetaient, dans un lac, en forme de gouffre, des pièces d'argent et des objets divers, en même temps qu'ils recitaient des prières.

Les pèlerins japonais vont jeter, dans le lac sacré de Fakoué, des morceaux de papier, sur lesquels des prières sont écrites ; et ils sont persuadés qu'ils soulagent, ainsi, les âmes des enfants morts avant l'âge de sept ans.

Bruce, dans son voyage aux sources du Nil, a vu les habitants du Soudan avoir un culte très respecté pour le Nil, qu'ils considéraient comme : un dieu puissant et sauveur du monde.

Dans l'Inde, le culte des fontaines, des fleuves et de la mer est encore très vivace de nos jours; et les dévots apportent des offrandes les plus diverses pour l'accomplissement de leurs vœux; certains dévots, se donnent, eux-mêmes, en offrande; et se noient dans le Gange, par exemple, pour aller plus directement au séjour des bienheureux.

Dans l'Inde, l'eau des fontaines et des fleuves sacrés, s'exporte, comme dans nos pays d'Europe. Les habitants éloignés du Gange, vont, quelquefois, dans un but de piété, chercher un peu de cette eau, à des distances vraiment énormes. Texeu (*Relation d'une ambassade au Thibet*, t. 1, p. 81), dit avoir vu des pèlerins gravir les montagnes de Boutar, et traverser une partie du Thibet, portant, sur leurs épaules, des vases remplis d'eau du Gange.

Nous voyons, à propos de ces pèlerinages de ces indiens, apparaître dans l'Extrême-Orient, une légende qui a cours dans l'Occident, enclâssée dans un autre cadre. Un pauvre indien, très dévot, n'avait ni les moyens ni la force de faire ce pèlerinage, car il habitait Dèpal-Dal, qui est très éloigné du fleuve. Il implora un santou de son pays, qui lui dit : « Le jour où le pèlerinage de la localité partira, viens me voir. Ce qui était dit fut fait; et voilà que le santou se mettant en prières, le vieux dévot s'endormit; il ne s'éveilla qu'au retour des pèlerins. Tout le monde l'avait vu aller au Gange, bien qu'il eût dormi sous un arbre, pendant tout le temps.

J'ai rapporté, ailleurs, des légendes empruntées à la

vie de saint Honorat, en Provence, à celle de Sidi-Brahim (Ihobrin), en Algérie (*Légendes de la Provence*, p. 393), qui relatent ce même fait : du sommeil miraculeux, pendant lequel le pèlerin remplit ses devoirs de piété.

Cette coutume de faire des offrandes aux fontaines, remonte, on le sait, à la plus haute antiquité. Les habitants de Toulouse jetaient, dans leur lac sacré, les objets d'or et d'argent qu'ils avaient pris aux ennemis. — En Laconie, on allait jeter des morceaux de pâte dans une fontaine ; et quand ils allaient au fond, c'est que les dieux infernaux acceptaient l'offrande (PAUSANIAS).

Dans l'antiquité, on allait en pèlerinage au temple de Vénus, à Apluca, en Phénicie, pour demander des faveurs à la déesse. Zozyrne dit : que ce temple était entre Héliopolis et Biblos, par conséquent, sur le Liban. Proche du temple, il y avait un lac *en forme de citerne*. Toutes les fois que le pèlerinage était nombreux, on voyait des globes de feu dans l'air, pendant la nuit. Les pèlerins apportaient à la déesse : de l'or, de l'argent, des étoffes précieuses, et les jetaient dans le lac ; ce qui était agréable à la déesse allait au fond, ce qu'elle rebutait surnageait.

On sait que lorsque les teutons eurent écrasé l'armée romaine commandée par Cépion, ils jetèrent dans le Rhône, les dépouilles des vaincus.

Les fleuves et la mer sont encore, de nos jours, et ont surtout été, dans l'antiquité, l'objet du même culte que les fontaines ; et, à ce titre, recevaient des offrandes dans les circonstances importantes de la vie. Sur le

littoral de la Provence, comme d'ailleurs, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Turquie, etc., on va bénir la mer à certains moments de l'année. La cérémonie du Guet de Saint-Lazare, à Marseille; de la procession de la Fête-Dieu, à Marseille et à Toulon, en sont la preuve certaine.

Pendant de longs siècles, le doge de Venise alla, à une date déterminée, jeter un anneau d'or dans la mer, en grande pompe, ce qui n'est, en réalité, qu'un vestige du culte de cet élément.

Les négres de la Côte-d'Ivoire et de tout le littoral africain, les américains, les indiens, les cochinchinois, les chinois, les japonais font ou ont fait des offrandes à la mer.

En Grèce, dans l'antiquité, Alexandre, Alcibiade, Nicias, Somaehus, firent des libations à la mer. Nous savons que Xercès fit, tour-à-tour, des offrandes et des sévices à la mer pour la remercier ou la punir. Mithridate fit jeter des charriots attelés de quatre chevaux dans la mer en guise d'offrandes. — Avant de s'embarquer avec les argonautes, Jason fit des sacrifices à la mer. — Les anciens faisaient, d'ailleurs, à chaque instant, des offrandes à la mer, pour calmer les tempêtes; et c'est, assurément, la preuve la plus convaincante qu'on puisse donner du culte dont elle a été l'objet, comme les fleuves et les fontaines.

I. — ORIGINE MIRACULEUSE DES FONTAINES

Les fontaines auxquelles on attribue une origine miraculeuse sont vraiment innombrables. La légende a fait intervenir, pour elles, les puissances les plus diverses, et souvent les plus opposées. Ici, c'est un roi qui a réellement existé ; là, c'est un géant fabuleux ; plus loin, c'est un saint, c'est la Vierge, c'est Dieu, c'est le diable même ; en un mot, toutes les variétés du surnaturel ont été mises à contribution.

Près de Carcassonne, il y a une fontaine qu'on croyait miraculeuse, jadis, et que la légende affirme : être sortie du rocher, sous un coup d'épée donné par Charlemagne, un jour que son armée était menacée de mourir de soif (FEDÉ. *Hist. Carcass.* p. 53). — A Roumegoux, dans le Cantal, il y a la fontaine de Saint-Giraud, qui est d'origine miraculeuse, au dire de la légende, et qui est due à Roland. — A peu de distance de Fossé, dans les Ardennes, il y a une chapelle dédiée à saint Maine, près de laquelle il y a une fontaine. La légende dit : que Charlemagne, voyant son armée sur le point de mourir de soif et de faim, frappa la terre de son épée et fit jaillir la fontaine ; tandis, qu'en même temps, une pluie abondante de manne venait rassasier les soldats (MEYRAC. p. 54).

Dans la vallée de la Semoy, près du hameau des Bulles (Luxembourg), il y a la fontaine de Saint-Thibaut, que le saint fit jaillir du rocher, en le frappant de la main. — Près de Clichy-en-l'Aulnois, dans la

Seine-et-Oise, il y a une chapelle de Notre-Dame-dés-Anges, où l'on va en pèlerinage, pour guérir diverses maladies et notamment la fièvre. Cette chapelle est voisine d'une fontaine, qui jaillit miraculeusement, dit la légende, pour désaltérer trois marchands que des voleurs avaient dépouillé et attaché aux arbres de la forêt, mais que la Sainte-Vierge délivra.

Un jour, que l'évêque Arédius allait en pèlerinage, au tombeau de saint Julien, il fut obligé de passer la nuit dans un endroit aride et sans eau. Mais, se prosternant et demandant de l'eau à Dieu, il prit son bâton, l'enfonça dans la terre; et, après l'avoir tourné trois fois en rond, il le retira, faisant jaillir aussitôt une source qui, depuis, a servi à abreuver de nombreux troupeaux (GREGOIRE DE TOURS. t. II. p. 204).

Pendant que le frère du roi Alphonse combattait les maures, son armée fut, un jour, privée d'eau; et un saint père mineur, après avoir invoqué Dieu, prit une pelle; et, en l'enfonçant dans la terre, en fit jaillir une source vive (*Mart. Rom.* 16 janvier).

Pendant sa transportation de Tarse à Ancyre, saint Clément sauva la vie à ses bourreaux, en faisant jaillir une source dans le désert (*Mart. Rom.* 23 janvier).

Saint Julien, du Mans, voyant que les habitants de cette ville manquaient d'eau, fit jaillir une source vive, qui coule, encore aujourd'hui, sur le boulevard de la Vieille-Porte, et qui guérit les maladies des yeux (*Mart. Rom.* 27 janvier).

Lorsque saint Paul-de-Léon fit bâtir son monastère, dans l'île de Batz, il manquait d'eau; et, fichant son

bâton en terre, il fit jaillir, aussitôt, une abondante source (*Martyr Rom.* 19 mars).

Saint Patrice, d'Irlande, passant dans un endroit qui manquait d'eau, enfonça son bâton dans la terre, et fit, ainsi, le puits de Saint-Patrice, que l'on voit encore de nos jours (*Martyr Rom.* 17 mars).

Saint Edouard, d'Angleterre, ayant été tué par sa marâtre, fut enterré dans un lieu ignoré, que Dieu révéla, en faisant sourdre, tout-à-coup, une fontaine, qu'on appelle : la fontaine de Saint-Edouard (*Mart. Rom.* 18 mars).

Saint Cuthbert, de Durham, s'étant bâti un oratoire dans la petite île de Garne, qui manquait d'eau, fit sourdre une source, pour désaltérer ceux qui venaient le visiter (*Mart. Rom.* 20 mars).

Le monastère de saint Benoît, étant bâti dans un lieu très aride, les moines avaient besoin d'aller très loin chercher leur eau ; mais le saint homme se mit à prier, et fit aussitôt couler une source, d'un rocher voisin (*Martyr Rom.* 21 mars).

Saint Rieul, évêque de Senlis, fit, un jour, sourdre une fontaine, par l'effort de ses prières, dans un terrain absolument aride jusque là (*Martyr Rom.* 30 mars).

La ville de Messine, manquant d'eau, saint François-de-Paule, indiqua, aux habitants, un endroit où, en creusant un puits, ils en trouveraient ; ils se mirent à l'œuvre ; mais ils trouvèrent une pierre que trente hommes ne pouvaient remuer ; le saint, prévenu du contre-temps, vint au puits, prit cette pierre avec la

main ; et, l'ayant retirée, l'eau douce apparut, aussitôt (*Mart. Rom.* 2 avril).

Saint François-de-Paule, ayant besoin d'eau, et les alentours de son couvent étant arides, il monta sur la montagne voisine ; et, ayant avisé une source, il y trempa son bâton ; puis, revenant sur ses pas, en laissant traîner son bâton par terre, il arriva : que la source le suivit docilement, jusqu'au point désiré par lui (*Martyr. Rom.* 2 avril).

L'eau manquant dans le monastère que faisait construire saint François-de-Paule, il frappa la terre de son bâton, à trois reprises ; et fit jaillir, aussitôt, trois fontaines (*Mart. Rom.* 2 avril).

Sainte Agnès ayant été envoyée par les médecins aux eaux de *Ciamiano*, fit jaillir une source nouvelle, en frappant le rocher de sa main (*Mart. Rom.* 19 avril).

Saint Anselme, passant à Saint-Clovis, dans la province de Capoue, à travers un champ très aride, frappa du pied ; et fit jaillir une source, qu'on appelle, depuis : le puits de l'évêque de Cantorbéry (*Mar. Rom.* 21 avril).

Sainte Berthe d'Avenay, ayant fait construire une abbaye, s'aperçut qu'elle manquait d'eau ; une vision lui suggéra d'acheter un champ voisin, où, par ses prières, il jaillit une fontaine. Mais, comme l'eau coulait dans une direction défectueuse, la sainte prit une houssine, et traça, sur la terre, une ligne, qu'elle suivit aussitôt, pour venir à l'endroit désiré (*Mart. Rom.* 1^{er} mai).

Saint Servais, passant dans les environs de la ville de Worms, dans un endroit aride, eut soif ; il planta

sa croix en terre ; et il jaillit, aussitôt, une fontaine qui coule depuis lors (*Mart. Rom.* 13 mai).

Au moment où les reliques de sainte Restitue furent portées à Artecy, une source surgit miraculeusement sur son passage, dans les environs de la Fère (*Mart. Rom.* 17 mai).

Saint Lenfroy, d'Evreux, fit sourdre, à diverses reprises, des fontaines dans des lieux arides (*Mart. Rom.* 21 juin).

Saint Pierre, manquant d'eau pour baptiser saint Proesse et saint Martinien, fit le signe de la croix sur un rocher ; et il en sortit, aussitôt, une fontaine (*Mart. Rom.* 2 juillet).

Saint Thibault-de-Marly, n'ayant pas d'eau dans son monastère, invoqua Dieu, et fit sourdre une source miraculeuse, qui guérit la fièvre (*Mart. Rom.* 8 juillet).

Saint Jacques-de-Nisibe, passant près d'un village, vit des femmes qui se baignaient toutes nues dans une fontaine ; il en fut choqué et les maudit ; ce qui fit tarir aussitôt la fontaine, et blanchir les cheveux des impudiques. Ces femmes se repentirent aussitôt ; et le saint fit couler l'eau et noircir les cheveux, de nouveau (*Mart. Rom.* 15 juillet).

Pendant une sécheresse considérable, on invoqua saint Mémme, dans les environs de Châlons-sur-Marne, et il sortit, de son cercueil, une source abondante (*Mart. Rom.* 5 août).

Saint Philippe-de-Florence, étant dans un endroit aride, frappa le rocher de son bâton ; et en fit sortir

des fontaines qui alimentent, depuis, les bains de Saint-Philippe (*Mart. Rom.* 23 août).

Saint Philippe-de-Florence, allait prier dans une grotte d'où sortit, après sa mort, une fontaine qui porte son nom (*Mart. Rom.* 93 ans).

Saint Caprais, demandant à Dieu de faire un miracle, pour lui révéler ses ordres, frappa un rocher avec la main, et en fit sortir une fontaine (*Vie de sainte Foy, vierge et martyre*, 6 octobre).

A Saint-Etienne, en Calabre, une fontaine se mit à couler, près de l'endroit où fut déposé le corps de saint Bruno, patriarche des Chartreux (*Mart. Rom.* 6 octobre).

Saint Gumar-de-Belgique, voyant des ouvriers altérés, enfonça son bâton dans la terre, et en fit jaillir une fontaine (*Mart. Rom.* 11 octobre).

Lorsque saint Agripan, évêque du Puy, en Velay, fut décapité, sa tête roula jusqu'au pied de la montagne ; et il jaillit une fontaine, à l'endroit où elle s'arrêta (*Mart. Rom.* 15 octobre).

Le pape saint Clément ayant été banni par Trajan, dans un lieu aride, où ses compagnons souffraient de la soif, vit un agneau qui lui indiqua, du pied, un endroit où il fit creuser ; et d'où il sortit une fontaine.

Saint Colomban, commandant à un de ses moines de prendre de l'eau dans un endroit aride, celui-ci frappa le rocher, et il en jaillit aussitôt une source.

Lorsque saint Paul fut décapité, sa tête rebondit trois fois sur la terre ; et il sortit, aussitôt, trois fontaines de ces endroits (LARAT, t. VIII. p. 43).

Près de la prison de Saint-Pierre, à Rome, il y a une fontaine qui sortit du rocher, à la prière de l'apôtre qui voulait baptiser les prosélytes qu'il faisait (Misson. t. II. p. 234).

A Casse, en Sicile, il y a une pierre sur laquelle étaient assis les apôtres, le jour où Jésus-Christ leur lava les pieds. Le Vendredi-Saint, il y a une source qui apparaît près de cette pierre ; elle guérit diverses maladies.

Les sauteurs musulmans ont le même pouvoir que les saints chrétiens pour les dévots algériens.

Sidi-Mohamed-Ben-Aïssa, voyant que l'eau manquait, dans l'endroit où ses disciples voulaient établir leurs gourbis, frappa un olivier de son bâton et en fit sortir une source (*Alg. trad.* t. I. p. 141).

Sidi-Hamed-el-Kebir fit, comme saint François-de-Paule et sainte Berthe d'Avenay, changer le cours d'une rivière, tarir ou naître des fontaines à son gré, dans les environs de Médéah, en Algérie (TRUMLET. p. 201, 202, 203, 210, 225, 227).

Sidi-Mohamed-Ben-Aliya, voyageant dans le Sahara, avec ses compagnons qui avaient terriblement soif, frappa le sol de son bâton, et en fit jaillir une source vive (*Alg. Trad.* p. 109).

Sidi-Ben-Chakour, fendit la montagne d'un coup de hache, et en fit sortir la source de la Chiffa (*Alg. trad.*, t. I. p. 116).

La crédulité qui nous occupe ici, remonte à la plus haute antiquité ; et se rencontre dans les contrées les plus diverses, car la croyance à l'origine miraculeuse

des sources, fut aussi vivace chez les peuples sémitiques, que chez les aryens. Agar, ne dut-elle pas la vie, et celle de son fils Ismaël, à la source miraculeuse que l'ange fit jaillir d'un coup d'aile, dans le désert, lorsqu'elle fut renvoyée par Abraham (*Fontaine de Zem-Zem*).

Moïse, ne fit-il pas sortir l'eau d'un rocher, pendant qu'il conduisait les Hébreux vers la terre promise, où il ne put entrer lui-même, dit la légende (*Exode 17*), parce que : doutant de la puissance que Dieu lui avait confiée, il frappa plusieurs fois le rocher de sa verge, au lieu de se contenter d'un coup. A Rama, en Palestine, on va visiter une chapelle, qui a été élevée près de la source qui jaillit, miraculeusement, pour désaltérer la Sainte-Famille, pendant sa fuite en Egypte.

Samson, après avoir tué les philistins avec la mâchoire d'âne, dont il s'était fait une arme, avait tellement soif, qu'il invoqua le Seigneur, pour ne pas mourir faute d'eau. L'Eternel fendit, aussitôt, une des grosses dents de cette mâchoire; et il en sortit une source, où Samson se désaltéra (*Juges. ch. xvi. § 19*).

Près du village de Jéricho, en Palestine, il y a une source, dont l'eau était mauvaise; et qui devint tout-à-coup bonne, par la vertu des prières d'Elisée (*DELLA VALLE. t. II. p. 75*).

A Thèbes, en Grèce, il y avait une fontaine appelée le pied de Cadmus. La légende racontait : que le héros cherchant de l'eau, au moment de bâtir la ville, avait enfoncé son pied dans le limon de la plaine; et qu'il en était sorti une fontaine.

A Athènes, il y avait près du temple de Minerve, le

puits d'eau salée que Neptune avait creusé d'un coup de son trident. — Entre Pyles et Cyparisse, en Messénie, il y avait une fontaine, que Bacchus avait fait sortir de la terre, en la frappant avec son Thyrsé (PAUSAN. *Mess.* t. II. p. 304).

Pégase, en frappant la terre de son pied, fit jaillir la source d'Hippocrène.

Atalante, revenant de la chasse, out soif; et, frappant un rocher de son javelot, fit jaillir une source près du port de Cyphante, en Laconie (PAUSAN. *Lacon.* t. II. p. 120).

Hercule, ayant soif, se mit à fouir la terre, et fit naître le Scamandre.

Les compagnons d'Orphée, menacés de mourir de soif, trouvèrent une fontaine qu'Hercule avait fait jaillir, en frappant la terre avec son pied (*Apollon.* liv. IV).

Les argonautes, étaient menacés de mourir de soif, sur la montagne de Dydime, quand la mère des dieux fit jaillir, à leur intention, une fontaine, dans un endroit sec, où il n'y avait jamais eu d'eau (*Apollonius, Orphée et Argonaut.*).

Bacchus et les femmes de son siècle faisaient sortir l'eau des rochers, en les frappant avec le thyrsé (PAUSAN. *Phocède.* liv. IV, à la fin).

Un jour, Hercine jouant avec Proserpine, dans le bois de Trophonius, près de Lébadée, en Béotie, laissa échapper une oie, qui alla se cacher dans une grotte, sous une grosse pierre. Proserpine alla l'attrapper; et en la retirant de dessous la pierre, elle vit sortir une

source, qui forma le fleuve appelé, dès lors, Hercino, pour rappeler cette aventure (PAUSAN. liv. IX. ch. XXXIX).

Près de la maison d'Hippolyte, à Trézène, il y avait une fontaine sacrée, dite « fontaine d'Hercule, parce que la tradition disait : que le héros l'avait découverte miraculeusement (PAUSAN. liv. II. ch. XXXII).

Derrière le temple de Vénus, à Corinthe, il y avait une fontaine sacrée, dont l'origine était due, d'après la tradition, au miracle suivant : « Jupiter ayant envoyé Égine ; son père, le fleuve Asopé, qui la cherchait, demanda à Sisyphe, de lui révéler ce qu'était devenue sa fille ; celui-ci n'avait voulu parler, qu'à la condition : qu'Asopé lui fournirait de l'eau pour la citadelle qu'il venait de faire bâtir ; et, c'était à cette occasion, que la fontaine avait commencé à couler (PAUSAN. *Corinthe*, chap. v).

La légende grecque disait : qu'un jeune homme, nommé Buphagus, avait voulu séduire Diane ; et avait été transformé par la déesse, en source, qui avait donné naissance au fleuve Buphagus (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXVII). La fontaine d'Aréthuse, le fleuve Alphée, etc., etc., et autres sources provenaient, pour les dévots grecs, de métamorphoses miraculeuses.

La fontaine de Popé, sur la côte de Syrie, était restée rouge, parce qu'elle avait été teinte par le sang du monstre que tua Persée (PAUSAN. liv. IV, chap. 35).

Les eaux du fleuve Anigrus devaient leur odeur sulfureuse au venin de l'Hydre qu'Hercule avait mis sur ses flèches et qui fut répandu dans cette eau lorsque

le centaure Chiron ou Polenor, blessé par le héros, alla s'y laver (PAUSAN. liv. v, chap. v).

Près de Patra, en Achaise, il y avait la fontaine d'Argyre, qui était sacrée; et avait la légende suivante : « Un berger, du nom de Solimnus, plut tellement à la nymphe Argyre, que tous les jours elle sortait de la mer pour venir le trouver. Mais, peu à peu, Argyre trouvant que Solimnus lui plaisait moins, cessa de venir; de sorte que le malheureux mourut de chagrin. Vénus le transforma en fleuve et lui fit perdre le souvenir d'Argyre; ce qui fit que, désormais, les amants malheureux vinrent se baigner dans cette fontaine pour oublier leurs chagrins (PAUSAN. liv. vii, ch. xviii).

Les mêmes crédulités se rencontrent : dans l'Inde et dans l'Extrême-Orient. Sur le mont Dayabeus, dans le pays d'Assam, Siva donnant un coup de trident a fait jaillir la source du lac de Nilkiat, qui donna naissance à la rivière Trisouli.

Sur les flancs de la montagne de Sitakoand, au nord de Dgitagong (Assam), il y a une source bitumeuse, qui a jailli, aussi, sous le coup du trident de Siva; et qui est un but de pèlerinage.

Karyapa, héros légendaire hindou, ouvrit, d'un coup de trident, un écoulement aux eaux de la vallée de Kashmyr, à travers le mont Baramiaulst.

Dans l'Amérique Centrale, le plateau de Bogota, était jadis couvert par l'eau, qui s'est écoulée par deux défilés; celui de Tequendama est dû, d'après la légende, à Botihira qui, d'un coup de trident, ouvrit le rocher,

pour faire écouler les eaux, dont sa femme (le mauvais esprit) avait rempli la contrée.

Bref, on voit que dans les mythologies grecque et romaine, nous trouvons cent exemples pour un, de cette origine miraculeuse des sources et des cours d'eau.

J. — VOISINAGE DE LA FONTAINE ET DU SANCTUAIRE

Un fait frappe, quand on étudie les détails des cérémonies et des crédulités qui se rattachent aux fontaines, dans l'esprit du populaire de notre époque. C'est que dans une infinité de cas, la fontaine est tellement voisine d'une chapelle, lorsqu'elle n'est pas dans la chapelle elle-même, qu'on est porté à croire fermement : que les deux ont une relation absolument étroite, sont, en d'autres termes, les deux éléments d'un tout contingent. Citons, entre des milliers et des milliers, les exemples suivants : A Losneven, dans le Finistère, il y a une fontaine sacrée, à côté d'une chapelle où les pèlerins vont faire leurs dévotions. A Orgeval, dans la Seine-et-Oise, la chapelle où l'on va en pèlerinage, pour guérir diverses maladies, a été bâtie près d'une fontaine miraculeuse.

A Lectoure, dans le Gers, il y a un ancien temple de Diane, qui est devenu une chapelle de la Vierge ; et auprès de l'édicule se trouve une fontaine, où les pèlerins vont faire leurs dévotions.

Le patron de Cimiez, près de Nice, est saint Pons, dont le nom est une corruption de fons (fontaine). L'endroit est, d'ailleurs, charmant, et arrosé de délicieuses fontaines, qui portent encore les traces d'un culte antérieur au christianisme (MILLIN, t. II, p. 128).

A Chosacè, en Piémont, il y a une Vierge appelée : *Santa-Maria-ad-Fontes*, parce que l'image a été trouvée près d'une fontaine, dit la légende (MILLIN, t. II, p. 52).

A Abrecourt, dans la Seine-et-Oise, il y a, aussi, une fontaine miraculeuse près de la chapelle.

A Agen, le tombeau de saint Vincent, qui est l'objet d'une grande dévotion, se trouve placé près d'une fontaine. L'église des Saintes-Maries de la Camargue, à l'embouchure du Rhône, a été construite près d'une source d'eau douce.

Le culte des fontaines se retrouve dans les religions les plus diverses. — Dans le voisinage de Bénarès, dans l'Inde, les pèlerins, bouddhistes et mahométans, vont faire leurs dévotions près de l'étang de *Batchas-Molchan*, où se trouve l'empreinte du pied de Mahomet ou de Bouddha ; et il s'y fait des miracles, comme dans les pèlerinages chrétiens.

A Ithabad, près de Hispahan, les dévots musulmans allaient auprès d'un fakir habitant près d'une fontaine, qui les guérissait, absolument comme les pèlerins chrétiens, auprès de saint Aquifère dont l'hagiographie catholique nous raconte les miracles.

La maison de Zaccharie, en Palestine, où les chrétiens comme les musulmans vont dévotieusement, se trouve

près de la fontaine Nephthoul (eau de l'ouverture) et dans une localité qu'on appelle : l'Aïn-Charm (aïn, fontaine). Près du temple de Jérusalem se trouve la fontaine de Marie (aïn Mariam) à laquelle se rattache, naturellement, une légende touchant la mère de Dieu ; et qui est l'objet d'une visite pieuse des pèlerins chrétiens ou musulmans. Les mexicains d'avant la conquête avaient le culte des eaux, car on parle d'un cacique, qui faisait, chaque année, de riches offrandes à l'étang de Guatavita.

L'antiquité des cérémonies, qu'on fait de nos jours, encore, auprès de diverses fontaines, ne saurait être contestée, car nous en trouvons des exemples innombrables. A Artins, dans le Loir-et-Cher, il y a une chapelle qui a succédé à un temple de Jupiter. A Alermo, près de Trapani, en Sicile, il y a une chapelle de la Vierge, dans les environs du village, près de laquelle est une fontaine, où les pèlerins chrétiens ont succédé aux sarrasins ; et où, les uns comme les autres, assurent qu'il s'est souvent produit des miracles éclatants. A Aricia, près de Rome, il y avait jadis, dans un bois consacré à Diane, la fameuse fontaine d'Egérie, où Numa allait s'inspirer. Avec le temps, l'exhaussement des terres a comblé cette fontaine. Et le temple, construit primitivement en l'honneur de Diane, a passé sous l'invocation de la Vierge Marie, sans que le pèlerinage, qui avait une grande réputation, déjà, au temps des païens, ait perdu de son importance pour les dévots chrétiens.

A Artemira, il y avait, jadis, un sanctuaire consacré à

Apollon, et où les pèlerins affluaient. Il y a, aujourd'hui, une chapelle ; et le concours des dévots chrétiens y est aussi grand que celui des païens de l'antiquité.

A Bassa, en Grèce, les païens allaient, jadis, en pèlerinage, dans un bois, où se trouvaient des fontaines sacrées, auprès desquelles les chrétiens vont encore implorer la divinité de nos jours.

Les grecs, de nos jours, vont à la fontaine d'Epidaure, qui était consacrée à Esculape, dans l'antiquité ; et ils y demandent à la divinité des indications et des prophéties, au sujet de leurs maladies. — A Daphné, en Grèce, il y avait, jadis, un temple d'Apollon très renommé ; et il s'y trouve, aujourd'hui, le monastère de Saint-Benoît, qui est le but d'un pèlerinage très suivi.

A Ardébila, en Perse, les mahométans viennent, en pèlerinage, à une fontaine sacrée, près de laquelle on a construit une mosquée ; et la crédulité publico affirme qu'il s'y produit des guérisons miraculeuses.

K. — CÉRÉMONIES QUI SE FONT AUX FONTAINES

Par ailleurs, quand on regarde de près les cérémonies qui se font auprès des fontaines, on saisit des vestiges indéniables d'un culte religieux, antérieur au christianisme.

A Donremy, il y a un arbre qu'on appelle : l'arbre des fées ; et, auprès duquel, il y a une source, où, chaque printemps, les garçons et les filles, viennent faire fête. On décore la fontaine de feuillage et de fleurs, on danse

après d'elle ; et cette cérémonie a pour effet : de faire trouver un mari aux jeunes filles. A Biville, en Normandie, les dévots vont en pèlerinage au tombeau du bienheureux Thomas, pour y guérir de diverses maladies, en buvant de l'eau à la fontaine sacrée qui l'avoisine. Or, il a été assuré par les archéologues, que ce tombeau est sur l'emplacement, même, d'un monument païen ; de sorte que le pèlerinage chrétien n'est, en somme, que la continuation d'une pratique religieuse antérieure.

Dans le Périgord, il y a un grand nombre de fontaines, où l'on va, à certaines époques de l'année, en pèlerinage : demi-pieux, demi-mondain.

Dans le canton de Schirmeck, dans les Vosges, la jeunesse va orner la fontaine de fleurs et de verdure, à certains moments. Après de l'une d'elles, on plante un jeune sapin, aux branches duquel, on suspend : des banderoles de papier de couleur, des fleurs artificielles, des coques d'œufs, et, même, des petits santons en plâtre ou en carton. Or, ne savons-nous pas, que, bien avant le christianisme, les romains pratiquaient la fête des Fontinales, le 13 octobre, en couronnant les puits de guirlandes de verdure ; et en jetant des couronnes de fleurs dans les fontaines.

A une certaine époque de l'année, en Lorraine, pendant tout le moyen-âge, on allait processionnellement, conduit par le clergé, le dimanche, dit des Fontaines, boire de l'eau d'une source.

Dans quelques communes des Ardennes, à Elan, Devonne, Donchery, Saint-Aignan, Aiglemont, Aubi-

gny, les jeunes filles nettoyaient, jadis, les fontaines du village, à un certain jour de l'année; et, le lendemain, les garçons les paraient de fleurs et de verdure (MEYRAC, p. 44).

A Bourg-Saint-Andéol, dans l'Ardèche, il y a, près de la fontaine de Tournes, une grotte, située entre deux gouffres, qui a été longtemps un but de pèlerinage. Au temps de la domination romaine, cette grotte était déjà un sanctuaire de Mithra; et l'autel de la chapelle actuelle, porte encore les sculptures d'un taurobole.

Dans la province de Fez, au Maroc, il y a un lieu sacré, qu'on appelle : *Aïn-el-Djenoun* (la fontaine des génies) où se trouvent les ruines d'un temple païen; et où les musulmans, de nos jours, continuent à aller en pèlerinage. Les hommes s'y rendent : pour faire œuvre pie, assurer leur entrée au Paradis, être exempts de maladies; les femmes y vont : pour avoir des enfants. Pendant les cérémonies qui ont lieu dans le jour, les deux sexes sont rigoureusement séparés; mais, pendant les fêtes de la nuit, il y a une promiscuité qui fait, qu'à un moment donné, l'obscurité permet les rencontres les plus hasardées.

Disons, encore, en parlant des divers attributs prêtés aux fontaines, par la crédulité publique, que, dans plus d'un cas, nous voyons venir se greffer, ici, l'idée du prodige, fait pour récompenser la piété ou punir l'impiété. C'est ainsi, par exemple, que sainte Geneviève guérit sa mère de la cécité, en lui faisant laver les yeux, avec de l'eau d'une fontaine, sur laquelle elle avait fait le signe de la croix.

Par contre, la fontaine de Notre-Dame-d'Arras est tellement susceptible, paraît-il, que la légende raconte, qu'au temps de la maladie des Ardents, un mauvais plaisant auquel on offrit un peu de l'eau miraculeuse, ayant dit irrévérencieusement : « Je préférerais un peu de vin », mourut dans d'affreuses souffrances, par la punition que lui infligea la Madone.

A Dueil, dans la Seine-et-Oise, les femmes ne vont pas laver, dans l'étang de Marchais, le 15 novembre, parce que c'est le jour où saint Eugène, patron de la localité, fut noyé dans cette pièce d'eau. Si elles avaient le malheur de souiller cette eau, ce jour-là ; non seulement elles seraient malades, mais encore elles courraient le risque de perdre : parents, époux, enfants, etc., etc.

Ces crédulités ne datent pas de l'époque actuelle, bien au contraire, nous savons que dans l'antiquité, elles étaient infiniment plus nombreuses. Citons, entre mille, qu'il y avait, près d'Egiès, en Laconie, un étang consacré à Neptune, dans lequel il était défendu de pêcher, parce que celui qui aurait eu l'impunité d'y prendre du poisson, eût été métamorphosé lui-même en poisson (PAUSANIAS. *Laconie*. t. II, p. 113).

Nous n'oublierons pas, en parlant des superstitions qui se rattachent aux fontaines, de dire : que lorsque la source a fait défaut, on a trouvé des succédanés de l'eau pour attirer les fidèles. A Amalfi, en Italie, le corps de saint André, secrète une huile, que l'on prétend venir de ses os ; et que les pèlerins achètent, pour s'en servir contre les maladies.

A Eischtaed, en Bavière, les reliques de sainte Walburge secrètent aussi une huile miraculeusement thérapeutique.

A Subiano (Etats romains), près de la grotte de Saint-Benoît, il y a une ronce sans épine, comme à Assise, pour saint François; et dont la légende que l'on sait frappe les dévots pèlerins d'admiration, parce qu'ils sont émerveillés du courage du saint, n'hésitant pas à se frotter dans un buisson épineux pour faire taire les élans de sa chair.

Signalons, en passant, parmi les dégradations et les atténuations de la donnée première, que, dans quelques cas, on n'a même plus eu besoin d'avoir une source, ou même un dérivatif du genre de ceux que nous venons de citer; et que la chapelle, c'est-à-dire le saint, Patron du lieu anthropomorphisé, a absorbé toute la crédulité.

Enfin, terminons en disant : que dans quelques cas l'idée d'un esprit malfaisant, du diable, etc., s'est substituée à celle de la divinité bienveillante et protectrice.

A Saint-Jean-de-Fos, dans l'Hérault, par exemple, il y a un puits qu'on appelle : le puits du Drac ou du Diable.

D'après tout ce que nous avons dit jusqu'ici, le lecteur à cent preuves pour une du caractère sacré des fontaines; et n'est plus étonné, j'espère, de voir que, dans une infinité d'endroits, le temple, la source et le puits sacrés semblent être deux termes d'un ensemble bien concret. Il en était de même dans l'antiquité, car nous savons; que les temples d'Esculape, près du Musée (PAUSAN. liv. VII, ch. XXVII); de Bacchus, à Mantinée (PAUS. liv. VIII, ch. VI); d'Apollon, entre Corinthe et Sycione

(PAUS. *Corinthe*, ch. III) ; d'Ino, entre Atyle et Thalama (PAUS. liv. III, ch. XXVI) ; d'Esculape, à Gythée (PAUS. liv. III, ch. XXI) ; de Junon, près de Mycènes (PAUS. liv. II, ch. XVII) ; d'Apollon, près de Thèbes (PAUS. liv. IX, ch. XXIV) ; de la mère des dieux, en Arcadie (PAUS. liv. VIII, ch. XXXIV), il y avait des fontaines sacrées, placées sous l'invocation de telle ou telle divinité ; et où l'on accomplissait telles ou telles cérémonies. De même, nous pourrions prouver l'exactitude de notre proposition, en citant vingt sources, auprès desquelles se trouve : un temple, un autel, un tombeau, un lieu consacré à une divinité, qui était l'objet d'un pèlerinage, le sujet d'une légende pieuse, etc., etc.

Enfin, pour en finir, ajoutons les citations suivantes, au hasard de la plume :

Hercule devint amoureux de Phillo, fille d'Alcimédon, qui, aussitôt après qu'elle eut accouché, la fit exposer sur une montagne, avec son enfant : Ecmagoras. Une fée, qui était près de là, apprit à un oiseau à contrefaire les cris de l'enfant nouveau-né ; et un jour qu'Hercule chassait dans les environs, il fut conduit par les cris de cet oiseau jusqu'à la fontaine de *Cissa* (de la pie), près de laquelle, il retrouva Phillo et son enfant, ce qui lui permit de les sauver (PAUSAN. liv. VIII, ch. XII).

Il y avait, en Arcadie, la fontaine Arné (des moutons) qui était sacrée, parce que : lorsque Rhéa eut accouché de Neptune, elle le coucha dans une bergerie, voisine de cet endroit (PAUSAN. liv. VIII, ch. VIII).

Un prêtre de Bacchus, nommé Corésus, s'éprit d'une jeune fille de Calydon, appelée Callirrhoe, mais elle

dédaigna sa passion, Corésus implora le dieu, qui envoya une maladie épidémique sur la population ; et un oracle annonça que la maladie ne cesserait, que lorsque Corésus aurait immolé Callirrhoe sur son autel. Mais, au moment où la jeune fille fut amenée comme une victime, Corésus oubliant son ressentiment, se tua lui-même ; Callirrhoe, honteuse d'avoir si mal payé l'amour qu'elle avait inspiré, alla se tuer sur le bord d'une fontaine, qui porta, depuis, le nom de : fontaine de Callirrhoe (PAUSAN. liv. VII, chap. XXI).

Près de la ville de Stymphale, on voyait un arbre qu'on appelait : le platane de Ménélas, au pied duquel était une fontaine, où se faisaient des solennités religieuses (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXIII).

A Mégalopolis, en Arcadie, il y avait un ruisseau, appelé : le Scolite, à la source duquel, il y avait une statue de Pan, qui était la divinité de la fontaine (PAUSAN. liv. VIII, ch. 30). Il y avait aussi une fontaine du nom : de Bathylle, qui était sacrée (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXXI).

La rivière de Carnion, avait, à sa source, un temple d'Apollon-Cérate (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXXIV).

Dans le voisinage de Méthydrum, en Arcadie, il y avait la fontaine Nympharia, qui était sacrée (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXXVI).

Des trois nymphes qui élevèrent Jupiter, en Arcadie, la première : Thisoa, donna son nom à une ville ; la seconde : Nédas, à un fleuve, et la troisième : Hagno, à une fontaine, qui était sur le mont Lycée ; et où on allait faire le sacrifice d'une branche de chêne, en temps de

sécheresse, pour avoir de la pluie (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXXVIII).

Sur le chemin d'Eleuthère à Mégare, en Béotie, il y avait la fontaine d'Actéon, où on allait en pèlerinage (PAUSAN. liv. IX, ch. I).

Chez les Eleusiniens, il y avait un puits sacré qu'on appelait : le Callichore, et autour duquel les femmes du pays venaient faire des cérémonies, des danses et des chœurs de musique (PAUSAN. *Attique*, chap. XXXVII).

Dans le temple de Neptune, à Mantinée, il y avait un puits d'eau salée qui était considéré comme miraculeux (PAUSAN. liv. VIII, ch. X).

Les Messéniens avaient la fontaine sacrée : de Clepsidra, dans laquelle ils assuraient que Jupiter, enfant, avait été lavé ; et ils construisirent auprès d'elle un temple à Jupiter-Ithomal (PAUSAN. liv. IV, ch. XXXIII).

Le fleuve Lusius, en Arcadie, portait ce nom à la source, en souvenir de ce que les nymphes y avaient lavé Jupiter, au moment de sa naissance (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXVIII).

Près de Phénéon, il y avait le quartier : de Tricrène (trois fontaines) où la légende disait que les nymphes avaient lavé Mercure, à sa naissance ; et qui était un lieu de dévotion (PAUSAN. liv. VIII, ch. XVI).

A Eleuthère, il y avait, près d'un temple de Bacchus, une grotte et une fontaine sacrée, dans laquelle la légende disait : que les deux jumeaux d'Antiope, trouvés par un berger, avaient été lavés (PAUSAN. *Attique*, chap. XXXVIII).

Dans la plaine de Stenychère, en Messénie, il y avait

un autel de Cérès appelé : la *Chaste Fille*, près duquel était une fontaine sacrée (PAUSAN. liv. IV, chap. 33).

Près de la statue de Mercure, de la ville de Las, en Laconie, il y avait la fontaine sacrée de : Knaco, ainsi appelée, à cause du changement fréquent de la couleur de ses eaux (PAUSAN. liv. III, ch. XXIV).

Près des ruines de la ville de Pellane, en Laconie, il y avait une fontaine sacrée, dans laquelle la légende disait : qu'une jeune fille était tombée, en puisant de l'eau ; et que son voile avait été retrouvé dans la fontaine Lancée, très éloignée de là (PAUSAN. liv. III, chap. XXI).

Sur le mont Libethrius, en Béotie, on voyait deux fontaines qui semblaient sortir comme le lait des deux seins de femme (PAUS. liv. IX, ch. XXXIV).

La grotte de Cérès, près de Phigalie, avait une source sacrée (PAUSAN. liv. VIII, ch. XXXXII).

III

ORIGINE DE LA DONNÉE

Maintenant que j'ai fourni les éléments divers qui se rattachent au culte des fontaines, je vais essayer de jeter un coup d'œil synthétique sur cette question, intéressante à plus d'un titre. Quand on se demande : pourquoi, de nos jours encore, les fontaines sont l'objet de tant de pèlerinages et de tant de crédulités du vul-

gère, la réponse vient facilement à l'esprit ; on reconnaît sans hésitation aucune que l'on se trouve, là, en présence de vestiges plus ou moins modifiés par le temps, du culte des eaux, qui a tenu une si grande place chez les premiers hommes.

Si nous nous reportons aux premiers temps de l'humanité, à l'époque où l'homme, bégayant à peine ses premières paroles, comme ses premières pensées religieuses, dotait d'une âme tout ce qui l'entourait, nous comprenons facilement : que l'eau, comme l'air, comme la terre d'ailleurs, et mille autres parties de la nature, eurent droit à son respect, sa crainte ou son affection. En effet, dans un endroit, la fontaine, la source, le cours d'eau, la mer même, était une cause d'abondance ; dans l'autre, un danger perpétuel. Ici, on avait autant à la remercier qu'à la craindre, à certains moments ; là, on s'en servait pour se nourrir ou se défendre. Dans une infinité de cas, l'homme constatait, sans pouvoir encore en expliquer la raison, des débordements ou des tarissements de sources, de fontaines, de cours d'eau, le calme ou l'agitation d'un étang, de la mer ; toutes conditions qui réagissaient, souvent, sur son bien-être et même sur sa vie.

Aussi, par un effet très naturel, les eaux prirent de très bonne heure, une place importante dans la religiosité de nos premiers parents. De ces eaux, en effet, dépendaient trop souvent l'abondance ou la misère, la joie ou la désolation, pour qu'ils restassent indifférents vis-à-vis d'elles.

Dans ces conditions, les fleuves, les rivières, les tor-

rents, devinrent des dieux et des déesses, plus ou moins puissants. Chez les phrygiens, le Méandre ; pour les troyens, le Scamandre ; pour les habitants de Sparte, l'Eurotas ; pour les Arcadiens, le Ladon ; pour les germains, le Rhin ; pour les gaulois, le Rhône ; pour les scythes, le Danube ; pour les massagètes, le Tanais ; pour les peuples latins, le Tibre ; le Clytunne, l'Eridan. Chez d'autres peuples, le Nil, l'Euphrate, le Gange, l'Indus, etc., etc., furent de bonne heure adorés, aimés et redoutés par leurs riverains.

Pour la même raison, les lacs, la mer furent l'objet d'un culte précoce, chez les peuplades riveraines, soit qu'on les craignit ; et comme, en somme, les cours d'eau ont pour origine des sources, la mer pouvait paraître avoir pour origine les cours d'eau. On comprend que, de leur côté, les fontaines devaient avoir leur grande part dans la pensée pieuse, née de l'amour ou de la terreur.

D'ailleurs, ces sources étaient, dans bien des cas, des postes d'affût productifs, car le gibier qui y venait boire, était plus facilement atteint, là qu'ailleurs, très souvent ; l'humidité qu'elles entretenaient était favorable à la végétation des plantes comestibles ; les mollusques, les crustacés, les poissons s'y trouvaient fréquemment en abondance ; l'agrément du site, joint à la variété des objets de nourriture, de facile capture devait, de son côté, attirer, dans bien des cas, les enfants, les femmes, près des fontaines ; de sorte que, dans plus d'un cas, le chasseur trouvait là, autant de butin agréable au cœur, que de gibier bon à l'estomac.

Par ailleurs, les sources minérales, chaudes ou froides, étaient des choses assez extraordinaires pour frapper vivement l'imagination; la chaleur pour ceux qui avaient des douleurs; la minéralisation, dans cent autres cas, étaient bien de nature à favoriser et accroître, même, la tendance à l'idée religieuse, que tant d'autres raisons avaient fait naître déjà. La thermalité de certaines sources était, comme leur composition chimique, de nature à exciter la fibre du surnaturel et l'imagination de nos premiers parents, car cette matière est un sujet très fécond d'exagération et de superstition.

Enfin, il n'y a pas jusqu'à certains phénomènes physiques, très simples, par ailleurs, qui n'aient été l'objet d'interprétations extraordinaires. Par exemple, la fontaine du Soleil, à Ammon, dont parle Hérodote. On sait que, d'après lui, cette fontaine était froide le matin, chaude à midi et tiède le soir. Or, pour cette raison, elle était un but de pèlerinage pieux dans les temps antiques; il est certain qu'elle avait été adorée bien longtemps avant la construction du temple de Jupiter-Ammon, qui n'a eu sa raison d'être qu'à cause de la dévotion que l'on avait pour elle. Toutes ces conditions font facilement comprendre que le culte des eaux ait été, de bonne heure, répandu autant que varié.

En songeant à ces particularités, nous ne sommes plus étonnés de voir : que les fontaines répondirent de très bonne heure à des idées très diverses, qui devaient réagir ultérieurement sur le culte qu'on leur rendit. Celles où le gibier était abondant et facile à prendre, eurent pour divinité une des puissances qui se rattachaient à

la chasse. En Grèce et en Italie, c'est Diane qui devint la déesse cynégetique, lorsque la mythologie s'anthropomorphisa; et nous savons combien le nom de fontaine, de source, de lac de Diane est encore fréquent de nos jours. La fontaine, où les jeunes gens avaient fréquemment la chance agréable de rencontrer une jeune fille, passa dans le domaine des divinités de l'amour, Vénus, Junon, etc.

Le culte des fontaines, dit Al Maury (t. I. p. 154), des rivières et en général des eaux, appartient à la souche indo-européenne tout entière. Les Vedas de l'Inde; les légendes des gaulois, des germains, des slaves et des latins sont unanimes sous le rapport du respect et de l'amour qu'on a pour les eaux; de sorte, que nous n'avons pas été étonné de ce que nous avons rencontré des légendes, des superstitions et des crédulités parfois même semblables ou analogues dans les pays les plus divers d'Europe, d'Asie, d'Afrique et même d'Amérique. Le culte des eaux remonte à l'antiquité la plus reculée; et, lorsque les migrations ariennes ont commencé, il a été colporté çà et là, par les flots humains qui se sont répandus à travers le monde.

Les divers paganismes, qui se sont succédés dans l'histoire de l'antiquité, trouvèrent ce culte profondément imprimé dans l'esprit des peuples, dont ils codifièrent et règlementèrent les croyances religieuses; et ils se les approprièrent, par une absorption et des modifications en rapport avec les circonstances. Les fontaines, qui avaient été primitivement la divinité elle-même, devinrent le symbole, l'autel, le sanctuaire de

cette divinité qui s'anthropomorphisa et se concrétisa, de manière à prendre des attributs déterminés que nous constatons, quand nous étudions la mythologie assyrienne, égyptienne, grecque ou romaine.

Les grands cours d'eau, la mer, les fontaines, furent, tour-à-tour, des divinités ou des sanctuaires de divinités mâles ou femelles, et, suivant leur importance, soit comme volume d'eau, soit comme légende attachée à leur histoire, ce furent des divinités d'ordre élevé ou minime, des dieux ou des déesses, ou bien de simples nymphes et des génies occupant une place plus ou moins modeste dans la hiérarchie mystique.

Lorsque le christianisme s'infiltra dans les divers pays, il eut fortement à compter avec le culte des eaux; et pour le cas où nous sommes placé ici, spécifions plus particulièrement : avec le culte des fontaines; aussi, voyons-nous, sous ce rapport, un travail très remarquable se faire dans la société, par les efforts du clergé chrétien.

Ce clergé ne procéda pas d'une manière unique et uniforme partout : il fit ce qu'il put, suivant les lieux, les temps et les événements. Dans un cas, il procéda par la douceur; dans un autre, par la violence; ici, par la crainte; là, par l'amour. Dans quelques circonstances, il déclara une guerre acharnée à la superstition; dans d'autres, au contraire, il l'accepta, se mit même, au besoin, sous son égide; en un mot, dans son but d'absorption poursuivi avec les moyens les plus divers, il chercha de son mieux à profiter de toutes les conditions pour réussir.

Dans quelques cas, la fontaine, qui avait un nom de divinité païenne, se trouva, peu à peu, placée sous l'invocation d'un saint chrétien, sans que les fidèles eussent pu saisir le moment de la transition. La *sancta fons*, devint saint Fons, saint Pons. La *fons canata* (fontaine des roseaux) se transforma en fontaine de Saint-Cannat. Une fontaine qui assurait la fécondité d'un quartier et qui avait la réputation de combattre l'aridité, se transforma peu à peu en fontaine d'Arédus, fontaine de Saint-Yriès.

Ainsi de suite, de nouveaux saints vinrent prendre place dans le calendrier et, pour aider à cette superposition de la croyance chrétienne à la superstition païenne ; les hagiographes inventèrent des légendes pieuses dans lesquelles un saint ermite, évêque, martyr, etc., se trouva peu à peu créé de toutes pièces et avec un état civil, qu'on ne passe le mot, parfaitement en règle, quoique tout-à-fait imaginaire au fond. En christianisant la divinité païenne de la fontaine, il devenait possible de continuer à y faire des pèlerinages à certaines époques de l'année, à y célébrer certaines fêtes.

Dans d'autres cas, l'Eglise chrétienne crut pouvoir foncer contre la superstition païenne, avec les armes de la violence.

Le Concile d'Arles, en 452, déclarait qu'un évêque, qui néglige d'extirper la coutume d'adorer les fontaines, les arbres, les pierres, est coupable de sacrilège. Celui d'Agde, paraphrasa la même proscription du culte païen des fontaines, Agathias-le-Scholastique reprochait aux allemands du VII^e siècle, d'adorer encore

les montagnes, les fontaines et les arbres et fit tout ce qui était en son pouvoir, pour les en détourner.

Le pape Saint-Grégoire (540-604) se préoccupa, de son côté, avec un soin très attentionné, des moyens de faire tourner au profit de la religion chrétienne, ces coutumes païennes, qui donnaient aux fontaines une importance religieuse, faisant tort à l'extension des croyances nouvelles.

Childebert 1^{er}, en 554, publia de son côté, un édit contre les fontaines pour pousser les peuples dans le même sens, à l'aide des moyens séculiers, c'est-à-dire de rigueur, qu'il possédait, et qu'il trouvait grand profit à mettre au service de la religion.

Saint Eloy (588-659) ne pouvait manquer aussi de peser de sa grande autorité contre le culte des fontaines comme d'ailleurs contre le culte des arbres, des montagnes, de la terre, en un mot, qui était un sérieux obstacle à l'infiltration des croyances chrétiennes dans les populations rurales et il travailla ardemment pour les amoindrir.

Saint Ouen fulminait, en Normandie, dans ses lettres pastorales contre le culte des fontaines ; et usa de tous les moyens dont il disposait, pour en éloigner ses ouailles, trop disposées néanmoins à conserver leurs vieilles superstitions.

Le Synode d'Auxerre, en 578, défendait d'adorer les arbres, les fontaines et les pierres dans le centre de la France et cherchait à faire, dans cette contrée, ce que les évêques, les saints, les abbés, etc., etc., faisaient dans les autres.

Le Concile de la même ville disait, en 535, dans son troisième canon : « Il est défendu d'acquiescer des vœux à des buissons, des arbres ou des fontaines, ou de faire des pieds d'homme avec du linge (RICHARD, *Analyse des Conciles*, t. II, p. 580), dans le but que nous avons spécifié ». Deux Capitulaires de Charlemagne (789 et 794) prohibèrent les cultes de pierres, des fontaines et des arbres et faisait les défenses les plus expresses contre les superstitions nombreuses que ces cultes entraînaient.

Malgré tout cela, les vieilles idées touchant les fontaines, comme d'ailleurs, touchant les arbres, les montagnes, les grottes : en un mot, tous les détails des cultes initiaux des premiers hommes étaient si profondément enracinées dans l'esprit des populations rurales, qu'il en resta des vestiges, tellement importants et tenaces, qu'il fallut que le christianisme comptât avec eux, comme les autres religions avaient été obligées de le faire. L'Eglise catholique eut beau accepter dans son rituel, nombre de pratiques qui se rattachaient à ces cultes, elle eut beau mêler ses croix et ses bannières, ses saints et ses rites chrétiens aux fêtes, aux invocations, aux cérémonies que la superstition locale commandait en faveur des fontaines, c'est à peine si elle parvint à entamer sérieusement la croyance antique, et à en changer suffisamment l'étiquette pour pouvoir faire croire, que c'était en sa faveur, qu'était le courant religieux.

Nous savons qu'au treizième siècle, les saxons adoraient encore les fontaines et les forêts (NEHMODIUS.

Chron. Sax. chap. x), comme les pafens de la plus belle eau. Dans une infinité de pays d'Allemagne, d'Angleterre, de Scandinavie, de Russie, dans l'est et le nord de l'Europe, dans les montagnes des Vosges, du Jura, des Cévennes, des Pyrénées, en France; dans les Appenins italiens, comme dans les Sierras de l'Espagne, le dix-huitième siècle a vu des pratiques qui sentaient le paganisme à plusieurs lieues à la ronde, qu'on ne passe le mot.

Et même aujourd'hui, bien que le courant de scepticisme et d'amour de la nouveauté qui s'affirme à mesure que la religion catholique est davantage attaquée dans ses dogmes comme dans son autorité temporelle, ait servi plus efficacement peut-être que les efforts séculaires du clergé, à faire diminuer la fréquence et la variété des crédulités de la superstition, nous constatons en mille endroits des vestiges, encore si nombreux et si complexes, du vieux culte des fontaines, que nous pouvons nous demander si plusieurs siècles ne s'écouleront pas encore, sans qu'ils disparaissent de nos campagnes et même de nos cités urbaines, quelque notable que soit le chiffre de leur population ou le degré d'avancement de leur civilisation.

IV

CONCLUSION

Quoi qu'il en soit, tout ce que nous venons de dire est bien de nature, j'espère, à fixer les idées sur la raison

d'être et la signification primitive des diverses superstitions, croyances, pratiques, légendes qui se rattachent de nos jours encore à certaines fontaines. Nous sommes incontestablement avec elles, en présence des vestiges des crédulités antiques des premiers hommes, plus ou moins modifiées et transformées par la suite des temps et les superpositions de cultes religieux qui séparent l'Espagne actuelle des premiers temps de l'humanité, mais encore parfaitement reconnaissables pour l'observateur.

CHAPITRE VII

Le Saut Périlleux

I

LÉGENDES DE LA PROVENCE

Il y a, dans maints endroits de la Provence, des dénivellations de terrain extrêmement accentuées, dépendant : soit d'érosions, soit de soulèvements du sol. Dans les montagnes de cette contrée de notre belle France, on voit des pentes et même des falaises dont l'aspect est de nature à frapper les plus indifférents. Il suffit de citer : le Bec-de-l'Aigle ; l'anse du Port-Miou ; les montagnes de la Sainte-Baume ou de Sainte-Victoire ; les Gorges-d'Ollioules, etc., etc., pour prouver l'exactitude de cette affirmation.

Les jeux de la nature ont inspiré des légendes, qui sont entrées, peut-être, sur le souvenir altéré d'une aventure réelle, ou bien, qui sont seulement le reflet de l'étonnement des premiers hommes qui virent ces précipices. Dans tous les cas, ces légendes sont intéres-

santes à recueillir, pour ceux qui aiment à étudier les survivances et les superstitions des divers pays.

Je vais m'occuper, surtout, en ce moment, de celles qui visent les dénivellations de la Sainte-Baume, du Faron, près Toulon, et du Bec-de-l'Aigle, près la Ciotat.

Les pèlerins de la Sainte-Baume. — J'ai rapporté dans le t. II, p. 337, cette légende que je reproduis ici :

Dans les environs du Saint-Pilon, sur la crête de la montagne de la Sainte-Baume, on voit, en y mettant un peu de complaisance, des empreintes qu'on assure être : celles des pieds d'un cheval sur la roche. Une légende, célèbre dans l'histoire du pèlerinage à la grotte de Sainte-Magdeleine, raconte que deux marchands, venant : d'Italie, selon les uns ; de Terre-Sainte, suivant les autres, arrivèrent pendant la nuit sur le bord du précipice ; et se seraient précipités du haut de cette falaise, de trois cents mètres, sans s'en douter, si leurs chevaux ne s'étaient pas arrêtés d'une manière surnaturelle par l'intervention de la sainte. Les chevaux imprimèrent sur le roc la trace de leurs pieds, pour l'édification des fidèles.

Le Pas de la Masque. — Sur le versant nord de la montagne du Faron, près Toulon, il y avait un sentier très accidenté, qui permettait d'arriver au sommet d'une falaise paraissant inaccessible, de prime abord. Ce sentier, qui servit aux Républicains, quand ils reprirent Toulon sur les Anglais, en 1793, et qui a été détruit depuis, par les soins du génie militaire, portait le nom de : *Pas-de-la-Masque*.

La légende raconte que ce fut une sorcière (une

masque) qui révéla son existence à un paysan, qui avait un intérêt d'amour ou d'argent, suivant la variante, à arriver promptement au sommet de la montagne.

Le Baou des Béguines. — Sur la montagne de la Sainte-Baume, dans l'est du Saint-Pilon, on voit une hauteur qui s'appelle le *Baou deî Béguinos* (le rocher des Béguines). La légende raconte : que ce nom lui a été donné à la suite d'un miracle survenu en cet endroit. Au temps où il y avait des couvents d'hommes et de femmes dans divers endroits de cette montagne, de la Sainte-Baume, il arriva un jour, que deux jeunes Béguines, aussi jolies que pures et pieuses, se promenant dans le bois, s'égarèrent, parce qu'en disant leur chapelet, elles n'avaient pas fait suffisamment attention au chemin qu'elles faisaient. Or, elles étaient arrivées, ainsi, jusqu'au sommet de la montagne, lorsqu'elles furent rencontrées par deux jeunes chevaliers, en quête de bonnes fortunes,

Les deux débauchés, frappés de la beauté des Béguines, leur dirent des paroles déplacées, et bientôt, s'enhardissant, ils voulurent passer des paroles aux actes.

Les deux saintes filles, effarouchées, se mirent à courir ; les jeunes gens, se piquant au jeu, les poursuivirent ; et il arriva, un moment, où les pauvres filles se trouvèrent acculées contre le bord du précipice, sans autre alternative que : la mort ou le péché.

Elles préférèrent la mort. D'un commun accord, elles recommandèrent leur âme à sainte Magdeleine, et s'élançèrent dans le vide. Mais la sainte ne les aban-

donna pas ; elles furent soutenues par des auges, firent le terrible saut, de près de trois cents mètres de hauteur, sans éprouver le moindre mal.

Délivrées ainsi, miraculeusement, des obsessions des deux impies, elles rentrèrent dans leur couvent, en continuant à égrener leur chapelet.

Le Saut du Capélan. — Dans les environs de Sillans, il y a une cascade de l'Argens, qui est très belle à voir, et qui porte le nom : du *Saut-du-Capélan* (le saut du prêtre). La légende dit, et une variante affirme, qu'un prêtre était poursuivi par le diable ; une autre, qu'il tomba par accident ; une troisième, qu'il fut jeté par les révolutionnaires de 1793.

Quoiqu'il en soit, on dit : qu'un prêtre fut précipité du haut de cette cascade, mais qu'ayant eu le temps de recommander son âme à Dieu, selon les uns, à Notre-Dame-des-Grâces, selon les autres ; à saint Joseph, d'après quelques-uns, il n'éprouva aucun mal dans cette terrible occurrence.

Le Bec-de-l'Aigle. — Le pic le plus élevé ou cap de ce nom, qui abrite La Clotat, du côté du sud-ouest, s'appelle : *Le Capucin*.

La légende raconte : qu'un pécheur, s'étant aventuré sur les rochers de cet endroit, tomba à la mer et pénétra accidentellement dans une grotte sous-marine qui contenait les plus belles branches de corail qu'on puisse voir. Au moment de sa chute, qui devait être mortelle, il recommanda son âme à sainte Magdeleine, suivant les uns ; à Notre-Dame-de-la-Garde, suivant les autres ; et, il ne se fit aucun mal. Tout entier à l'effroi du danger

couru et la reconnaissance vis-à-vis de la divinité, il ne songea pas à dérober les richesses qui l'entouraient ; et, voyant un rayon de soleil qui lui indiquait le chemin à suivre, pour sortir de la grotte, il se hâta de revenir au grand jour, sans rien emporter. Mais, quelques jours après, l'amour du lucre ayant pris le dessus dans son esprit, il voulut faire sa fortune, en recueillant le merveilleux corail ; seulement, il ne put plus retrouver l'ouverture de la grotte, disent les uns ; ou bien, prétendent les autres, quand il eût dérobé le corail, il ne retrouva plus le rayon lumineux qui devait lui servir de guide ; et mourut de faim à côté de sa richesse.

II

LEGENDES DES AUTRES PAYS

Comme je l'ai dit bien des fois, déjà, dans le cours de mes études sur les superstitions et les survivances de la Provence, ce pays n'a pas le monopole de ces légendes extraordinaires ; une infinité de pays sont, comme le nôtre. Bien plus, il est arrivé parfois, que les récits provençaux n'ont été qu'un reflet, plus ou moins affaibli, de ceux qui avaient cours ailleurs ; de même qu'on trouve aussi, parfois, dans les contrées voisines ou éloignées, des légendes provençales, sous une forme plus ou moins atténuée. Citons quelques exemples, au cours de la plume, pour démontrer l'exactitude de cette proposition.

Le Saut de la Pucelle (en Auvergne). — A une douzaine de kilomètres, dans l'est du pic du Mont-Dore, se trouve un grand cirque, dont la partie déclive est constituée par le lac Chambon, qui donne naissance à la petite rivière la Couzo, un des affluents de l'Allier. Les abords de ce cirque s'élèvent, sous forme de pentes douces, coupées çà et là, par des dénivellations brusques dues à des éruptions volcaniques. Sur les bords du lac Chambon, et dans le voisinage du volcan éteint « le Tartaret », se trouve la « Dent du Marais », rocher très remarquable, qui est le vestige d'une colline écroulée, dont il reste une partie, qui a la forme d'une falaise tellement verticale, qu'on la dirait taillée d'hier.

La partie la plus abrupte de cette « Dent du Marais » s'appelle « le Saut-de-la-Pucelle » et doit son nom, d'après la légende, à l'événement suivant : « Une jeune fille, pieuse et sage, gardait des moutons sur la montagne, lorsqu'un seigneur de Murols, la rencontrant, par hasard, dans une de ses chasses, voulut la violenter.

La pieuse enfant s'enfuit ; et, arrivée au bord de la falaise, qui a près de deux cents mètres de hauteur, elle préféra la mort au déshonneur ; elle s'élança résolument dans l'espace, en recommandant son âme à la Sainte-Vierge. Or les anges la soutinrent et la déposèrent doucement dans la prairie voisine.

Toute joyeuse d'avoir échappé ainsi, miraculeusement, à un terrible danger, elle ne put résister à l'orgueil de raconter l'événement ; et, ses compagnes restant incrédules, elle voulut leur donner le spectacle

prodige. Mais, cette fois les anges ne vinrent pas la soutenir, et elle se tua dans sa chute.

Le Saut de la Bellote. — Cette légende se rencontre, absolument semblable, dans le Jura : où, près du village de Rochefort, il y a une falaise analogue à celle de la Dent du Marais, d'Auvergne. On la trouve, aussi, sous le nom, du « Saut-de-la-Bellote », dans les environs de Suse (MILLIN. *Voy. en Savoie*. t. I. p. 150).

Le précipice de Rocamadour. — Un chevalier du temps jadis, voulut aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Rocamadour. Comme il arrivait dans le voisinage du sanctuaire, un orage terrible éclata, son cheval eut peur, prit le mors aux dents, et se mit à galoper à travers les rochers ; il arriva sur le bord du précipice, près duquel est bâtie l'église ; et, dans son affolement, il s'élança dans l'espace.

Le chevalier eut, cependant, le temps d'invoquer la Sainte-Vierge ; de sorte que le cheval seul tomba dans l'abîme, où il fut broyé ; le pieux chevalier resta assis sur le bord de la falaise ; et la légende ajoute même, que la Sainte-Vierge avait fait rouler son manteau, de telle sorte : qu'il lui servit de moelleux coussin, pour amortir le coup que son derrière eût senti, s'il s'était assis sur la roche nue (COLLIN DE PLANCY. *Légendes de la Vierge*. p. 135).

Le Saut de la Jeune Fille. — Près du Puy, dans la Haute-Loire, il y a une falaise d'une centaine de mètres. La légende dit qu'une jeune fille sage fut accusée d'impureté ; et que, pour prouver son innocence, elle sauta deux fois sans se faire aucun mal, du haut de

cette falaise ; seulement, elle devint si orgueilleuse, qu'elle tenta une troisième fois l'épreuve, et périt misérablement (*R. d. t.* 1892. p. 681).

Le Saut de l'Ermite. — Dans les environs de Louvais, dans la Marne, il y a un endroit très pittoresque, où se voit un précipice effrayant. La légende raconte : qu'un saint ermite, voulant élever une chapelle à la Vierge, sur la falaise, lui demanda son aide ; la mère de Dieu lui donna une image miraculeuse, et lui dit : que s'il veillait et priait pendant trois jours et trois nuits de suite, il obtiendrait ce qu'il voulait.

Le saint ermite eut l'idée de forcer le diable à lui bâtir, gratis, la chapelle désirée ; il l'évoqua, donc, à l'aide de l'image miraculeuse, et lui donna ses ordres.

Le diable devait bâtir la chapelle en trois jours ; et, pendant ce temps, l'ermite veillerait et prierait, sans dormir. Satan se mit à l'ouvrage ; il creusa l'abîme que l'on voit dans cet endroit, pour en extraire les pierres nécessaires à la construction de l'édifice.

La chapelle était presque finie, lorsque, dans la nuit du troisième jour, l'ermite, vaincu par la fatigue, s'endormit un instant.

Le diable, retrouvant aussitôt sa liberté, détruisit l'église, et précipita le malheureux dans l'abîme. Heureusement, que le saint homme, réveillé, pendant qu'il était dans l'espace, eut le temps de se repentir de sa faute et d'invoquer la Vierge. Celle-ci, dans sa bonté, le fit soutenir par son ange gardien ; de sorte, qu'il ne se fit aucun mal dans cette terrible chute.

Pour récompenser cet ermite de sa piété, la Vierge

força le diable à rebâtir la chapelle ; et pendant de très longues années, il put glorifier la mère de Dieu (DE BEAUFORT, *Légendes du Midi de la France*).

Le Saut de Rolland. — Dans le chapitre IX du deuxième volume (p. 361), j'ai rapporté la légende des sauts que Rolland fit, en l'honneur : de Dieu et de la Sainte-Vierge. Ayant voulu sauter, une troisième fois, en l'honneur : de sa dame, Rolland et son cheval furent précipités dans l'espace.

La donnée qui nous occupe, ici, se rencontre dans nombre d'autres pays d'Europe, et, si j'avais pu consulter les divers recueils de légendes qui ont été écrits : pour : l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, l'Angleterre, etc., etc., j'aurais une longue liste d'aventures merveilleuses à fournir. Je me contenterai de rapporter les suivantes, au hasard de ma mémoire :

L'enfant perdu et retrouvé miraculeusement. — Au dessus du village d'Ettingen, dans le canton de Bâle, il y a, près du vieux château-fort de Furstenstein, une énorme falaise, sur le bord de laquelle est bâtie une chapelle. La légende raconte : que la fillette de la baronne de Rothberg, cueillant des fleurs et des fraises dans la prairie voisine, s'approcha du bord de la falaise et tomba tout-à-coup. Sa mère implora la Vierge ; et bientôt, au lieu de trouver son enfant écrasée par cette chute gigantesque, elle la vit venir souriante, son petit panier plein de fraises et de fleurs. La fillette raconta ingénûment : qu'au moment où elle était dans l'espace, une belle dame, rayonnante, l'avait soutenue, et l'avait empêchée de se faire du mal en tombant. La

mère fit bâtir la chapelle, dont nous venons de parler, en commémoration de l'événement (*R. d. I.* 1891, p. 569).

Le Saut de l'Islandais. — En Islande, comme d'ailleurs en Ecosse, en Suisse et dans nombre d'autres pays, on montre des failles qui ont séparé deux rochers de quelques mètres, en creusant entre eux un précipice, plus ou moins profond; et la légende raconte, souvent, pour ces endroits, que tel individu, c'est un défenseur de la liberté, un chasseur, un brigand, un amant, etc., etc., suivant le cas, a franchi cet espace, dans un hond désespéré. La donnée est parfois frustrée, c'est-à-dire : ne signale qu'un saut qui a réussi : tantôt, elle est plus ou moins compliquée, et le héros de l'aventure, qui avait pu sauter sans danger, une première fois, parce qu'il était mû par un sentiment louable, a succombé dans une autre tentative, parce que ses intentions étaient mauvaises, cette fois.

Le Saut de Mameluk. — On montre, à ceux qui visitent la citadelle du Caire, un endroit où, lorsque Méhémet-Ali fit exterminer les mameluks, en 1811, l'un d'eux, sauta, avec son cheval, pour échapper aux meurtriers, et contre toute vraisemblance, n'eut aucun mal. Les Européens ne voient dans cet événement, si même il est réel, qu'un coup du hasard heureux; mais les mahométans pieux, croient, fermement : que ce mameluk était un fidèle croyant, qui invoqua la protection du Tout-Puissant; et fut, ainsi, récompensé de sa ferveur.

III

LÉGENDES DE L'ANTIQUITÉ

Les légendes qui ont cours aujourd'hui, basées sur la donnée que nous étudions, étaient infiniment plus nombreuses, pendant le moyen-âge ; et, plus encore qu'aujourd'hui, elles tendaient à proclamer bien haut, la protection divine, accordée aux bons, et refusée aux méchants. Ces légendes du moyen-âge n'étaient, elles-mêmes, qu'une adaptation à la religion chrétienne, de récits de l'antiquité, destinés à glorifier les divers paganismes qui ont été en faveur, suivant les temps et les pays. Il n'est pas difficile de prouver, que les unes comme les autres, ne sont que des réminiscences de crédulités de l'antiquité, en rappelant l'histoire du fameux Saut de Leucade, qui est le plus célèbre, dans cet ordre d'idées.

Voici quelques indications au sujet de ce saut :

« C'est du haut de ce cap, dominé aujourd'hui encore, par le temple d'Apollon-Leucate, que l'on faisait le saut terrible qui, suivant une croyance généralement répandue, pouvait seul guérir du mal d'amour. On connaît les vers de Ménandre, à ce sujet :

« *Sapho est la première, dit-on, qui, dans le délire de la passion ; et, lasse d'avoir poursuivi en vain de son amour, l'insensible Phaon, s'élança du haut de*

cette roche resplendissante, en invoquant ton nom, ô divin Maître».

Ménandre, on le voit, attribue formellement à Sapho, l'origine du *Saut de Leucade*; mais d'autres auteurs, aussi instruits que lui, dans les connaissances de l'antiquité, assurent que ce fut Céphale, fils de Dionée, qui, le premier, chercha dans cette épreuve, un remède à la passion qu'il ressentait pour Stérélas (STRABON. liv. X. chap. II. t. 2. p. 313).

De toute antiquité, il avait été d'usage à Leucade, que chaque année, le jour de la fête d'Apollon, on précipitât, du haut du Cap-Leucate, à titre de victime expiatoire, quelque malheureux poursuivi pour un crime capital. On avait soin, seulement, de lui empenner tout le corps, et de l'attacher à des volatiles vivants qui pouvaient, en déployant leurs ailes, le soutenir et amortir, d'autant, sa chute. De plus, au-dessous du rocher, un grand nombre de pêcheurs, attendaient, dans leurs barques, le moment de la chute, rangés en cercle; et prêts à recueillir la victime, et à la transporter loin de Leucade, si le sauvetage réussissait (STRABON. liv. X. ch. II. t. 2. p. 313).

Leucade est, on le sait, une île de la mer Ionienne, qui s'appelle aujourd'hui Sainte-Maure, près de l'Arcanie, au nord de Céphalonie et de Tèaki, l'ancienne Ithaque; elle est tellement près de la terre ferme, qu'elle lui a été longtemps réunie par un isthme, et qu'elle communique avec elle, aujourd'hui, par un pont. Au sud de cette île, se trouve un cap formé par un rocher extrêmement abrupte, qui était célèbre jadis, par la cérémonie étrange qu'on y faisait.

Les amants qui ont tenté le saut périlleux de Leucade sont nombreux, si nous en croyons les auteurs de l'antiquité. Le poète Liccostrate, Artémise sont, avec Sapho et Céphale, les plus célèbres de ces hardis désespérés de l'amour; et nous en trouverions plus d'un autre, si nous voulions fouiller, avec quelque soin, les livres de l'antiquité.

Je ne m'attarderai pas à discuter si ces légendes sont plus ou moins vraies, mais je ferai remarquer que le lieu qui leur sert de théâtre est loin d'être unique. Ainsi, certains auteurs disent comme Ptolémée, par exemple, qu'Artémise, fille de Lygdamis, accompagna Xercès en Grèce; et, devenue amoureuse de Dardanus d'Abydos, lui creva les yeux pour se venger de ses dédains, et se rendit enfin à Leucade, sur l'ordre de l'oracle, pour y faire le saut capable de la guérir de son amour (Ptolémée. *Apud. Phoc.* 492). Or, par ailleurs, la légende fait faire à Artémise, le saut périlleux sur le rocher de Parthémium, dans le Chersonèse Taurique, les hauteurs voisines de Balaklava, dans la Crimée de nos jours, qui porte le nom de *Rocher de l'Amant*, dans les légendes de l'endroit (CLARKE. *Voy. en Russie.* t. II. p. 429); et, comme le fait remarquer cet auteur, ce ne sont pas les seuls rochers qui soient nommés ainsi, sur le littoral de l'ancienne Grèce.

Il y avait dans l'antiquité, un grand nombre de légendes touchant les divers sauts périlleux qui avaient été faits; et elles présentaient des détails, plus ou moins invraisemblables, suivant le cas. Ici, c'est un dieu poursuivant une mortelle, qui ne craint pas de se précipiter

d'une falaise, de se jeter dans l'eau, etc., etc., et qui est métamorphosée en rocher, en arbre, etc., etc.; là, c'est un méchant qui poursuit la pauvrete; et qui, lui-même est puni par la colère divine; plus loin, telle autre variété d'aventure est édictée; et, dans la grande majorité des cas, le surnaturel est intervenu pour faire ressortir la puissance de l'intervention de la divinité.

Je n'ai pas la prétention de connaître toutes les légendes de ces terribles sauts, dont nous parlent les anciens auteurs; qu'il me suffise de citer, au courant de la plume: l'aventure d'Alcionée de Phigalie, dans le port de Balta-Liman du Bosphore, Alcionée, pour échapper à la fureur de son père, se précipita dans la mer, où Neptune la changea en rocher. Je citerai, aussi, l'aventure de Daphné, etc., etc., pour montrer que cette donnée se rencontre souvent dans les auteurs anciens.

IV

ORIGINE DE LA CRÉDULITÉ

Quand on étudie ces légendes, pour en déterminer l'idée originelle, on arrive à penser: qu'elles sont le reflet de la tournure d'esprit des hommes, étonnés par le jeu de la nature, en présence duquel ils se sont trouvés.

S'est-il agi, quelquefois, d'un de ces hasards, comme on en voit de temps en temps; un exemple,

d'une chute qui, par le fait de telle circonstance heureuse, n'a été suivie d'aucune blessure, alors que dans les conditions ordinaires, elle devait entraîner la mort? La chose est très possible, probable, même; mais il est fort probable, aussi, que, le plus souvent, c'est purement et simplement l'étonnement, joint à l'amour des choses extraordinaires qui ont servi de *substratum* originel à cette donnée.

Quoi qu'il en soit, qu'elle ait germé spontanément dans plusieurs endroits, ou qu'elle ait été apportée par les migrations humaines, la donnée a paru assez intéressante aux hommes des temps jadis, pour être souvent édictée par les conteurs de choses merveilleuses; et, soit, que la légende ait pris le tour religieux, ou laïque, elle se rencontre dans mille endroits différents, aujourd'hui.

V

CONCLUSION

Quoi qu'il en soit, la conclusion à tirer de l'étude que je viens de faire est :

Premièrement : Que les légendes sensationnelles, que l'on raconte en Provence, touchant les sauts périlleux effectués avec bonheur, grâce à une protection divine, se rencontrent également, et avec les mêmes floritures, dans une infinité d'autres pays.

Secondement : Que les aventures que l'on entend raconter, de nos jours, par les bonnes femmes, ont été racontées, déjà, dans l'antiquité; de sorte que, loin de dater d'hier, elles sont répétées de bouche en bouche depuis plusieurs milliers d'années.

Troisièmement : Comme il n'est pas possible d'admettre, que partout un fait réel ait donné naissance à cette légende; il est logique de penser : que des émigrations d'individus isolés ou de peuplades, ont colporté ces récits fantastiques, dans un grand nombre de pays divers. Sans compter, que les dévots de chaque culte, ont rattaché à leur divinité, l'intervention qui a fait le prodige, dans ces sauts gigantesques.

CHAPITRE VIII

Les Songes

I
CRÉDULITÉS DE LA PROVENCE

Les songes occupent une place considérable dans la crédulité des provençaux de nos jours : Un rêve, bon ou mauvais, survenu au moment où elle va entreprendre quelque chose, peut décider ou arrêter net une commère, dans une détermination à prendre, pour ses affaires ou celles de sa famille. Connaître la signification de ce qu'elle vient de rêver, est un incident d'une importance capitale, qui peut survenir tout-à-coup dans sa vie, réagir d'une manière considérable, absolue, même, parfois, sur ses actions. Et, ajoutons, que bien des hommes, sont encore extrêmement commères, sous ce rapport, dans notre pays.

Dans une infinité de cas, très divers, un rêve suggère des idées chez les provençaux : c'est ainsi, par exemple, qu'une mère, ayant un enfant malade,

s'adresse, sur les indications d'un rêve, à tel saint, qui n'avait pas eu, jusque là, place dans ses dévotions. Telle femme, dont le mari est absent, se décide à aller demander de ses nouvelles, à un moment plutôt que dans un autre. Tel individu, qui attend la réussite d'un projet, prend telle décision, accomplit telle démarche, qu'il croit lui avoir été conseillée pendant son sommeil. Je n'en finirais pas, si je voulais indiquer toutes les variétés qui pourraient être passées en revue, etc.

Je connais un grand nombre de maisons, non-seulement dans les campagnes, dans les petites villes, mais même dans les grands centres de population, Toulon, Marseille, par exemple, où, souvent, le premier mot prononcé par un des membres de la famille, le matin, lorsqu'on se réunit dans la salle à manger, pour prendre le premier repas a, pour sujet, le bon ou le mauvais rêve, que quelqu'un a fait la nuit précédente. Dans plus d'une circonstance, même, il peut arriver, qu'une note de joie ou de tristesse générale, résulte de ce qui a été rêvé, tant on est convaincu que les rêves ont une importance, pour l'annonce du bonheur ou du malheur.

Les rêves font, au moins, trois fois sur dix, le sujet de la conversation de deux bonnes femmes qui se rencontrent sur le marché ou à la messe. Lorsque telle ou telle commère a rêvé quelque chose d'extraordinaire, les parents, les amis, les voisins s'en occupent, et font, à ce sujet, des commentaires à perte de vue, avec une conviction bien faite pour frapper l'observateur. Dans plus d'un ménage, il y a un livre pour l'explication des

songes ; travail qui ne manque pas d'une certaine difficulté, car, suivant qu'on sait tenir plus ou moins compte de telle ou telle condition, de tel ou tel incident, etc., etc., la signification d'un rêve peut varier du tout au tout.

D'ailleurs, il faut souligner : que pour que l'interprétation d'un songe se fasse bien, il faut avoir soin de prendre certaines précautions. C'est ainsi, par exemple, qu'il faut bien se garder de l'entreprendre, quand on est à jeun, le matin en se levant ; ce n'est qu'après avoir pris le premier déjeuner qu'on doit s'en occuper ; en parler avant, *porte malheur*. Il y a dix autres détails qu'il n'est pas prudent de négliger, quand on veut être rigoureusement formaliste à ce sujet. Et ce n'est qu'à ce prix, qu'on peut compter, pensent les bonnes femmes, sur la réalisation des promesses d'un rêve favorable, ou obtenir une atténuation, plus ou moins complète, des prédictions fâcheuses ou sinistres d'un rêve inquiétant, qu'on a fait.

À côté de cela, il y a des crédulités incohérentes, qui viennent étrangement compliquer le problème de l'explication des songes. C'est ainsi, par exemple, que l'on est persuadé : que la manière dont on quitte les vêtements, le soir en se couchant ; la façon dont on entre au lit ; dont on dispose ses couvertures, son oreiller, la lampe, les meubles, etc., etc., peut influencer sur la nature des rêves que l'on a. De sorte, on le voit, que les conditions les plus diverses s'enchevêtrent, de manière à obscurcir la signification du fait indiqué par le songe, et rendre la tâche de l'interpréteur plus ardue, et par conséquent plus délicate.

Enfin, il me faut noter : que dans certaines circonstances, on se place, intentionnellement, dans les conditions voulues, pour avoir des rêves qui indiquent l'avenir, la marche que l'on doit suivre, les précautions qu'on doit prendre pour la réussite de tel projet ou l'événement de telle difficulté de la vie, qu'on prévoit.

Pour suivre la marche qui m'est familière dans l'étude des survivances et des superstitions que je fais ici, je vais d'abord fournir quelques exemples de rêves, vécus à ma connaissance, chez des provençaux ; en les rapprochant, ensuite, des faits provenant d'autres sources, nous aurons quelques éléments d'appréciation, pour la détermination des détails qui touchent à cette crédulité.

Le rêve prophétique du chasseur. — Un provençal, qui aimait passionnément la chasse, à laquelle il consacrait les rares jours de congé dont il pouvait disposer, me racontait : qu'il lui arrivait très fréquemment, de rêver, dans la nuit qui précédait le moment où il allait chasser, qu'il était dans tel quartier rural, et qu'il voyait, dans telle condition déterminée, un lièvre ou un perdreau, qu'il tuait de telle manière. Or, ajoutait-il, dans ce cas, j'ai bien soin d'aller, bien exactement, dans l'endroit désigné par mon rêve ; et presque toujours, ce que j'ai vu et fait en dormant, se réalise, de point en point.

Le rêve prophétique de la malade. — Une personne de ma connaissance, me racontait, avec l'accent de la conviction la plus ferme, qu'une fois, ayant été piquée par une bête venimeuse au pied, elle fut très malade ; la

jambe ouïta d'une manière si inquiétante, qu'on se demanda si la gangrène ne s'y montrerait pas ; et elle se crut en très sérieux danger de mort. Or, pendant qu'elle dormait, elle rêva : qu'elle causait avec sa belle-mère, qui était morte depuis longtemps, déjà ; et, qui, dans ce rêve, était encore vivante. Cette belle-mère lui demanda des détails sur sa maladie, examina sa jambe, et enfin, lui serrant la main affectueusement, lui dit : « Courage ma chère enfant, vous guérirez bientôt. » Cette femme, fut persuadée, dès son réveil, qu'elle ne courait plus aucun danger et compta aveuglément dès lors sur sa guérison.

La révélation d'une preuve introuvable jusque là.
— Voici une histoire sensationnelle, que j'ai entendue raconter trois ou quatre fois. — Un procès extrêmement important, était en cours, et courait grand risque d'être perdu par l'intéressé, faute d'une preuve écrite, qui n'avait pu être trouvée, malgré les investigations les plus minutieuses. Cet homme, était donc très inquiet, lorsqu'il rêva : qu'il était allé dans une ville voisine, et qu'ayant consulté une personne de sa connaissance, il avait eu l'indication d'un acte, qui avait été passé par un tiers, et dans lequel il était fait allusion à cette preuve écrite. Aussitôt réveillé, il fit ce qu'il avait rêvé, et obtint, ainsi, la preuve cherchée jusque là infructueusement.

Le conseil donné par un mort, pendant un rêve. — J'ai connu une femme, qui avait l'habitude de demander à sa mère, morte depuis un grand nombre d'années, des conseils sur ce qu'elle devait faire, dans telle ou telle

affaire importante qui survenait dans son existence. Une fois, il s'agissait d'acheter une maison, elle était indécise ; et fit pendant plusieurs jours des prières à l'ombre de sa mère, pour qu'elle lui fit savoir, à quel parti elle devait s'arrêter. Bientôt elle eut le rêve désiré, sa mère lui dit : « Il faut acheter » et la décision fut prise le lendemain matin.

Une autre fois, on avait demandé sa fille en mariage ; et comme pendant le rêve, la morte lui dit : « Non », la réponse fut défavorable.

Il s'agissait, un jour, de prendre une décision, au sujet de hardes et de meubles qu'on n'osait pas emporter à la campagne, et qui gênaient dans le logement de la ville ; la consultation par rêve s'accomplit, et termina l'affaire restée pendante jusque là.

Enfin, voulant savoir des nouvelles d'une personne éloignée, c'est encore à l'ombre de sa mère qu'elle eut recours ; et elle était persuadée, que les renseignements que cette ombre lui avait fournis, étaient la vérité même.

L'habitude qu'avait cette femme, ne constituait pas une exception dans la manière de faire de son milieu et de son pays. Je crois, même, que les personnes de la classe inférieure ; et, peut-être même, de la catégorie des petits boutiquiers employés, etc., etc., qui ne prêtent pas aux rêves une importance considérable, sont en infime minorité dans la Provence au moment actuel. Les esprits forts, peuvent bien affirmer leur incrédulité, si on pouvait lire à nu dans leur esprit, on verrait que cette affirmation est bien souvent inexacte.

Les mauvais rêves occasionnés par la manière dont on quitte ses vêtements en se couchant. — Certaines personnes croient, que la manière dont on quitte ses vêtements en se couchant, influe sur les rêves que l'on a pendant la nuit. C'est ainsi, par exemple, que celles qui laissent d'habitude tomber leur robe par terre, au lieu de la mettre sur une chaise, sont exposées à rêver qu'elles sont attaquées par des voleurs. Celle qui place ses bas au pied de son lit, rêve qu'elle est poursuivie par des malfaiteurs. Si une imprudente place ses souliers à la tête de sa couche, elle rêvera certainement qu'elle tombe dans un précipice.

Pour faire de bons rêves, il faut se déshabiller méthodiquement, placer avec soin ses vêtements sur des chaises rangées, comme il faut, le long des murs de la chambre; et surtout, il est nécessaire que les bas et les souliers soient déposés loin du lit, car lorsqu'ils sont laissés trop près du dormeur, il faut se souvenir, que : *comme ils continuent à marcher*, pendant la nuit, ils lui donnent les sensations pénibles, qu'il perçoit sous forme de rêves effrayants.

Je pourrais citer des milliers d'exemples de rêves auxquels les provençaux attachent quotidiennement une importance de premier ordre. Tel, vous dit, gravement : ma journée sera heureuse, parce que j'ai rêvé ceci ou cela. Un autre, inquiet, vous annonce, en vous abordant, qu'il a fait tel mauvais rêve, qui lui prédit, assurément, un malheur, etc., etc. Mais cette énumération d'aventures n'ajouterait rien à mon argumentation, et n'aurait pour résultat que d'augmenter, sans nécessité,

la longueur de mon étude. Ce que j'ai dit jusqu'ici, est suffisant, je crois, pour montrer : la grande importance que les provençaux prêtent aux rêves.

II

CRÉDULITÉS DES AUTRES PAYS ET DES AUTRES TEMPS

On a tant écrit sur les rêves, dans les temps modernes, comme dans le moyen-âge et l'antiquité ; il a été dit des choses si intéressantes, et de telles absurdités sur ce sujet, que je n'entreprendrai pas d'y ajouter quelque chose de nouveau ; je me bornerai, seulement, à montrer : que la croyance aux rêves, qui est encore si vivace de nos jours, dans l'esprit de nombre de nos contemporains, n'est plus que le vestige, très atténué et très dégradé, de ce qu'elle fut autrefois. L'histoire de tous les peuples des temps modernes, du moyen-âge, et de l'antiquité, en fournit mille preuves pour une. Nous le constaterons sans peine, en citant quelques exemples, choisis entre des myriades, qui se pressent sous la plume de celui qui s'occupe de ce sujet.

D'abord je m'arrêterai un instant sur une donnée qui a ému, à ma connaissance, un grand nombre de provençales contemporaines : c'est celle, d'une cohabitation extraordinaire, qu'elles ont eue pendant leur sommeil. On sait tout ce qui pourrait être dit à ce sujet, au point de vue psychologique ou

pathologique. Je ne veux m'en occuper, ici, qu'au point de vue de l'ancienneté du phénomène. Déjà, dans les siècles antérieurs à nous, nombre d'hagiographes ont raconté des aventures de ce genre, pour certaines saintes : sainte Thérèse, par exemple. Mais par l'examen des documents, on est convaincu qu'ils ont, tout simplement, réédité d'anciennes légendes.

En effet, au début de l'ère chrétienne, la mère d'Apollonius de Tyane, étant enceinte, eut une vision ; c'était le dieu égyptien Protée qui lui apparaissait, et qui lui dit qu'il s'incarnait dans l'enfant qu'elle portait (*Apoll. de Tyane*. Trad. par CHASSANG, p. 5).

La même aventure se retrouve dans les légendes grecques, car on sait que Périclione, femme d'Ariston, rêva : qu'Apollon couchait avec elle, neuf mois avant la naissance de Platon. Et, disons, en passant, que nous retrouvons, ici, la virginité de la mère conservée, malgré la conception et la naissance d'un enfant.

Avant la naissance de Platon, cette fable de la conception surnaturelle, pendant le sommeil, avait été formulée. Thémosthène de Thase, étant prêtre d'Hercule, il arriva, une nuit, que le fantôme du Dieu abusa de sa femme, d'où il naquit Théagène, qui eut une force surhumaine (PANSAN. *Elide*. t. III. p. 47).

Nous retrouvons la même pensée en cours, dans l'Extrême-Orient, car les sectateurs de Foé, en Chine, disent : que la mère de cet être surnaturel, vit, en songe, un éléphant blanc, qui s'incarna dans son sein ; et qu'elle accoucha, neuf mois après, de Foé.

La donnée qui nous occupe, se rencontre dans l'anti-

quité, avec de grandes variantes. Tantôt, elle est à l'état fruste, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire à l'état de simplicité extrême, comme dans la légende de Pamyla, femme de Thèbes, en Egypte, qui sortant, un jour, du temple de Jupiter, entendit une voix, qui lui annonça la naissance d'un héros. Il s'agissait d'Osiris, dont Pamyla, fut, non pas la mère, mais seulement la nourrice.

Dans d'autres cas, au contraire, l'aventure est soulignée d'autres prodiges, comme si elle n'était pas suffisamment prodigieuse par elle-même. C'est ainsi, par exemple, que les auteurs anciens racontent gravement : que Lasdise, femme d'Antiochus, un des lieutenants de Philippe de Macédoine, rêva, une nuit, qu'Apollon était couché avec elle, et lui offrait une bague, sur la pierre de laquelle, était gravée une ancre. Le lendemain matin, elle trouva ce joyau dans son lit ; et, neuf mois après, elle accoucha de Sélénius, qui portait la même marque sur la cuisse.

Le rêve, portant sur le fait d'un inceste, est, de son côté, extrêmement commun, dans l'histoire du passé. César, entre autres, est signalé, comme ayant été très préoccupé d'un pareil songe, dont l'explication parut très claire à ceux qu'il consulta à ce sujet.

Il est une autre aventure, qui doit nous retenir un instant, c'est celle d'une femme qui rêve : qu'elle met au monde quelque chose d'extraordinaire. J'en pourrais rapporter des nombreuses variantes : Telle provençale de nos jours, a rêvé, à ma connaissance, qu'elle avait donné le jour à un animal, à une plante, à un objet

quelconque ; et les bonnes femmes s'évertuent à broder sur ce thème, pour établir leurs pronostics sur l'avenir : de cette femme, de sa famille et même de son pays.

Les hagiographes chrétiens racontent, que la mère de saint Albert de Trapani, étant enceinte, rêva qu'un cerge allumé sortait de son sein (*Mart. Rom.* 7 août).

La mère de saint Colomban rêva, pendant sa grossesse, qu'un soleil sortait, de la même manière, de son corps (*Mart. Rom.* 21 novembre).

La donnée de ce rêve a été évidemment empruntée à l'antiquité, car nous trouvons, soit dans l'histoire légendaire grecque, soit dans celle de Médie, de Perse, etc., des exemples célèbres qui sont restés dans le souvenir de tout le monde ; et qui bien certainement ont inspiré les hagiographes chrétiens. La mère de Bacchus, rêva : qu'un rayon de soleil lui entraît dans la bouche, et pénétrait jusque dans le sein ; et neuf mois après elle accoucha de son fils qui fut réputé fils d'Apollon.

Tout le monde sait qu'Astyage, rêva, une nuit, que sa fille, Mandane, urinait avec une telle abondance, que toute l'Asie en était inondée. Il résolut, alors, de la marier à un perse, c'est-à-dire à un homme inférieur aux mèdes, pour ne pas être détrôné par son petit-fils. Mais dès que Mandane fut grosse, un autre rêve fit voir à Astyage, une vigne qui sortait de Mandane, et ombrageait l'Asie tout entière. Aussi, ordonna-t-il de tuer l'enfant qui allait naître, et qui fut, on le sait, le Grand Cyrus (*HÉRODOTE.* t. I. p. 67).

Nous devons rapprocher de la donnée précédente, celle du rêve, pendant lequel le dormeur voit une per-

sonne modifiée dans sa forme d'une manière plus ou moins extraordinaire. J'ai cent fois entendu raconter des rêves, dans lesquels on me disait avoir vu, telle ou telle personne, changée en bête, en plante, en pierre, etc., etc., ou bien c'était le héros du rêve, lui-même, qui avait subi la transformation. Nous retrouvons naturellement l'aventure dans les écrits des hagiographes. C'est ainsi, qu'ils racontent : que pendant que saint Ephrem de Nisse, était enfant, ses parents eurent un songe dans lequel il leur semblait que leur fils avait, dans la bouche, une vigne dont les rameaux s'étendaient sur toute la terre (*Mart. Rom.* 1^{er} février).

Comme d'habitude, la donnée moderne peut être retrouvée dans l'antiquité, car nous savons, par exemple, que la fille de Polycrate de Samos, vit, en songe, son père élevé dans les airs, mouillé par l'eau du ciel, et séché par le soleil. Effrayée, elle supplia son père de ne pas partir, mais il ne fit aucune attention à cette recommandation, et périt misérablement (*HÉRODOTE.* t. I. p. 315).

Cambyse, étant en Egypte, vit, pendant son sommeil, un courrier qui lui annonçait : que son frère, Smerdis, assis sur le trône, était tellement grand, que sa tête touchait le ciel. Effrayé de cette vision, il fit tuer Smerdis (*HÉRODOTE.* t. I. p. 259).

Lorsque Cyrus eut traversé l'Araxe, il eut, la nuit suivante, un songe, pendant lequel, il crut voir l'afné des fils d'Ilystaspe, muni de deux ailes, dont une couvrait l'Asie, et l'autre l'Europe. Ce fils était Darius, qui, en effet, lui succéda (*HÉRODOTE.* t. I. p. 123).

Disons, en passant, que la fameuse donnée : de l'échelle, vue par Jacob, pendant le rêve mémorable qu'il fit sur la pierre de Béthel, a été maintes fois rééditée par les hagiographes chrétiens; et qu'elle pourrait être retrouvée, sans peine, dans les rêves de l'époque actuelle.

La mère de saint Kismard, de Hollande, étant enceinte vit, dans un songe, une échelle, qui allait jusqu'au ciel; et dont son fils gravissait les degrés (*Mart. Rom.* 18 avril).

Saint Venance, de Tours, vit une échelle comme celle de Jacob (*Mart. Rom.* 13 octobre).

Il est une donnée qui frappe journellement nombre de gens, parmi nos contemporains. Je veux parler du rêve, pendant lequel on voit apparaître une personne absente ou morte; et dont nous retrouvons des exemples remarquables dans le passé. Dans ces cas, il y a eu souvent l'annonce de faits extraordinaires; et souvent aussi de véritables prophéties.

Je n'ai vraiment que l'embarras du choix pour ce qui est de cette catégorie. Tout le monde connaît si bien l'aventure des deux amis de Mégare, dont l'un, assassiné, apparaît à deux reprises à l'autre; d'abord pour lui demander secours, ensuite pour réclamer la punition des coupables, que je n'ai besoin que de la signaler.

Germanicus, rêva qu'en faisant un sacrifice, il avait eu sa robe tachée par le sang de la victime; et que son aïeule Augusta, lui en donnait une plus belle (*TACITE. Annales.* liv. II. p. 14). Le lendemain il remportait une victoire éclatante.

Hélène, petit-fils d'Uranus, fut tué par ses oncles, et jeté dans l'Eridan; sa mère Basileé, cherchant son fils, s'endormit sur les bords du fleuve; et eut une vision, qui lui apprit: que son fils était appelé au ciel, au rang des dieux.

Cyx, étant allé consulter l'oracle d'Apollon, à Claras, se noya; sa femme, Alcyone, en fut prévenue par un songe; et alla sur la plage, où elle trouva le corps de son mari.

Pendant qu'il s'attardait à Carthage, auprès de Didon, Enée avait des rêves effrayants, dans lesquels il voyait son père, Anchise, lui faire des reproches.

Dans quelques cas, une prédiction est faite par le rêve, d'une manière plus ou moins claire, plus ou moins précise, soit par un vivant, soit par un mort, soit même par un animal ou un objet inanimé.

Cabanis (*Raph. du Phys. et du Mor.* t. II. p. 739), raconte: que Franklin croyait, fermement, avoir été prévenu en rêve, de l'issue de certaines questions qui l'occupaient.

Calpurnie, épouse de César, vit en songe, son mari baigné de sang, et percé de coups, dans la nuit qui précéda son assassinat (*Annales de Rome.* p. 709. V.M. Man. t. I. p. 47).

Sylla, fut prévenu qu'il allait mourir, par un songe.

Platon (*in Crit.*) raconte: que Socrate fut prévenu, qu'il mourrait dans trois jours, par un songe.

Epaminondas, était très perplexe au sujet du retour des Messeniens dans le Péloponèse; et eut un songe.

dans lequel, il vit : un vénérable vieillard, qui lui prédit l'avenir (PAUSAN. t. II. p. 259).

Hipparque, fils de Pisistrato et frère d'Hippias, tyran d'Athènes, eut, pendant son sommeil, une vision qui lui conseillait : de se méfier d'Harmodius et d'Aristogiton, il n'en tint aucun compte ; et fut, en effet, tué par eux (HÉRODOTE. t. II. p. 82).

Dans quelques cas, la divinité, elle-même, prend la peine d'apparaître au dormeur, pour lui donner un conseil, lui annoncer une nouvelle, ou lui prédire l'avenir. La Vierge, par exemple, a indiqué, ainsi, à une infinité de dévots le moyen de se guérir de telle ou telle maladie.

Pour n'en citer qu'un fait entre cent mille, disons qu'en Belgique, on dit : que la Vierge de Cambron, apparut à un homme paralysé, qui l'invoquait depuis sept ans ; et lui annonça qu'elle le guérissait.

Il n'est peut-être pas un sanctuaire en Europe, en Amérique, en Asie et en Afrique, où une aventure de ce genre ne soit pas racontée. Tous les saints du paradis ont, d'ailleurs des faits analogues à leur actif. On cite, un si grand nombre de faits et des aventures tellement variées qu'il est inutile de chercher à en fournir des exemples pour le présent.

Dans le passé, ces exemples fourmillent. Ainsi, un moine limousin voulut aller prier sur le tombeau de saint Julien, mais il trouva l'oratoire fermé, il reparti désappointé ; et pendant la nuit suivante, il eut une vision qui lui dit : qu'il pouvait revenir vers cet oratoire, qu'il trouverait ouvert désormais (GRÉGOIRE DE TOURS. t. II. p. 33).

Saint Grégoire, étant enfant, avait son père très malade ; dans la nuit il eut une vision qui lui dit : « As-tu là le livre de Josué ? » Or, saint Grégoire connaissait, alors, à peine, les lettres de l'alphabet. La vision ajouta : « Qu'on prenne une petite baguette de bois sur laquelle on écrira le nom de Josué, et on la placera sous l'oreiller du malade, il guérira. L'année suivante le même prodige se répéta (GALFONE DE TOUS. t. II. p. 369).

Il n'y a pas que les magiciens chrétiens qui aient exploité cette donnée. Le grand père de Mahomet eut, pendant son sommeil, une vision qui lui révéla l'endroit où se trouvait le puits miraculeux de Zom-Zom, que Dieu avait fait montrer à Agar, quand elle était au désert avec Ismaël ; et qui avait été comblé ultérieurement.

Marc Aurèle fut renseigné, en songe, par une faveur spéciale de la divinité, à laquelle il faisait ses dévotions, des moyens qu'il devait employer contre ses maladies.

La nuit qui précéda la bataille de Philippes, Artorius, médecin d'Auguste, vit, en songe, Minerve qui lui commanda de dire à son maître, malade en ce moment, qu'il fallait à tout prix assister au combat. Auguste se fit porter en litière, dans les rangs de l'armée, et fut victorieux, tandis que sa tente tombait au pouvoir des ennemis. (*Annales de Rome*, 711. VAL. MÉM. t. IV. p. 46.

Près de Throozènes, il y avait un temple élevé à Pan, pour le remercier d'avoir suggéré, en songe, aux magistrats de la ville, les moyens de faire cesser une horrible disette (PAUSAN. *Corinthe*. t. I. p. 428).

A l'époque où Crésus était tout puissant, et qu'il s'estimait le plus heureux des hommes, il eut un songe, qui lui annonça : les malheurs qui devaient bientôt l'assailir (HÉRODOTE. t. I. p. 20).

Cléopatra fut averti par un songe des réponses, qu'il avait à faire au Sphinx (PAUSAN. liv. IX. *Belette*. t. IV. p. 83).

Datis, général des perses, retournant en Asie, avec sa flotte, eut, pendant la nuit, dans le port de Mycone, une vision ; il fit chercher dès le lendemain matin, dans toute sa flotte, et on trouva une statue d'Apollon qui avait été dérobée au temple de Delos ; il la fit rapporter ; et put terminer heureusement son voyage (HÉRODOTE. t. II. p. 136).

Oxatus, voulant faire une statue de Cérès, ne savait quels traits lui donner ; et la légende racontait : qu'il avait eu une apparition de la déesse, pendant un songe, ce qui lui permit de travailler efficacement ; d'autres disaient : qu'il avait trouvé, miraculeusement, un portrait de la déesse (PAUSAN. liv. VIII. chap. 42).

Alexandre, chassant sur le mont Pagus, s'endormit près d'une fontaine ; et vit, pendant son sommeil, les Hémesses ou Euménides, qui lui ordonnèrent, de bâtir une ville, sur ce lieu même (PAUSAN. *Achaïc*. t. III. p. 141).

Epitèles, qui commandait les argiens, et qui avait ordre de rétablir Messène, eut un songe, pendant lequel, un vénérable personnage, lui commanda d'aller au mont Ithôme, à l'endroit où il verrait un lièvre, et un myrthe, d'y faire creuser la terre ; et qu'il y trouverait,

une vieille enfermée dans une prison d'airain, à laquelle il rendrait la vie. Au point du jour, Epitola fit ce que lui avait prescrit la vision ; et il trouva, à l'endroit indiqué, une urne de bronze qui contenait tout ce qui regardait la culte des grandes déesses (PAUSAN. *Messen.* l. II. p. 280).

Lorsque Sophocle mourut, le chef des lacédémoniens, qui faisait une excursion dans l'Attique, vit en songe, le dieu Bacchus, qui lui ordonna : de lui rendre les honneurs qui lui étaient dus, en sa qualité de poète admirable (PAUSAN. *Attique.* chap. XXI).

Aristomélus, tyran d'Orchomène, voulut violenter une jeune légèate, qui se tua, pour échapper à son déshonneur. Or, pendant la nuit, Diane apparut, en songe, à un citoyen de Tégée, pour lui ordonner de tuer Aristomélus (PAUSAN. *liv. VIII.* ch. XXXVII).

Sethon, ayant été nommé Pharaon d'Égypte, fut attaqué par Sennachérib, roi d'Assyrie et des arabes, ses soldats n'osaient point se battre ; aussi, se retira-t-il dans le temple, et se mit-il à prier. Il s'endormit, et vit le Dieu qui lui promit de le délivrer de ses ennemis. En effet, une bande de rats, mangea, pendant la nuit, les cordes des arcs et les boucliers des Assyriens, de sorte que leur défaite fut facile (HÉRONORE. l. I. p. 210).

Dans les légendes de la Provence, nous avons l'exemple de l'apparition de Diane d'Ephèse à Callumund assiégeant Massalie. Nous en pourrions citer cent autres de ce genre, pour toutes les époques de l'histoire de cette ville, depuis l'antiquité la plus reculée, jusqu'à nos jours.

Cette donnée n'est pas spéciale d'ailleurs à notre pays ; car, d'une part, on raconte dans l'histoire grecque, que Lysander assiégeant la ville d'Aphytis, en Thrace, qui était sous la protection de Jupiter-Ammon, le dieu lui apparut, en songe, et lui déclara : qu'il était de son intérêt de lever le siège sans retard (PAUSAN. *Lacon.* p. 69).

Dans l'histoire d'Égypte, il est dit : que Sabacos, roi d'Éthiopie, envahit l'Égypte, qui allait être asservie par lui, lorsqu'il eut une vision nocturne, qui lui fit prendre la fuite (HÉRODOTE. t. I. p. 213).

On voit, par les exemples que je viens de fournir, l'immense variété des idées qui ont été visées à l'occasion de ces apparitions de la divinité au dormeur ; et nous aurions bien des pages à écrire, si nous voulions les passer toutes en revue.

La donnée qui nous occupe, a été complétée : par la punition infligée au désobéissant. Nous en avons des exemples, dans les aventures suivantes :

Une nuit, que Grégoire devait veiller pour prier, il se laissa aller au sommeil ; une vision le réveilla aussitôt ; il s'endormit de nouveau ; et la même vision le réveilla encore ; enfin, la troisième fois, le fantôme lui appliqua un rude soufflet (GRÉGOIRE DE TOURS. t. II. p. 334).

Saint Jérôme affirme : qu'une fois, qu'il était trop appliqué à imiter le style de Cicéron, il fut vigoureusement battu de verges par un ange, pendant son sommeil ; et qu'en se réveillant, il trouva des traces visibles de son châtimement sur son corps.

Pendant que les grecs qui allaient au siège de Troie, étaient en Aulide, Teuthis se brouilla avec Agamemnon, et voulut le frapper de sa lance. Minerve prit les traits de Meles, fils d'Opo, pour empêcher Teuthis de commettre ce meurtre, mais Teuthis furieux plongea sa lance dans la cuisse de la déesse. Or, dans la nuit, il eut une vision, qui lui révéla son crime; et bientôt après il mourut (PAUSAN. *Arcaid.* liv. viii. t. iii. p. 352).

Xercès hésitant à entreprendre sa campagne contre la Grèce, eut une vision, pendant son sommeil; il lui sembla voir un homme de grande taille et de belle figure qui lui dit: « Tu as tort d'hésiter, il faut faire cette campagne. » Néanmoins, le lendemain Xercès dit à ses généraux qu'il renouçait à ses idées d'invasion; et la nuit suivante, la même vision lui fit des reproches, et le décida (HÉRODOTE. t. ii. p. 103). Enfin, lorsqu'il fut parti il eut une troisième vision (p. 108).

Olane, roi des perses, ayant dépeuplé l'île de Samos, eut une vision qui lui commandait de repoupler cette île; n'y ayant fait aucune attention, il fut bientôt attaqué d'une maladie, de sorte qu'il se décida à obéir à cet ordre surnaturel (HÉRODOTE. t. i. p. 330).

La pensée primitive a quelque fois disparu de la teneur de l'aventure, de sorte que le récit se présente sans grande raison d'être. C'est ainsi, par exemple, qu'on racontait, pendant le moyen-âge, que saint Henry, empereur d'Allemagne, vit, pendant son sommeil, un ange qui lui donna à baiser le livre de messe de la Sainte-Vierge; et, aussitôt, après, lui toucha un nerf de

la ouïsse qui se retira, et le rendit honteux désormais (Mart. Rom, 14 juillet).

Cette légende est évidemment une réédition de celle de Jacob qui, elle-même, est racontée dans la Bible, par un dérivain qui en avait perdu le sens primitif, car on ne comprend pas la relation qu'il y a : entre la protection divine, que l'aventure prétend indiquer, et l'infirmité légendaire au triomphateur.

III

ORIGINE DE LA CRÉDULITÉ

Je pourrais, sans grande peine, rapporter d'autres faits touchant les rêves extraordinaires qui ont été consignés dans les livres de toutes les époques, ou qui sont répétés, de bouche en bouche, par le vulgaire à travers les âges. Mais ce serait un travail stérile : et il me semble infiniment plus intéressant, de rechercher en quelques mots, la raison qui fait que nos ancêtres, comme beaucoup de nos contemporains, ont prêté une aussi grande importance aux rêves qui nous hantent si souvent pendant le sommeil.

Je n'ai pas à faire ici, l'étude physiologique du rêve ; qu'il me suffise de rappeler : que, par le fait de l'excitation de la mémoire, et de cette sorte de dédoublement de la personnalité qu'a signalée Descartes (Edit. de Corsin, t. x. p. 457), il arrive : que, dans le sommeil, des

faits, des détails, des impressions, que nous croyions avoir oubliés depuis longtemps, se reproduisaient très lucidement dans notre esprit.

En outre, nous attribuons à un être imaginaire, différent de nous, les idées qui nous agitent, les paroles que nous prononçons mentalement, les actes, les mouvements auxquels nous songeons. En outre, l'état de santé, de préoccupation, la chaleur, le froid, la période de la digestion, la nature des aliments ingérés, etc., etc., agissent sur ces rêves, d'une manière qui a été longuement spécifiée; et dont le mécanisme, bien connu aujourd'hui, paraît très simple, alors que lorsqu'on l'ignorait, le rêve frappait souvent d'étonnement ceux qui cherchaient à l'étudier.

Ce que nous savons de l'état mental des premiers hommes, à l'époque où ils prétaient une volonté, des passions, des facultés de mouvement aux choses inanimées, nous explique pourquoi les rêves les frappaient si vivement. En effet, dans les conditions psychologiques et matérielles où ils se trouvaient, ils étaient aptes à être très vivement frappés par eux.

De très bonne heure, ceux qui prirent dans la société naissante, la spécialité de s'occuper de la religion, faiseurs de fétiches, de talismans, d'incantations, sorciers, les ancêtres des ministres des cultes, en un mot, furent frappés par les étrangetés que présente le rêve; et apprirent que certaines conditions matérielles et morales réagissaient sur eux. Or, ils avaient là un moyen d'action trop puissant sur l'imagination de leurs semblables, pour ne pas s'en emparer, le mettre en

pratique, l'étudier avec soin ; en un mot, en tirer tout le parti possible. C'est sans doute aux affirmations des premiers féticheurs, que les anciens ont dû cette croyance que les rêves étaient des communications mystérieuses entre la divinité et les hommes.

Nous comprenons, ainsi, que dans toutes les peuplades de l'antiquité, le rêve ait joué un rôle aussi considérable ; et, par conséquent, que les pratiques qui tendaient à le produire, aient été explorées avec un si grand soin.

Dans la Bible, nous trouvons des rêves rapportés comme des choses extraordinaires prodiges, prédictions, conseils, ordres, menaces, etc., etc., dans une infinité de cas. Abraham, Isaac, Jacob ont eu des songes remarquables ; et on peut dire que depuis Noé, jusqu'aux apôtres, on en rencontre à chaque instant de prodigieux. Ce fut un songe qui commanda à Abraham de changer de pays, de prendre telle et telle détermination. C'est un songe qui apprit à Joseph qu'il régnerait sur ses frères. C'est l'explication d'un songe qui fit sortir Joseph de prison, et l'éleva au premier rang des dignitaires de l'Égypte,

Déjà, cependant nous trouvons dans la Bible, une tendance à la réaction contre la tyrannie que l'interprétation des rêves exerçait sur les hommes. Le lévitique, le deutéronome, Salomon se sont élevés contre les interprétations, dans quelques cas. Mais ces efforts de la raison sont aussi rares qu'impuissants à détourner le courant de l'opinion générale.

Dans tous les pays de l'antiquité, on voit, au con-

traire, l'influence énorme qu'avaient ces songes sur les destinées des peuples et des individus. Les rois de Perse, de Médie, d'Assyrie, de tout l'Orient, avaient des devins qui étaient chargés de leur expliquer les rêves. Attrée, Agamemnon, Idoménée eurent des songes remarquables; l'*Illiade*, l'*Odyssée* nous montrent que ces rêves jouaient un rôle capital dans la vie du monde grec.

Quant aux Romains, leur croyance aux rêves n'était pas moindre; il suffit de jeter un regard sur leurs livres, depuis l'*Enéide* jusqu'à *Tite Live* et *Valère-Maxime*, pour être frappé de l'importance qu'ils y attachaient. C'est en vain, que Cicéron, chez les romains, Xénophon, les épicuriens, etc., etc., chez les grecs, se sont moqués, parfois, de la croyance aux songes. Leurs protestations étaient aussi impuissantes à lutter contre la tendance générale de l'opinion, qu'un grain de sable serait incapable d'arrêter les courants de l'Océan.

La religion, la médecine, la politique, ont compté avec les rêves, dans l'antiquité; et, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, on peut dire: que ces rêves ont préoccupé les hommes de toutes les catégories, depuis Crésus, Lycurgue, Xercès, Hyppocrate, Platon, jusqu'à César, Valère-Maxime et saint Augustin.

Hyppocrate (*De Insomniis*. ch. iv et v) révèle dans ses œuvres, la grande importance qu'on attachait aux rêves; et se préoccupe de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la santé. Platon a dit gravement: que dans le calme de la nuit, les génies répandus dans les régions éthé-

rées venaient communiquer avec notre âme, dégagée, alors, de l'empire des sens, les ordres de la divinité. Saint Thomas croyait que Satan venait, pendant la nuit, nous suggérer toutes les idées extraordinaires qui régissent les rêves.

Les rêves tenant une place si considérable dans la vie des humains, on dut, de bonne heure, ne pas se contenter des hasards de leur production ; et bientôt, en effet, on chercha à les provoquer. Ici, c'était par la prière, la veille, la contemplation, le saisissement de la crainte, du respect, de l'étonnement, etc., etc. Là, c'était par la fatigue corporelle, l'excitation des sens. Plus loin, c'était par le jeûne, ou bien, au contraire, par l'ingestion de substances solides ou liquides. Ailleurs, c'était par des inhalations, des frictions, des *passes magnétiques*, *l'hypnotisme*, *la suggestion*, pour me servir des termes à la mode, que le résultat était obtenu. Et les sorciers antiques, comme les charlatans modernes, ne mirent pas longtemps à combiner, au besoin, ces divers moyens, d'une manière habile, pour mieux exploiter le fond inépuisable de la crédulité humaine, qui leur fournit, à travers les siècles, une mine toujours très riche à exploiter.

Certaines grottes, où se trouvaient des émanations sulfureuses, carboniques ou autres, furent, de bonne heure exploitées pour la production des rêves. C'est ainsi : que l'autre de Trophonius, que la grotte du temple de Cybèle, à Hiéropolis, dans la Phrygie Pacatienne ; que l'autre d'Achoraca, entre Trolles et Nyssa (STRABON. xiv, p. 650) ; que celle de Delphes ; celle de Lebidos,

en Lydie ; celle de Cumes, et mille autres, devinrent célèbres, de bonne heure, dans l'antiquité.

Près d'Amphiclée, en Béotie, il y avait une grotte consacrée à Bacchus, qui indiquait en songe ce qu'il fallait faire pour guérir ou connaître l'avenir (PAUSAN. liv. x. chap. xxxiii).

Comme les grottes à émanations naturelles ne se rencontraient pas partout où les besoins du culte les réclamaient, on arriva à produire des émanations artificielles dans les temples. On ajouta, ou on substitua à ces émanations, d'autres moyens de production des rêves ; et bientôt, l'exploitation, en s'étendant, varia ses procédés, dans une grande limite.

Entre Otyle et Chalana, en Laconie, il y avait un temple d'Ino, où on allait, pour connaître l'avenir ; il suffisait de dormir dans ce temple pour qu'un songe vous éclairât sur ce qui devait vous arriver (PAUSAN. *Lacon.* t. II. p. 135).

Le temple d'Esculape, voisin de celui de Cérés Mysienne, guérissait un grand nombre de malades, dans l'antiquité (PAUSAN. *Achaïe.* t. III. p. 241).

Les magistrats de Sparte allaient coucher dans le temple de Pasiphaé, pour avoir, en rêve, des indications sur ce qu'ils devaient faire.

On allait passer la nuit dans les temples d'Esculape, à Cos, près de Tithorée, d'Isis, de Sérapis, d'Ino, en Laconie (PAUSAN. t. III. ch. xxvi. § 1) ; d'Hémithée, dans la Chersonèse, pour avoir des rêves utiles, soit pour la santé, soit pour le bonheur présent, soit pour la connaissance de l'avenir. Et les récits les plus inuraisem-

bilables de guérisons, de prophéties, etc., etc., avaient cours, acceptés par la crédulité publique, sans aucun contrôle, comme avec une naïveté, qui fait quelque peu sourire, aujourd'hui.

Disons, en passant, que les suppliants de l'antiquité, avaient grand soin de faire précéder leurs prières, à la divinité, par des offrandes, en rapport avec leur fortune. Et nous savons : que certains temples acquirent, ainsi, des richesses considérables.

De très bonne heure, ceux qui croyaient avoir obtenu de la divinité les conseils, les secours, les bienfaits qu'ils étaient venus implorer, prirent l'habitude de laisser un témoignage de leur gratitude. Un objet d'art, une inscription, un simulacre de leur maladie, le bâton, la béquille qui leur avaient servi ; le vêtement qu'ils avaient porté, etc , etc., furent laissés, comme preuve de l'exaucement de leurs vœux. La coutume des *ex-votos* se répandit, ainsi, restant la même, jusqu'à nos jours, malgré les transformations nombreuses, dont le culte a été l'objet, à travers les âges.

J'ai dit tantôt que le lévitique, que le deutéronome, que Salomon, s'étaient déjà élevés contre l'interprétation des songes ; que Xénophon, Cicéron, les épicuriens, etc., etc., avaient cherché à réagir contre leur tyrannie et l'absurdité des conséquences qu'ils entraînaient. Mais l'idée était tellement enracinée, qu'elle régnait despotiquement, on peut dire, au moment où commença l'ère moderne.

Le christianisme, qui s'était mis en tête du progrès devait viser cette vieille croyance comme les autres,

pour essayer de la détruire. Il ne pouvait faire disparaître, d'un coup, ces habitudes qui répondaient si bien à la crédulité des masses; et il se serait brisé assurément contre ces superstitions, s'il avait voulu rompre en visière avec elles, d'une manière apparente. Aussi, par une habileté qui, du reste, fut de tous temps familière à tous les clergés, il les accepta de bonne grâce, ayant soin de s'en approprier, peu à peu, les bénéfices, en changeant un nom, en glissant, sans bruit, son symbole au milieu de ceux du paganisme. Puis, le substituant, peu à peu, à eux, de manière à lui donner bientôt le rôle prépondérant. Puis, enfin, ce symbole chrétien fut unique et concourut, ainsi, d'une manière peu apparente tout d'abord, mais néanmoins, très puissante, en réalité, à l'atténuation de la crédulité.

Cependant, la réaction se fit peu à peu, et prit, à mesure, un corps plus important. Les Capitulaires de Charlemagne prononçaient, déjà, des peines graves contre les interprètes des songes, ce qui montre le chemin fait en quelques siècles.

Sans faire en détail, l'histoire de cette tendance, disons: que le Concile de Paris, en 829; celui de Milan, en 1565, et vingt autres Synodes, considéraient l'explication des songes, comme un reste du paganisme et d'idolâtrie; et travaillèrent à combattre cette vieille superstition.

D'ailleurs, les rêves devaient être mieux appréciés à leur valeur réelle, à mesure que les connaissances humaines avançaient dans la voie du progrès. Aussi, malgré toutes les insanités qui ont été répétées d'âge en âge,

malgré aussi les efforts intéressés de ceux qui spéculaient sur la crédulité du vulgaire, pour en tirer profit, a-t-on vu leur importance diminuer de siècle en siècle. Et cela, si bien, qu'après avoir servi de guide aux décisions des souverains, ils ne font plus aujourd'hui que préoccuper les bonnes femmes. Néanmoins, la crédulité est loin encore d'avoir disparu ; il faudra bien des siècles encore, pour que l'influence des rêves ait cessé d'avoir son importance : sur les craintes, les espérances et les préoccupations de bien des gens.

IV

CONCLUSION

Une fois de plus, il me faut répéter : que nous nous trouvons, ici, en présence de faits qui ont vivement frappé l'imagination des premiers hommes ; et se sont transmis, d'âge en âge, dans les populations ignorantes.

Ces faits exploités, de bonne heure, par ceux qui avaient intérêt à en tirer profit, prirent, jadis, dans les sociétés, une importance officielle qui s'accrut et régna en maîtresse pendant de longs siècles. Mais, il arriva un moment, où leur inanité fut tellement reconnue par mille preuves, que la religion et la politique jugèrent prudent de ne plus avoir recours à leur concours.

Cependant, le progrès n'est pas encore tellement grand, qu'on ne rencontre à chaque pas, de nos jours, des naïfs s'obstinant à penser : que le rêve est une indication surnaturelle, que la divinité donne à quelques individus; et les habiles trouvent encore quelques bribes de bénéfices à tirer de l'exploitation de cette crédulité. Il est probable que pendant de longs siècles encore cet état de crédulité persistera dans l'esprit des masses et que le raisonnement ne pourra montrer l'invanité de cette manière de penser que dans un temps fort éloigné de nous.

CHAPITRE IX

Les Danses Pleuses

I

FAITS DE LA PROVENCE

On rencontre çà et là, de nos jours encore, quelques rares vestiges de pratiques, assez étranges de prime abord, je veux parler : des danses pleuses, ou ecclésiastiques, qui furent pratiquées sur une assez vaste échelle, à des époques plus ou moins éloignées de nous, dans le passé.

Les enfants que l'on fait marcher le Samedi-Saint. — Dans toutes les localités de la Provence, les mères ont la coutume de choisir, volontiers, le Samedi-Saint, pour commencer à chausser leurs enfants. L'enfant chaussé, ainsi, pour la première fois, est porté à la Messe ; et, au moment où les cloches sonnent, la mère le pose à terre ; et, le tenant par les deux mains, essaie de lui faire esquisser quelques pas. Comme l'enfant ne sait pas encore marcher, on lui fait faire, en

réalité, une série de petits sauts. La même cérémonie est faite, le jour de la Saint-Jean, de la Fête-Dieu ou de l'Assomption, au moment de l'élévation, pour les enfants qui étaient trop jeunes le Samedi-Saint. A ces mêmes époques, on fait aussi sauter de la même manière, les enfants en retard pour la marche, au moment de l'élévation.

La danse de l'Enfant Jésus à la Roquebrussanne. — Dans le village de la Roquebrussanne, près de Brignoles, on fait la danse suivante, le jour de la fête patronale, à l'issue de la Grand'Messe : Les femmes qui ont des enfants en bas-âge, surtout si ces enfants sont en retard pour la marche, prennent leur progéniture dans les bras, et vont devant l'autel de l'Enfant-Jésus. Une d'elles, se tait, alors, à chanter :

Sauti sus lou ped dret,
Sauti sus lou ped gauche.
Moun bouon Jésus !
Sauti sus lei douï peds.

En même temps, elle joint le geste à la parole ; et chaque mère en fait autant. La crédulité publique pense, que cette petite cérémonie a le résultat le plus heureux pour la santé, la fortification et la facilité de la marche, chez les jeunes enfants.

La procession des Arcs. — Le jour de la fête patronale de la petite ville des Arcs, près Draguignan, il était d'usage, de faire exécuter par les enfants qui assistaient à la procession, à certains moments du parcours du cortège, une danse sacrée.

Une vieille dame, qui avoit habité longtemps cette localité, me racontoit : qu'un jour, au milieu de ce siècle, un curé arrivé depuis peu dans la localité, trouva cette danse inconvenante pour la sainteté de la cérémonie, et voulut la supprimer. Mais les dévotes lui signifèrent, qu'elles s'abstiendraient d'aller à la procession, plutôt que de voir disparaître cet usage antique.

Je ne sais si cette danse pieuse s'est maintenue aux Aves, jusqu'à l'époque actuelle ; mais, si elle a disparu, c'est à peine depuis un petit nombre d'années.

Les processions en Provence. — Dans une infinité de processions de la Provence, on a pratiqué, jadis, des danses pieuses. Dans mon livre, sur les réminiscences populaires de notre pays, j'ai parlé du gué de Saint-Lazare, et de la procession de la Fête-Dieu, à Marseille ; ainsi que de la fameuse procession du roi René, à Aix ; de la fête de Perthuis.

On peut évoquer, aussi, dans cet ordre d'idées, les fêtes de Tarascon, d'Arles, de Draguignan, de la Cadrière, etc. Peu ou prou, dans ces cérémonies, on y dansait, sans compter, qu'en mille endroits, lorsque deux confréries de pénitents se rencontraient, il y avoit des salutations de croix, qui n'étaient, en somme, que des figures chorégraphiques.

La danse de Saint-Marcel, à Barjols. — Dans la petite ville de Barjols, près de Saint-Maximin et de Brignoles, on exécute des danses pieuses, le jour de Saint-Marcel, patron du pays (16 janvier). — Voici ce que dit, à ce propos, Garcin, dans son *Dictionnaire de Provence*, t. I, p. 163 : « Ainsi que plusieurs autres

villes de Provence, Barjols avait des jeux particuliers, qu'on célébrait à l'occasion de la fête patronale du lieu. Un bœuf gras, figurait à la procession de Saint-Marcel. Après, il était égorgé. On en faisait rôtir une partie, et le reste était mis en daube. Le tout était servi sur une grande table, où chacun avait le droit de s'asseoir. Plus tard, on se contentait d'aller ou demander une portion, moyennant le prix de cinq sols. Les entrailles de ce bœuf, étaient réservées pour la jeunesse nubile, qui, élégamment costumée, exécutait, à cette occasion, une danse particulière. On assure, même, que chaque couple manquait rarement d'être uni en mariage, dans le courant de l'année ».

A l'époque où Garcin écrivait, une sorte de pruderie absurde empêchait les écrivains de s'appesantir sur les détails des coutumes locales, qui avaient trait à la religion actuelle, et, cependant, rappelaient des coutumes d'un autre âge; de sorte que la danse des pieuses gens, toute indiquée qu'elle soit, est glissée assez légèrement, pour qu'on ne sache pas bien exactement : à quel moment elle était exécutée. Or, il faut savoir, que cette danse appelée : *la danso dei tripettos* (la danse des petits intestins) avait lieu, pendant la procession même, et faisait partie intégrante de la cérémonie. D'ailleurs, on dansait à d'autres moments pendant la fête, et notamment, au milieu de la messe solennelle de Saint-Marcel.

J'ai voulu avoir des renseignements plus précis au sujet de cette danse de Saint-Marcel; et voici ce que j'ai appris, touchant ce qui se fait encore, et qui n'est que le

vestige très atténué de ce qui se faisait jusqu'à la fin du siècle dernier, à Barjols.

Pour la Saint-Marcel (10 janvier), le curé de Barjols invitait le plus d'ecclésiastiques qu'il pouvait. En 1883, on comptait dix-neuf invitations ; le chiffre s'est élevé parfois jusqu'à vingt-cinq, me disait-on, afin de donner aux diverses cérémonies de la fête : messe, procession, bénédiction, le plus d'éclat possible.

La veille de la fête, aussitôt après la dernière parole de l'office, le curé de Barjols se levait de son siège, ses invités venaient se grouper autour de lui, se tenant par la main ; et, tous, se livraient à la chorégraphie, pendant un court instant, avant de quitter l'église.

On comprend, que je fus quelque peu surpris, le jour où j'entendis pour la première fois, raconter ce détail. Et, comme je manifestais mon étonnement, l'ecclésiastique qui me le racontait, homme très instruit et très sensé, ajouta, pour me convaincre : « J'ai dansé, moi, aussi, à cette fête ; j'étais jeune abbé, je n'étais rendu à l'invitation du vénérable curé X... qui est resté légendaire dans Barjols ; et comme j'étais près de lui, pendant l'office de la veille de la fête, il se tourna vers moi, en me disant : *Aro, pichoun, vas fairé coumo iou !* (maintenant, jeune homme, tu vas faire comme moi).

Le jour de la fête de Saint-Marcel, une messe solennelle est chantée ; et les fidèles se pressent, en rangs serrés, dans l'église. Tout Barjols va à la messe ce jour-là. Or, à un moment donné, les chants sacrés cessent,

lorsqu'on entonne le chant *dei tripettos*, sur l'air de : *Madame Grégoire*, de Héranger, que toute l'assistance se met à frodonner, puis à chanter :

Naouté lois ouren,
Lois tripettos, lois tripettos.
Naouté lois ouren,
Lois tripettos de san Maccou.

Nous les aurons,
Les petits intestins, les petits intestins.
Nous les aurons,
Les petits intestins de saint Marcel.

Au moment où le chant *dei tripettos* commence, les mères élèvent leurs petits bébés dans les bras, et les agitent pour les faire sauter; les enfants qui sont auprès de leurs parents sont invités, par eux, à sauter; et pour les y mieux engager, les parents se mettent, à leur tour, à remuer en cadence; le mouvement va *crescendo*, si bien, qu'à un moment donné, toute l'assistance danse et chante : *lei tripettos de san Maccou*.

Et, mal avisé serait celui qui trouverait la chose plaisante. Un jeune ecclésiastique, qui assistait, pour la première fois, à la cérémonie, fut tellement stupéfait de cette scène, qu'il ne put retenir son rire. Or, il scandalisa une vieille dévote, qui, quelques instants après, l'interpella très sèchement, au sortir de l'Eglise, par ces mots : « Je suis très surpriso, monsieur l'abbé, que vous ayiez trouvé quelque chose de risible en ceci; le roi David dansait bien devant l'Arche! Naïve dévote! Le jeune abbé l'aurait bien plus scandalisée encore, s'il

avait dansé comme le roi David ; car la légende raconte, on le sait, que le grand roi faisait des bonds si vigoureux, que sa robe se relevait plus haut qu'il ne fallait ; ce qui lui valut les objurgations de sa pudique épouse. On dit, d'ailleurs, que ces objurgations furent désagréables à Jéovah, qui, pour la punir, la rendit stérile désormais.

Dans l'après-midi du jour de la fête de Saint-Marcot, la fameuse procession a lieu, la crédulité populaire dit : que plus cette procession dure, plus l'année sera féconde pour les biens de la terre ; et stérile en malheurs, pour les personnes ; de sorte qu'on emploie tous les moyens, tous les subterfuges, même, pour retenir cette procession loin de l'église, le plus longtemps possible. Or, de temps en temps, après un cantique pieux, on entonne le chant *dei tripethos* ; et la procession se met à danser en cadence. Il est vrai, que, comme on est au 16 janvier et qu'il fait froid, les dévots se réchauffent à cet exercice. De temps en temps, aussi, des bonnes âmes, devant l'habitation desquelles passe la procession, invitent tels et tels membres du clergé, à venir prendre : un *air de feu* dans leur appartement ; et, cet *air de feu* est accompagné d'un verre de vin doux, et de quelques gâteaux ; de cette manière, le temps dure moins, ou pour mieux dire, se passe un peu plus agréablement, pour ceux qui font leurs dévotions à *san Macéou*.

Quant à ce qui touche la présence du bœuf dans la fête de Barjols, il faut constater : qu'elle a été sujette à des variations assez notables. Jadis, le bœuf était acheté

par les jeunes gens du pays, réunis en une sorte de *Compagnie de la Jeunesse*, comme cela existait dans une infinité de pays. Cette Compagnie était sous les ordres d'un abbe, qui était nommé à l'élection, et remplissait les fonctions pendant un an. Ce bœuf figurait à la procession, puis était tué, rôti en grande pompe le jour suivant, qui était celui de la fête de Saint-Antoine ; et toute la population venait en manger ; tandis que les jeunes gens avaient fait préparer, pour eux, le gras-double de l'animal, les *tripettes*, et faisaient une bombance, qui, comme le dit Garcin, aboutissait, très généralement, à de nombreux mariages.

Plus tard, une question de : difficulté d'avoir les fonds nécessaires pour acheter le bœuf ; qui, d'ailleurs, n'était le plus souvent pas mangé, parce que le temps était trop mauvais pour permettre le repas en plein air, que la table commune entraînait, fit modifier cette partie de la cérémonie. Chaque maisonnée se fit un devoir d'acheter un morceau de viande, provenant de ce bœuf, et fit, dans la salle à manger, mieux chauffée que la place publique, en ce jour, de 17 janvier, une agape joyeuse. Enfin, dans ces dernières années, on a cherché à faire revivre les anciennes coutumes de la Saint-Marcel ; mais le *modus faciendi*, n'est pas encore définitivement établi, à l'heure qu'il est.

II

APPRECIATION DES DÉTAILS DE LA FÊTE DE SAINT-MARCEL

Les divers détails de la fête de Saint-Marcel à Barjols, sont assez étranges, pour mériter d'arrêter un instant, ceux qui aiment à réfléchir sur l'origine des coutumes populaires. Occupons-nous en, donc.

Mais, d'abord, qui était Saint-Marcel, le patron de Barjols, en l'honneur duquel se fait la fête qui nous occupe. Saint-Marcel fut, d'après les hagiographes, pape, de l'an 304 à l'an 309.

Voici sa *Vie*, telle que je la trouve dans le *Martyrologe* de Simon Martin (16 janvier). « Après le martyre du très saint pape Marcelli, le siège ayant vaqué, non pas sept ans, comme quelques-uns ont voulu le dire, mais, seulement, six mois et 25 jours, saint Marcel, son prêtre, fut élu pour successeur de saint Pierre, à sa place.

« Il était romain de naissance, fils d'un nommé Benoît, et il gouverna très saintement l'Eglise, qui était alors extrêmement désolée, en suite de la très sanglante persécution qu'elle avait souffert, sous les très cruels empereurs Dioclétien et Maximien. Et, parce que le sang des chrétiens, que les tyrans avaient répandu avec tant d'injustice, était comme la semence du bon grain qui rapporte cent pour un. Ce saint pontife Marcel s'avisa

de distribuer la ville en 25 titres ou paroisses afin de baptiser ceux qui de nouveau se convertissaient à notre sainte foi, pour y recevoir les pécheurs à pénitence et où les corps des martyrs trouvassent une honorable sépulture.

« Tout cela se faisait pendant un petit calme dont l'église jouissait au commencement de Maxence, le fils de Maximien, surnommé l'Herculéen, fut déclaré empereur, par l'insolence des soldats prétoriens contre Constantius Chlorus, père du Grand Constantin, que les vrais empereurs Dioclétien et Maximien avaient déclaré leur successeur avec Galérius, dit aussi Maximien.

« L'Eglise, dis-je, jouissait d'une paix, en ce temps là, d'autant que ce Maxence, croyait ainsi fortifier son parti à la faveur des chrétiens ; mais depuis qu'il se vit plus affermi en sa tyrannie, il leva tout-à-fait le masque et découvrit son cœur, renouvelant la persécution contre l'Eglise. Et, afin d'épouvanter davantage les ouailles du bercail de Jésus-Christ, il s'attaqua premièrement à leur Souverain-Pasteur Marcel, pour le contraindre de quitter le titre de Pontife des chrétiens et, ensuite, d'adorer les idoles.

« Mais voyant que toutes ses propositions ne faisaient aucun effet sur ce cœur invincible, il le fit fouetter avec rigueur et puis, il le condamna au *Catabule*, qui était un grand étable où étaient les bêtes destinées à l'usage de la République, afin qu'il en eût l'administration. Le Saint-Pontife demeura neuf mois, en ce très vil et très abject exercice, jusqu'à ce que les premiers du clergé de Rome vinrent le délivrer une nuit,

d'où ils le menèrent en la maison d'une honeste dame nommée Lucine, laquelle, depuis dix-neuf mois, était demeurée veuve, après avoir vécu quinze ans en la compagnie d'un mari.

« Cette sainte dame reçut avec beaucoup de joie le Souverain-Pontife en sa maison, le suppliant de la changer en une église, qui depuis a porté le nom du même saint Marcel, où les chrétiens s'assemblaient pour célébrer les adorables mystères de notre Sacrée-Rédemption et où le même saint pape distribuait aux fidèles le céleste aliment de la parole de Dieu.

« Ce qu'étant rapporté au tyran Maxence, il en conçut une telle rage qu'il fit profaner cette nouvelle église, ordonnant qu'elle servit désormais pour une étable publique, afin d'y loger les bêtes dont il voulut que le pape eût la conduite pour le reste de ses jours. Tellement que ce Saint-Pontife demeura dans ce lieu d'infection, avec toutes les incommodités que l'on ne saurait imaginer, car il était pauvrement vêtu, mal nourri et souvent bien battu par les ministres d'iniquité, qui ne demandaient que d'en défaire le monde.

« Ce qui arriva enfin le seizième jour de janvier de l'an de Notre-Seigneur trois cent neuf, et de son pontificat, le sixième, après avoir tenu une fois les ordres, selon la coutume au mois de décembre, où il ordonna vingt-cinq prêtres et deux diacres et créa vingt-un évêques en divers lieux. Son corps qui était couvert d'un silice fut retiré de ce lieu d'infection par la même pieuse Lucine qui l'enterra au cimetière de Priscille, en la rue du Sel. Et, pour récompense

de cette bonne œuvre, elle-même fut envoyée en exil.

« Quant aux pieuses reliques du Sacré-Corps de ce Souverain-Pontife, elles sont demeurées en ce cimetière de Priscille, jusqu'au temps du pape Saint-Martin (519-54), qu'elles furent apportées en France, où l'on en voit particulièrement en la très célèbre abbaye des Bénédictins de Cluny.

« Mais, pour celles de son esprit, toutes les églises les possèdent en deux épîtres qui nous restent de lui, dont l'une adressée aux évêques de la Province d'Autriche, où il traite de la primauté de l'Église romaine, qu'il prouve devoir être appelée le chef des Églises. Et, de plus, il leur déclare qu'aucun Concile ne peut être célébré de droit que par l'autorité du même Souverain-Pontife.

« Quant à l'autre épître que le saint pape Marcel écrit au tyran Maxence, où il lui dit que les vrais prêtres de Dieu aiment beaucoup mieux être poursuivis pour la justice et la vraie foi, que non pas être riches et honorés sur la terre, pour perdre enfin le ciel parce que, dit-il, *tout ce qui est ici bas n'a point de durée, mais ce qui est au-delà est éternel*. Ce sont les ordonnances du saint pape Marcel, de qui la fête est célébrée en l'Église avec office *demi-double*, par l'ordonnance du pape Grégoire septième » (*Martyre de Simon Martin* p. 185. t. 1).

Le *Dictionnaire d'hagiographie* de MIGNE (t. 1. p. 367) diffère un peu du livre de SIMON MARTIN, puisqu'il fait élire saint Marcel, en 308, et mourir en 310,

mais toujours à Rome, comme Simon Martin. Il ajoute qu'il y a des reliques de ce saint, à Cluny, à Namur et à Mons. Il ne parle pas de celles de Barjols.

La légende locale affirme : que saint Marcel est venu mourir en Provence, mais nous avons vu que les hagiographes disent le contraire. Une variante de cette légende raconte que : lorsque les reliques de saint Marcel furent apportées en France, Barjols reçut les intestins du saint pape.

On ne comprend pas facilement, que ces intestins eussent pu être recueillis, lorsqu'on exhuma le corps du saint pape, après cinq ou huit cents ans de séjour dans la terre du cimetière de Priscille. Il faut, dans tous les cas, noter que la légende locale ajoute : que le village de Tavernes essaya de s'approprier ces reliques ; et le souvenir de ce débat est resté assez vivant, pour qu'on raconte, que : quelquefois, ce sont ceux de Tavernes, qui affirment avoir possédé : *lei tripettos de san Maceou*.

Le refrain, que j'ai rapporté précédemment, a une variante qui est tantôt chantée à Barjols, tantôt chantée à Tavernes :

Naoutré leis oouren,
Leis tripettos (bis).
Naoutré leis oouren,
Leis oouren l'an qué ven.

Et qui rappelle ce débat entre les deux localités.

Pour tourner la difficulté que pouvait présenter l'objection d'une relique intestinale, on a dit que c'était le doigt du saint, et non les intestins qui avait été attri-

bué à Barjols, lors de la distribution des reliques. Doigt conservé miraculeusement par l'héroïsme d'une femme, et placé dans le sanctuaire de la Roquette, où une lampe merveilleuse a brûlé, jadis, sans jamais avoir besoin d'huile nouvelle; prodige qui a cessé en 1789 comme tant d'autres. Mais avec cette explication, on ne comprend pas pourquoi *lei tripettos* tiennent tant de place dans la fête qui nous occupe.

Quoi qu'il en soit, le 6 mai 1562, la ville de Barjols, ayant été prise d'assaut par les protestants, fut pillée, et les reliques de saint Marcel furent brûlées; de sorte qu'aujourd'hui, ce n'est plus que le souvenir de ces reliques, qui se trouve dans le reliquaire. A moins, qu'on n'accepte la version de la conservation miraculeuse de ce doigt, par l'héroïsme d'une dévote. Légende qui vaut autant que la lampe merveilleuse qui a brûlé devant le reliquaire jusqu'en 1789.

Il y a quelque chose qui frappe, on en conviendra, dans la légende de saint Marcel, à Barjols, c'est : que les reliques du saint sont des intestins; et que les intestins du bœuf promené pendant la procession, jouent aussi un certain rôle dans la fête; puisqu'ils ont été, si longtemps, l'apanage des organisateurs des réjouissances de la Saint-Marcel, qui dansaient *lei tripettos* à la grande joie des habitants de Barjols, ainsi que l'indique le huitième couplet du cantique de 1867.

Braveis garçons et fietos,
Mettès voucsteis souliers noous.
Qué la danso deis tripettos,
Réjouïssc tout Barjaou !

Par ailleurs, la présence du bouf à la procession ; la pensée que : plus la procession reste longtemps hors de l'église, plus l'aube est heureuse, sont de nature à faire réfléchir.

Je ne veux heurter ici aucune piété, mais cependant on me permettra de souligner les paroles suivantes d'un éminent ecclésiastique qui, après qu'il m'eut raconté comment il avait dansé lui-même à la fête de Saint-Marcel, ajoutait : « Tout cela n'est, en réalité, qu'un vestige d'antiques erédulités païennes, mêlé à la cérémonie du culte actuel ».

Ces réserves étant faites, je ferai remarquer au lecteur, que dans la fête de Barjols, il y a les détails suivants, qui peuvent servir de jalons à celui qui veut en rechercher l'origine :

- 1° Le nom du saint (san Maccou).
- 2° La danse des tripettos.
- 3° La promenade du bouf, qui est mangé, ensuite, d'une manière solennelle.

1° Le mot provençal *maccou*, tient par des liens étroits au mot *pazza* (repas, festin) de *pazzopal* (mâcher, manger). Et, ne peut-on pas penser : que la fête de Barjols, remontant au temps où les celto-lygiens étaient en rapports très étroits avec les massaliotes, puisqu'ils finirent par en adopter la langue presque entièrement. La fête du 16 janvier, dis-je, s'appelait tout simplement : la fête du *Maccou*, du festin, du repas, de l'agape, et se rapportait à un festin et à des danses pieuses qui honoraient la divinité païenne locale.

Puis, lorsque l'idée chrétienne pénétra dans le pays,

la cérémonie que la nouvelle religion adopta, ne pouvant la supprimer, prit l'étiquette voulue par la croyance qui se substituait à l'ancienne. Le culte catholique la cultiva, selon sa coutume constante en pareil cas; et la fête du festin sacré s'appela : la fête de *Sau-Macéou* : du Saint-Festin, du repas, etc.

Peu à peu, de même que la *Sancta-Fans* devint Saint-Pons, à Gémones; que l'acton gônésique devint Saint-Potin, Saint-Photin, *Sau-Foutta*, à Varages; que le sanctuaire placé sur le sommet de la montagne qui est entre Brignoles et Camps, sommet où la neige est précocce, devint Saint-Quinis, après avoir été seulement : le sommet neigeux; que la montagne de la Victoire, devint Sainte-Victoire; que l'idole de *Miltre* devint Saint-Miltre; qu'un sanctuaire situé dans un endroit retiré, devint l'oratoire de Sainte-Musso; que le quartier des Cannes, devint celui de Saint-Cannat; que le quartier de *Sanarium* devint Saint-Nazaire; que la fontaine du mélange : *sum-miat* fut devenue la fontaine de Saint-Sumian, à Brignoles; le *Sau-Macéou* fit comme le Pirée, il devint un homme; et il fut attribué : au pape Saint-Marcel, à Barjols, peut-être, comme il fut attribué : à Saint-Marclen, à Limoges, où, une fête très analogue à celle de Barjols, avec danses pieuses et agape solennelle, a été célébrée pendant longtemps.

Ajoutons, pour en finir avec Saint-Marcel, la note gaie, qu'on rencontre si souvent, dans toutes les légendes de la Provence. Les habitants de Barjols disent : que *Sau-Macéou* est plus puissant que le Bon-

Dieu, qui lui offrit, un jour, la place de Père-Eternel, sans qu'il ait voulu accepter la permutation.

Nombre d'autres saints ont refusé, on le sait, comme Saint-Marcel, la place de Bon-Dieu.

Les maçons limousins racontent que saint Léonard, leur patron, est plus grand que le Bon-Dieu. Avant que le Bon-Dieu fut Bon-Dieu, disent-ils, il demanda à Saint-Léonard, s'il voulait être à sa place. — Ma foi non, répondit saint Léonard, ça donne trop de peine, fouchtra ! J'aime mieux être seulement le premier saint du Paradis (NOELAZ. *Leg. Forez.* p. 121).

Saint Amable, de Niom, est comme saint Marcel, de Barjols, plus puissant que le Bon-Dieu. Un jour le Bon-Dieu lui offrit de lui céder sa place, mais il lui répondit : « Ma foi non, je préfère la mienne, elle est plus tranquille ! »

Saint Mathurin, que l'on va invoquer en pèlerinage, à Moncontour (Côtes-du-Nord), pour avoir la santé, de beaux bestiaux ou de bonnes récoltes, ne voulut pas être Bon-Dieu, à cause des embarras de la charge (R. d. t. 1886, p. 48).

Saint Cornély aurait pu être le Bon-Dieu, s'il avait voulu, comme saint Léonard et saint Mathurin (Rev. des Trad. t. II, p. 90).

Un moujick russe disait : que lorsque le Bon-Dieu, qui est très vieux, mourra, saint Nicolas le remplacera peut-être (DICKSON. *Russie Libre. Rev. des Trad.* 1887, p. 191).

III

FAITS DES AUTRES PAYS DE FRANCE

Comme j'ai eu l'occasion de le dire dans tous les chapitres précédents ; et, comme je le dirai dans tous les suivants, la Provence n'a certes pas le monopole de ces vestiges des croyances passées. On en trouve dans tous les pays, et souvent plus que dans le nôtre. Je n'ai pas la prétention de les connaître tous ; aussi, je me bornerai à citer les suivants, au courant de la plume, engageant le lecteur à parcourir le chapitre dans lequel je parle de la fête des fous, de l'aue, etc., etc. ; chapitre dans lequel il trouvera : des danses plus ou moins pieuses, qui sont intimément liées à celles que j'étudie ici.

Le jour des Rameaux à Bordeaux. — Dans toutes les églises de Bordeaux, au moment où l'évangile finit, le jour des Rameaux, les mères élèvent leurs bûches dans leurs bras, et les font sauter, ou bien elles font sauter les petits enfants, un peu plus âgés, qui sont venus à la messe avec eux. Comme à Barjols, les mamans s'agitent pour exciter leurs enfants ; et il arrive un moment, où toute l'assistance, ou à peu près, saute en cadence au son de l'orgue.

La Danse de Mende. — A Mende, dans la Lozère, pendant tout le moyen-âge, et jusqu'à la fin du dix-sep-

11^{ème} siècle, aussitôt après avoir dit les Vêpres, le jour de Noël, les Diares se mettaient à danser dans l'église, en chantant une antienne à Saint-Etienne.

Les prêtres en faisaient autant en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, le jour de la fête de Saint-Etienne.

Les enfants de chœur dansaient, en chantant un cantique pour les innocents, le jour de la fête de Saint-Jean.

Enfin, les sous-diares dansaient à leur tour, en chantant, le jour de la circoncision.

La danse des chanoines et le Gaillardon. — A Châlon-sur-Saône, on faisait deux cérémonies qui appartenaient aux danses pieuses ; et qui s'appelaient : l'une, la « danse des chanoines » ; l'autre, le « gaillardon ». Ces deux cérémonies étaient mi-pieuses, mi-gaies ; et, il faut, même, convenir que la piété n'était guère que le prétexte, la gaité, même ; au gros sel, perçait dans chacun de leurs détails.

Les statuts synodaux de Lyon prescrivirent, en 1577, cette cérémonie dans cette ville, mais elle n'en persista pas moins jusqu'au dix-huitième siècle, dans nombre de localités du diocèse.

La danse des chanoines de Châlons-sur-Marne. — A Châlons-sur-Marne, on faisait, aussi, cette cérémonie burlesque. Le Père Perry, dans son histoire de cette ville, en rend compte dans les termes suivants : « Il (l'évêque de Thiard) supprima encore une autre coutume, qu'une fondation fort ancienne pouvait, en quelque façon, excuser, et avait rendue tolérable. Les Complies de la Pentecôte étant finies, le Doyen, les chanoines et les habitués, sortaient de l'église, en proces-

sion, et venaient dans le petit cloître. Il y a au milieu du préau, un dôme, et en dedans, une masse de pierre taillée en rond, et des images, avec de pierres à l'entour de cette masse.

« La procession y étant arrivée, tous se prenaient l'un après l'autre, par le bout de leur surplis, et en chantant quelques reprises de la fête de la descente du Saint-Esprit, sur les Apôtres, ils faisaient quelques tours en rond, à l'entour de ce dôme. Et, bien qu'on n'y fit rien qui ne fût dans la bienséance et dans la modestie, et qui ne fût institué à bon dessein ; toutefois, parce que le peuple appelait cette cérémonie : *la danse des chanoines*, l'évêque Cyrus de Thiard et le Chapitre jugèrent qu'il fallait abolir cette coutume ».

Dans une infinité de pays, soit le jour de Noël, soit celui de Saint-Jean-l'Évangéliste, soit à Pâques ou à la Pentecôte, on voyait, jadis, le clergé se livrer à la danse, dans le chœur de l'église. Dans beaucoup de paroisses même, le curé menait un brante, que les fidèles faisaient en compagnie des prêtres ; et cela, non-seulement dans la nef, mais encore dans le cimetière attenant au temple.

La danse de Provins. — La danse du jour de Noël, était citée comme : une des cérémonies les plus importantes.

La danse d'Auxerre et de Besançon. — A Auxerre et à Besançon, quoiqu'elle se fit à Pâques, cette danse religieuse n'en était pas moins très solennelle dans son genre.

La danse de Limoges. — A Limoges, le jour de

Saint-Martial (1^{er} juillet), le peuple dansait dans le chœur de l'église, en chantant : « *Saint Martial priez pour nous; nous danserons pour vous* » ; et le clergé prenait une part active à cette réjouissance.

La danse d'Auxerre. — A Auxerre, la cérémonie qui nous occupe portait le nom de : *Jeu de la Pelotte*, parce que le chanoine, nommé dans l'année, apportait une pelotte, avec laquelle le Chapitre jouait. Vers une heure de l'après-midi, le chanoine porteur de la pelotte s'avanceit dans le chœur, la portant de la main droite appuyée sur le cœur; et prenant, de la main gauche, un de ses collègues, avec lequel il se mettait à danser. Le restant du Chapitre faisait, en chantant, une ronde autour des deux danseurs, pendant que l'orgue les accompagnait. Soudain, celui qui tenait la pelotte, la lançait sur la tête des assistants, en leur disant quelques mots plaisants, et la pelotte était renvoyée, sans retard, avec force rires, des uns aux autres.

Il va sans dire, qu'après la cérémonie de la pelotte, il y avait un repas offert aux chanoines, par celui qui avait fourni la pelotte; et qui payait, ainsi, sa bienvenue dans le Chapitre.

Cette cérémonie était si bien entrée dans les habitudes locales, qu'on la considéra, à un moment, comme absolument obligatoire, pour ceux qui devaient en faire les frais; c'est ainsi, par exemple, qu'en 1471, un chanoine du nom de Gérard Boyer, n'ayant pas apporté la pelotte, et ayant déclaré qu'il ne voulait pas se prêter à une pareille plaisanterie, il en résulta un grand scandale. Les chanoines et le peuple se fâchèrent, au point,

que ce chanoine dut, séance tenante, se servir de la pelotte que son prédécesseur : Etienne Gorbault, avait offert l'année précédente à la compagnie ; et il dut, naturellement, payer ensuite le repas accoutumé, à ses collègues.

Nous savons aussi, qu'en 1530, le chanoine Laurent Breteil, curé de Saint-Renobert, refusa de se prêter à la cérémonie de la pelotte, et de payer le repas qui la terminait ; mais ses collègues se fâchèrent, l'attaquèrent devant l'autorité ecclésiastique, qui trouva : qu'il avait tort ; il en appela au Baillage d'Auxerre, qui lui donna gain de cause. Mais les chanoines s'en référèrent au parlement de Paris, qui envoya, le 28 mars 1532, un de ses conseillers : François Disque, assister à la *danse de la pelotte*, pour faire un rapport sur la cérémonie. Ce rapport fut soumis à une Commission composée de : quatre conseillers, quatre chanoines de Notre-Dame, et quatre docteurs de la Sorbonne ; sur l'avis desquels, le parlement donna raison au chanoine Roger. La chose ne s'arrêta pas là, car le Chapitre en appela au roi François I^{er}, qui ordonna : que la cérémonie serait réformée dans ses détails, à l'avenir, sous peine de disparaître.

La danse de Besançon. — A Besançon, la cérémonie qui se pratiqua, jusqu'en 1733, portait le nom de : *la Bergerette*, à cause de l'air de danse champêtre au son duquel les chanoines menaient le branle, sur le gazon du cloître, quand il faisait beau ou dans l'église elle-même, quand il pleuvait. Après cette danse, le Chapitre offrait aux fidèles, une préparation de vin sucré et aromatisé,

qui portait dans le pays, le nom de la : *Bergerette*, en souvenir de la fête pendant laquelle elle était distribuée.

Dans le Roussillon, les danses pieuses dans les églises, firent longtemps partie du cérémonial des grandes fêtes.

IV

FAITS DES PAYS ÉTRANGERS

En Espagne, les danses sacrées exécutées dans les églises, pendant le service, les jours de grande fête, ont tenu une grande place au rituel.

Le cardinal Ximénès voulant surchauffer la piété de ses ouailles, qui allait en s'attédisant, établit les messes, dites Mozarabes, dans la cathédrale de Tolède. Messes, pendant lesquelles on dansait dans le chœur et la nef, avec autant d'entrain que de dévotion.

La danse pieuse dans l'église de Madrid. — Dans l'église cathédrale de Madrid, on exécute des danses pieuses, à certaines grandes fêtes. Un ecclésiastique, très au courant des choses de l'Eglise, me racontait que, récemment, un archevêque, nouvellement promu dans le siège de la capitale de l'Espagne, fut choqué de la perpétuation de ce vestige païen, et voulut le faire disparaître ; mais il rencontra une telle résistance, que l'affaire alla jusqu'à Rome, où le Saint-Père se prononça pour la conservation de ce détail de la cérémonie religieuse.

En Portugal, on a continué jusqu'à ces années dernières ; et, je ne suis pas certain qu'on ne continue pas de nos jours encore, à exécuter des danses solennelles dans les églises, à certains jours de grande fête.

La procession dansante d'Epternach (Luxembourg).

— A Epternaek ou Echternach, petite ville du Luxembourg sur la rive droite de la Sour, un des affluents de la Saare, il y avait un monastère de femmes nobles, fondé au septième siècle, par sainte Irmine, fille de saint Dagobert, roi d'Austrasie ; et où plusieurs paroisses voisines vinrent, pendant longtemps, le jour de la Pentecôte, faire une assez étrange procession, dans laquelle on dansait d'une manière curieuse.

« Cette dévotion, dit Bertholet, dans son histoire du duché du Luxembourg (t. II, p. 177). paraît aussi bizarre et aussi extraordinaire qu'elle est sainte en elle-même et fort ancienne. Elle consiste en un pèlerinage de plusieurs paroisses, tant de l'Eifel, que des cantons voisins qui viennent en procession à Echternach, chacun sous sa bannière ; y étant arrivés, les pèlerins font une espèce de danse ou de saut, où l'on doit avancer trois pas et en reculer deux. Cette danse qu'on appelle procession votive, commence de grand matin au-delà du pont de la Sure, le mardi de la Pentecôte. Les danseurs y étant assemblés, on leur fait une exhortation, après quoi, ils se rangent trois à trois et commencent leurs sauts au son d'une infinité de hautbois et d'autres instruments ; ils les continuent de la sorte, pendant plus de deux heures, jusque dans l'église paroissiale où étant

arrivés ils se prosternent à terre, se relèvent et finissent la leur cérémonie.

« On ne sait pas au juste l'époque du commencement de cette danse, mais on la fixe au temps de saint Willibord, en l'honneur duquel elle se fait, ou bien un peu après sa mort et en voici l'occasion. Tout le bétail de ces cantons fut frappé d'une maladie ou d'une espèce de furie qui le faisait sauter continuellement jusqu'à ce qu'il mourut. On ne trouva d'autre remède à ce mal, que de permettre le pèlerinage que je viens de décrire, et alors la mortalité cessa. On a interrompu pendant un certain temps, cette danse ; mais la maladie qui recommença aussitôt a obligé de la continuer, ainsi qu'elle se pratique encore tous les ans.

« Quand la procession entière avait dansé ou sauté, trois fois en rond, dans le parois du monastère, elle entrait alors dans l'église, en dansant et sautant continuellement au son des instruments de musique. Autour et derrière le grand-autel, qui est dans le chœur : au milieu de l'église, était suspendue une couronne en fil d'archal doré, dans laquelle soixante-douze chandelles étaient allumées et sous laquelle les porte-bannières se plaçaient. La cérémonie finissait par une messe solennelle et une musique dans le chœur. Le vendredi suivant plusieurs processions visitaient la même église, mais sans danser. On appelait, par raillerie, *die widerfresser* : les seconds gourmands, les nouveaux mangeotins, les curés qui y assistaient et qui dinaient ordinairement, ce jour là, à l'abbaye ».

On a attribué, ai-je dit, cette procession dansante, à

une épidémie survenue en 1374, dans le pays de Trèves, et dans laquelle, les malades sautaient, en délire, çà et là. Epidémie qui ne cessa que lorsqu'on eut établi les divers pèlerinages de danseurs. Mais, en y regardant de près, on constate que cette opinion est insoutenable. Car entre cent preuves, on peut alléguer que dans la chronique d'Ausbourg, il est dit pour l'année 1223, que les corps de saint Vit et saint Modeste ayant été trouvés à cette époque, dans l'église de Saint-André, furent portés par l'archevêque à l'église de Salzbourg, au milieu d'un grand concours de fidèles qui dansaient beaucoup et vivement : « *Cum frequentia et tripudio populi* ».

La procession dansante d'Echternach fut supprimée par mandement de l'archevêque de Trèves, en 1777, comme constituant : une cérémonie superstitieuse, donnant lieu à des « abus, des scandales et des excès ».

En 1786, la plupart des pèlerinages dansants qui avaient survécu en Belgique et dans le Luxembourg, à la prohibition de l'archevêque de Trèves, furent de nouveau condamnés et abrogés, mais, dès 1790, on les vit recommencer ; de même que celui d'Echternach et à divers moments, notamment en 1795, en 1802 et en 1803, on les fit en grande pompe.

Muller, juge de paix à Echternach, qui aimait à s'occuper des usages anciens, et qui a inséré, un curieux travail sur ce pèlerinage, dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*, t. III, p. 454) dit, que cette année-là, il compta 1490 pèlerins, parmi lesquels, 700 seulement

s'abstenaient de danser. On lui dit : que précédemment, on en avait compté jusqu'à quatre mille.

Le pèlerinage de Saint-Jean-de-Kilburg. — Près de Kilburg, en Belgique, il y a une chapelle dédiée à saint Jean, à laquelle on allait, en pèlerinage dansant. Voici ce qu'en dit la chronique de Limburg :

« Les danseurs de saint Vit, datent de l'année 1374. On vit, avec étonnement, dans plusieurs pays allemands, sur les bords du Rhin, de la Moselle, des gens qui dansaient comme s'ils eussent été fous, pendant la moitié du jour, et deux à deux. Ils tombaient ensuite par terre, on leur marchait sur le corps et on les regardait alors comme guéris. Ils couraient d'une ville à l'autre, s'asseyaient devant les églises et recevaient de l'argent.

Le nombre de ces danseurs s'accrut tellement, qu'on en a vus jusqu'à 500 à Cologne. L'indécence fut à un tel point, que plus de cent femmes et filles devinrent grosses illégitimement. Lorsqu'ils voulaient danser, ils se serraient fortement le corps pour se rendre plus minces. Les médecins regardaient ces danseurs comme ayant un tempérament fougueux, et les prêtres les exorcisaient en les considérant comme possédés du Diable. Le concours dura, dans ce pays, au moins six semaines. Ces malheureux étaient appelés les danseurs de saint Wit.

Le pèlerinage de Saint-Weit, à Ulm. — Près d'Ulm, il y avait une chapelle de Saint-Weit, qu'on allait visiter en grande dévotion, pour être guéri ou préservé de la danse de Saint-Gui, dont on disait que le saint avait été lui-même atteint.

Ce pèlerinage se faisait au printemps, et la danse religieuse, était mêlée aux exercices de piété par les nombreux jeunes gens, qui saisissaient cette occasion de s'amuser, sous prétexte de dévotion.

La Pèlerinage de Pram. — A Pram, en Bavière, le sixième jour après l'ascension, on a fait, jusqu'à la fin du siècle dernier, un pèlerinage dansant analogue à celui d'Echternach.

Je pourrais trouver encore de nombreux exemples de danses religieuses dans les divers pays d'Europe, mais ce que je viens de dire suffit, je crois, amplement.

Les danses pieuses en Asie. — Les danses pieuses sont loin de faire défaut en Asie, depuis les bords de la Méditerranée ou du Volga, jusqu'en Extrême-Orient.

Dans l'Inde, elles tiennent une grande place au rituel. Il y a, dans les temples des filles, les bayadères, qui ont pour profession de se livrer à la chorégraphie devant les idoles et, les dévots, dans le cours de certaines cérémonies et dans diverses fêtes, les prêtres eux-mêmes, viennent se mêler à elles, pour danser en l'honneur de la divinité.

Ces danses sacrées de l'Inde ont des caractères divers, suivant la nature de la fête et le symbolisme que représente l'idole. Suivant le cas, elles sont lascives ou décentes; les premières sont plus fréquentes que les autres, parce que les fêtes qui ont pour objet de rappeler le culte des forces de la nature, tiennent une grande place dans le culte de ce pays.

Dans certains temples de l'Inde, on salue le soleil levant et le coucher du soleil, par des danses sacrées; et

à certaines fêtes, la danse tient une place importante dans le rituel.

Les danses en Afrique. — Dans toutes les contrées du grand continent africain, on rencontre des danses sacrées, depuis l'Algérie jusqu'au Cap. Depuis la Sénégambie jusqu'à la mer Rouge.

En Algérie, la secte des *alsaouas* se livre, en réalité, à une danse religieuse, dans ces étranges cérémonies où ses adeptes font des choses si extraordinaires : marchant sur des plaques rouges ou des charbons ardents, se faisant piquer par des animaux venimeux, se blessant, même, cruellement, avec des armes blanches, sans éprouver une douleur apparente.

Sur toute la côte occidentale d'Afrique, depuis Saint-Louis, du Sénégal, jusqu'au Congo, on voit des danses sacrées, dans une infinité de fêtes locales ; danses exécutées soit par les dévots, soit par les féticheurs.

Les éthiopiens font, au moment de combattre, une cérémonie religieuse, dans laquelle les guerriers se mettent en mouvement ; et vont s'excitant, par une véritable danse sacrée, jusqu'au paroxysme de l'enthousiasme.

Dans le royaume d'Angola, on voit les féticheurs se mettre à danser au son des instruments divers, et entrer, ainsi, dans un état de surexcitation, sous l'influence duquel ils prédisent l'avenir, ou disent aux crédules dévots, des choses qui sont acceptées comme de véritables « paroles d'évangile », qu'on ne passe le mot.

J'arrêterai là, cette énumération qui, comme je l'ai dit, est loin d'être complète, mais que les quelques

renseignements que je viens de fournir persuaderont, j'en suis certain, le lecteur de la fréquence et de la variété de ces cérémonies, dans tous les pays ou à peu près.

V

FAITS DU PASSÉ

Les faits de danses pieuses que nous rencontrons de nos jours, dans les pays les plus divers, ne sont, peut-on dire, que des vestiges très atténués de ce qui se faisait jadis. En effet, aussi haut que nous remontions dans l'antiquité de tous les peuples, nous trouvons, que la danse a fait partie intégrante des cultes de nos devanciers,

Chez les babyloniens, les perses, les assyriens, les égyptiens, etc., etc., ces danses sacrées furent en honneur; et ce que nous voyons dans la Bible, touchant la danse du roi David devant l'Arche, nous prouve que les hébreux avaient, comme les autres, une chorégraphie pieuse.

Les danses pieuses chez les grecs. — Chez les hellènes de l'antiquité, toutes les cérémonies religieuses, et même profanes, eurent, plus ou moins de danses dans leur rituel.

La légende racontait : que la danse avait été inventée par Orphée, en même temps que la musique, pour honorer les dieux; et que c'est lui-même, qui avait ins-

titué les danses dites sacrées. Cette affirmation est de nature à nous prouver l'importance qu'avaient ces danses, dans le culte.

Les muses dansaient, nous dit Hésiode, devant l'autel de Jupiter, au lever de l'aurore, sur les bords de l'Hippocrène.

La fable racontait : que les dactyles du mont Ida, chargées par Junon, d'élever Mars, se livraient à des danses pieuses et guerrières, pour développer en lui l'ardeur des combats. Elle disait la même chose, pour l'éducation dont le dieu Priape avait été l'objet.

Dans les fêtes de Delos, la danse constituait un des détails les plus importants de la cérémonie principale. Des groupes de jeunes enfants, d'adolescents des deux sexes, d'hommes et de femmes s'en allaient dansant et chantant au son d'instruments divers.

Les danses des grecs ont été partagées en diverses catégories, à savoir :

- 1° Les danses sacrées ;
- 2° Les danses : dramatique, tragique, comique, satyrique, lyrique ;
- 3° Les danses guerrières ;
- 4° Les danses domestiques ;
- 5° Les danses lascives.

Nous ne parlerons ici, que des premières, quoique en réalité, elles eussent toutes les unes avec les autres, des liens assez intimes, pour que dans la pratique, les séparations fussent très difficiles, sinon même impossibles à établir.

Parmi les danses sacrées des grecs, on a cité :

La Dionysiaque, particulière aux athéniens, en l'honneur de Bacchus ;

La Dipolique, exécutée à la fête des Dipolies ;

L'Ambique, consacrée à Mars, chez les syracusains ;

L'Ionique, pratiquée en l'honneur de Diane Citonée ;

La Kalabique, appartenant au culte de Diane Déréatis ;

La Kallitaique, qui célébrait la victoire d'Hercule sur Cerbère ;

La Karyatique, instituée aussi en l'honneur de Diane et attribuée par les cariens au culte des Dioscures ;

La Knossique, pratiquée par les knossains, pour célébrer la victoire de Thésée ;

La Nyssique, que dansaient les habitants de Nyssa, en l'honneur de Bacchus ;

La Phallihonique, appartenant au culte du même dieu ;

La Tetracomique, danse consacrée à Hercule.

Les danses pieuses chez les romains. — Chez les romains, les danses pieuses ne firent pas défaut, et il nous suffit de rappeler, la place importante : qu'avait la danse des prêtres saliens, pour que le lecteur accepte, comme prouvée, cette affirmation : de l'importance des danses sacrées dans la ville éternelle.

Les danses sacrées des barbares. — Les Cimbres, les Teutons, tous les peuples barbares qui envahirent la romanité à diverses époques de l'histoire du passé, avaient des danses sacrées et militaires. Nous savons, par le récit des historiens, qu'ils marchaient au combat

en faisant des pas cadencés, en même temps qu'ils poussaient des cris rythmés, qui les excitaient, et les disposaient, peu à peu, à lutter avec la plus grande énergie.

Je n'ai pas besoin de pousser plus loin cette énumération pour démontrer, j'espère, de la manière la plus péremptoire ce que je disais tantôt, touchant l'importance et la généralité des danses sacrées chez tous les peuples de l'antiquité. On voit, en effet, que la chorégraphie pieuse a fait partie du rituel, dans toutes les religions de l'antiquité, dont nous avons connaissance.

VI

ORIGINE DE LA DONNÉE

Pour remplir le programme que je me suis imposé dans cette étude sur les superstitions et les survivances, il me faut, maintenant, essayer de déterminer l'origine de la donnée ; et examiner sommairement, par quelles transformations elle est arrivée à constituer ce que nous voyons aujourd'hui. Pour cela, il me faut jeter un coup d'œil sommaire sur l'origine même de la danse.

La danse, comme le chant, ou pour mieux dire les diverses inflexions de la voix ; et, aussi, la musique, sont aussi anciennes que l'homme, peut-on dire. C'est une des premières manifestations de la religiosité ; plus que

cela, de la passion, chez nos premiers parents. Et bien plus même, on peut dire hardiment qu'elle est antérieure à l'humanité. En effet, les animaux dansèrent, bien avant que l'homme fut créé ; ne voyons-nous pas dans les basses-cours les coqs, les dindons, les poules, les canards, les pigeons, etc., etc., se livrer, sous l'influence de l'amour ou simplement de la joie, à de véritables danses. Mille oiseaux font de même, les reptiles, les poissons, les insectes ; et, à plus forte raison, les mammifères, depuis le cheval qui caracole, jusqu'au chien désireux de faire le beau devant sa femelle, se livrèrent à la danse, dans les temps les plus reculés ; bien avant que nos premiers parents eussent fait leur apparition dans la vie.

Ceux qui ont étudié la danse au point de vue philosophique ont dit, pour la définir, sous le rapport de son essence : « *La danse est une forme de l'éloquence* ». Or, l'éloquence est le moyen que l'homme appelle à son secours dans le jeu de ses passions. Et, en effet, celui qui prie la divinité, pour obtenir une faveur, ne cherche-t-il pas à être éloquent dans le désir d'être exaucé ? Celui qui parle d'amour, qui se met en colère, qui marche contre un ennemi pour le combattre, ne cherche-t-il pas de toutes ses forces à exprimer vivement ce qu'il éprouve, pour frapper : soit l'esprit, soit le cœur de son partner ou de son adversaire.

A ce titre, le mouvement des membres, comme l'attitude du corps, comme l'aspect de la face et du regard, comme les inflexions de la voix sont des agents mis en œuvre par l'intéressé, et ayant la même importance

relative. C'est dire : que la danse, comme le chant, comme la mimique, sont des moyens que l'homme emploie pour être éloquent. On le voit, la première prière, la première manifestation d'amour ou de haine, de colère ou de plaisir a dû mettre en action les premiers mouvements de la danse, du chant, de la mimique.

Les féticheurs, toujours en quête des moyens d'asseoir et d'augmenter leur influence, adoptèrent, probablement, de très bonne heure, la danse comme un des moyens d'invoquer efficacement la divinité ; ils frappèrent ainsi, tout d'abord, d'admiration les dévots qui avaient recours à leurs incantations ; et qui pensèrent, en présence de ces attitudes imprévues, et saisissantes pour eux, que la divinité ne pouvait résister à des sollicitations, faites de cette manière.

Les mouvements de la danse ont pour effet d'agiter la circulation du sang ; et, par conséquent d'échauffer, d'exciter les danseurs. Il y eut là un nouveau filon à exploiter pour ces bons féticheurs. Aussi, peu à peu, naquit et se codifia, ce qu'ils appelèrent la *fureur sacrée*, pendant laquelle ils prétendirent — et le vulgaire crédule les crut sur parole — qu'ils étaient inspirés par la divinité. Sous l'influence de cette *fureur sacrée*, ils accomplirent des actes, prononcèrent des paroles, qui furent commentées comme des présages, des prophéties, des ordres surnaturels, etc., etc.

A mesure que la civilisation a progressé, les féticheurs ont modifié, transformé, amplifié ce qui avait trait aux danses, qu'ils faisaient dans le principe, pour

la grande édification des dévots. De même que le vulgaire employant cette danse pour divers autres objets, a favorisé son adaptation à divers sentiments. Avec le temps, on put, dans ces conditions, catégoriser la chorégraphie, comme nous l'avons vu précédemment, en danses sacrées, guerrières, amoureuses, etc., etc. Nous n'avons à nous occuper, ici, que de la danse religieuse.

Nous manquons de trop d'éléments pour apprécier, d'une manière bien exacte, par quelles séries de transformation a dû passer la danse religieuse dans les premiers temps de l'humanité ; et il nous faut arriver, d'un coup, jusqu'à l'époque des civilisations babylonienne ou égyptienne, qui constituent, jusqu'à présent, les faits les plus éloignés dont nous ayons quelque connaissance superficielle. Néanmoins, à la perfection qu'avaient ces danses, et à la place qu'elles tenaient dans les cérémonies des assyriens, des babyloniens, des hébreux, des égyptiens, etc., etc., nous voyons que la chorégraphie pieuse avait sa grande importance dans le culte de ces nations.

De leur côté, les grecs, les romains, les barbares eux-mêmes, eurent leurs danses sacrées, qu'ils tenaient de leurs ancêtres ante-historiques ; et qui ont eu dans le rituel de leurs cultes, une grande importance aussi. De sorte, qu'on peut dire hardiment : que, dans l'antiquité, les prêtres de tous les pays furent, entre autres choses des danseurs ; et cherchèrent à être des danseurs émérites, pour exercer, conserver et accroître même, dans la limite du possible, leur influence sur les populations.

Grâce à ces conditions, la danse constituait une des manœuvres de la piété ; et, comme elle est à la portée de tous ; qu'elle constitue, même, un exercice agréable à bien des égards, elle jouit de bonne heure d'une grande considération dans les groupes populaires des diverses régions de l'ancien monde.

Les dévots dansaient, donc jadis, avec les féticheurs ; et, en somme, nous pourrions ajouter, en souriant, cette affirmation : qu'ils en avaient le droit, car c'étaient eux qui payaient les violons, en ceci, comme en tout, dans ce qui regarde l'exercice des cultes.

Donc, lorsque le christianisme naquit, il se développa au milieu des peuples qui pratiquaient les danses sacrées. Et, comme la nouvelle religion a constitué son culte par des emprunts faits aux anciens rituels ; s'appropriant ce qui ne jurait pas trop avec les idées qu'elle cherchait à substituer aux anciennes croyances ; tolérant momentanément les pratiques disparates à ses tendances, lorsqu'elle ne pouvait pas les attaquer de vive force ; remettant à des temps ultérieurs le moment de les transformer ou de les abolir. Il est arrivé, tout naturellement, que les danses pieuses sont restées en quelques endroits, et pour certaines fêtes, dans le rituel chrétien, comme elles étaient dans le rituel païen. C'est pour cette raison, que les auteurs nous apprennent : que dans certains pays, les chrétiens les plus zélés s'assemblaient, la nuit, devant les églises, la veille des grandes fêtes, pour chanter des cantiques pieux, des psaumes et y danser.

Les danses pieuses n'ont pas eu, partout et toujours,

un caractère de piété bien sérieuse. La danse porte à la joie, celle-ci à la plaisanterie, et les plaisanteries des gens grossiers sont souvent au gros sel ; aussi, le lecteur ne sera pas étonné d'apprendre : que les danses dites sacrées ont, depuis bien longtemps, eu des liens intimes avec ces étranges cérémonies appelée la « fête des fous, des innocents, des ânes, etc., etc. — Comme je dois m'occuper, en détail, dans un chapitre spécial de ces fêtes plus ou moins débrillées, il me suffit de signaler, ici, la liaison. J'aurai à y revenir, comme on le verra.

Pendant le moyen-âge, on a dansé et donné, même, des représentations théâtrales, dans certaines églises, à certains jours de fête, soit avant, soit pendant le service divin. Car on sait, qu'à une certaine époque, la mode des *mystères*, c'est-à-dire de véritables mises en scène de théâtre : avec acteurs, mimes, danseurs, chanteurs et bouffons, prit une extension, réellement considérable, dans les habitudes : mi-pieuses, mi-joyeuses de nos ancêtres.

Avec le temps, les danses sacrées qui avaient lieu pendant les cérémonies religieuses diminuèrent, et même finirent par disparaître, dans la plupart des pays. Cependant, pendant bien longtemps elles ont continué à rester dans les habitudes, soit dans les églises même, soit dans les environs immédiats des temples, des cimetières ; en un mot des lieux saints. C'est pour cela que Brandon et le Père Ménétrier (*Traité des Ballets*. 1632, préface) ont pu dire : que de leur temps, on voyait encore les chanoines de plusieurs églises

prendre, le jour de Pâques, les enfants de chœur par la main et danser avec eux, dans le chœur de l'église, en chantant des hymnes de joie.

C'est pour cela aussi, que dans une infinité de pays, les jeunes filles s'assemblaient, il n'y a pas longtemps encore, devant la porte des églises consacrées à la Vierge, la veille au soir des fêtes de la Mère de Dieu, pour y danser, en rond et y chanter des cantiques pieux jusqu'au milieu, et même parfois, jusqu'à la fin de la nuit.

C'est pour cela aussi, que les pèlerinages dansants se sont conservés jusqu'à une époque voisine de la nôtre ; et que, même après la disparition, les pèlerinages ordinaires se font de nos jours, encore, avec un appareil de gaité, de sans-gêne même qui, souvent, jure assez étrangement avec la piété.

VII

CONCLUSION

Le lecteur admettra donc, sans difficulté, que les danses de la fête de Saint-Marcel, à Barjols ; de l'Enfant-Jésus, à la Roquebrussane ; la procession des Arcs, etc., sont des vestiges du passé restés, par hasard, dans les cérémonies religieuses de notre époque. Il est à prévoir : que dans un avenir plus ou moins éloigné, ces vestiges d'un autre âge s'affaibliront, encore, et finiront

par disparaître. Cette disparition, prochaine peut-être, justifie donc l'étude que j'ai cherché à faire ici de cette survivance des pratiques de nos ancêtres provençaux.

Dans un chapitre ultérieur, quand je m'occuperai : de la fête des fous, de l'âne, etc., etc., j'aurai encore à parler des danses qui se faisaient jadis dans les églises. Je compléterai alors l'étude de l'origine de ces étranges cérémonies, qui juraient si grossièrement avec les allures de piété, de retenue et de respect des manifestations religieuses.

CHAPITRE X

Le Soleil à la Sainte-Baume

FAITS DE LA PROVENCE

Toutes les fois qu'on entend les bonnes femmes parler de la Sainte-Baume de Provence — et l'on sait qu'elles en parlent souvent, on constate, que l'une d'elles signale : que le jour de Saint-Barnabé (11 juin), le soleil pénètre dans la grotte, jusque sur l'autel. Une autre, ajoute aussitôt : qu'il y paraît, aussi, le jour de Sainte-Magdeleine (22 juillet). La troisième, ne manque pas de souligner ces faits, comme une des merveilles du lieu si renommé.

Cette assertion : de la pénétration du soleil jusque sur l'autel de la Sainte-Baume, n'est plus bien exacte aujourd'hui, parce que l'entrée de la grotte a subi de profondes modifications ; mais elle était rigoureusement vraie, jadis ; et, si le phénomène n'a rien de surprenant pour celui qui songe à l'orientation de la mon-

tagne, on comprend que sa constatation a pu exciter l'étonnement des générations ignorantes, qui étaient disposées à voir, dans la présence du soleil en cet endroit, aux moments précités, une manifestation surnaturelle.

La Sainte-Baume de l'Estérel. — Il y a, en Provence, une autre Sainte-Baume : celle de l'Estérel, et il est très curieux de signaler, que les bonnes femmes nous apprennent : que là aussi, le soleil pénètre, à l'heure de la messe, juste à l'endroit où il y avait jadis un autel rustique, sur lequel on disait la messe.

Ici encore, le phénomène qui nous occupe, est dû à l'orientation des lieux ; et il faut ajouter, qu'une ouverture artificielle a été pratiquée dans le plafond de la cavité. On peut penser, que l'heure de la messe a été choisie de telle sorte : que le soleil ne fût, ni en avance ni en retard, vis-à-vis de la cérémonie. Néanmoins, ce fait d'un rayon venant éclairer l'autel, au moment de la pompe religieuse, a dû, jadis, frapper très vivement l'imagination des crédules.

Grotte de Saint-Arnoux et autres. — Le phénomène dont nous venons de parler pour la Sainte-Baume, et la Baume de l'Estérel, se rencontre dans un grand nombre de grottes de la Provence. Je l'ai entendu appliquer : à la grotte de Saint-Arnoux, dans les Gorges-du-Loup, près de Grasse. On en parle, aussi, pour le Saint-Trou d'Ollioules, etc., etc. Ajoutons que la légende est venue, parfois, enjoliver la donnée fondamentale, d'une manière, plus ou moins invraisemblable. C'est

ainsi, par exemple, qu'aux environs de la Clotat, on parle d'une grotte merveilleuse, située au Cap du Bec-de-l'Aigle ; et, dans laquelle, un corailleur pénétra, par accident, en plongeant.

On dit, qu'il y trouva de magnifiques branches de corail, d'une grosseur énorme, qu'il n'arracha pas, dans son empressement à remonter à la surface de l'eau ; et que, lorsqu'il voulut retourner dans cette grotte, il n'en trouva plus l'entrée, parce qu'il ne se trouva plus en bonne position, juste au moment éphémère, où le soleil éclaire l'orifice de cette grotte.

Ce fut un grand malheur pour lui, ajoute le conteur, car il aurait fait sa fortune en un instant, s'il avait pu pénétrer de nouveau dans cette cavité, pour en récolter les richesses immenses qu'elle contient.

L'étymologie de Solliès. — On raconte, en Provence, que le nom de Solliès, qui est porté par quatre communes de l'arrondissement de Toulon, voisins l'une de l'autre : Solliès-Pont ; Solliès-Haute-Ville ; Solliès-Toucas ; Solliès-Farlède, tient précisément à une disposition naturelle du lieu où a été élevé jadis une église ; et où, à un moment donné, on voyait chaque année, pendant un instant, le soleil apparaître : sous une forme double, d'après les uns ; se confondre avec une image artificielle du soleil tracée, dans le temple, d'après les autres. Disposition qui a donné lieu à l'expression de *sols ligati* (soleils liés), qui est devenue le nom de la commune primitive, après avoir été celui du quartier.

II

FAITS DES AUTRES PAYS

Des faits analogues ou semblables à ceux que je viens d'énumérer, se rencontrent dans un grand nombre d'autres pays; et y jouent un rôle plus ou moins important, qui n'est, d'ailleurs, plus de nos jours, que le vestige, très atténué, de ce qui se faisait jadis, à cet égard. Ici, ce sont des grottes; là, ce sont des vallées; plus loin, ce sont des pitons de collines, des rochers, etc., etc. Il est à noter, même que, parfois, ce sont des monuments élevés par la main des hommes, qui sont visités par le soleil, juste le jour, et au moment de certaines fêtes locales, ayant plus ou moins de solennité et de retentissement.

La Fête du Soleil aux Andrieux. — Dans la commune de Guillaume-Pérouse, canton de Saint-Firmin, dans les Hautes-Alpes, se trouve un village qu'on appelle : les Andrieux, situé près des rives de la Séveraise; les pauvres habitants qui y font leur demeure sont privés pendant cent jours du soleil, dont les rayons ne descendent pas jusqu'au fond de la vallée, et ne viennent que le 10 février, leur rendre sa lumière bienfaisante.

Aussi, ce jour là, célèbrent-ils son retour par une fête, qui semble, par sa simplicité, appartenir à l'anti-

quité orientale. J'extraits sa description du *Magasin Pittoresque*, 1836, p. 386 :

« Dès que la nuit a disparu, et que l'aube vermeille se répand sur le sommet des montagnes, quatre bergers du hameau annoncent la fête au son des fifres et des trompettes. Après avoir parcouru le village, ils se rendent chez le plus âgé des habitants, qui préside la cérémonie ; et qui, dans cette circonstance, porte le nom de *Vénérable*. Ils prennent ses ordres et recommencent leurs fanfares, en prévenant tous les habitants de préparer une omelette. Chacun s'empresse, alors, d'exécuter les ordres du vénérable.

« A dix heures, tous munis d'omelettes, se rendent sur la place ; et une députation, précédée des bergers qui font de nouveau entendre leurs instruments champêtres, se rend chez le vénérable, afin de lui annoncer que tout est préparé pour commencer la fête :

« Elle l'accompagne au lieu de la réunion, où il est reçu par les nombreuses acclamations de tous les habitants. Le vénérable se place au milieu d'eux ; et après qu'il leur a rappelé l'objet de la fête, tous forment une chaîne, et exécutent autour de lui une farandole, un plat d'omelette à la main.

« Le vénérable, donne ensuite le signal du départ. Les bergers continuent à jouer des instruments, et l'on se met en marche, dans l'ordre le plus parfait, pour se rendre sur un pont en pierre qui se trouve à l'entrée du village. Arrivés là, chacun dépose son omelette sur un des parapets du pont ; et l'on se rend dans le pré voisin, où les farandoles ont lieu jusqu'à ce que le soleil arrive.

« Dès que la lumière commence à les éclairer, les danses finissent ; et chacun va reprendre son omelette qu'il offre à l'astro du jour.

« Le vénérable élève son plat vers l'horizon, la tête nue. Aussitôt que ses rayons sont répandus sur tout le village ; le vénérable annonce le départ, et l'on rentre dans le même ordre. On accompagne le vénérable chez lui ; après quoi, chacun se rend dans sa famille, où l'on mange l'omelette.

« La fête dure tout le jour, et se prolonge, même, dans la nuit. On se rassemble, encore vers le soir, et plusieurs familles se réunissent ensuite pour festiver.

« Ainsi se termine cette fête, où président la gaité et les amusements les plus innocents ; et où les habitants du hameau témoignent, avec une si simple piété, le bonheur de revoir la lumière qui fertilise leurs champs, verse de toutes parts la joie, l'espérance et embellit le monde ». (*Loco citato*).

Le Martinsloch ou Heiterloch de Grindival. — Wyss, dans son intéressant *Voyage dans l'Oberland Bernois*, 1817, t. II, p. 273, raconte de la manière suivante : l'existence d'un rocher perforé, à travers lequel passe un rayon de soleil, le 17 janvier et le 25 novembre de chaque année. « Après avoir encore un peu monté, nous arrivâmes à la partie de la montagne, nommée *Martinsdrech*, où le rocher avancé ne laisse qu'un passage si étroit que l'on a cherché à y établir un garde-fou, afin que les moutons puissent y passer. A cet endroit, il y a une excavation dans le roc, comme si un homme l'avait enfoncé en s'y appuyant du bas des reins.

Cet enfoncement du rocher se trouvant, vis-à-vis du *Martinloch* ou *Heiterloch* (trou de Martin ou trou éclairé) ouverture qui traverse de part en part un des rochers de l'Eiger, les habitants de la vallée disent : que c'est saint Martin, qui avait pris son point d'appui à cette place, lorsque (Dieu sait dans quelle occasion) il avait voulu séparer les deux montagnes opposées ; et, qu'en faisant de si grands efforts, il avait percé avec son pied, ou avec son bâton, l'ouverture dans l'Eiger et enfoncé les flancs de *Waltenberg*, avec son

Je doute fort que, saint Martin, évêque de Tours, en France, dans le quatrième siècle, ait eu la moindre notion de ces montagnes ; et même de ce pays ; il est bien plus naturel de supposer : qu'un singulier jeu de la nature a fait donner à cette ouverture le nom qu'elle porte.

Lorsqu'on est placé le 17 ou le 18 janvier et le 25 ou 26 novembre à côté de l'église de Grindelwald, à l'heure de midi, on voit le soleil, pareil à un feu, luire au travers de cette fente des rochers de l'Eiger. Or, dans le vieux calendrier, qui n'est pas encore tout-à-fait oublié des montagnards, le 25 novembre correspond à peu près avec le 11 novembre du calendrier réformé, jour de la Saint-Martin.

III

FAITS DU PASSÉ

De nombreux faits se rapportant à l'ordre d'idées qui nous occupe : la venue du soleil à un endroit déterminé, à certaines époques de l'année, se rencontrent aussi dans l'antiquité. En effet, il est parlé, dans les auteurs de l'Égypte, de la Grèce, etc., etc., du temps jadis : de grottes, de rochers, de puits, de monuments, où le soleil faisait son apparition, à certaines époques déterminées, ou à certaines heures.

La tour de Babel. — La plus grande obscurité règne encore sur cette fameuse tour. On peut dire que, d'une manière assurée, on n'en sait encore qu'une chose sur son compte : c'est que l'histoire, qu'en raconte l'Écriture-Sainte, est un conte à dormir debout. On peut se représenter les hébreux comme les touaregs qui vinrent à l'exposition de 1889, et qui auraient expliqué à leurs compatriotes, en rentrant dans leur pays, ce qu'ils avaient compris, en voyant la galerie des machines et la tour Eiffel. L'explication de l'ancien testament est quelque chose d'analogue à un pareil récit.

En revanche, on peut admettre plus facilement l'opinion formulée par divers écrivains : que cette tour de Babel, fut un gigantesque gnomon, se rattachant au culte du soleil, et jouant, peut-être, vis-à-vis du temple propre-

ment dit, le rôle que les clochers jouent, vis-à-vis des églises, et les minarets vis-à-vis des mosquées musulmanes. Peut-être, aussi, était-ce dans ce pays à immenses plaines, un point de repère pour les voyageurs ou les tribus nomades.

Les Obélisques. — Dans une infinité d'endroits, du monde antique, on éleva des obélisques, et quelques-unes d'elles ont été célèbres. Ces obélisques ont très probablement été, au moins au début, des gnomons artificiels, remplaçant les rochers éclairés naturellement par le soleil, et servant à la détermination du cours du soleil.

Puis, par le fait des transformations du culte, résultat des nouvelles acquisitions de la science des féticheurs. Ces obélisques, devinrent des symboles phalliques, des clochers, des minarets, etc., etc., et ont fini par ne plus être, dans nombre de circonstances, que des bornes ornementales.

Les obélisques de Sémiramis. — Sémiramis fit établir en maints endroits de son empire, des obélisques et des colonnes pour mesurer le temps. Il est probable aussi, d'après l'examen des auteurs de l'antiquité, que de son temps, des instruments divers, et peut-être très perfectionnés, existaient en Babylonne, pour mesurer ce temps.

Le temple d'Héliopolis. — Nous savons que dans le temple d'Héliopolis, il y avait une statue d'Apollon, placée de telle sorte, que le soleil levant venait frapper sa figure, et paraissait l'animer. Nous sommes évidemment là encore, en présence d'un monument du culte

sidéral ; c'est-à-dire d'un des mille moyens que les féticheurs d'antan employèrent pour frapper l'esprit des crédules, d'admiration et de respect : et renseigner les populations, sur le moment propice pour telle ou telle occupation des agriculteurs.

Les instruments de Moïse. — D'après Appion, cité par Josephé, Moïse substitua aux obélisques, des colonnes qui étaient destinées à indiquer le moment de l'année, et à mesurer les heures du jour. Les cadrans solaires étaient connus des hébreux depuis le temps du roi Achaz (*Rois*. liv. II. ch. xx., verset 10 et 11).

Les machines pneumatiques et hydrauliques des égyptiens. — Pline raconte : que Atébisius, contemporain de Ptolémée Philadelphé, fit placer dans le temple d'Arsinoé, des instruments pneumatiques et hydrauliques pour mesurer le temps.

Le puits de Syene. — Il y avait à Syene, dans la Haute-Egypte, un puits célèbre dans l'antiquité égyptienne. Le soleil apparaissait au fond de ce puits, juste le jour du solstice d'été. Il est probable que ce puits avait été creusé, dans l'origine, par les habitants, dans les conditions ordinaires ; et que c'est par hasard, que le phénomène dont nous parlons y fut constaté pour la première fois ; mais on comprend, que les prêtres égyptiens ne laissèrent pas de côté ce moyen d'agir sur l'admiration des crédules ; et qu'au besoin, le puits fut, de bonne heure, modifié dans sa forme pour pouvoir présenter le prodige, dans les conditions qui ont fait sa réputation.

Les Pyramides d'Egypte. — Les Pyramides d'Egypte

paraissent avoir été construites, dans la forme et l'orientation qu'elles ont, pour présenter un phénomène analogue à celui du puits de Syene, de l'autre de Scyros, etc., etc.

C'est-à-dire, qu'à un certain moment de l'année, le soleil les éclairait sur toutes leurs faces. Ces pyramides ont été, on le sait, des tombeaux; et nombre de savants ont été disposés à croire que ce fut là l'unique but de la construction. Mais, on peut leur répondre avec raison, que les Pharaons se sont fait enterrer dans les Pyramides, au temps du culte astrolatrique, comme les souverains chrétiens se sont fait ensevelir dans les églises catholiques. Donc, le fait du tombeau serait postérieur à celui de l'observation sidérale; et les Pyramides auraient eu, dans l'origine, une autre destination que celle de la nécropole.

La statue de Memnon. — La fameuse statue de Memnon, qui rendait des sons harmonieux et peut-être même parlait au moment où le soleil venait la frapper de ses rayons, paraît avoir été un monument du culte de l'astrolatrie; et, à ce titre, se rattache d'une manière directe à ceux qui nous occupent ici.

La grotte de l'île de Scyros. — Homère (liv. xv. trad. DANER. p. 243), nous a appris qu'il y avait dans l'île de Scyros, une des cyclades, une grotte dans laquelle le soleil pénétrait, à certains moments de l'année. Nous savons, par d'autres auteurs de l'antiquité, qu'il y eut, pendant les beaux jours de l'antiquité grecque, un temple du soleil renommé dans cette île; et que Phére-

cide y fit construire un cadran solaire, célèbre dans le vieux monde connu ; et appelé l'Héliotrope.

On peut, je crois, admettre avec assurance que, primitivement, les féticheurs de la localité découvrirent ce fait naturel de la pénétration d'un rayon du soleil dans la grotte de Scyros, à un certain moment de l'année, et qu'ils établirent là un observatoire sommaire et élémentaire de la date des successions des saisons pour leur usage. Puis, que le culte ayant profité à ses ministres, diverses améliorations furent apportées, jusqu'à la construction du fameux cadran solaire, qui fut une grande nouveauté, le jour où il fut établi, pour devenir, par la suite du temps, ce que sont devenues la plupart des merveilles, une chose d'usage courant.

L'Héliotrope de Sparte. — Anaximandre, disciple de Thalès, établit en Lacédémone, six siècles avant notre ère, un cadran solaire, et un gnomon monumentaux, qui servirent à déterminer officiellement les solstices et les équinoxes.

(L'Héliotrope d'Athènes. — Méton, fit placer un cadran solaire (héliotrope) sur la place publique d'Athènes. Les grecs se servaient de clepsydres pour marquer le temps, pendant lequel les avocats pouvaient parler, pour accuser ou défendre.

Les instruments des anciens Chinois. — Les Chinois ont connu, plus de deux mille ans avant notre ère, les gnomons, cadrans solaires, clepsydres, etc., (FRÉRET. *Mém. de l'Acad. des Inscriptions.* t. XXXIX. p. 320 et COURT DE GÉBELIN. *Hist. du Calendrier.* p. 205).

IV

ORIGINE DE LA DONNÉE

Quand on cherche à se rendre compte de la raison qui a donné une pareille importance à ce fait : de la pénétration du soleil dans un endroit plus ou moins obscur en temps ordinaire, on ne tarde pas à comprendre qu'on se trouve, là, en présence d'une des premières notions astronomiques du genre humain, et par conséquent : que lorsque les bonnes femmes de Provence parlent du 11 juin et du 22 juillet à la Sainte-Baume voisine de Saint-Maximin, ou de l'heure de la messe à la Baume de l'Esterel, elles évoquent une des plus vieilles traditions de l'antiquité la plus reculée.

Au début de l'humanité, lorsque l'homme vivait sur la terre, avec les allures de la simple animalité, c'est-à-dire en utilisant, pour se nourrir, les végétaux et les animaux, au hasard de ses trouvailles, il n'avait que des notions assez vagues de la division du temps. Il lui suffisait, en effet, de savoir : qu'à un moment donné la végétation prenait une vigueur nouvelle, la chaleur augmentait, certains animaux faisaient leurs petits, d'autres apparaissaient ou disparaissaient dans la contrée qu'il habitait ; qu'à un autre moment, les fruits étaient plus abondants ; qu'à un autre, enfin, la pluie, le froid, etc., etc., étaient plus fréquents ou plus

intenses. Aussi, il n'enregistra probablement d'abord que la succession de trois ou quatre saisons dans la division du temps.

Bientôt, la lune qui, tour-à-tour croît et décroît, est lumineuse ou obscure, lui fournit un bon point de repère pour diviser ce temps, d'une manière plus précise ; et, comme douze révolutions lunaires répondaient, à peu près, au cycle pendant lequel la chaleur et le froid se succédaient ; la période d'activité et le repos de la végétation et de la vie des animaux, dont il faisait sa nourriture, s'accomplissait, il arriva invraisemblablement à diviser son temps en mois lunaires. Il lui fallait, il est vrai, compter : tantôt douze, tantôt treize mois lunaires, pour voir reparaitre les mêmes conditions de température, de végétation de passage des animaux, etc., etc., mais la chose avait assez peu d'importance, au fond.

Comme l'ont dit ceux qui ont étudié l'évolution de la civilisation, et de l'idée du surnaturel chez nos ancêtres : l'homme fut d'abord chasseur ; il est à croire qu'il ne s'occupait pas encore à cette époque avec une précision bien grande des diverses variations du cours de l'année.

Mais à mesure que, grâce aux progrès de la civilisation, les premiers linéaments de l'agriculture se dessinèrent, les particularités du cycle solaire durent le préoccuper davantage. Comme l'a dit, avec raison, COURT DE GEBELIN (*Histoire du Calendrier*, p. 11). On peut assurer, en effet, que sans almanach, les opérations de l'agriculture seraient incertaines, que les

travaux des champs ne se rencontraient que par hasard dans les temps convenables. Aussi, dès qu'il y eut un laboureur, un almanach exista ; et cet almanach se perfectionna avec l'agriculture et les sociétés, dans la suite des temps.

Dans ces conditions, l'homme ne tarda pas à découvrir — et les rayons du soleil lui offraient pour cela un auxiliaire si commode qu'il dut s'utiliser de bonne heure, — que tel rocher, telle montagne, telle pierre, etc., etc., était éclairée ou bien restait dans l'ombre à tel ou tel moment, de la journée, du mois ou de l'année. On comprend, sans peine, que cette indication était précieuse.

Dans l'antiquité, quelques-uns des endroits où le soleil se montrait à certaines époques seulement, ont été assez célèbres pour être signalés par quelques écrivains. C'est ainsi, par exemple, que la grotte de Seyros, le puits de Syene dont j'ai parlé tantôt, peuvent être cités.

Mais on comprend que les endroits propices offerts par la nature seule, pour servir de gnomon, n'étaient ni assez nombreux, ni situés assez commodément, dans une infinité de localités. Aussi, l'homme fabriqua-t-il des gnomons artificiels, c'est-à-dire des monuments qui pouvaient le renseigner sur la marche du soleil, aussi bien et même plus facilement que les grottes et les fentes ou pointes de rochers. Depuis la tour de Babel jusqu'aux : puits, obélisques, colonnes, piles, etc., etc., nous connaissons une grande variété de ces instruments antiques, destinés à la mensuration du temps.

La succession des idées et des faits, n'est pas difficile à comprendre, dans le cas qui nous occupe, comme dans tout ce qui touche à l'évolution du surnaturel; et même, pouvons-nous dire, aux progrès de la civilisation, c'est-à-dire des connaissances humaines dans la suite des siècles.

Au début, un homme doué d'un esprit d'observation un peu plus développé que celui de ses voisins, remarqua que le soleil frappait à tel ou tel moment, tel rocher, tel sommet de montagne, pénétrait dans telle grotte, telle cavité artificielle, etc.

Puis, cette donnée se perfectionnait à travers les âges. Quelques-uns surent que la venue des rayons du soleil en tel ou tel endroit était en relation avec les saisons.

Or, comme la chose avait une grande importance pour la société, les féticheurs s'emparèrent de l'idée, la travaillèrent, et trouvèrent dans son exploitation un filon utile pour leur prépondérance.

Une fois qu'on sut : que l'apparition des rayons du soleil, à tel ou tel endroit, avaient une relation intime avec les saisons on se mit en quête des gnomons naturels, c'est-à-dire des endroits propices à cette observation ; et, comme ces gnomons n'étaient pas toujours commodes à trouver ou à observer, on en fit d'artificiels. Certaines grottes furent disposées en conséquence, des puits furent creusés pour cet effet ; et des pierres, troncs d'arbre, etc., etc., disposées pour servir par l'ombre qu'ils projetaient à renseigner sur le mouvement des saisons.

Or, comme les saisons comportent un nombre de

Jours assez grand, et que chaque jour en particulier, l'ombre du soleil, marche derrière les corps érigés, on comprend que le cadran solaire se trouva inventé bientôt. Les féticheurs, d'abord, puis le vulgaire, eurent là un moyen très facile de déterminer, à chaque instant, l'heure exacte de la journée.

Mais à certains moments de l'année, dans certains pays, etc., etc., le soleil était trop souvent caché pour servir à la mesure du temps, dans la journée.

Alors, l'homme s'ingénia pour avoir des instruments plus commodes que les cadrans solaires, les horloges furent inventées.

L'eau semble avoir servi de très bonne heure, pour cette mesure du temps ; et ce qu'on a appelé les clepsydres, c'est-à-dire les horloges à eau, remontent probablement à une très haute antiquité.

Avant, après, ou concurremment à l'emploi de l'eau, le sable put servir, aussi, à cet effet ; et il est probable, que de bonne heure, les féticheurs qui possédaient toutes les connaissances de leur temps, ont eu des instruments donnant la mesure des saisons, et même des heures, d'une manière très précise, pendant le jour comme pendant la nuit.

On le voit, la succession des découvertes s'est faite, en ceci, comme pour tout, avec le temps ; et plutôt par l'extension ou la transformation de la donnée primitive, que sur une invention de toutes pièces.

Des milliers d'années se sont écoulées depuis le moment où un de nos premiers parents songea à utiliser aussi les rayons du soleil, pour déterminer le

moment de la sieste ou de la reprise du travail pendant le jour ; pour le renseigner sur le jour du mois ou la saison de l'année. Des moyens plus perfectionnés : la montre, par exemple, ont été imaginés. Et, cependant, de nos jours encore, les populations agricoles ou nomades, les voyageurs y recourent d'une manière habituelle.

C'est que le paysan trouve plus d'une fois sa montre, achetée à la ville, en défaut, tandis que l'ombre d'un rocher, d'un arbre ou d'un pan de mur, ne le trompe jamais, quand il la consulte pour savoir l'heure du jour ou le moment de l'année.

En souvenir de cette observation de la détermination du moment de l'année, par l'examen des rayons du soleil dans une grotte ou à travers une fente de rocher, ne s'est pas tellement obscurci, encore, qu'on n'en puisse retrouver des traces de nos jours. C'est ainsi, qu'on parle : de la grotte de la Sainte-Baume de Provence, pour le 11 juin et le 22 juillet ; du trou de l'Eiger, en Suisse ; pour le 25 novembre, (Saint-Martin) ; et le 18 janvier, (Saint-Pierre), etc.

A mesure que les connaissances humaines ont progressé, les moyens d'observation de la marche du soleil ont été perfectionnés, et les instruments primitifs moins exacts, autant que moins commodes ont été délaissés peu à peu. Mais, par le fait de l'habitude on continua à faire des monuments semblables à ceux de l'antiquité, sans plus y attacher l'idée de la mensuration du temps.

C'est ainsi, que lorsque le culte des forces de la

nature prit de l'extension, et fut, en nombre d'endroits, devenu prépondérant, ou bien, eut obscurci l'idée primitive de l'adoration des arbres : les pierres érigées, les obélisques, etc., etc., qui avaient eu primitivement trait au soleil, se rattachèrent au phalle, etc., etc.

Plus tard, cette notion du culte des forces de la nature, s'étant obscurcie à son tour, il est arrivé : que les églises chrétiennes ont été surmontées d'une tour, sous le prétexte d'abriter leurs cloches; que les mosquées musulmanes ont eu leur minaret, quoique n'ayant pas de cloches; que les places publiques ont eu, souvent, leur obélisque, etc., etc. Le symbole a survécu à l'idée originale : et a perdu sa signification primitive, après avoir subi maintes et maintes transformations,

Néanmoins, par la réflexion, il est facile de comprendre : que, du premier jour à aujourd'hui, le fond de l'idée n'a pas changé, malgré les mille modifications qui sont venues s'enter les unes sur les autres, à travers les âges.

V

CONCLUSION

En somme, lorsque les bonnes femmes de Provence nous racontent, actuellement : que le 11 juin, jour de Saint-Barnabé; et le 22 juillet, jour de la fête de sainte Magdelaine, le soleil arrive jusque sur l'autel de la

Sainte-Baume, elles rappellent un fait qui frappa nos parents dès la plus haute antiquité.

Ces deux apparitions, qui n'ont même plus lieu, aujourd'hui, parce que l'orifice de la grotte a été modifié pour les besoins du culte chrétien, étaient constatées, il y a quelque vingt-cinq ans à peine, comme une simple curiosité de l'endroit. Mais au début de la civilisation de notre pays, elles étaient l'objet d'une observation attentionnée, car elles servaient : à la détermination précise du cycle de l'année solaire ; c'est-à-dire, qu'elles avaient une grande utilité pour la division du temps, les travaux de l'agriculture, etc., etc.

CHAPITRE XI

Le Crime d'Œdipe

I

LA LÉGENDE PROVENÇALE

Dans un autre chapitre de ce livre, je rapporte un vestige de la théogonie d'Hésiode : le feu de Jupiter dérobé par Prométhée, qui est resté jusqu'à ce jour, dans la littérature orale des provençaux. Je vais signaler actuellement, un fragment d'une tragédie de Sophocle : l'inceste d'Œdipe, que j'ai trouvé dans les récits de la veillée du petit village de Ceyreste (*Cytharista*) près la Ciotat, entre Marseille et Toulon. Le lecteur se souvient, sans doute, que dans le chapitre III du 2^{me} volume, j'ai déjà fourni un fragment de cette tragédie antique.

Voici la teneur de ce conte populaire, très sensationnel, comme on va le voir, pour les crédules qui l'entendent pour la première fois.

Dans un village des environs, disait le conteur, en

1888, il y avait, il y a quelques années, une dame veuve très riche; cette dame avait un fils unique, qu'elle aimait d'une manière si exclusive, qu'elle était jalouse de toutes les filles ou femmes qui le regardaient quelque peu.

Or, un jour, elle s'aperçut que sa jeune servante entretenait des relations amoureuses avec lui. Cela la mit dans une grande colère. Aussi, sans que le fils fût prévenu de rien, elle appelle, un soir, la servante, lui règle son compte de gages, lui fait mettre ses hardes en un paquet, et la renvoie sur l'heure. Puis, éteignant les lampes, elle va se coucher dans le lit de cette fille, se proposant de faire honte à son fils, quand entrant dans cette chambre, il verrait que ses fredaines étaient connues de sa mère. Elle ne se rendait pas compte, la malheureuse, qu'elle faisait, là, une imprudence qui devait avoir de terribles conséquences pour tous les deux.

Pendant la nuit, le fils arrive à pas de loup, il se glisse dans le lit, auprès de sa mère endormie; et crut avoir affaire comme d'habitude, à la domestique, parce que la dame surprise au milieu de son sommeil, n'eut pas le temps de se défendre, et de se faire reconnaître. Il s'en alla, ensuite, sans se douter de la substitution de personne.

Le lendemain matin, la mère trouva une excuse pour expliquer le départ de la servante; et tout eût été fini, si le malheur n'avait voulu que cet inceste eût porté son fruit.

La malheureuse s'aperçut, en effet, bientôt, qu'elle

était enceinte des œuvres de son fils. Elle cacha sa grossesse, tant que ce fut possible ; puis un jour, prétextant des affaires d'intérêt, elle s'en alla dans une ville éloignée, où elle accoucha d'une fille, qu'elle mit en nourrice, et fit élever sous un nom supposé.

Lorsque cette fille commença à grandir, la mère coupable raconta à son fils : qu'elle s'intéressait à une jeune orpheline ; et elle la fit venir dans la maison où elle la soigna de son mieux, sans que personne ne se doutât du mystère. Mais voilà que le jeune homme devint bientôt amoureux de sa sœur ; et, ignorant les liens de parenté avec elle, il résolut de l'épouser. Il s'en ouvrit à sa mère qui fut terrifiée, comme on le pense bien ; elle chercha par tous les moyens possibles à l'en dissuader, mais ce fut inutile.

Après de longues discussions, comme il était absolument décidé, elle finit par céder à ses désirs, mais avec la mort dans le cœur.

Le jour du mariage arriva, la cérémonie s'accomplit à la mairie et à l'Eglise. En rentrant à la maison, cette femme affolée de désespoir, monte dans sa chambre, écrit sur un morceau de papier, l'horrible vérité, et se tire un coup de pistolet dans le cœur.

Au bruit que fit la détonation de l'arme fatale, le fils vole dans la chambre de sa mère ; il lit le papier qu'il trouve ; et il est tellement désespéré, à son tour, qu'il saisit un autre pistolet, et se tue, aussi.

Quand on accourut, on ne trouva plus que deux cadavres.

La jeune veuve désolée, les fit enterrer séparément,

et voulut qu'on inscrivit sur la tombe de l'un : *Ici repose mon épouse, mon frère, mon père* ; et, sur la tombe de l'autre : *Ci-git ma mère, la femme et la mère de mon mari.*

Puis, elle entra au couvent où elle finit ses jours, en priant Dieu de pardonner aux deux infortunés, le crime horrible qu'ils avaient commis, par le fait d'un malheureux concours de circonstances.

II

FAITS DES AUTRES PAYS

La même légende se rencontre à Alincourt, près Paris (Ch. JORDAN. *Voyages Historiques*. Paris, 1693, t. I. p. 196) où se trouverait, d'après cet auteur, un tombeau portant l'épithaphe suivant :

*Ci-git le fils, ci-git la mère ;
Ci-git la fille avec le père ;
Ci-git la sœur, ci-git le frère ;
Ci-git la femme et le mari ;
Et n'y a que trois corps ici.*

Il n'y a pas de commune du nom d'Alincourt, dans les environs de la capitale, mais seulement un château du nom de Halincourt, à Magny, en Vexin, dans l'arrondissement de Mantes. C'est probablement à cet

endroit que se rapporte la légende de Jordan; mais je n'ai pu le vérifier plus exactement.

Ce conte, dont je viens de fournir deux éditions, se rencontre dans un certain nombre de pays très divers, de nos jours, ainsi que l'ont fait remarquer MM. Dragomanow, de Sofia, et Stanislas Prato, de Catane (*Tradition 1891*).

Ces récits ne sont d'ailleurs que la réédition de légendes qui avaient cours pendant le moyen-âge. C'est ainsi, par exemple, que d'après M. Dragomanow : saint André, de Crète, d'après les conteurs russes; saint Paul, de Césarée, suivant les Bulgares; le fils d'Armenios, au dire de Coptes; saint Grégoire-le-Grand, cité par Luzarches; Judas Iscariote, dans les auteurs latins, et Byzantins, ont été les tristes héros de pareilles méprises.

M. Dragomanow a rappelé qu'on trouve le même thème dans l'œuvre de San-Sovino (*Delle Cento Novelle scelle de più nobili scrittori de la lingua vulgare Venezia 1563*). — Dans l'*Heptameron*, de Marguerite de Navarre (xxxii). Dans nombre de chansons populaires serbes, russes, coptes, finnoises, etc., etc.

De son côté, M. Stanislas Prato : a indiqué, qu'on peut consulter avec fruit, pour cette légende, les études de Michel Bréal (*Revue Archéologique 1863*); de Domenico Compareti (Pise 1867) sur *Œdipe*; de A. Ancoua (Bologne 1869); les notes de Liebrecht, dans son histoire de *Jean Dunlop* (Berlin 1851); les *Gesta Romanorum* d'OESTERLEY; le *Violier des Histoires Romaines* de BRUNET; le livre de Gaesse (Dresde et Lepsig, 1837).

Maints livres anglais, dont il donne la bibliographie (*Tradition* 189).

La donnée qui nous occupe, se rencontre, de nos jours encore, dans la tradition orale de certaines provinces de la Russie. Voici, entre autres, deux contes qui nous montre qu'elle est comme dans la province de l'Ukraine. Je les emprunte à la *Revue des Traditions* de février 1889.

« *L'incestueux*. — Il était un homme et une femme, et ils avaient un fils. Voilà qu'un jour ils rêvèrent que lorsque leur fils serait grand, il tuerait son père, vivrait avec sa mère et ensuite la tuerait aussi. Ils se racontèrent l'un à l'autre ce qu'ils avaient rêvé.

— Eh bien, dit le père, ouvrons-lui le ventre, mettons-le dans un tonneau et jetons-le à la mer.

Ils lui ouvrirent le ventre, le mirent dans un tonneau et le jetèrent à la mer. Il flotta, flotta et des matelots le virent :

— Ne semble-t-il pas, dirent-ils, qu'il y ait dans ce tonneau un enfant qui pleure.

Ils saisirent le tonneau, en retirèrent l'enfant, lui recousirent le ventre et l'élevèrent.

Quand il eut grandi, il dit adieu aux matelots et s'en fut chercher son pain. Il arriva chez son père et celui-ci ne le reconnut pas ; il s'engagea à garder le jardin de celui-ci avec la consigne, si quelqu'un venait dans le jardin, de l'appeler trois fois, et si, à la troisième fois, il ne répondait pas, de tirer dessus. Après que le jeune homme eut servi quelque temps, le maître se dit :

— Allons l'éprouver pour savoir s'il observe ce que je lui ai ordonné.

Il arrive au jardin : l'autre l'appelle une fois, il se fait ; une seconde, il se tait ; une troisième, il se tait. Alors l'autre tire, et quand il arrive près du corps, il reconnaît son maître.

Alors il alla trouver la maîtresse dans sa chambre ; il l'épousa et se mit à vivre avec elle. Un dimanche, qu'il changeait de chemise, elle aperçut la cicatrice :

— Qu'as-tu là ?

— Cela, dit-il, c'est lorsque, étant petit, des matelots m'ont trouvé en mer avec le ventre ouvert et me l'ont recousu.

— Je suis donc ta mère ! dit-elle.

Il la tua sur le lieu même, et l'ayant tuée, il s'en alla. Il marcha, marcha et étant arrivé chez un pape, il lui demanda de lui infliger une pénitence pour qu'il pût expier ses péchés.

— Quels sont tes péchés.

— Tels et tels.

— Non, dit-il, je ne puis.

Il tua alors le pape. Il arrive chez un autre pape ; celui-ci lui dit la même chose et il le tue également. Il arriva chez un troisième et le troisième, cette fois, lui indiqua un moyen d'expiation.

— Prends ce bâton de pommier ; plante-le sur cette montagne et matin et soir portes-y à genoux de l'eau

dans la bouche et arrose ce bâton (1). Quand il aura repris et que les pommes auront mûri, alors, secoue : dès qu'elles tomberont, tes péchés te seront pardonnés.

Voilà qu'au bout de vingt-cinq ans, les pommes mûrirent ; il secoua et toutes tombèrent — il n'en resta que deux. Il retourna vers ce pape :

— Eh bien, allons, dit celui-ci, je te jeterai dans un puits.

Il le descendit dans le puits, ferma sur lui les portes de fer, les recouvrit de terre et jeta les clefs dans la mer.

Trente ans après, les pêcheurs de ce pape, étant à la pêche, prirent un brochet, l'ouvrirent, et y trouvèrent les clefs. Ils apportent ces clefs au pape.

— Ah ! dit le pape, mon homme est sauvé !

On courut aussitôt au puits, on l'ouvrit et on le trouva déjà mort (2) avec un cierge brûlant au-dessus de lui. Alors tout lui fut pardonné et il fut admis parmi les bienheureux. »

La même légende s'offre encore sous la variante suivante que nous donnons à cause de son dénouement particulièrement curieux :

« *Le brigand.* — Il était un brigand qui s'en alla durant douze ans par le monde pour trouver un pape qui lui imposât une expiation pour ses péchés. Celui qui s'y

(1) On reconnaîtra ici un trait qui se rencontre dans nos vies des Saints.

(2) Le récit suivant fera comprendre ce « déjà mort ».

refuse, il le tue. En douze ans, il tua douze papes. Arrivé au treizième, auquel il demandait une expiation, il lui raconta ses aventures et lui dit combien de papes il avait tués. Le pape s'offraya et dit :

— Eh bien, je t'imposerai une expiation. Va, dit-il, dans mon jardin, il s'y trouve un pommier à sept branches, coupe-les, lache-les en menus morceaux, mets-y le feu et pose dessus les bras jusqu'aux coudes et les jambes jusqu'aux genoux.

Le brigand fit ainsi et se brûla les bras et les jambes. Après cela, le pape lui apporte un puits de cuivre et dit :

— Prends, et dans ce puits porte de l'eau durant douze ans et arrose le pommier jusqu'à ce qu'il repousse et porte des fruits.

Durant douze ans le brigand se traîna en rampant avec son puits, porta toujours de l'eau et arrosa le pommier. Au bout de douze ans, ses bras et ses jambes repoussèrent. Le brigand vint trouver le pape et lui annonça que le pommier avait si bien produit, que même il avait dû l'éclayer. Le pape dit :

— Va maintenant et secoue-le douze fois pour que toutes les pommes tombent jusqu'à la dernière et alors déjà tu auras expié tous tes péchés.

Quand le brigand eut secoué douze fois le pommier, les pommes s'éparpillèrent et il n'en resta que deux. Alors le brigand demanda au pape.

— Qu'est-ce que cela signifie ? Toutes les pommes sont tombées et deux seulement sont restées.

Et le pape dit :

— Ce sont les péchés de ton père et de ta mère. Pour les expier, dit le pope, les péchés de ton père et de ta mère, entre à mon service et reste un an à patte mes brobis.

Le brigand y consentit. Voilà qu'un jour il passe près du cimetière, quand il voit un homme qui marche avec un seau et frappe sur les tombes.

— Lèvez-vous, dit-il, fils de chienne, et allez à la corvée !

Le brigand s'approche et demande :

— Que fais-tu toi ?

L'autre se tait. Alors il le frappa de sa houlotte et le tua. Alors ayant ramené ses brobis chez le pope, il lui dit qu'il avait tué un homme.

— Lequel ?

Et le brigand raconte :

— Il allait, dit-il, par les tombes, il frappait les tombes de son bâton en s'écriant : Lèvez-vous, fils de chienne, à la corvée !

— Eh bien, dit le pope, maintenant tu as expié tous tes péchés et tu es devenu sans péché, car tu as tué l'homme que la terre ne recevait pas. Cet homme était chez un seigneur comme chef de ses gens et il tourmentait si cruellement les gens et agissait si injustement, qu'il n'y avait peut-être pas de plus grand pécheur au monde.

Et alors le pope congédia le brigand. » (*Loc. cit.*)

Nous trouvons aussi cette donnée de l'inceste dans l'Extrême-Orient. Les naturels de Java ont une légende semblable à celle d'Édipe ; et disent que les descendants

du couple incestueux ont constitué les peuples de Kandal, Kali-Wongou et Demack (H. de CHARENACI. *R. d. t.* 1880, page 80).

Ces diverses indications nous démontrent péremptoirement, qu'une fois de plus, la Provence n'a pas le monopole de la conservation de la donnée qui nous occupe; et que pendant les siècles passés, l'aventure dont nous nous occupons ici, était plus souvent encore qu'aujourd'hui, racontée par les discours de contes, de légendes et d'aventures extraordinaires.

III

LA LÉGENDE GRECQUE

Je n'ai pas besoin d'entrer dans de bien longs développements, pour faire admettre que le conte populaire que je viens de rapporter, est un vestige de l'intrigue qui a servi à Sophocle pour sa *tragédie d'Œdipe*, et qu'après Sophocle, Euripide, Sénèque, Corneille et mille écrivains ou conteurs populaires de divers pays, ont essayé de peindre, sans changer grand chose à la donnée initiale. Malgré les amplifications et adjonctions, plus ou moins compliquées, il ne saurait rester aucun doute, sur la filiation des divers récits qui ont parlé de l'aventure.

Le conte provençal contemporain, ne contient pas tous les détails de l'œuvre de l'auteur grec initial. La mort

antérieure du père est indiquée dans la version actuelle, pour mémoire seulement; et sans avoir l'importance de celle de Lafus. Ce conte de nos jours, ne vise que l'étrangeté de la situation du fils vis-à-vis de sa mère et de sa sœur. Ce n'est donc, en réalité, qu'une partie de l'intrigue qui a régi le thème du tragique antique; mais cette partie est, en revanche, bien identique dans les deux récits. Il suffit de relire l'*Oedipe* de Sophocle, pour le constater.

En effet, à diverses reprises, l'auteur y revient. Dans le second acte, déjà, quand Tirésias cherche à se soustraire aux ordres d'Œdipe, qui veut lui faire dévoiler ce que le destin lui a appris, touchant le meurtrier de Lafus. Il lui dit : « Quand un essaim de maux ignorés qui vous mettra, vous même, au rang de vos enfants » ; et, un peu plus loin, lorsqu'il ajoute : « Quelle confusion, quand il se reconnaîtra frère de ses fils, époux de sa mère », on voit déjà l'idée dominante s'esquisser.

Mais c'est surtout au cinquième acte, que Sophocle y revient avec insistance, quand un officier parlant de Jocaste, dit : « Elle arrosa de ses larmes cette couche où elle eut des époux de son époux, et des enfants de ses enfants ». Quand il ajoute : « Où est, dit-il, celle que j'appelais ma femme, et qui ne l'est pas ; cette mère de moi et de mes enfants ». Quand enfin Œdipe, à son tour, dit : « Me voilà malheureux et coupable, issu d'une race souillée, père de mes frères et mari de ma mère ». Encore, quand il ajoute : « O hymen, trop funeste hymen, tu me donnas la vie, mais après me l'avoir donnée, tu fis rentrer mon sang dans le sein d'où j'étais

sorti, et par là, tu produisais des pères, frères de leurs enfants ; des enfants, frères ou sœurs de leurs pères ; des épouses, mères de leurs époux ».

Il suffit, on le voit bien, de comparer ces divers passages de l'auteur antique, avec les inscriptions funéraires dont parle le conte provençal de nos jours, pour voir que la filiation entre Sophocle et les conteurs contemporains, est directe autant qu'incontestable.

IV

ANALYSE DE LA SONNÉE

Il n'y a pas lieu, je crois, d'être bien étonné de rencontrer encore de nos jours, des vestiges de l'idée qui a inspiré Sophocle. Cette idée, tout horrible qu'elle soit, et peut-être même, à cause de son horreur, semble avoir préoccupé les hommes depuis un grand nombre de siècles, car on la retrouve dans un grand nombre de variétés. J'en ai recueilli, pour ma part, plus d'une vingtaine, dont je vais fournir l'énumération sommaire ; et à l'aide desquelles je rechercherai : quelle peut-être la donnée primitive qui se cache sous leurs détails.

Les diverses légendes que je vais citer peuvent se classer en deux catégories distinctes :

1° Celles dans laquelle l'inceste a été commis sans que les intéressés le sachant, c'est-à-dire, s'est accompli par l'effet d'un hasard malheureux ;

• Cello dans laquelle, au contraire, il y a eu préméditation du crime.

Dans l'un comme dans l'autre cas, on voit toutes les variantes possibles, c'est-à-dire que, tantôt c'est le père qui abuse de sa fille ; tantôt, au contraire, c'est la fille qui abuse du père.

Ces deux variantes, aussi, se rencontrent pour les cohabitations entre le fils et la mère, et pour celles qui se passent entre frère et sœur. En poursuivant le filon on arriverait aux relations : entre marâtre et fils du mari ; ou, *vice-versa*, entre beau-père et bru ; ou, encore, entre bru et beau-père ; on fin, entre beau-frère et belle-sœur, ou, au contraire, entre belle-sœur et beau-frère.

Bref, par des transitions ménagées, on arrive : de l'inceste, proprement dit, à la vulgaire violence, exercée par un individu quelconque sur un autre, dans un sentiment de libidosité.

INCESTE QUE LES COUPABLES COMMETTENT SANS LE SAVOIR

Le plus célèbre que nous connaissons est celui d'Édipe, qui ayant fait l'objet de diverses tragédies de Sophocle, Eschyle, etc., etc., comme je l'ai dit tantôt, présente une série de détails, qui en font une trame plus compliquée, et plus étendue que celle de la plupart des contes populaires restés davantage dans le domaine du vulgaire. Après Édipe, je parlerai des crimes :

d'Égyptus et Bullis, d'Aleméon et Tysphone, qui sont des variantes assez intéressantes de l'idée fondamentale.

Œdipe. — Lafus, roi de Thèbes et mari de Jocaste, ayant consulté l'oracle de Delphes, sur l'avenir, apprit qu'il serait tué par son fils, qui commettrait un plus grand crime encore sur sa mère, et attirerait les plus horribles malheurs sur son pays.

Effrayé de cette prédiction, il voulut la faire mentir; et il résolut de ne pas avoir d'enfants; mais malgré ses précautions, il arriva, peu de temps après, que sa femme Jocaste devint mère.

Aussitôt après la naissance de l'enfant, Lafus ordonna à un esclave de confiance de le tuer. Mais il arriva: que celui-ci, ému par la vue de ce petit être inoffensif, n'osa lui plonger un poignard dans le sein; et prit le parti d'aller le pendre par les pieds à un arbre du mont Cythéron.

Un berger du voisinage nommé Phorbas, et qui était esclave du roi de Corinthe Polybe, trouva cette petite victime, la sauva, et l'éleva, en lui donnant le nom d'Œdipe, qui signifie: pieds enflés, en souvenir de l'aventure.

Cela étant venu à la connaissance de Polybe, il voulut voir Œdipe. Or, comme il n'avait pas d'enfant, et que ce petit garçon captiva, à première vue, son affection, il résolut de l'adopter.

Œdipe croyant être le fils de Polybe, consulta, à son tour, l'oracle qui lui dit: qu'il tuerait son père et épouserait sa mère; il fut tellement terrifié par cette prédiction, qu'il résolut de s'expatrier pour faire mentir la Sibylle.

Pendant qu'il se dirigeait vers Thèbes, pour fuir Corinthe, il rencontra, dans un chemin creux, Laïus, qui ne voulut pas lui céder le pas ; ils en vinrent aux mains et Œdipe le tua d'un coup de bâton sur la tête.

Continuant son chemin, Œdipe arrive à Thèbes, qu'il trouve dans la désolation, parce que le Sphinx prélevait chaque année, un cruel impôt de sang sur la jeunesse du pays. Créon, frère de Laïus, ne se sentant pas assez fort ou assez habile pour se débarrasser du Sphinx, fit savoir que la royauté serait donnée à celui qui délivrerait Thèbes du monstre ; et même que Jocaste qui était encore une femme superbe deviendrait l'épouse du nouveau roi.

Maints aventuriers avaient déjà succombé dans leurs tentatives, lorsque Œdipe se décida à aborder le Sphinx ; il répondit victorieusement aux énigmes du monstre, le tua ; et devint roi de Thèbes, et époux de Jocaste, dont il eut plusieurs enfants. L'oracle de Delphes avait donc dit vrai.

Un jour, une épidémie survint, Œdipe envoya consulter la Sibylle, pour savoir comment on pourrait s'en débarrasser. Il fut répondu que pour rendre la santé aux Thébains, il était nécessaire : que celui qui avait tué son père et épousé sa mère, fût chassé, sans tarder, de la ville.

Œdipe fit rechercher le coupable, avec d'autant plus d'assurance qu'il croyait être le fils de Polybe, de Corinthe, et avoir fait mentir les mauvais présages. Mais la vérité fut découverte.

En apprenant l'horrible vérité, Jocaste se tua de

désespoir. Œdipe se creva, lui-même, les yeux ; et s'exilla pour expier ses crimes involontaires (Sophocle, Euripide, Corneille, etc., etc., ont rapporté cette légende sous forme de magnifiques tragédies).

Egyptus. — Egyptus, fils de Bulis, était un jeune thessalien dissolu, qui abusait de sa fortune pour satisfaire ses passions ; il s'éprit de Timandra, qui était la plus belle femme de son pays ; et à force d'argent, il finit par la faire céder à ses désirs.

Neophron, fils de Timandra, et dont un autre père, indigné de cette action ; et ne pouvant empêcher sa mère de se livrer à Egyptus, chercha dans son esprit, un moyen de se venger : il conçut le projet que voici : Bulis était encore assez jeune pour conserver des passions, Neophron obtint ses faveurs, et un soir qu'Egyptus devait venir passer la nuit avec Timandra, il engagea Bulis à venir le trouver.

Par ailleurs, il trouva, dans l'intervalle, un prétexte qui lui permit de changer de chambre avec sa mère ; de sorte qu'il fit coucher Bulis dans le lit de Timandra ; puis, feignant d'être obligé de sortir, il s'éloigna, laissant la porte ouverte.

Egyptus arrivant pendant la nuit au milieu d'une obscurité profonde au rendez-vous habituel, commit, sans s'en douter, un inceste avec sa mère. Lorsque le crime fut consommé, Egyptus fit apporter de la lumière ; et les deux infortunés coupables connurent leur malheur.

Ils en furent tellement désolés : qu'ils voulurent se donner la mort ; et la légende ajoute : que les dieux les

punirent tous les quatre, de la manière suivante : Egypius et Néophron furent changés en vautours ; Timandra, en épervier ; et Bullis, en plongeon (NOËL. *Diet. de la Fable, Art. Egyptus*).

Alcméon et Thisphoné. — Alcméon, fils d'Amphiaraus et d'Eryphyle, célèbre par ailleurs, à cause du meurtre de sa mère, eut de la prophétesse Mante, pendant qu'il était général des argiens, qui pillèrent le temple de Delphes, un fils du nom d'Amphilogue, et une fille, qui s'appelait Thisphoné.

Ces deux enfants furent confiés, peu après leur naissance, par Alcméon, à Créon, roi de Corinthe, qui les éleva ; mais Thisphoné devenant une bien belle fille, la femme de Créon en devint jalouse, et la fit vendre comme esclave.

La belle adolescente devint ainsi la propriété de son père, qui, la prenant pour une étrangère, en fit sa concubine (NOËL) ; puis apprit qu'elle était sa fille.

INCESTE COMMIS PAR LE PÈRE SUR SA FILLE

Dans cette catégorie, je rapporterai d'abord le fait d'Œnomaüs et Hippodamie qui est tellement fruste et incomplet, qu'on n'y voit l'idée fondamentale exprimée que d'une manière vague. Puis dans les aventures de Cyanipe et Cyanée, d'Arnotius et Medulina, de Piasus et Larissa, d'Épopée et Nyctimène, de Thyeste et Pelopée, de Clymenus et Harpalice, on trouvera des

détails, et une précision, qui donnent à cette catégorie un cachet spécial.

Enomaüs et Hipodamie. — La légende d'Hipodamie dit ; que son père ne voulait la donner en mariage à personne, parce qu'il brûlait d'une passion incestueuse pour elle.

Cyanipe et Cyanée. — Cyanipe, syracusain de naissance, négligeait, seul, de sacrifier à Bacchus ; le dieu dans son courroux, le fit tomber en ivresse ; et le malheureux égaré dans un lieu obscur, fit violence à Cyanée, sa propre fille. Celle-ci, avait enlevé son anneau qu'elle remit à sa nourrice, comme une indication qui pouvait servir de renseignement. La peste s'étant déclarée, Apollon Pythien annonça « qu'il fallait immoler l'impie aux dieux préservateurs ». Personne ne comprenait cet oracle, à l'exception de Cyanée. Elle saisit son père par les cheveux, et le traînant de force, elle l'égorgea de sa propre main, après quoi, elle se poignarda elle-même (PLUTARQUE. *Rapproch. d'Hist. Grec. et Rom.* § 19. D'après DORTNÉE, *Hist. d'Italie*. liv. III).

Arnutius et Medullina. — Pendant la célébration des fêtes de Bacchus, un certain Arnutius (Amyot et Ricard disent Arnutius ; Noël dit Aruntius) qui depuis sa naissance n'avait bu que de l'eau, se mit à déprécier la puissance du dieu. Frappé d'ivresse par Bacchus, il fit violence à Medullina, sa propre fille. Medullina ayant reconnu Arnutius à l'anneau qu'il portait, déploya une énergie au-dessus de son âge. Elle enivra son père, le couronna de fleurs ; et le conduisant à l'autel de l'éclair,

elle immola en pleurant le perfide ravisseur de sa virginité (PLUTARQUE, *Rapp. d'Hist. Grec. et Rom.* § 19. D'après ARISTIDE, *Hist. d'Italie*, t. III).

Piasus et Larissa. — Piasus, roi des Pestages, s'éprit d'amour pour sa fille Larissa, qui ne répondait pas à sa passion ; mais il assouvit ses désirs par la violence. Larissa ne pouvant pardonner un tel outrage, résolut de se venger ; et un jour qu'il était penché sur une cuve de vin nouveau, sa fille, le prenant, tout-à-coup, par les jambes, le fit tomber dans le liquide, où il se noya. Malgré cette aventure, Piasus était l'objet d'un culte à Cumes (NOEL).

Epopée et Nyctimène. — Epopée, roi de Lesbos, avait une fille du nom de Nyctimène, qui était remarquablement belle ; il en devint amoureux et la violenta ; elle en fut tellement malheureuse, qu'elle quitta la maison paternelle pour aller se cacher dans les forêts (BANIER).

Il y a un grand nombre de variantes de cette légende. Ainsi, tantôt, il est dit que le père coupable s'appelait Nyctée et était roi d'Ethiopie (LACTANCE) ; tantôt c'est la fille qui est amoureuse de son père. Enfin, la légende ajoute : qu'elle fut changée en hibou (NOEL. *Nyctimène*).

Thyeste et Pélopie. — Thyeste, fils de Pelops, est célèbre par son ambition malsaine, qui lui fit enlever le bélier à toison d'or, que possédait son frère Atrée ; et corrompre Eropé, femme d'Atrée. La légende dit qu'il eut d'Eropé deux enfants qui lui furent servis à table, dans un repas fameux.

Or, Thyeste avait une fille du nom de Pélopée. Un oracle lui ayant dit : que s'il avait un enfant de sa fille, celui-ci le vengerait d'Atrée, il profita d'un jour où Pélopée était dans le bois de Minerve, pour la violenter, sans qu'elle le reconnût. Il lui donna une épée, en lui disant que lorsque son fils serait devenu grand, elle servirait à le faire reconnaître.

Egysthe, qui naquit de ce commerce incestueux entre le père et la fille, fut reconnu, en effet, grâce à cette épée ; seulement, Pélopée désespérée en apprenant l'inceste involontaire qu'elle avait commis, se perça avec cette épée.

Cette légende présente une infinité de variantes. D'après l'une, Thyeste, ni Pélopée ne savaient les liens qui les unissaient, lorsqu'ils se rencontrèrent dans le bois de Minerve. D'après une autre, Egysthe fut exposé dans un bois pour être dévoré, et fut recueilli par des bergers. Pour expliquer l'intervention de l'épée dans la légende, une variante dit : que Pélopée la déroba à celui qui la violentait, etc., etc. (NOËL),

Clymenus et Harpalyce. — Clymenus, roi d'Argos, et mari d'Epicaste, avait une fille nommée Harpalyce, qui était d'une merveilleuse beauté ; et dont il s'éprit.

Comme la jeune fille ne répondait pas à ses désirs, il corrompit sa nourrice, qui la lui livra ; et il assouvit sa passion.

Pour la suite de la légende, il y a diverses versions. Selon les uns, il maria ensuite Harpalyce enceinte, à un nommé Alastor, pour que l'enfant qui allait résulter de son crime fut attribué à un autre que lui. Suivant

d'autres, après avoir donné Harpalyce à Alastor, il s'en repentit, le tua, et continua à vivre incestueusement avec elle. D'après une troisième enfin, il vécut tout simplement avec sa fille, sans se préoccuper, ni des résistances de celle-ci, ni de l'opinion publique.

Quoi qu'il en soit, Harpalyce outrée d'indignation contre son père, résolut de se venger; et la légende raconte : qu'elle se saisit d'un jeune enfant, le fruit de son inceste involontaire, pour les uns; son jeune frère, pour les autres, et que l'ayant mis à mort, elle le fit manger à Clymenus, dans une fête. Clymenus se pendit de désespoir lorsqu'il apprit qu'il avait mangé son fils; et la légende raconte qu'Harpalyce obtint d'être changée en oiseau de proie, pour quitter une existence devenue odieuse, désormais. (NOËL. *Clymenus*).

INGESTE COMMIS PAR LES AGISSEMENTS DE LA FILLE VIS-A-VIS DE SON PÈRE

Dans cette catégorie, nous voyons la contre-partie de l'idée dominant, dans la précédente; et les faits des filles de Loth, de Myrrha, de Valéria, sont à citer, pour prouver que, suivant le temps et le pays, le crime a été apprécié d'une manière différente.

Les filles de Loth. — Après la mort de leur mère, les filles de Loth, vivant avec lui, sur la montagne Eschar, eurent des relations incestueuses avec leur père. Voici ce qu'en dit la Bible (*Genèse. ch. 20 § 31*): Et l'aînée

dit à la plus jeune : Notre père est vieux et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous, selon la coutume du pays.

§ 32. — Viens, donnons du vin à notre père et couchons avec lui, afin que nous conservions la race de notre père.

§ 33. — Elles donnèrent donc du vin à boire à leur père, cette nuit là, et l'aînée vint et coucha avec son père; mais il ne s'aperçut ni quand elle se coucha ni quand elle se leva.

§ 34. — Et le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon père, donnons-lui encore cette nuit à boire; puis va et couche avec lui et nous conserverons la race de notre père.

§ 35. — En cette nuit là donc, elles donnèrent encore du vin à boire à leur père, et la plus jeune se leva et coucha avec lui; mais il ne s'aperçut point ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

§ 36. — Ainsi les deux filles de Loth conçurent de leur père.

§ 37. — L'aînée enfanta un fils appelé du nom de Moab.

§ 38. — Et la plus jeune enfanta aussi un fils et appela son nom Ben-Hammi (*Loc. cit. Gen. ch. 20*).

Myrrha. — Myrrha, fille de Cynire, roi d'Assyrie, selon les uns, de Chypre, selon les autres, s'éprit de son père; elle confia son secret à sa nourrice, qui, voyant qu'elle allait se pendre de désespoir de ne pouvoir assouvir sa passion, profita du moment des fêtes de Cérés, qui éloignaient pendant neuf jours la reine

mère, pour enlever Cynise. Quand le roi fut ivre, cette femme lui offrit de conduire dans sa chambre, une charmante maîtresse, qui n'osait se livrer à lui publiquement.

Le crime s'accomplit, dans ces conditions, et une nuit Cynise voulant voir le visage de sa compagne de débauche, alluma un flambeau pendant qu'elle dormait, et vint la regarder pensant voir une figure étrangère.

Lorsqu'il reconnut sa fille, il eut en fureur, voulut la tuer ; elle s'échappa, et alla se cacher dans le désert, où elle accoucha d'Adonis, et fut changée en arbre qui produit l'encens (OVIDE. *Métamorph.* liv. x. ch. vii). Plutarque rapporte cette légende (*Rapp. d'histoire Grecque et Romaine*, § 22, en donnant le nom de Smyrna à Myrrha).

Valéria.— Valéria de Tusculum, ayant excité le courroux de Vénus, devint amoureuse de Valérius, son père, et instruisit sa nourrice de sa passion.

La nourrice, qui était une madrécoquine et une débauchée, usa de ruse avec son maître, lui disant qu'il y avait dans le voisinage, une jeune fille qui n'osait se livrer publiquement à lui.

La légende raconte que le père, qu'on avait enivré, demanda de la lumière pour voir sa concubine, mais la nourrice eut le temps de réveiller Valéria ; et cette dernière s'enfuit dans la campagne, étant déjà enceinte.

A quelque temps de là, elle se jeta (ou fut jetée) du haut d'un précipice, et elle arriva au fond, sans dommage pour le fruit qu'elle portait dans son sein. Elle accoucha à terme d'Égypan, le même que les romains

nomment Sylvain. Valérius désespéré s'élança du haut du même précipice et se tua. (PLUTARQUE, *Rapproch. d'Histoire Grecque et Romaine*, § 22. D'après ANASTIDE DE MILLET, *Histoire d'Italie*, t. III).

INCESTE COMMIS PAR LA MÈRE SUR SON FILS

Dans cette catégorie, je ne connais que deux légendes se rapportant à l'époque, encore très obscure pour nous, du commencement de l'empire des assyriens.

Sémiramis. — Justin (liv. I ch. II), dit : que Sémiramis, femme de Ninus, s'éprit de son fils Ninus, et fut punie de sa passion incestueuse, parce qu'elle périt de sa main. D'autres versions de la légende, en font une variante de l'aventure de Phédro et Hippolyte, en disant que le beau-fils Tribota, s'en vint en Gaule-Belgique, pour échapper aux obsessions de sa belle-mère, et fonda la ville de Trèves.

Certaines variantes plus ou moins complexes de ces légendes ne parlent pas de l'inceste, et ne rapportent que les agissements ambitieux de Ninus qui, par ailleurs, est signalé comme un efféminé.

Il y a eu, on le sait, plusieurs Sémiramis, comme plusieurs Atossa; et plusieurs d'entre elles sont d'origine fabuleuse ou sont la même personne, désignée sous deux noms différents.

Atossa, femme de Bel-Och, qu'on a appelé la deuxième Sémiramis, s'éprit de son fils et consacra

l'inceste en l'épousant (*Hist. des Rom. part. ancien. t. iv. Art. Récol.*), qui enleva le sceptre à Belus et aux princes de sa dynastie (REAUPELLANT, t. I. p. 100).

INCESTE COMMIS PAR LE FILS SUR SA MÈRE

Dans cette catégorie, nous citerons : les faits de Ménéphou, de Pordicea, de Tanais, qui montrent, que de très bonne heure, l'opinion publique fut révoltée contre ce crime en Grèce et dans l'Asie Mineure : probablement aussi en Babylonie, en Egypte.

Ménéphou. — Ménéphou, jeune thessalien des temps fabuleux, rencontrant un jour sa mère endormie sur le mont Cythare, la trouva tellement séduisante, qu'il voulut la violenter. Ce crime horrible ne fut pas accompli. Cependant, d'après une variante de la légende, sa mère s'éveillant à temps, fut tellement indignée qu'elle le tua. D'après une autre variante, il fut changé en bête (NOËL).

Tanaïs. — Le Tanaïs, fleuve de Scythie, s'appelait anciennement Amazonius, parce que les amazones allaient s'y baigner. Voici à quelle occasion il changea de nom : Tanaïs, fils de Berossus et de l'amazone Lysippe, vivait dans la plus grande chasteté, haïssant les femmes, n'honorant que le dieu Mars, et méprisant le mariage. Vénus, pour le punir, lui inspira de l'amour pour sa propre mère. Tanaïs résista d'abord à cette passion, mais ne pouvant plus réprimer la violence de ses désirs, et voulant conserver sa chasteté, il se préci-

pita dans le fleuve des Amazones qui, de lui, fut appelé « Tanais » (PLUTARQUE. *Sur la dénomination des fleuves et des mont.* p. 173).

Perdicca. — Perdica, fils de Polycaste, renommé pour sa grande habileté à la chasse, s'éprit d'un amour incestueux pour sa mère, mais il le dissimula et finit par mourir de consommation.

INCESTE DU FRÈRE VIS-A-VIS DE SA SŒUR

Nous avons à citer pour cette catégorie, l'inceste de Jupiter vis-à-vis de Junon, ceux des fils d'Eole, des fils de Tolmor, ceux d'Astréus, d'Himère, dans la mythologie grecque et romaine ; le crime du fils de David : Hammon, vis-à-vis de Tamer, sa sœur. L'union entre frère et sœur ayant été longtemps dans les mœurs des pays d'Asie, nous pourrions rapporter ici, nombre d'autres légendes analogues, mais elles ne présenteraient qu'un intérêt de second ordre.

Jupiter et Junon. — La mythologie grecque dit que Jupiter amoureux de Junon, sa sœur, éprouva de la résistance parce que la pudeur de la déesse en était alarmée : il se transforma en coucou, pour abuser d'elle. Il en eut ainsi un fils, qui changea le nom du mont Cocegyus, où il avait été conçu, en celui de Duceium. (PLUTARQUE. *Dénom. des fleuves et des mont.* § XVIII. t. v. p. 179).

L'inceste du fils d'Eole. — Eole, roi de Tyrrhénie, avait eu d'Amphitie, six filles et autant de fils. Macarée,

le plus jeune de ceux-ci, devint amoureux d'une de ses sœurs, la séduisit et la rendit mère. A la suite de cette faiblesse de sa fille, le père lui envoya une épée ; et, se regardant comme coupable, elle se donna elle-même la mort : Macarée fit comme elle. (SOCRATE. *Hist. de Tyrhénte*. liv. II. HÉRODOTE. *Rapp. d'Hist. Grec. et Rom.* p. 130).

Homère, dans l'*Odyssée* (liv. x, v. 5, 7) dit : qu'Eole ayant eu six fils et six filles ; et qu'il les maria ensemble.

Les fils de Tolmer. — Papirius Tolmer ayant épousé Julia Pulchra, eut d'elle, six filles et autant de garçons ; l'aîné de ceux-ci, Papirius Romanus, devenu amoureux de sa sœur Camilla, la rendit mère. Papirius l'apprit, et envoya à sa fille, une épée, dont elle se perça mortellement : Romanus suivit son exemple (CURYSIÈRE. *Hist. d'Italie*. liv. I. PLUTARQUE. *Rapp. d'Hist. Grecque et Romaine*. p. 130).

Astréus et Alcippe. — Astréus, fils de Neptune, habitait la Mysie avec sa famille mortelle. Or, pendant les fêtes nocturnes de Minerve, il rencontra sa sœur : Alcippe, qu'il ne reconnut pas, et lui fit violence dans l'obscurité. Voulant savoir quel était l'homme qui abusait ainsi d'elle, Alcippe lui déroba son anneau avec lequel, elle lui fit connaître la fatale erreur, qu'avait entraîné sa coupable conduite.

Lorsqu'il apprit sa faute, Astréus fut tellement pénétré de douleur, qu'il se précipita dans le fleuve Adure, qui porta son nom dès ce moment ; et qu'on appela plus tard : le Caïque, à la suite d'une autre aventure, dans laquelle

un jeune homme se donna la mort dans ses ondes. (PLUTARQUE, *Fleuves et mont.* § XXI — 1).

Nimère et Cléodice. — Niméris, fils de Lacédémone et de la nymphe Taygète, s'étant attiré la colère de Vénus, abusa, dans une des veillées consacrées à cette déesse, de sa sœur Cléodice, sans la connaître. Le lendemain, instruit de son crime, il se précipita dans le fleuve Marathon qui fut, depuis, appelé Niméris ». Ce fleuve s'appela plus tard, l'Eurotas. (PLUTARQUE, *Sur la dénom. des fleuves.* § XVII).

Hammon et Tamar. — Hammon, fils de David, s'éprit de sa sœur Tamar; il mourait de ne pouvoir satisfaire son désir, lorsque son ami Jouabab, lui conseilla d'agir de ruse. En effet, Hammon se coucha, comme s'il était très malade; et lorsque son père vint le voir, il lui dit de lui envoyer Tamar pour le soigner. Celle-ci, vint sans défiance; et malgré sa résistance, il la violenta. Désespérée de cet outrage, elle se plaignit à son autre frère Absalon, qui attira traîtreusement Hammon chez lui, et le fit tuer. (SAMUEL, liv. II. ch. XIII).

INCESTE DE LA SŒUR VIS-A-VIS DU FRÈRE

Si l'union entre frère et sœur fut permise par les habitudes dans certains pays, dans des temps relativement voisins du nôtre, il faut reconnaître que dans d'autres, au contraire, elle fut réprochée de bonne heure. Les légendes que je rapporte dans cette catégorie en sont la preuve.

Candape. — Candape, fille d'Onopion, devint amoureuse de son frère Rheodotion, qui la rendit mère d'Ippotagus. Onopion ayant eu connaissance de ce crime, chassa ses enfants qui allèrent s'établir en Thrace, d'après les ordres de l'oracle. (NOËL. *Candape*).

La faute de Biblis. — Biblis, fille de Milet, roi de Carie et de Cyanée, s'éprit de son frère Caunus; ne sachant comment lui faire connaître sa passion criminelle, elle écrit son secret sur une tablette et l'envoie à Caunus, par un esclave. Le frère rempli d'horreur repoussa ces feux incestueux; et obsédé sans relâche par sa sœur, finit par fuir la maison paternelle. Biblis fut tellement désespérée de ses refus et de son départ, qu'elle devint folle. Elle se sauva dans les bois, où la légende raconte: qu'elle fut transformée en fontaine, à force de pleurer. (OVIDE. *Métamorphose*. liv. IX. ch. VIII. PAUSANIAS).

INCESTE DE LA MARATRE VIS-A-VIS DU FILS DE SON MARI

La donnée qui se rattache à cette catégorie semble avoir beaucoup préoccupé l'antiquité; et nous aurions à rapporter ici un grand nombre de légendes; celle de Phèdre, par exemple, qui est célèbre dans l'antiquité grecque. Mais comme j'aurai à m'occuper de ces aventures dans un autre chapitre, je les passerai sous silence, dans le moment présent, d'autant, qu'elles sont ici d'un intérêt secondaire.

INCESTE D'UN MARI VIS-A-VIS DE SA BELLE-SŒUR

Le crime de Térée. — Pandion, roi d'Athènes, qui vivait aux temps fabuleux, avait deux filles, Philomèle et Progné.

Térée, roi de Thrace, épousa Progné qui, s'ennuyant loin de sa sœur, eut le désir de la revoir, après un certain temps de mariage.

A la prière de Progné, Térée alla prier son beau-père de lui confier sa belle-sœur, pour la mener auprès de sa femme; mais en route, il abusa d'elle, lui coupa la langue, pour l'empêcher de raconter l'aventure, et l'enferma dans une tour. La malheureuse parvint, cependant à faire savoir à sa sœur les détails de l'aventure, à l'aide d'une tapisserie qu'elle broda. Les deux sœurs se réunirent, et firent manger à Térée, le fils de Progné. Les trois coupables furent métamorphosés en oiseaux.

Le crime de Polytechne. — La légende de Polytechne, mari d'Acido, fille de Pandorée, est semblable, quant au fond, à celle de Térée. Polytechne fait, en effet, violence à sa belle-sœur qui, pour se venger, lui fait manger, de complicité avec Acido, son fils Atyr. Le mari furieux, veut faire mourir Pandorée, pour se venger du crime de ses filles, et finalement il sont changés en oiseaux.

Le crime de Thyeste et d'Erope. — Atrée, fils de Pélops, dont j'ai parlé, précédemment, dans la caté-

gorie des incestes entre père et fille, était frère de Thyeste et mari d'Erope. Thyeste s'éprit d'un amour coupable pour sa belle-sœur, et en eut deux enfants : Pélopie et Egyste. Cette variante de la légende est assez différente de la précédente, où Egyste est le fils de Pélopie. Mais il ne faut pas s'attendre, dans ces récits légendaires, à une concordance bien exacte, car à chaque pas, on y rencontre des contradictions, des incompatibilités, des impossibilités, même.

J'arrêterai là l'énumération de ces légendes, touchant le crime de cohabitation entre parents, parce qu'arrivés à ces degrés éloignés, ces cohabitations rentrent dans la catégorie des violences génésiques vulgaires; et, à ce titre, sortent du cadre de notre étude actuelle.

V

ANALYSE DES LÉGENDES

Quand on examine les diverses légendes que nous venons de rapporter, sous le rapport des détails de l'aventure, on constate, tout d'abord, qu'il y a souvent entre elles, de telles analogies, et même parfois, de telles identités, qu'on est entraîné à penser : que dans un grand nombre de cas, le conteur a brodé sur une donnée originelle commune, de telle sorte que son récit a acquis son droit de spécialité, sans être plus réel, au fond, que celui du voisin. Pour une fois, peut-

être, qu'un fait d'inceste s'est produit, il a été réédité en cinquante circonstances différentes, et pour cinquante pays divers ; de même, que des faits dissemblables ont pu être confondus entre eux ; que des analogies forcées sont nées du désir de dire quelque chose d'intéressant pour les auditeurs, etc., etc. Il y aura bientôt deux mille ans, Plutarque a formulé cette pensée, et a rapporté dans ses *Œuvres Morales* (t. II), un certain nombre de légendes, qui étaient racontées en Grèce et en Italie, avec des noms différents ; et qui, cependant, étaient absolument identiques ; c'est-à-dire, pouvaient bien n'être qu'une double édition de la même aventure.

Pour prouver l'exactitude de ma manière de voir, qu'on me permette de prendre quelques-uns des détails de ces légendes, à part, pour les comparer. Ainsi, tout d'abord, dans plusieurs d'entre elles, l'ébriété joue un rôle important. C'est ainsi, que les filles de Loth enivrent leur père ; que Valérius, Cynire, sont enivrés intentionnellement aussi ; que Cyanipe, Arnutius sont frappées de démence ébriake par Bacchus. Il est probable, aussi, que pendant les fêtes de Minerve, Astréius était gris ; et que pendant celles de Vénus, Nimère avait bu. Il faut rapprocher des cas précédents, celui de Piasus, que sa fille Larissa jette dans une cuve de vin, pour le punir de son crime, et celui d'Hammon, qui feint d'avoir besoin d'être servi par sa sœur Tamar, pour pouvoir manger et boire avec quelque plaisir.

Souvent, le crime a été l'objet d'une violence directe, exercée en plein jour ou en pleine raison ; et dans ce cas, il n'était pas nécessaire de chercher le moyen de

faire savoir à la victime le nom du coupable ; mais dans les cas nombreux, où l'inceste a été involontaire de la part de l'un ou des deux acteurs, le moyen de fixer les idées des intéressés, est assez analogue dans ces diverses légendes. Agypius, Valérius, Cynise ont, tout simplement, recours à la lumière, dans les cas de Cyanipe, d'Aruntius, d'Astréus, de Juda, c'est un anneau donné ou dérobé qui permet de savoir à quoi s'en tenir. Dans celui de Thyeste, c'est un glaive laissé en gage, pour être donné à l'enfant ultérieurement. Et, faisons remarquer : que c'est là une donnée commune à plusieurs légendes grecques (*Thésée, Hécabée, etc.*) Enfin, chez Œdipe, ce sont les pieds percés, c'est-à-dire une cicatrice donnée, comme aussi à d'autres légendes (*la jambe d'Ulysse, le front d'Oreste, etc.*)

Si au lieu de rechercher les variétés des légendes qui nous occupent, dans le sens du degré de parenté des acteurs, ou bien sous le rapport des détails de l'aventure, nous les examinons sous le rapport de ce qu'en pensent les victimes, nous voyons : que les conditions sont très différentes. Dans quelques-unes, dans le cas d'Alcméon, d'Onomaüs, etc., etc., par exemple, le fait est raconté d'une manière assez vague, pour qu'on n'en tire aucune conséquence bien précise ; mais c'est, dans ces cas, parce que la légende est fruste et imparfaite ; le plus souvent, au contraire, l'inceste est souligné d'une manière beaucoup plus accentuée.

Dans quelques autres, celles de Jupiter et Junon, des filles de Loth, d'Atosssa, de Juda, c. Tamar,

l'inceste est présenté comme une chose simple, et presque naturelle. On n'y trouve, que peu ou point même, le sentiment de répulsion et de réprobation qui domine dans d'autres ; l'acte des filles de Loth et de la belle-fille de Juda, semble être, même, une chose heureuse, sinon nécessaire ; c'est à peine si nous trouvons dans la pudeur de Junon, l'indice de la répulsion que l'action inspirait, dans quelques circonstances, à la morale publique.

Dans le plus grand nombre, cependant, l'aventure prend un tour tragique qui souligne bien la répulsion qu'on a eue généralement pour ces crimes, dès que la Société a été un peu solidement constituée. Œdipe, s'arrache les yeux et Jocaste se tue ; Egypius et Bulis, Pélopie, Astréus, Nimère, etc., etc., se tuent. Dans les aventures de Cyanipe et Cyanée, d'Arnutius et Médulina, de Piasus et Larissa, de Tamar et Hammon, d'Épopée et Nyctimère, de Thyeste et Pélopie, de Clymenus et Harpalice, de Semiramis et Ninyas, de Ménéphon, la victime de l'attentat en éprouve un si violent chagrin ou une si grande colère, que la mort du coupable est la punition infligée. Dans celles d'Eole et de Tolmer, c'est le père qui veut que les coupables se tuent, ce qui revient au même, touchant l'opinion générale vis-à-vis de la mauvaise action.

Dans les aventures de Thyeste, de Térée et de Polytchne, la vengeance de la victime s'exerce d'une façon aussi atroce que possible ; plus atroce même, pourrait-on dire que la simple mort du coupable, car c'est l'enfant aimé par lui que l'on tue, et qu'on lui fait

manger. Cette donnée est, d'ailleurs, commune à maintes autres légendes de l'antiquité. Dans les cas de Canthiopo et d'Anchemor et Caspéria, de Cynise et Mirrha, de Valérius et Valéria, qui ne finissent pas par la mort des coupables, leurs parents sont indignés contre eux, et les tueraient, s'ils ne s'enfuyaient pas au plus tôt.

Le crime parait, au fond, tellement abominable, le plus souvent, que, même dans le cas où il n'a pas eu lieu, la tentative ou même son seul désir parait digne de la mort, comme on le voit dans les faits de Perdicea, de Tanais, de Biblis, où les malheureux cherchent à se donner la mort, soit de désespoir, de l'avoir accompli, soit dans la crainte de s'y laisser aller.

VI

ORIGINE DE LA LÉGENDE

Ces différences d'appréciation touchant l'inceste, sont de nature à frapper l'esprit de l'observateur, qui se demande : pourquoi, dans certains cas, le fait a été considéré comme si repoussant, tandis que dans d'autres, au contraire, il est rapporté comme une chose plus ou moins naturelle.

Je crois qu'il y a en ceci, une seule question de dates et de chronologie, qui donne très simplement la clef de l'énigme; et si l'on admet l'hypothèse que ces aventures que brode la légende, ne sont au fond, que des

réminiscences de faits, ordinaires chez les premiers hommes, et réprouvés plus tard par les sociétés plus civilisées, la question s'éclaircit aussitôt très facilement et d'une manière très simple.

Rappelons sommairement, pour montrer que cette hypothèse mérite créance, les conditions de l'union des sexes aux premiers temps de l'humanité, et au début des sociétés qui ont concouru à notre civilisation actuelle.

Il est infiniment probable, que chez les hommes primitifs, les unions sexuelles se firent, d'abord, sans règle, et sans autre frein que celui qu'imposaient les circonstances. Un mâle rencontrait une femelle, et ils étaient poussés par le même sentiment; ou bien, si le mâle était assez fort pour imposer sa volonté à la femelle, ils s'unissaient temporairement, le plus souvent, à plus ou moins longue portée parfois. Dans ces conditions, l'union entre frère et sœur, entre père et fille, devait être une chose extrêmement fréquente; la communauté ou la proximité d'habitation, d'habitudes, etc., faisait: qu'ils avaient plus de chances de se rencontrer entre eux, que de rencontrer des étrangers.

Les unions entre mère et fils, pouvaient aussi se produire, mais elles avaient lieu moins souvent que les autres; non pas, je crois, parce qu'un sentiment de moralité, de pudeur, tel que nous le comprenons aujourd'hui le défendit; mais par le fait d'une condition physique, facile à comprendre: la femme vieillit vite, très généralement dans les peuplades sauvages, de sorte que lorsque le fils était arrivé à l'âge de vingt à vingt-

cing ans, c'est-à-dire commençait à être dans la plénitude de sa force et de ses agréments physiques, il devait, tout naturellement, préférer poursuivre une jeune femelle, plus séduisante à ses yeux, qu'une vieille plus ou moins délabrée, par le fait des nombreuses vicissitudes d'une vie, déjà longue, passée dans de dures conditions d'éventualités.

Nous pouvons, de nos jours, pressentir ce qui devait se passer chez nos premiers parents, en examinant ce qui se fait dans les pays où l'homme vit dans l'état de promiscuité initiale de l'humanité. Chez les Tasmaniens, par exemple, les cohabitations entre parents sont chose encore assez ordinaire (EVNE. *Discoveries*. t. II, p. 320 et suiv.), pour qu'on en voie les allures, sur une vaste échelle. Or, chez les tasmaniens, les cohabitations entre frères et sœurs, sont comme celles entre individus d'âge voisin, les plus fréquentes. Les pères qui ont conservé une vigueur et une libidinosité suffisante, possèdent leurs filles, assez fréquemment ; mais néanmoins, par le fait de l'attraction plus grande qu'ont les individus pour celui qui est plus en harmonie avec lui sous le rapport de la jeunesse, des habitudes, de la tournure d'esprit, de la force corporelle, etc., etc., il en résulte : que l'inceste de père à fille, est relativement plus rare ; celui de fils à mère beaucoup plus rare encore.

Donc, on peut se figurer : qu'au début, les frères et sœurs cohabitaient fréquemment, les pères assez souvent avec leurs filles, les mères beaucoup plus rarement avec leur fils ; et cela par la force même des

choses sans que la morale, la religion, etc., etc., y fussent pour quelque chose ; les conditions physiques seules régissaient la matière. Puis, à mesure que l'humanité progressa, le mariage devait, comme les autres détails de l'existence, faire son évolution ; et des règles, résultant de la manière de penser sur ce sujet, dans les divers groupes humains, devaient se créer, et se mettre en pratique.

Cette évolution du mariage, comme toutes les autres, ne s'est pas faite d'une manière continue, et d'après des étapes semblables, dans tous les pays, et toutes les peuplades. Donc, ici, comme toujours, mille conditions ont réagi sur elle : les hasards du moment, la fécondité du sol, la prospérité de la peuplade, la nature du climat, mille éléments les plus divers, en un mot, sont venus apporter leur appoint. Et, comme les mœurs se modifiaient, naturellement, sur les nécessités, autant que sur les caprices de l'imagination humaine, il en est résulté : les divergences les plus grandes.

Quoiqu'il en soit, la femme, plus faible physiquement que l'homme, paraît avoir été très généralement une proie que cherchait cet homme, soit pour lui seul, soit pour la communauté des hommes d'un même groupe. Or, suivant les pays et les temps, elle a dû servir aux ardeurs génésiques de plus ou moins de mâles ; de sorte que, suivant que ces mâles étaient plus ou moins nombreux, relativement aux femelles, dans l'agglomération, les diverses variétés d'incestes devaient se produire, plus ou moins fréquemment.

Plus tard, et à des époques, variables suivant les

temps, les pays et les races, les unions sexuelles se sont codifiées de certaines manières. Dans un cas, c'est la polygamie; dans d'autres, la polyandrie qui est entrée dans les habitudes; et, enfin, il semble que la monogamie ait été le terme le plus élevé du progrès jusqu'ici; détail qui nous occupe seulement: pour ce qui touche aux cohabitations incestueuses; car on comprend que la fréquence de la nature de ces incestes, a dû être assez étroitement en relation avec les allures de la matrimonialité; dans les diverses peuplades humaines.

Or, si je ne me trompe, les diverses conditions que je viens d'énumérer, et probablement nombre d'autres que j'ometts, pour ne pas étendre mon exposition d'une manière trop diffuse, ont réagi sur la manière de voir des divers hommes du passé, touchant les unions sexuelles. Et tout d'abord, du fait que la mère était ordinairement trop décrépète pour tenter les désirs de son fils à l'âge où les fonctions génésiques parlaient chez lui d'une façon assez impérieuse, il dut en résulter: que l'inceste entre fils et mère, étant rare, fut, de bonne heure, considéré comme une chose exceptionnelle.

Il est possible qu'en ceci, comme en mille choses, les conditions physiques aient réagi sur les impressions intellectuelles. Du fait que ces incestes étaient rares, on les regarda comme anormaux; du fait qu'il y avait généralement une répulsion physique des jeunes vis-à-vis des vieux, il en résulta une réprobation morale; et, peu à peu, on arriva à considérer, dans un plus grand

nombre d'endroits, l'inceste de fils à mère, comme un acte coupable, un crime, une abomination.

Si nous voulions entrer dans plus de détails, encore, sur ce sujet, nous serions entraîné à dire : que pour cette raison, probablement, l'inceste de fils à mère, c'est-à-dire celui dans lequel c'est le fils qui cherche à assouvir sa passion, étant le plus rare fut, sans doute, le premier condamné. Le fait d'une mère vieillie, éprouvant des désirs libidineux à la vue de son fils devenu grand et beau, dut se montrer plus longtemps ; et a inspiré, plus tard que le premier, le sentiment de réprobation qui devait naitre des progrès de la famille.

Quoiqu'il en soit, les cohabitations entre mère et fils, une fois considérées comme fautive chez certaines peuplades, il était naturel qu'elles y fussent signalées à la réprobation publique ; et par un procédé très commun dans les habitudes de l'homme, les faits de ce genre furent entourés de circonstances surnaturelles, pour frapper davantage l'esprit des masses. La colère humaine se chargea, dans un cas, de fournir l'arsenal du merveilleux qu'il fallait évoquer pour exciter la répulsion ; dans un autre, la colère de la divinité devait être mise en avant, lorsque le clergé intervint dans la question. En voyant, tout ce que Sophocle a mis dans sa tragédie d'Œdipe, nous comprenons que la répulsion des grecs était déjà très grande, de son temps, vis-à-vis de cette variété d'inceste.

Les légendes d'Égyptus et Bulis, d'Alcméon et Tysphoné, de Tanaïs, de Menephon, de Perdicca montrent que dans tout le vieux monde grec, bien avant l'époque

de Sophocle, l'opinion publique était déjà fixée à ce sujet ; et nous pouvons en inférer que le bassin oriental de la Méditerranée fut en avance sous ce rapport, sur l'Assyrie, la Perse, les divers pays de l'intérieur de l'Asie, de l'Arabie, etc., etc., où les légendes de Sémiramis, d'Alossa, sont présentées, sous des couleurs moindres, qu'on ne passe le mot, de répulsion et de réprobation publiques.

Par ailleurs, il y a lieu de penser que : l'inceste de père à fille, a dû rester pendant plus longtemps, dans les mœurs des premières sociétés, pour la raison que j'ai donnée précédemment : des attributs de virilité et de force corporelle, naissant plus tard, et persistant plus longtemps, chez l'homme que chez la femme. Dans ces conditions, le père était encore un mâle vigoureux, lorsque la fille commençait à être une femelle déjà séduisante ; et que le frère, du même âge, avait encore la fragilité et la faiblesse corporelle des adolescents.

Un élément de plus, devait intervenir, ici, pour rendre les avantages du père plus grands : c'est l'expérience, l'intelligence, la ruse, etc., etc., plus développées chez l'homme mûr, qui, à une époque où sa virilité et ses désirs charnels étaient encore intenses, avait une supériorité incontestable sur les jeunes mâles, tant sous le rapport de la force musculaire brute, que sous celui surtout de la connaissance des moyens capables de le faire triompher dans la lutte.

Dans le vieux monde grec, cet inceste paraît avoir été abandonné de bonne heure, et être tombé, pour cette raison, dans le domaine de la réprobation populaire : Les

légendes d'Onomaüs, de Cyanipe, de Piasus, d'Épopée, de Thyeste, de Clymenus, nous montrent : que bien avant les temps héroïques, c'est-à-dire plus de mille à quinze cents ans avant Jésus-Christ, on considérait déjà ces cohabitations comme criminelles.

Tous les pays étaient, encore, bien loin d'être aussi avancés, à cette époque ; car, sans aller chercher bien loin, nous dirions, qu'à ce moment, et peut-être mille ans plus tard, la promiscuité était telle, dans les îles Baléares, par exemple, qu'au moment du mariage, le père de l'époux, comme celui de la mariée, commençaient par prélever un appoint sur la jeune femme, avant que le mari la possédât comme propriété personnelle.

Si telle chose se passait dans les pays occidentaux, en Orient, les mœurs n'étaient guère plus chastes ; car nous voyons, par la légende des filles de Loth qu'au temps d'Abraham, c'est-à-dire deux mille ans avant notre ère, environ, les relations entre père et fille, étaient chose assez naturelle, pour que la Bible cite le fait, sans y attacher la moindre idée de réprobation.

Quant à ce qui est de l'inceste de frère à sœur, nous pouvons penser, avec assurance, qu'il a dû être, pendant longtemps, la chose fréquente, et même ordinaire dans une infinité de peuplades primitives : communauté d'habitation, d'habitudes, de mœurs, familiarité résultant de la vie côte à côte, et de la promiscuité, conformité de goûts naissant de l'égalité de l'âge, etc., étaient autant de raisons dont on comprend la grande importance, dans le cas qui nous occupe ici. Ce que nous

voyons se passer de nos jours, dans une infinité de peuplades de Tasmanie, d'Australie, d'Afrique, etc., etc., nous permet de le supposer très fermement.

D'ailleurs, en remontant dans le passé, nous voyons que dans des pays relativement civilisés, et à des époques relativement voisines de nous, cet inceste était dans les mœurs de nombre de peuples, sans qu'on songeât à s'en choquer beaucoup. Chez les Mèdes, les Perses, les Assyriens, jusqu'au temps de Cyrus, de Cambyse, et même plus tard, le frère épousait sa sœur. Dans la famille des Ptolémée, qui a régné en Egypte, depuis la mort d'Alexandre jusqu'aux environs de l'ère chrétienne, cet inceste était : chose tellement habituelle, qu'elle a pu être considérée comme normale.

Il est infiniment probable, aussi, que ces habitudes régnaient dans un grand nombre de pays d'Afrique et d'Asie ; le curieux passage suivant, de Strabon, parlant du pays des Aromates, l'Arabie actuelle, nous porte à le penser : « Ils n'ont aussi qu'une femme pour eux tous ; celui qui, prévenant les autres, entre le premier chez elle, use d'elle après avoir pris la précaution de placer son bâton en travers de la porte... Jamais, en revanche, elle ne passe la nuit qu'avec le plus âgé, avec le chef de la famille. Une semblable promiscuité les fait tous frères les uns des autres. Ajoutons qu'ils ont commercé avec leurs propres mères (STRABON, traduction de TARDIEU, t. III, p. 390, liv. XVI, ch. IX, § 25). Strabon nous raconte, à cette occasion, l'aventure de la fille d'un roi qui, fatiguée d'être obsédée ainsi par quinze frères, eut l'idée de faire faire de faux bâtons qu'elle

plaçait tour-à-tour devant sa porte pour tromper les ardeurs de ses amoureux ; stratagème qui faillit entraîner sa condamnation à mort (STRABON, *Loc. cit.* p. 391).

Les conditions spéciales dans lesquelles se sont trouvées les sociétés, dans les divers pays, et aux diverses époques, ont réagi, ai-je dit, sur le mariage comme sur toutes leurs habitudes ; et il est arrivé : qu'à mesure que la civilisation avançait, les incestes se limitaient et devenaient moins communs ; puis furent l'exception ; et enfin ont disparu des habitudes avouables. Dans un grand nombre de pays, sans doute, le père a moins souvent abusé de sa fille parce que, par exemple, il trouvait plus de bénéfice à la vendre à un voisin ; et pouvait, à moins de frais, se procurer une jeune esclave de l'âge de sa fille pour assouvir ses désirs. Les frères, ont trouvé plus commode et plus facile, de chercher d'autres filles que leurs propres sœurs, pour une raison analogue. Une fois le pli pris, par la force des choses et la convenance des intérêts, la mode, la coutume, l'opinion publique, la religion sont intervenues, chacune avec ses moyens habituels, et ont concouru à éloigner les individus de ces habitudes qu'avaient eues leurs ancêtres ; si bien, qu'on est arrivé, suivant les lieux et les temps, à considérer comme un crime, ce qui avait été regardé comme chose absolument simple et ordinaire.

Il n'entre pas dans mon cadre, d'étudier, en détail, l'évolution du mariage. Je renvoie le lecteur aux ouvrages de sociologie, où il pourra voir : que, tour-à-tour et suivant les régions, toutes les combinaisons

possibles semblent avoir été mises à contribution par l'espèce humaine. Ici, les individus ont cherché à se marier à des femmes, d'un degré de parenté aussi rapproché que possible; le fils héritait des femmes de son père; le frère des concubines de son frère, etc., etc. Là, au contraire, on est arrivé à réprouver les unions entre cousins, entre beau-frère et belle-sœur; la parenté, même éloignée, au lieu d'être une condition favorable a été un obstacle au mariage. Les défenses de l'autorité civile, les anathèmes de la religion, etc., etc., sont venues, dans tel ou tel cas, prêter leur concours pour étendre ou restreindre le champ, dans lequel se faisaient les cohabitations sexuelles. Ce champ, est allé néanmoins s'élargissant, depuis la parenté la plus étroite jusqu'à l'extranéité la plus grande entre mari et femme.

La promiscuité originelle s'effaçant et disparaissant, a eu pour effet : de ranger dans le cas des exceptions et bientôt des crimes, les incestes d'abord ordinaires et de peu d'importance, dans l'esprit des hommes. Les contes populaires que j'ai cités ci-dessus, nous montrent : que l'évolution du mariage, comme celle de mille autres détails de la vie, a employé l'arme, si puissante dans l'histoire de l'humanité, de la légende populaire, qui attire ou repousse les masses de tel ou tel objectif.

Ces légendes, qui ont été le reflet de l'opinion du moment, sont restées comme mille vestiges dans l'arsenal des conteurs populaires de maints pays. C'est à ce titre, que nous en avons trouvé encore une

des plus fameuses, celle d'Œdipe, très amoindrie, il est vrai, mais encore reconnaissable dans notre pays de Provence, et à l'époque actuelle.

VII

CONCLUSION

Nous terminerons, enfin, cette longue étude que nous venons de faire : du crime d'Œdipe, en disant : que si on examine les légendes que nous avons rapportées ci-dessus, au point de vue des localités où l'étrange donnée de l'inceste a eu cours, on constate : qu'elle semble être venue chez nos ancêtres provençaux par la voie du centre de l'Asie.

La première notion portée à notre connaissance vient du pays des Assyriens, Perses, Médes et autres peuples de continent. Il semble, que, venue du fond de cette région, elle a atteint les rivages de l'Asie-Mineure, après avoir laissé des traces chez les hébreux. Puis, remontant, de proche en proche, elle a franchi le Bosphore, a gagné la Thrace, et est descendue en Grèce, d'où elle a passé jusqu'en Italie.

Or, ce que nous savons par l'histoire des migrations humaines qui ont fourni à la Provence les premiers linéaments de sa civilisation actuelle, nous montre : que cette marche n'a rien d'extraordinaire ; au contraire, la légende a suivi exactement l'itinéraire de la migration des peuples.

Quant à ce qui est de sa remarquable conservation, à travers les siècles, elle est un exemple à ajouter à mille autres, pour montrer : la persistance des impressions confiées à la mémoire des provençaux.

Cette persistance des impressions qui frappent l'esprit de nos compatriotes, est telle, en effet, lorsque la donnée est quelque peu intéressante ou importante, qu'on retrouve, en maintes circonstances, dans les traditions orales du populaire contemporain : des affirmations, des légendes, des crédulités, qui datent de plusieurs siècles ; et qui, cependant, sont rééditées perpétuellement, à travers les âges, comme si elles dataient à peine d'hier.

CHAPITRE XII

La Pousière du Saint

I

FAITS DE LA PROVENCE

Dans les environs de Châteauneuf, près de Grasse, en Provence, il y a une chapelle appelée : Notre-Dame-du-Brusq, où se trouve une statue de saint Eigoux (saint Aqueux) qui est évidemment la christianisation d'une divinité païenne. Ce saint, a la propriété de faire tomber la pluie, lorsqu'on l'invoque par une cérémonie spéciale.

Cette statue a aussi une autre vertu : elle guérit de la fièvre ; mais il est à remarquer que son mode d'action, dans ce cas, ne manque pas d'originalité : le dévot doit gratter légèrement la surface du saint, et avaler dans un peu d'eau les parcelles de bois qu'il lui enlève ainsi.

Ajoutons que la réputation fébrifuge du vieux saint Eigoux, est tellement bien établie dans la région, qu'on

vient de plusieurs lieues à la ronde pour le gratter ; et qu'on l'a réduit à une bûche informe, qui finira, même, par disparaître, à force d'être ainsi morcelée par la pitié publique. C'est au point, que le clergé local a cru devoir acheter un nouveau saint « aussi, dit l'abbé Sénéquier (*Grasse*, 1883, p. 127) la pauvre relique est reléguée dans un coin de sa niche récrépie, sur le devant de laquelle s'étale un jeune et pimpant saint Aygulfe, à la crosse dorée, au manteau brodé d'or, au teint de lys et de rose, mais n'ayant aucune vertu pour guérir de la fièvre. »

Les pierres de la Sainte-Baume. — Jadis, lorsqu'on allait en pèlerinage à la Sainte-Baume, on emportait, souvent, une petite pierre du sol de la grotte, pour la conserver précieusement, soit dans sa maison, soit sur soi.

Cette pierre avait le pouvoir, disait-on, d'écarter tout malheur : tonnerre, maladie, chien enragé, etc., de celui qui la possédait.

Depuis qu'on a pavé cette grotte de la Sainte-Baume, la récolte de ces pierres est plus difficile, aussi se contente-t-on de prendre un petit caillou dans les environs, dans la forêt, sur le Saint-Pilon. On le fait, dans la pensée qu'il a les mêmes vertus préservatrices des malheurs, et productrices d'avantages divers : mariage, bonheur dans le ménage, enfants nombreux, beaux, bien faits, bien portants.

Les charbons des feux de joie. — Dans beaucoup de villages de Provence, les bonnes femmes ont l'habitude de prendre des charbons et de la cendre des feux

de joie qui ont été brûlés le soir de la Saint-Jean, pour les conserver avec soin.

Ces cendres et ces charbons ont, dans la crédulité publique, mille propriétés merveilleuses; en effet, mises dans la garde-robe, elles préservent le linge de toile des piqûres de moisissure; les objets de drap, des atteintes des mittes. Elles garantissent, en outre, la maison de l'incendie et de la foudre; les habitants des maladies quelles qu'elles soient.

Enfin, nous devons ajouter pour compléter cette énumération: que les animaux domestiques, eux-mêmes, participent des avantages de se trouver dans un endroit ainsi protégé.

La cendre de la bûche de Noël. ... Ce qui est attribué aux restes des feux de joie, est rattaché, aussi, par les bonnes femmes de Provence, au résidu de la bûche de Noël.

Dans mon livre sur les réminiscences de la Provence, j'ai dit: que dans les siècles précédents, on croyait que les charbons enflammés de la bûche de Noël pouvaient être mis impunément sur la nappe blanche du gros souper, sans en brûler le tissu. On voit par cette crédulité, combien devait être vigoureuse la confiance de ces braves gens d'antan. Le feu de l'incendie ou de la foudre, les maladies, les malheurs de toute sorte, sont conjurés par ces charbons et ces cendres de la bûche de Noël, conservées précieusement.

De même, que les animaux domestiques prospéreront, si on en jette un peu dans le lieu où ils se tiennent; et que les terres seront fécondes là, où on aura

répandu des cendres de la bûche de Noël, dans les champs.

Les miettes du gros souper. — J'ai eu l'occasion de parler en diverses circonstances, et notamment en m'occupant des esprits de la maison (t. 1. p. 10) de la coutume qui consiste : à ne pas enlever la nappe de dessus la table, pendant la nuit de Noël, afin que les *arnettes* puissent venir picorer les reliqs du repas de la famille.

Le lendemain matin, la ménagère, vient pieusement, prendre cette nappe avec précaution, de manière à ce que les miettes de pain qui sont sur sa surface ne tombent pas à terre : elle va secouer cette nappe, dans le champ voisin de l'habitation, en faisant, mentalement, une prière d'invocation.

La crédulité publique affirme : que cette pratique a pour effet constant, d'assurer des récoltes abondantes.

L'œuf du Vendredi-Saint. — L'œuf pondu le Vendredi-Saint, jouit de maintes propriétés merveilleuses. Il ne se gâte jamais, se dessèche, et finit par devenir dur comme une pierre, disent les bonnes femmes, avec un accent de conviction qui ne permet aucun doute. Cet œuf, conservé dans la garde-robe ou le buffet, a toutes les propriétés qu'on attribue aux cendres de la Saint-Jean, ou de la bûche de Noël.

Le pain de Pâques ou de Noël. — Un morceau du pain qui a figuré sur la table, le jour de Pâques ou de la Noël, a les mêmes vertus surnaturelles, que les cendres de la Saint-Jean ou du gros souper, que l'œuf du Vendredi-Saint, etc., etc.

Le laurier béni des Rameaux. — Le laurier ou le buis béni du dimanche des Rameaux, est conservé, avec un grand soin, pendant toute l'année, parce qu'il a la propriété : de garantir l'habitation et les habitants de toute espèce de maladies, de malheurs et de malédictions ; de même, qu'il garantit spécialement de la foudre.

Les plantes des environs des sanctuaires. — Quand on va en pèlerinage, soit à la Sainte-Baume, soit à Notre-Dame-du-Mai, à celle des Anges, ou n'importe dans quel sanctuaire placé : dans les montagnes, les champs, le bord de la mer, etc., etc., on recueille, avec soin, entre autres choses, quelques plantes sauvages : fleurs, feuilles ou fruits ; et on conserve précieusement ces objets, qui protègent : habitations, bêtes et gens, contre tout malheur, sans compter qu'ils font trouver un époux aux jeunes filles.

L'eau de la Sainte-Baume. — Dans le fond de la grotte de la Sainte-Baume, il y a des réservoirs, où se se colligent les gouttes d'eau tombant de la voûte ; et, quoiqu'à proprement parler, il n'y ait pas en cet endroit de source bien apparente, ces réservoirs sont pleins d'une eau limpide et fraîche, qui passe pour miraculeuse.

On sait que cette eau est venue là, pour désaltérer la Magdeleine. On ajoute, que ces réservoirs ne désemplissent jamais, quelque quantité d'eau qu'on en tire ; de même, qu'ils ne débordent dans aucun cas. Bref, leur essence et leurs allures surnaturelles ne sauraient être mises en doute.

Or, cette eau a maintes et maintes propriétés mira-

culieuses, à savoir : elle guérit les maladies des yeux, depuis l'affaiblissement de la vue jusqu'à la cataracte. Il en est de même pour les maladies des femmes, des enfants; et même, par extension, celles des hommes.

Même effet, pour faire oublier les amours malheureuses; et mieux, encore, pour inspirer l'amour en faveur de celui, et surtout, de celle qui possède cette eau merveilleuse.

Je ne suis pas certain, que les animaux, eux-mêmes, ne soient préservés des maladies et des accidents, par cette eau.

On ne sera pas étonné, en conséquence, d'apprendre : que nombre de dévots des deux sexes, qui font le pèlerinage de la Sainte-Baume, emportent une fiole, plus ou moins grande, de son eau bonne, pour tout : depuis la simple dilution du vin ou des liqueurs alcooliques, jusqu'aux miracles les plus surprenants, si nous consultons les pèlerins qui croient à son efficacité, en raison directe de leur piété.

II

CLASSIFICATION

Les diverses crédulités que je viens de rapporter, paraissent, de prime abord, être très différentes; et cependant, en y regardant de près, on constate qu'elles ont un lien de parenté très intime entre elles. En effet,

qu'il s'agisse d'un morceau de statue du saint, ou de son piédestal ; que ce soit un peu du plâtre de la niche ; une pierre de la muraille ou du sol ; une pierre ou une plante des environs, de la source voisine ; ou bien enfin, que le dévot recueille pieusement, les cendres du feu de Saint-Jean ou de la bûche de Noël, la pensée dominante est la même : posséder un talisman, provenant de la divinité, et garantissant des maladies, malheurs, etc., etc.

Si dans tous les cas, la divinité s'était présentée sous la même forme à l'esprit et l'imagination de ses dévots, il est probable que la crédulité aurait eu partout la même manifestation spéciale ; et que nous n'aurions à enregistrer qu'une seule superstition, celle, par exemple, qui prête à la poussière d'une statue, la propriété de garantir les dévots des maladies, des accidents et des maléfices.

Mais, on comprend sans peine, qu'une statue, fût-elle gigantesque, aurait bientôt disparu entièrement sous les grattages qu'elle aurait eu à subir.

Aussi, le prêtre, l'ermitte, le possesseur, en un mot, de l'idole, comprenant le danger que courait son fétiche, de ce fait, s'est mis en mesure de le garantir ; et il y est plus ou moins bien parvenu.

De son côté, le dévot empêché d'atteindre la statue, mais voulant néanmoins rapporter à la maison, un objet matériel de préservation, à son usage, s'est rejeté sur le piédestal, sur les parois de l'édifice, sur les pierres ou la terre du sol ; ou, enfin, sur les plantes voisines même.

D'autre part, les réminiscences, conscientes ou non, du culte des fontaines, lui ont suggéré : d'attribuer à l'eau d'une source voisine, les propriétés de préservation qu'il rattachait à la divinité locale. Bref, on comprend sans difficulté aucune, que les diverses manières d'agir ont découlé des diverses conditions matérielles, dans lesquelles se sont trouvées les dévots, qui allaient implorer la divinité, dans les divers sanctuaires offerts à leur piété.

Le lecteur se figure implicitement, tout ce que je pourrais ajouter ici, touchant la donnée des *reliques*. Mais comme je ne veux heurter aucune croyance religieuse, je ne m'étendrai pas davantage à leur égard ; d'autant, que ce que je dis par ailleurs, est suffisant pour fixer les idées à cet égard.

Je puis donc sans insister davantage, actuellement, envisager, successivement, les principales variétés de la superstition qui nous occupe dans ce chapitre.

POUSSIÈRE DU SAINT

Le fait de recueillir la poussière que l'on obtient en grattant une idole, ou telle autre partie du matériel de la divinité, est extrêmement répandu ; dans notre pays de France, qui cependant est un de ceux où l'on rencontre relativement le moins de superstitions, et où ces superstitions semblent être à leur minimum d'intensité, quoiqu'elles soient inombrables et très répandues.

En effet, les saints que l'on va gratter, pour en avaler la poussière, dans le but de guérir, ou pour obtenir certaines autres faveurs, sont encore nombreux aujourd'hui. C'est au point que pour un que j'ai signalé en Provence, j'en connais peut-être cinquante dans les autres provinces de France; on pourrait en trouver plusieurs centaines, sans chercher beaucoup.

Ce n'est pas seulement pour guérir de certaines maladies, mais, souvent aussi, pour avoir des enfants, qu'on va gratter la statue des saints, dans maints ermitages, et dans une infinité d'entraits.

Dulaure (*Divinités génératrices*, p. 240) raconte : qu'il y avait, dans la Creuse, une vieille statue, qui rendait les femmes fécondes; et comme il serait arrivé, bientôt, que la piété des fidèles aurait fait disparaître la saillie qui fournissait la précieuse raclure de bois, le sacristain avait soin, de temps en temps, de donner un vigoureux coup de maillet, sur la tête de la cheville, qui avait été ajoutée à la statue, pour lui permettre de remplir son office; et il ajoutait : que lorsque la cheville était usée il la remplaçait par une autre. *La Recue des Traditions* 1890, p. 175, complète l'indication de Dulaure; et montre une curieuse transformation subie par la coutume, par le fait des nécessités nouvelles, créées par le curé. (Voir le chapitre vi du t. II, page 193).

POUSSIÈRE DU VOISINAGE DES SAINTS OU DE CERTAINS
LIEUX SPÉCIAUX

Ce que j'ai dit, tantôt, touchant la classification des diverses pratiques qui nous occupent ici, nous fait comprendre : que dans maintes circonstances, les dévots ont pris l'habitude de procéder d'une manière différente.

En effet, comme on ne peut pas procéder, ainsi que je l'ai dit, par le grattage, pour toutes les statues de saints ; et qu'en les grattant on les détériorerait, bientôt, d'une manière irrémédiable, on obtient, parfois, le résultat désiré, en grattant le piédestal, ou même, une pierre voisine, dans certains cas.

C'est ainsi, qu'à Saint-Cenery-sur-Cère, on gratte une pierre de menhir, pour guérir la colique des enfants ; qu'à Poissy, c'est la pierre des fonts baptismaux de Saint-Louis, qu'on met à contribution, contre la fièvre et d'autres maladies ; qu'à Malte, on gratte les parois de la grotte de Saint-Paul ; qu'au mont Cassin, on racle le rocher voisin de l'empreinte du pied de la mule de saint Benoît (*Obs. sur l'Ital.* t. III, p. 173) ; que dans la grotte de la Vierge, près de Bethléem, on fait comme à Malte (*Pietro della Valle*, t. II, p. 94). — Notons, en passant, que cette poussière crayeuse donne du lait aux nourrices qui en manquent, —

En Grèce, on gratte la pierre du tombeau de

saint Luc ; à Jérusalem, on fait de même au Saint-Sépulchre. Il n'y e pas bien longtemps encore, on grattait le tombeau de saint Marcel, à Paris, dans le but de se guérir de maintes maladies (GRÉGOIRE DE TOURS, cité par DULAURE, t. 1, p. 73).

Dans certains, endroits le grattage étant interdit, les dévots se contentent de baiser la statue ou le tombeau, pour obtenir ce qu'ils désirent. Dans une église de Caen, par exemple, on voit une statue en bronze, qui a perdu sa patine, à l'endroit où les baisers de la dévotion publique lui sont prodigués. En cent lieux différents, le marbre, la pierre, le bois sont usés de la même manière.

Dans la *sancta casa* de Lorette, les pèlerins lèchent les murs du sanctuaire, pour obtenir les grâces corporelles ou spirituelles qu'ils désirent ; mais pour empêcher la dégradation de l'édifice, il est dit : que l'impie qui déroberait la moindre parcelle de la poussière de ce mur, serait aussitôt terriblement puni, par la divinité (MISSON. *Voy. d'Italie*, t. 1, p. 314).

Les mahométans, croient, encore plus que les chrétiens, à l'efficacité de la poussière d'un lieu saint, pour la guérison des maladies, ou l'obtention des grâces spirituelles. Nous pourrions citer mille tombeaux, rochers, fontaines, arbres, qui sont l'objet de la superstition qui nous occupe. Ces musulmans sont, d'ailleurs, plus ingénieux à ce sujet, car ils ont des procédés que les chrétiens négligent. Ainsi, par exemple, un verset du Coran écrit sur une planchette qu'on gratte ou qu'on lave dans un peu d'eau, fait, soit une poussière sacrée, soit

un liquide miraculeux. Un mot de piété écrit sur un morceau de papier ou sur une feuille d'arbre, et avalé avec confiance.

Il y a, même, un moyen plus simple : le dévot s'acroupit et ouvre la bouche, le marabout marmotte quelques prières, et lui crache dans le gosier, pour le guérir, ou lui faire obtenir telle ou telle faveur céleste désirée.

Dans l'Inde, au Thibet, en Chine, au Japon, etc., etc., dans tout l'Extrême-Orient, en un mot, la pratique qui nous occupe ici, est observée, religieusement, par des millions d'hommes. Le nombre des statues, des tombes, des lieux sacrés dont on emporte la poussière, la terre ou le sable, est innombrable, comme celui des fontaines qui avoisinent les sanctuaires. Comme en Europe, les plantes, les feuilles, fleurs, fruits, bois, etc., etc.; les pierres, la terre elle-même de leurs environs jouissent des propriétés merveilleuses, pour les dévots; aussi, dans ces pays comme dans le nôtre, peut-on constater toutes les variétés possibles de la manœuvre.

Disons en passant, qu'on peut parfaitement rattacher à la même idée de béatification l'étrange pratique des dévots asiatiques qui avalent, pieusement, les déchets organiques du Grand-Lama, pour se sanctifier, ou, au moins, être agréable à la divinité.

CHARBONS, CENDRES, PLANTES BÉNIÉS, ETC., ETC.

Je n'entrerai pas dans l'énumération des localités dans lesquelles, le vulgaire recueille, comme en Provence, les cendres, les charbons, etc., etc., des feux de Saint-Jean, de la bûche de Noël, et des feux de telle autre fête de l'année, parce qu'il me faudrait parler de tous les pays. Nous verrions sans doute, dans cette énumération : que dans toutes les contrées d'Europe, les crédulités sont les mêmes. Bien plus, que les autres parties du monde, sont encore plus riches que la nôtre, sous ce rapport. Nous constaterions, aussi, que toutes les religions ont les mêmes croyances, et les mêmes pratiques. Mais pareille étude finirait par être fastidieuse de longueur, sans faire avancer d'un pas la question : de la détermination de l'origine de cette superstition.

EAU MIRACULEUSE

Une des plus remarquables variétés de la pratique qui nous occupe dans ce chapitre, est celle qui touche aux eaux miraculeuses. Quand on songe à la vertu que les crédules prêtaient jadis à telle ou telle source ; et à celle que, de nos jours, nous avons vu prêter à quelques autres, qui avaient coulé sans bruit pendant des milliers d'années, pour prendre tout-à-coup une impor-

tance prodigieuse dans l'esprit des dévots ; nous sommes obligés de reconnaître que la superstition provençale, touchant les vertus de l'eau de la Sainte-Baume, est une des plus minimes et des plus modestes.

Quoiqu'il en soit, disons *in globo*, qu'ici encore, nous pourrions citer mille exemples pour un, car on sait que l'immense majorité des chapelles, grottes sacrées et autres lieux de pèlerinage, possède une fontaine miraculeuse.

Dans le cas, même, où il n'existe pas de source naturelle, on fournit, en certains endroits, artificiellement de l'eau, ou un autre liquide, à la piété des dévots. A Arras, c'est en laissant tomber dans l'eau bénite ordinaire de l'église, quelques gouttes de cire du cierge de Notre-Dame-des-Ardents, qu'on lui communique sa propriété surnaturelle. L'eau du Jourdain fournit au baptême d'une infinité d'enfants, dans les deux hémisphères ; et le nombre des saints dont les reliques secrètent de l'huile miraculeuse est très grand.

Les autres religions sont, au moins, aussi riches que la nôtre, sous le rapport des eaux merveilleuses. On sait qu'en Asie, qu'en Afrique, qu'en Amérique, les crédulités de ce genre sont innombrables. La plus célèbre, peut-être, est celle de l'eau du Gange. Dans toutes les contrées de l'Inde on rencontre, en effet, des pèlerins qui vont puiser de l'eau dans ce fleuve, pour la rapporter dans leur pays, à des distances parfois très considérables malgré mille difficultés, et en bravant les dangers les plus grands.

III

FAITS DU MOYEN-ÂGE

Pendant le moyen-âge, la poussière de certaines statues, la terre de quelques tombeaux, avaient des vertus remarquables. Grégoire de Tours nous en fournit maints exemples : ici, c'est un peu de terre du tombeau de tel saint, qui rend les champs féconds ; la poussière de telle statue qui guérit d'une maladie, etc., etc. Là c'est l'eau ou la cire bénite qui éloigne les orages, ou préserve de la sécheresse, etc.

L'abbé Alliez, dans son histoire de Lérins, nous raconte gravement : qu'un pèlerin passant par Villefranche, près de Nice, le jour où l'on enterrait saint Hospice, prit un peu de terre du tombeau, pour l'emporter avec lui. Or, les hasards du voyage l'ayant fait embarquer sur un bateau de juifs, qui, après lui avoir promis de le débarquer à Lérins, voulurent passer outre, le dévot pèlerin jeta un peu de terre bénite dans l'eau. Aussitôt, le navire fut retenu, d'une manière invincible, près des îles, sans plus pouvoir avancer, jusqu'à ce qu'on se fut décidé à le mettre à terre.

IV

FAITS DE L'ANTIQUITÉ

Les exemples de grattage des statues ou des pierres d'un lieu saint, le transport d'une eau sacrée, que l'on constate, çà et là, de nos jours, ne sont que des atténuations de ce qui se faisait pendant les premiers temps du christianisme. Il faut ajouter, même, que la nouvelle religion ne fit que continuer des pratiques païennes, remontant à la plus haute antiquité.

Les Romains, les Grecs prétaient des propriétés merveilleuses à la terre, à la poussière de telle statue de tel temple, etc., etc.. ils allaient, jadis, baiser leurs idoles comme nous baisons, de nos jours, les statues de nos saints.

Cicéron (*Ad verrem*, act. v) parle d'une statue d'Hercule, dont les baisers avaient fini par user le menton.

En Grèce, le tombeau d'Amphion ou de Zethus était le but du pèlerinage des habitants de Thithorée, qui venaient, chaque année, y prendre, pieusement, au printemps, un peu de terre, pour la répandre sur le tombeau d'Antiope, dans le but d'avoir de bonnes récoltes (PAUSAN, liv. IX, ch. XVII).

Josèphe raconte, de son côté, que de son temps, on grattait les débris de l'arche de Noé, pour obtenir une

poudre capable de guérir toutes les maladies. (DE LA PORRE, *Voyageur Français*, Paris, t. III, 1765).

A ce sujet, on me permettra de rapporter, ici, la légende qui a cours en Arménie, de nos jours encore: « L'Arche de Noé est, dit-elle, restée sur une haute montagne, où il est défendu aux hommes de monter. Or, un saint moine, nommé Jacques, voulut l'atteindre néanmoins, dans la pensée d'en rapporter une planche dont la poussière guérirait les malades qui viendraient le consulter. Il se mit en route; mais, arrivé à un certain point de la montagne, il ne put plus avancer. Chaque jour, il marchait et chaque matin, il se retrouvait à la même place que la veille. Enfin Dieu touché de sa persévérance, lui envoya un morceau de l'arche, par l'intermédiaire d'un ange. Grâce à cette faveur divine, sans enfreindre la défense, le saint moine fut néanmoins, en possession de ce qui faisait des guérisons miraculeuses. (*Loc. cit.* p. 156).

V

ORIGINE DE LA DONNÉE

Si nous cherchons à nous rendre compte de l'idée, qui a donné naissance à la pratique dont nous parlons ici, nous voyons: que nous nous trouvons, bien évidemment, en présence d'un vestige du fétichisme des premiers hommes.

C'est, assurément, la croyance aux vertus, à la puissance du fétiche, qui a fait, que lorsque le fétiche était trop volumineux pour être emporté, le dévot a voulu en posséder, au moins, une partie ; et de ce désir, est né le grattage de l'idole, pour en avoir une parcelle. L'eau puisée à la source voisine, etc., etc., appartiennent à la même idée. Il s'est créé, ainsi, une grande variété de moyens de posséder : des provisions de secours surnaturels, contre les maladies, les accidents, les dangers, etc., etc., redoutés ; ou bien, encore, des moyens de même nature, pour trouver un mari, pour avoir des enfants, etc.

Pour le cas qui nous occupe, comme pour toutes les autres manifestations du fétichisme, nous pourrions ajouter : que les féticheurs ont exploité avec soin le filon de tous les sentiments religieux ou autres que leur présentèrent les premiers hommes. Ultérieurement, les cultes qui se sont succédés, ont adopté, tout ou partie, des pratiques qu'ils trouvaient établies déjà. Ils se les sont appropriés, en changeant, seulement, l'étiquette, le plus souvent.

C'est pour cette raison, que nous constatons chez les chrétiens, chez les arabes musulmans, de nos jours, la coutume de gratter, de baiser la statue, le piédestal, la pierre sacrée ; celle de prendre un peu de terre, de sable, d'eau dans le voisinage du lieu saint ; coutume, que les Grecs, les Romains, les païens d'une infinité de pays avaient déjà dans l'antiquité. Tant il est vrai, que, quel que soit le nom officiel adopté par la manifestation de la religiosité

humain, le fond de la pensée est toujours le même; et les diverses pratiques du culte ont, dans mille circonstances, une très grande analogie, sinon une ressemblance frappante.

VI

CONCLUSION

Ces points de ressemblance des idées ou des pratiques matérielles, des dévots, en quête de mariage, de progéniture ou de santé, peuvent échapper à ceux qui ne s'occupent pas de les examiner au point de vue de l'histoire naturelle des religions; mais quand on les examine comparativement, comme le naturaliste examine les minéraux, les végétaux ou les animaux dans une collection de Muséum, on y trouve des indications précieuses, pour l'étude la filiation, et des liens de parenté qui unissent étroitement des choses paraissant, à priori, parfaitement étrangères les unes aux autres. Dans cette disposition d'esprit, on arrive à cette conclusion, en voyant tant de nos contemporains croire encore à la vertu de ces pratiques superstitieuses : C'est en vain que l'esprit humain a acquis de si remarquables notions, avec le temps et les progrès de la civilisation. C'est en vain, aussi, que les idées métaphysiques et philosophiques ont atteint des niveaux si élevés; que les découvertes des sciences

spéculatives ou positives ont ouvert de si vastes horizons; les premières crédulités de nos ancêtres fétichistes du début de l'humanité ont persisté, avec une ténacité vraiment extraordinaire.

On peut donc ajouter alors: « Puisque les crédulités des premiers hommes, sont restées si vivaces jusqu'à nos jours, on peut en inférer: que pendant bien longtemps, encore, le vulgaire se laissera abuser par elles ».



FIN DU TROISIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — Englutissement des Impies...	1
I. Crédulités de la Provence.....	1
II. Crédulités des autres provinces de France.....	8
III. Faits des autres pays.....	29
IV. Crédulités du passé.....	87
V. Analyse des légendes d'engloutissement.....	102
VI. Genèse et origine de la donnée.....	117
VII. Conclusion..	128
Appendice.....	129
CHAPITRE DEUXIÈME. — Les Statues trouvées mira-	
enlèvement.....	133
I. Faits de la Provence.....	133
II. Classification.....	142
III. Faits des autres pays.....	142
IV. Faits de l'antiquité.....	147
V. Origine de la donnée.....	151
VI. Conclusion.....	165
CHAPITRE TROISIÈME. — Les Manœuvres qui font	
tomber la pluie.....	167
I. Faits de la Provence.....	167
II. Classification.....	171
III. Pratiques religieuses qui font tomber la pluie....	172
IV. Choses du domaine du sortilège pour faire tomber la pluie.....	188
V. Origine de la crédulité.....	204
VI. Conclusion.....	219

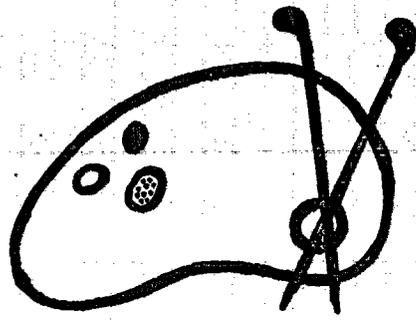
	Pages
CHAPITRE QUATRIÈME. — La Production et la Con- servation des Orages.....	215
I. Faits de la Provence.....	215
II. Classification.....	231
III. Pratiques qui appartiennent au culte religieux....	232
IV. Pratiques qui touchent plus ou moins à la sor- cellerie.....	240
V. Origine de la crédulité.....	244
CHAPITRE CINQUIÈME. — Le Pèlerinage à la Sainte- Baume.....	247
I. Introduction.....	247
II. Le site.....	248
III. Le Saint-Pilon de la montagne.....	258
IV. Le Saint-Pilon voisin de Saint-Maximia et les reli- ques.....	267
V. La légende.....	268
VI. Le pèlerinage.....	275
VII. Origine de la donnée.....	282
VIII. Conclusion.....	289
CHAPITRE SIXIÈME. — Les Vertus Miraculeuses des Fontaines.....	291
I. Crédulités de la Provence.....	291
II. Crédulités des autres pays.....	300
A. Fontaines qui ont trait au mariage.....	300
B. Assurance du mariage ou de la fécondité.....	304
C. Assurance de se marier et de vivre dans le pays.	305
D. Fontaines qui ont trait à la santé.....	307
E. Moment de l'année où se fait le pèlerinage.....	318
F. Inépuisabilité de la fontaine.....	319
G. Prédiction de l'avenir.....	320
H. Ex-votos et offrandes.....	322
I. Origine miraculeuse.....	323
J. Voisinage de la fontaine et du sanctuaire.....	330
K. Cérémonies qui se font aux fontaines.....	342

	Pages
III. Origines de la donnée.....	330
IV. Conclusion.....	339
CHAPITRE SEPTIÈME. — <i>Le Saut périlleux.</i>	361
I. Légendes de la Provence.....	361
II. Légendes des autres pays.....	365
III. Légendes de l'antiquité.....	371
IV. Origine de la crédulité.....	374
V. Conclusion.....	375
CHAPITRE HUITIÈME. — <i>Les Songes.</i>	377
I. Crédulités de la Provence.....	377
II. Crédulités des autres pays et des autres temps.....	384
III. Origine de la crédulité.....	397
IV. Conclusion.....	405
CHAPITRE NEUVIÈME. — <i>Les Danses pieuses.</i>	407
I. Faits de la Provence.....	407
II. Appréciation des détails de la fête de Saint-Marcel.....	415
III. Faits des autres pays de France.....	424
IV. Faits des pays étrangers.....	430
V. Faits du passé.....	436
VI. Origine de la donnée.....	439
VII. Conclusion.....	445
CHAPITRE DIXIÈME. — <i>Le Soleil à la Sainte-Baume.</i> ...	447
I. Faits de la Provence.....	447
II. Faits des autres pays.....	450
III. Faits du passé.....	454
IV. Origine de la donnée.....	459
V. Conclusion.....	465
CHAPITRE ONZIÈME. — <i>Le Crime d'Edipe.</i>	467
I. La légende provençale.....	467
II. Faits des autres pays.....	470
III. La légende grecque.....	477
IV. Analyse de la donnée.....	479
V. Analyse des légendes.....	498

	Pages
vi. Origine de la légende.....	502
vii. Conclusion.....	513
CHAPITRE DOUZIÈME. — <i>La Poussière du Saint</i>.....	515
i. Faits de la Provence.....	515
ii. Classification.....	520
iii. Faits du moyen-âge.....	529
iv. Faits de l'antiquité.....	530
v. Origine de la donnée.....	531
vi. Conclusion.....	533



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



Original en couleur

NF Z 43-120-8